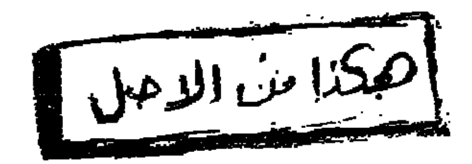
·Bretagne a exporté
es animales contamin



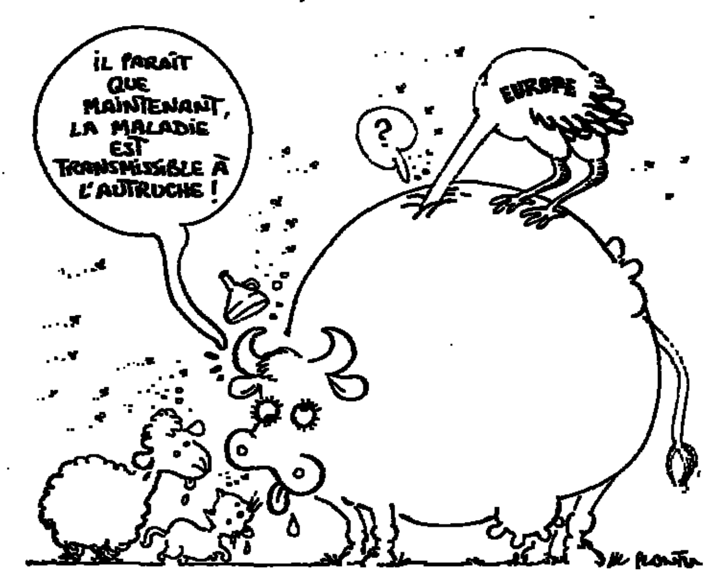
Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15981 – 7 F · VENDREDI 14 JUIN 1996 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Vache folle » : les experts de Bruxelles auraient subi de « très fortes pressions »

Ils avaient alerté la Commission européenne dès le 8 mars

DEUX SEMAINES avant que le gouvernement britannique n'alerte, le 20 mars, la communauté internationale sur le risque de transmission à l'homme de l'agent infectieux responsable de la maladie de la « vache folle », les experts de la Commission européenne avaient mis en garde les autorités européennes contre ces risques. Interrogés par *Le Monde*, ces scientifiques confient avoir fait l'objet de *« très fortes pressions »* de la direction en charge de l'agriculture : *« On voulait très clairement nous empêcher de donner cet avis. »* Par ailleurs, les travaux d'une équipe franco-britannique, rendus publics jeudi, renforcent l'hypothèse d'une transmission à l'homme de l'agent de la « vache folle ». Tandis que la polémique continue d'opposer en France la majorité et le Parti socialiste, un porte-parole du ministère britannique de l'agriculture a déclaré : *« A l'époque* [en 1988-90], *la Commission européenne était parfaitement consciente de ce que nous faisions. Je suis sûr que quiconque achetait de la nourriture fabriquée à base de restes de bovins savait que leur utilisation était interdite en Grande-Bretagne et savait pourquoi. »*



Lire pages 4 et 8

Elf : la justice enquête sur une « caisse noire »

Du Gabon au Luxembourg, une affaire d'Etat

NOMMÉ par le président de la République à la tête de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent sera-t-il rattrapé par la justice ? Chargée d'enquêter sur les conditions du renflouement par Elf, dont il fut le président de 1989 à 1993, du groupe de prêt-à-porter Bidermann, le juge d'instruction parisien Eva Joly a lancé un compte à rebours judiciaire dont le terme annoncé doit être la convocation de M. Le Floch-Prigent et, sans doute, sa mise en examen, qualifiée d'*« inéluctable »* dans les milieux judiciaires.

Engagé dans de délicates négociations avec les personnels de la SNCF, l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine a vu successivement son ami Maurice Bidermann, puis son ancienne épouse, Fatima Belaid, puis trois de ses plus proches collaborateurs au sein du groupe pétrolier être mis en examen. Elf a englouti 787 millions de francs dans l'entreprise textile de M. Bidermann. Mais outre cette affaire, les enquêteurs soupçonnent l'existence de circuits d'évasion de fonds qui pourraient avoir alimenté une *« caisse noire »* au Luxembourg. Ils ignorent néanmoins si les quelque 150 millions de commissions identifiées à ce jour ont été distraits au profit du groupe Elf lui-même ou à celui de certains anciens dirigeants.

Interrogé par *Le Monde*, l'avocat de M. Le Floch-Prigent a indiqué que ce dernier n'avait *« jamais été informé des détails »* des opérations en cause. Le juge s'intéresse aussi aux interventions d'une filiale luxembourgeoise d'Elf-Gabon en faveur des sociétés de M. Bidermann. Le patron d'Elf-Gabon, André Tarallo, 69 ans, réputé détenir les secrets de trente-cinq ans de relations franco-africaines, devait être entendu – à titre de témoin – par Mme Joly, vendredi 14 juin, conférant à ce dossier la dimension d'une véritable « affaire d'Etat ».

Lire page 10

Un entretien avec Louis Viannet

Le secrétaire général de la CGT déclare au *Monde* à propos du nouveau partage des présidences à la Sécurité sociale : *« On est très éloigné d'une gestion démocratique et pluraliste des caisses ! »* p. 7 et notre éditorial p. 15

Des dissensions au sein des GIA

Le dirigeant de la fraction la plus radicale des GIA, Djamel Zitouni, serait traqué par les siens après l'assassinat des sept trappistes français. p. 5

Concertation pour la Bosnie

Bosniaques, Croates et Serbes, réunis à Florence, cherchent à redynamiser un processus de normalisation en voie d'essoufflement. p. 2 et 14

Russie : l'heure du choix



L'élection présidentielle du 16 juin traduira un choix de société pour les Russes. Celui-ci passe, entre autres, par l'appui à Boris Eltsine ou par son rejet. p. 3 et notre enquête p. 13

Génocide au Burundi

Le président du Comité international de la Croix-Rouge dénonce un *« génocide au compte-gouttes »*. p. 5

M. Chirac à Brest

Le président de la République se rend, vendredi 14 juin, à Brest pour visiter l'arsenal. p. 9

La justice contre l'excision

L'expulsion d'une Guinéenne sans papiers a été annulée par le tribunal administratif de Lyon en raison de la « menace d'excision » qui pèse sur ses deux filles. p. 11

Investissements en Asie

SGS Thomson construit une nouvelle usine de semi-conducteurs à Singapour pour un montant de 3,7 milliards de francs. p. 16

Une momie inca

Le corps congelé pendant cinq cents ans d'une jeune fille est une source d'informations exceptionnelle pour les historiens. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0614 - 7,00 F

Les espions français ne parviennent pas à communiquer entre eux

DES FONCTIONNAIRES se plaignent de ne pas communiquer avec leur hiérarchie *« sauf par supports écrits »*. Qui dénonce ainsi ce manque de communication, voire de *« convivialité »*, au point de souhaiter que *« des pyschologues »* viennent s'entremettre ? Ce sont les représentants des personnels, civils et militaires, des services spéciaux de la DGSE auprès de la direction générale de leur propre « maison ». La plainte s'exprime dans *L'Echauguette*, le bulletin de leur association d'entraide, qui sert, pour reprendre une expression de leur présidente, de *« baromètre du climat social »*.

« Tout d'abord, écrit-elle à l'adresse du préfet Jacques Dewatre, *le directeur général de la DGSE, je suis frappée par un phénomène qui s'est aggravé ces dernières années. Chacun, à titre individuel, chaque cellule, chaque section, chaque service, chaque direction sont l'objet d'un dénigrement systématique par les autres et réciproquement, comme pour se valoriser eux-mêmes. Quel gâchis de temps et d'énergie, alors qu'il y a tant de personnes de grande qualité, de grande compétence, de grand enthousiasme dans cette maison. Peut-être,* suggère-t-elle, *faudrait-il prendre le temps de se connaître, de se confronter et de s'estimer. »*

« Je suis frappée, reprend-elle, *par le discours de certains échelons hiérarchiques qui prétendent ne pas avoir le temps de communiquer, si ce n'est par un entretien annuel avec le personnel. C'est, pour moi, un discours irrecevable à l'heure actuelle. »*

La présidente du cercle d'entraide, qui fonctionne comme un syndicat au sein de la DGSE, demande que l'institution prenne exemple sur ce qui se pratique à l'extérieur en matière de « management » des personnels. Elle en profite pour dénoncer le manque de *« savoir-vivre »*, pas le savoir-faire, de la hiérarchie. *« Il faudra bien,* écrit-elle, *comme cela se fait dans de grandes administrations, dans d'autres services, détecter, préparer et former des hommes et des femmes de notre maison, avec ce savoir-faire spécifique à diriger, c'est-à-dire à motiver et animer une cellule, un service et, pourquoi pas, est-ce si inconcevable ?, une direction. »* A la DGSE, constate-t-elle, *« le système vise parfois à paralyser l'initiative, à ne pas trop responsabiliser le personnel, à entretenir même une certaine peur de la hiérarchie, à refuser le dialogue »*.

Ce qui est en cause, semble-t-il, et qui motive en partie ces récriminations, c'est le retard pris, depuis des années maintenant, par les différents projets de révision des statuts du personnel. Pour l'instant, en dépit des pressions exercées sur l'autorité de tutelle par le service du personnel de la DGSE, dont se louent les agents du renseignement, ces projets restent en panne. Certains de ces textes, élaborés du temps où Claude Silberzahn était à la tête de la DGSE, *« n'en finissent pas d'aboutir »*, quand d'autres *« sont en attente depuis trop longtemps »*. *« Alors, le découragement s'installe, ainsi que des frustrations mal vécues »*, concluent les rédacteurs de *L'Echauguette*. Ce mal-vivre n'est pas de bon augure, s'agissant de services spéciaux dont le métier est de renseigner les « décideurs » politiques sur les arcanes de la scène internationale.

Jacques Isnard

Le salaire des patrons

AU NOM de la transparence, Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, a indiqué, lors de l'assemblée générale du groupe, jeudi 13 juin, qu'il gagne 4,6 millions de francs de salaires, 500 000 francs de jetons de présence par an et qu'il dispose d'un plan de 35 000 stocks-options. Le groupe, menacé par les « affaires », a commencé avec ses administrateurs et ses salariés, de profonds changements. Tous les dirigeants des grands groupes ne sont pas prêts à révéler leurs revenus. Les PDG du Crédit lyonnais, d'Air France, de Nouvelles frontières et quelques autres n'hésitent pourtant plus à rompre une loi du silence bien française.

Lire page 17 et notre analyse page 15

POINT DE VUE

France Télévision : les leçons d'une crise

par Hervé Bourges

LES turbulences qui ont secoué France Télévision ces dernières semaines nous ont presque fait oublier que nous étions à la veille de célébrer le dixième anniversaire de la loi de 1986 sur la liberté de communication.

Si les télévisions privées bénéficient désormais d'un espace de liberté que peu aujourd'hui leur contestent, il n'en va pas de même de la télévision publique. La crise de direction survenue à France 2 illustre les paradoxes d'un système affecté par un véritable syndrome de dédoublement. Dans le cabinet du Dr Jekyll, le paysage audiovisuel français apparaît harmonieux et divers. Il présente des qualités d'équilibre que nombre de télévisions étrangères nous envient. Ici, les chaînes en clair : deux chaînes publiques plutôt en bonne forme, et deux chaînes privées désormais très rentables. A quoi s'ajoute, dans un foyer sur cinq, le décodeur témoin de *l'une des plus grandes réussites de la télévision payante au monde* : Canal Plus.

Plus deux suppléments d'âme : La Cinquième et Arte. Et aussi, le câble, dont on s'est habitué à ce qu'il progresse lentement. Enfin, l'on observe, non sans un certain scepticisme, les jeux de Monopoly de quelques grands opérateurs autour du numérique.

A l'heure où Mr Hyde s'éveille, en revanche, les ombres grandissent, jusqu'à la caricature. L'œil pénètre dans un univers écorché vif, tordu, à la fois noir et éclaboussé de traits à la couleur vulgaire, clinquante. Une peinture à la Goya. Les protagonistes s'y prêtent. Visage de chefs affichant la gloire des victoires à la Pyrrhus, mais le regard aux aguets, révélateur. Stars plastronnantes, dents serrées, sourires de porcelaine. A l'arrière-plan, mi-bénisseurs, mi-inquisiteurs, murmurant, pérorant, s'agitant, les prélats de la religion médiatique : démagogues, incompétents, revanchards, affidés, plumitifs, bureaucrates...

Lire la suite page 14

Hervé Bourges est président du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

L'Ircam révèle ses secrets



LAURENT BAYLE

L'INSTITUT de recherche musicale fondé par Pierre Boulez, en 1978, émerge des sous-sols pour apparaître au grand jour, juste à côté du centre Georges-Pompidou, à Paris. Un symbole de rapprochement avec le grand public, marqué par deux journées portes ouvertes suivies d'une semaine de colloques et de concerts. Ancien adjoint de Boulez, Laurent Bayle, directeur de l'Ircam depuis 1990, explique pour *Le Monde* les nouveaux développements d'un organisme qui fut fort décrié.

Lire page 24

EX-YOUGOSLAVIE Six mois après la signature des accords de Dayton-Paris, les représentants de quarante-cinq pays et quinze organisations internationales étaient réunis jeudi 13 juin à Florence (Italie) pour faire le point sur l'établissement de la paix en Bosnie. ● DEUX JOURS de travaux devaient permettre aux principaux intéressés, aux Européens et aux Etats-Unis, d'envisager la seconde grande étape prévue par l'accord de Dayton, la phase dite « civile ». Elle prévoit, notamment, l'organisation d'élections d'ici à la mi-septembre. ● L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT de la région figure aussi au programme. Les participants sont confrontés à une réalité simple : dans une Bosnie dévastée, il n'y a que quelques rares signes de reprise d'une faible activité économique. Les Serbes et les Croates se refusent à toute coopération avec Sarajevo.

Les Occidentaux veulent faire respecter le calendrier de la paix en Bosnie

Six mois après la signature de l'accord de Dayton, Bosniaques, Croates et Serbes sont réunis à Florence, sous l'égide de la communauté internationale, pour remettre sur les rails un processus de normalisation en voie d'essoufflement

SARAJEVO
de notre correspondant

Donner un nouveau souffle au processus de paix en Bosnie-Herzégovine, notamment par la confirmation de la tenue d'élections « démocratiques » en septembre : tel est le but de la conférence qui réunit, les 13 et 14 juin à Florence, des représentants de quarante-cinq Etats (dont des représentants de haut niveau des pays ex-belligérants et les ministres des affaires étrangères des Etats qui ont parrainé l'accord de Dayton), ainsi que quinze organisations internationales. Six mois après la signature de l'accord de Dayton, la communauté internationale doit rappeler aux ex-belligérants les engagements pris à l'automne 1995, notamment sur le retour des réfugiés dans leurs foyers et la traduction en justice des « criminels de guerre ».

Les Occidentaux voulaient confirmer, à Florence, la date des élections générales, qui sont un préalable essentiel à un retrait progressif de la force de l'OTAN (IFOR) à la fin de l'année. Les Etats-Unis sont particulièrement attentifs à ce que les élections ne soient pas reportées, Bill Clinton ayant promis aux Américains, au cours de sa campagne électorale, un retour rapide des GI. Cette fermeté sur le calendrier agace les diplomates présents sur le terrain, qui estiment qu'aucune condition n'est remplie pour la tenue d'un scrutin *« libre et démocratique »*.

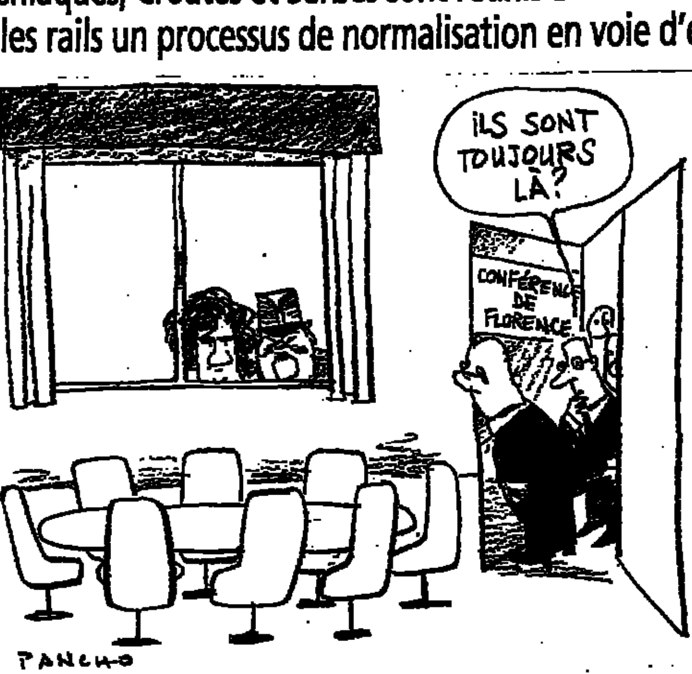
Flavio Cotti, président de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), chargée de veiller à ce que les conditions requises soient remplies pour le scrutin, a cependant indiqué, mercredi, qu'il n'annoncerait pas sa décision finale sur l'organisation des élections bosniaques avant la fin juin.

LE SORT DES « CRIMINELS »

La conférence de Florence devrait donc se contenter de réaffirmer la volonté occidentale de tenir ces élections en septembre, et pourrait être plutôt orientée vers le sort réservé aux « criminels de guerre ».

Les deux sujets sont d'ailleurs extrêmement liés, car le maintien au pouvoir de Radovan Karadzic à Pale est devenu un obstacle au processus de paix.

Le chef séparatiste serbe, muet durant l'application du volet militaire du plan de paix, est réapparu en février afin d'empêcher la réalisation du volet civil de l'accord de Dayton. Il admet le cessez-le-feu, mais refuse la moindre avancée vers une réunification de la Bosnie-Herzégovine. Tous les projets internationaux sont au point mort, notamment le retour des réfugiés dans leurs maisons d'avant-guerre.



Le président bosniaque Alija Izetbegovic a clairement indiqué que son camp ne participera pas au scrutin si M. Karadzic, et le commandant militaire Ratko Mladic, sont toujours au pouvoir en République serbe. Les Bosniaques devaient répéter cette position à Florence, et essayer de forcer les Occidentaux à proposer des solutions.

La semaine dernière, l'OTAN a transmis de nouvelles instructions à ses soldats présents en Bosnie, augmentant ainsi la pression sur MM. Karadzic et Mladic. Des officiers de l'état-major ont confié qu'une opération secrète avait été déclenchée, destinée à intimider le chef serbe, voire à l'arrêter si l'ordre leur en était donné (*Le Monde* du 13 juin).

Le président du Tribunal pénal international (TPI), Antonio Cassese, est aussi à Florence afin de souligner le manque de coopération du camp serbe. Il demandera des sanctions au cas où ce dernier continuerait de rejeter l'autorité du TPI, et de maintenir à des fonctions publiques des personnes inculpées pour « crimes contre l'humanité » *(lire ci-contre)*. Cependant Carl Bildt, le haut représentant civil de la communauté internationale en Bosnie, dit vouloir *« éviter »* d'infliger de nouvelles sanctions à la République serbe, et son point de vue semble partagé par les capitales occidentales.

Le calendrier fixé à Dayton est extrêmement serré, alors que le processus de paix est quasiment en panne. Il devient de plus en plus probable que l'IFOR demeurera en Bosnie au-delà de l'échéance de décembre prochain. Les ministres de la défense de l'OTAN, réunis à Bruxelles, devaient ainsi parler pour la première fois, jeudi 13 juin, de l'éventualité d'y maintenir une présence militaire en 1997. *« Nous estimons que l'IFOR doit demeurer une force militaire effective, certainement jusqu'au 20 décembre, après quoi une réduction pourra commencer »*, a, pour sa part, indiqué mercredi le président américain, Bill Clinton. Mais, même si les Occidentaux décident de maintenir une présence militaire significative au-delà de l'échéance initialement prévue, ils ne peuvent se permettre de voir une poignée de chefs de guerre résister à l'application du plan de paix.

Rémy Ourdan

Le président du TPI demande l'exclusion de la Serbie et de la Croatie des J.O.

Antonio Cassese, le président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), devait appeler jeudi 13 juin à un boycottage de la Serbie et de la Croatie en matière de sports, nous indique notre correspondant aux Pays-Bas, Alain Franco. Dans le rapport qu'il devait soumettre aux représentants de la quarantaine d'Etats réunis à Florence, le juge italien estime qu'il y a *« trois possibilités »* pour que les principaux responsables politiques et militaires inculpés par le TPI – notamment les Bosno-Serbes Radovan Karadzic et Ratko Mladic et le Croate de Bosnie Dario Kordic – soient *« traduits devant la justice avant les élections en Bosnie »* : une arrestation par les soldats de l'IFOR, leur livraison volontaire par Belgrade et Zagreb ou l'adoption de sanctions pour forcer leur livraison. *« Des sanctions économiques bien choisies associées à des mesures de boycottage des événements sportifs peuvent se révéler efficaces »*, a estimé Antonio Cassese mercredi à La Haye. Dans l'esprit du président, les sanctions sportives *« devraient être appliquées dès les Jeux olympiques d'Atlanta »*, indique son porte-parole.

Vers un équilibre militaire régional

SARAJEVO
de notre correspondant

Les ex-belligérants de l'ancienne Yougoslavie peuvent désormais acheter officiellement des armes lourdes sur le marché international. La levée progressive de l'embargo instauré en 1991 par l'ONU était prévue dans l'accord de Dayton. Parallèlement, la communauté internationale tente d'obtenir à Vienne la signature d'un accord sur le désarmement, qui fixera un plafond équilibré aux différentes armées.

DÉSARMEMENT

La conséquence directe de cet accord sera l'obligation pour le camp serbe de détruire une partie de ses arsenaux. Belgrade avait mis la main, lors de la désintégration de la Yougoslavie, sur la quasi-totalité de l'armement fédéral. Les Serbes de Bosnie, soutenus par la Serbie durant le conflit, devront également réduire leurs stocks d'armes lourdes. En revanche, la Croatie pourra s'équiper en avions et en hélicoptères, et achever ainsi de bâtir une armée capable de rivaliser avec l'armée serbe.

Les Bosniaques, très peu armés en comparaison de leurs voisins, vont pouvoir acheter du matériel militaire.

Cette perspective inquiète certains Occidentaux qui craignent que l'armée bosniaque ne parte un jour à la reconquête des territoires pris par les Serbes et les Croates. Washington tente cependant de contrôler ce développement, en encadrant l'entraînement des hommes et leur équipement en matériel.

L'« accord sur le désarmement » devrait être signé la semaine prochaine. Les ex-belligérants se sont mis d'accord sur les plafonds autorisés, et le document n'attend plus que la signature des Bosniaques, mécontents de la formulation du texte qui met sur un pied d'égalité des Etats (Serbie, Croatie et Bosnie-Herzégovine) et la « République serbe » de Bosnie. Sarajevo estime qu'une signature équivaudrait à une reconnaissance diplomatique de la « République » autoproclamée par les séparatistes serbes.

R. O.

La douloureuse reconstruction d'un pays déchiré

SARAJEVO
de notre envoyée spéciale

Un habitant de Zagreb qui se fait lyncher en territoire bosniaque pour avoir tenté de régler un achat en kunas, la monnaie croate ; une jeune femme de Sarajevo qui refuse de se rendre à Gorazde de peur d'être attaquée en route par la population serbe ; des camions transportant chaque vendredi des centaines de milliers de marks allemands entre les zones d'influences bosniaque et croate de la ville de Mostar.

Toutes ces scènes se déroulent au sein d'un même Etat, la République de Bosnie-Herzégovine. Le nouveau pays né de l'accord de Dayton en décembre 1995 n'est pas encore parvenu à jeter les bases essentielles de son fonctionnement. A force de passer des compromis sur des bases minimales, les seules jugées acceptables par toutes les parties, les dirigeants remettent à plus tard les chances de redémarrage de l'activité, dans un pays où la production est réduite à 20 % de son niveau d'avant guerre, où de nombreuses villes n'offrent qu'un spectacle de populations désœuvrées et d'alignements d'immeubles à moitié détruits.

Les deux entités de la République de Bosnie-Herzégovine, la Fédération croato-musulmane et la Republika Srpska (République serbe de Bosnie), ne communiquent pratiquement pas, à peine sur des questions ponctuelles, comme l'approvisionnement en eau de l'enclave de Gorazde ou la réouverture de certaines liaisons ferroviaires. *« Là bas, le pouvoir actuel s'oppose à tout. Il veut créer un Etat totalement autonome, un peu à l'image des Turcs au nord de Chypre »*, lance Hasan Muratovic, premier ministre bosniaque. On voit mal, dans ces conditions, comment les deux entités accepteront de transférer des revenus à l'Etat central. Il est vrai que le budget de ce dernier sera très limité, puisque les principaux postes de dépenses, les affaires sociales, l'éducation, la défense, relèvent des deux entités.

CONSENSUS MINIMAL

Certains hommes d'affaires ne se laissent pas pour autant décourager. Tomislav Vukovic, l'un des dirigeants d'Hippo Banka, une banque privée de Zenica, au nord-ouest de Sarajevo, renoue des contacts avec des homologues de la région de Pale. Escorté depuis la frontière, il espère se rendre prochainement jusqu'à Banja Luka, l'une des principales villes de la Republika Srpska. Même à l'intérieur de la Fédération, l'Hippo Banka ne consent que des prêts à très court terme, assortis d'un taux d'intérêt mensuel de 2 %, considérable lorsque l'on sait que l'inflation, accélérée pendant les blocus et les hostilités armées, est actuellement négative.

Au sein même de la Fédération, l'absence de structures unifiées et de processus de décisions cohérent désorganise complètement l'activité. Le budget, la collecte des impôts, les douanes, le système de paiement restent tous à mettre en œuvre. Les spécialistes y travaillent, mais chaque communauté cherche à protéger ses propres intérêts, et malgré l'annonce de discussions sur le budget, sur la création d'agences pour la supervision bancaire et la privatisation, les paradoxes s'accumulent. Selon Drago Bilandzija, ministre des finances de la Fédération, les trente mille retraités de la partie croate du territoire perçoivent des pensions mensuelles de 65 marks (220 francs), alors que les Bosniaques ne reçoivent que 10 à 12 marks, payés irrégulièrement. Il est généralement considéré que 200 marks permettent à peine de vivre en Bosnie.

Chacun s'accroche à sa propre monnaie, soit la kuna pour les Croates, le dinar pour les Musulmans, le dinar serbe pour les habitants de la Republika Srpska. L'absence de convertibilité entre ces devises, de système de compensation, rend nécessaires les conversions systématiques en marks allemands et les transferts physiques hebdomadaires de fonds. D'ailleurs, pendant la négociation de l'accord de Dayton, l'adoption du mark comme monnaie officielle avait été envisagée, se souvient un participant.

Recherchant une fois de plus un consensus minimal, la Fédération a reporté pour après les élections, prévues en septembre, la création d'une véritable banque centrale. Il est déjà acquis que celle-ci sera dirigée par un gouverneur étranger, désigné par le FMI, assisté de trois vice-présidents locaux (un par communauté). La monnaie est partout considérée comme l'un des principaux problèmes de la souveraineté nationale. Mais en Bosnie, on préfère encore remettre les cordons de la bourse à des mains étrangères !

Les responsables gouvernementaux affichent sans honte leurs désaccords. Alors que M. Muratovic affirme qu'un tiers seulement des recettes douanières sont effectivement perçues par l'Etat, sous-entendant des détournements par les Croates, M Bilandzija (croate) rétorque que c'est uniquement parce qu'il est Musulman que le premier ministre tient de tels propos. Côté occidental, on reconnaît que l'administration des douanes, située à Mostar, n'effectuait pas de transfert au gouvernement central jusqu'à ces toutes dernières semaines.

A Mostar, encore, la division de la ville en deux zones d'influence rend pratiquement impossible la remise en état des deux centrales hydroélectriques. Les parties bosniaque et croate veulent chacune être les bénéficiaires exclusives des financements internationaux. La Banque mondiale a finalement apporté 8 millions de dollars pour l'une des deux centrales. *« Vous traversez la rue et c'est un autre pays. personne ne peut traverser la ligne de démarcation »*, constate un diplomate occidental. Des élections municipales sont prévues pour le 30 juin, qui feront figure de test national.

Dans un climat politique aussi confus, on a du mal à adhérer à l'optimisme du premier ministre de la Fédération, Izudin Kapetanovic, selon qui l'amélioration des conditions de vie dans la Fédération incitera la République serbe à se montrer plus conciliante.

Françoise Lazare

De l'eau, une route pour Gorazde

A Gorazde, tout au bout d'un corridor long d'une cinquantaine de kilomètres, excroissance incongrue sur la carte torturée de la Bosnie, il n'y a toujours pas d'eau courante. Le maire de la ville, Smajo Basceliija, ne cache pas sa rancœur. Venus en janvier, les experts internationaux ont finalement jugé impossible de creuser un puits, se souvient-il. *« Nous avons alors pensé pouvoir filtrer l'eau de la rivière. Des responsables français se sont déclarés très intéressés, mais nous n'avons plus entendu parler d'eux jusqu'au jour où ils nous ont déclaré ne pas être en mesure de le réaliser, et ont suggéré de creuser un puits ! »* L'accord de Dayton précise par ailleurs que l'accès à Gorazde doit rester *« sûr et accessible »*, mais la seule route utilisable passe en territoire serbe, et la Banque mondiale n'en est qu'à préparer des devis pour la création d'un nouvel accès. M. Bascelija se sent-il trahi par Dayton ? *« En partie, oui... Les Américains avaient d'abord parlé d'une route à quatre voies, puis d'une deux voies... Quelle sera la prochaine nouvelle ? »*



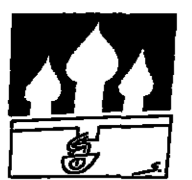
Des violences verbales à propos de l'attentat de Moscou marquent la fin de la campagne présidentielle russe

Des milliers de personnes ont participé à un concert rock de soutien à Boris Eltsine sur la place Rouge

A l'occasion de la Fête de l'indépendance, mercredi 12 juin, plusieurs des principaux candidats à l'élection présidentielle de dimanche ont organisé des rassemblements à Moscou. Mais les réunions des communistes et des partisans de Vladimir Jirinovski n'ont réuni chacune qu'environ mille personnes. En revanche, entre vingt mille et quarante mille personnes, selon les estimations, ont participé à un concert de soutien au président Eltsine sur la Place rouge.

MOSCOU
de notre correspondant

Pour la musique ou pour Eltsine ? Les jeunes qui se pressent, ce mercredi 12 juin, à quatre jours du premier tour de l'élection présidentielle, au concert de soutien au président russe, sous les murs du Kremlin, semblent aimer les deux. Mais Machina vremeni ou Bravo, des groupes de rock russes à la mode d'hier ou d'aujourd'hui, qui vont jouer pendant des heures, font l'unanimité tandis que Boris Eltsine, qui ne parlera que quelques minutes, sera écouté poliment par beaucoup, applaudi par ses fans, sifflé et hué par d'autres. Dans la foule, qui en ce jour de l'indépendance, férié et chômé, s'agglutine près de la scène sous le soleil, des jeunes et des moins jeunes portent les couleurs de la Russie, des ballons, des drapeaux rouges, bleus, blancs. D'autres affichent des badges *« Notre président Eltsine »*. Certains ont des petites pancartes : *« Eltsine : da ! »*


ÉLECTIONS

Tandis que la plupart n'ont à la main qu'une canette de bière, de Coca ou de limonade, et portent des tee-shirts aux noms de groupes de rock, de publicité pour des marques occidentales, ou qui proclament ironiquement *« mission impossible »*. Ils sont quelques dizaines de milliers peut-être, *« un demi-million »*, selon les organisateurs. On danse ou chante dans la bonne humeur. Personne ne semble craindre un attentat à la bombe, comme celui qui a ensanglanté, la veille, le métro de Moscou. Comme si le plaisir d'un concert gratuit était plus fort, comme si chacun sentait que ces choses-là sont sous contrôle. Dans les rues avoisinantes, tassées dans des camions, les forces du ministère de l'intérieur sont prêtes à intervenir.

En vedette américaine, Boris Eltsine, star de la politique, meuble un entracte de quelques minutes entre deux vedettes du rock. Son arrivée déclenche des hourras mais aussi des sifflets. Le président glorifie le jour de l'indépendance, la nouvelle *« liberté de la Russie »*. Il remercie la foule *« pour sa compréhension, son soutien »* malgré *« les difficultés »*.

Puis il parle de l'attentat qui a fait quatre morts, la veille, dans le métro. *« Vous avez choisi la liberté et la dignité humaine. Mais il y a beaucoup d'opposants à ce choix*, dit-il. *L'explosion d'hier dans le métro avait pour objectif de nous faire peur. Ceux qui cherchent à empêcher les élections ne reculeront pas devant un crime. Le pays ne leur pardonnera pas. Nous ne leur pardonnerons pas. Ils n'ont pas de futur »*, tonne le président, dénonçant à mots à peine couverts les communistes. Dans la journée, le président russe avait jugé que « [la] *meilleure réponse aux méfaits des extrémistes sera de voter le 16 juin pour la paix civile, la stabilité, l'avenir de la Russie »*.

Sur la scène, ornée d'un arc-en-ciel aux couleurs de la Russie, Boris Eltsine conclut rapidement : *« Je suis certain de la victoire. J'ai confiance en moi, en vous, en la jeunesse. »* Derrière le président, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, applaudit. Dans la foule, un groupe de jeunes insolents crient *« Lebed ! Lebed ! »* – le général candidat à la présidence – sous le regard désapprobateur des aînés. Puis, c'est au tour du maire de Moscou, Iouri Loujkov, un allié de M. Eltsine, de prendre la parole. Dans la journée, il avait directement accusé les *« forces réactionnaires »* de vouloir *« saboter les élections »*. *« Derrière cet acte terroriste* [l'attentat du métro] *se trouvent des forces qui veulent faire revenir le pays en 1917 (...), au temps des queues, de la pénurie, de la répression des libertés »*, a estimé M. Loujkov.

De son côté, le Parti communiste a condamné, mercredi, par un communiqué *« l'acte scélérat commis par des terroriste dans le métro »* en estimant qu'*« aucune provocation des extrémistes ne peut empêcher les habitants de Moscou et tous les citoyens de la Fédération de Russie de prendre activement part à l'élection du 16 juin »*. Mis en cause lors d'un précédent attentat, le communiste « radical » Viktor Ampilov avait estimé qu'*« Eltsine et son entourage* [étaient] *à l'origine de l'explosion »* car ils veulent *« créer une hystérie anticommuniste »*.

« LES APÔTRES DE LA PEUR »

Viktor Ilioukhine, un haut responsable du PC russe, a redouté que le pouvoir n'utilise l'attentat pour *« lancer la répression contre les communistes »*. La *Pravda* titrait, jeudi matin, sur « les apôtres de la peur ». Le candidat communiste à la présidence, Guennadi Ziouganov, a fait le parallèle entre les violences commises en Tchétchénie et l'attentat du métro. Il a demandé qu'on ne porte pas d'accusations sans une enquête approfondie.

Lors du concert, le maire « eltsinien » de Moscou, Iouri Loujkov, n'insiste plus sur le sujet. Il loue *« la nouvelle démocratie russe »*, *« la liberté d'initiative »* et les *« progrès accomplis en cinq ans malgré les erreurs »*. Il proclame qu'aujourd'hui *« la Russie est libre »*. Il est temps de conclure car la foule s'impatiente. Après quelques minutes de musique inaudible d'un orchestre militaire, le concert recommence. Peu à peu, la foule s'effiloche. Un peu plus loin, sur la place Rouge, se dresse, solitaire, le mausolée où repose toujours Lénine, protégé de loin par de simples barrières.

Jean-Baptiste Naudet

Bataille autour des urnes en Tchétchénie

Le chef indépendantiste Zelimkhan Iandarbiev a confirmé, jeudi 13 juin, que ses hommes s'opposeraient *« par tous les moyens »* aux élections législatives organisées en Tchétchénie. Le chef du gouvernement pro-russe à Grozny, Dokou Zavgaev, avait confirmé, mercredi, que ces élections commenceront vendredi, pour coïncider avec l'élection présidentielle en Russie, contrairement à ce qui était prévu dans l'accord russo-tchétchène signé lundi. L'armée russe organise celle-ci en Tchétchénie, pour son propre contingent et les civils *« qui le veulent »*, durant toute cette semaine. M. Zavgaev a affirmé avoir eu l'accord de Boris Eltsine, lors d'un entretien téléphonique, pour aller de l'avant. En décembre dernier, un scénario semblable avait replongé le pays dans la guerre ouverte. Aucun observateur étranger n'a prévu de suivre l'élection présidentielle en Tchétchénie. La mission de l'OSCE à Grozny, dont le chef a échappé de peu à une bombe mardi, n'avait pas encore fait savoir, jeudi, ses intentions. – *(Corresp.)*

Les jeunes dans la campagne : « Pour Eltsine ou contre tous »

MOSCOU
de notre correspondant

« Za Eltsina », « Za Eltsina ». L'écrasante majorité des étudiants de l'université de Lomossov, à Moscou, disent bien volontiers, contrairement à leurs aînés, pour qui ils vont voter : *« Pour Eltsine. »* Ils ont tous une explication simple : ils ne veulent pas des communistes. Il veulent être libres. Libres de parler, de commercer, de *« gagner de l'argent à côté »*, de voyager. Contrairement à beaucoup de leurs parents, ils se sentent *« mieux qu'avant »*. Vassili, dix-huit ans, étudiant en chimie, va voter pour Boris Eltsine, *« le moins pire »*, parce qu'il vit mieux. Il travaille au laboratoire de la faculté et, grâce à d'autres « petits boulots », il gagne entre 200 000 et 500 000 roubles (200 à 500 francs) par mois pour payer ses études. *« Mes parents vont voter pour Ziouganov* [le candidat communiste]. *Pour eux, c'est pire qu'avant »*, dit-il. Ils ont vu leurs revenus chuter. Son père, quarante-deux ans, est dans l'armée. Sa mère, quarante ans, est sans emploi. *« On en a discuté, mais chacun est resté sur ses positions »*, dit Vassili.

Bien souvent, les étudiants et les jeunes qui se *« débrouillent »* gagnent plus que leurs parents ou professeurs, qui touchent des salaires d'environ 400 000 roubles. Apprentie institutrice, Tania, dix-neuf ans, ne compte pas sur son futur salaire de 300 000 roubles pour dix-neuf heures de travail pour vivre. Mais elle pense qu'avec Boris Eltsine elle *« pourra donner des cours privés »*, notamment *« aux enfants des riches »*. Aujourd'hui, elle vit chez ses parents, mais cette jeune fille ravissante pense bientôt trouver *« un mari riche »*. Pour sa copine Tania, *« c'est déjà fait »*.

Le sort de Boris Eltsine est peut-être dans les mains de la jeunesse. *« Je veux que les jeunes comprennent que leurs votes peuvent décider de cette élection »*, a écrit le président-candidat dans sa plate-forme électorale. Appauvrie, la majorité des très nombreux retraités (près de 30 % de l'électorat) semblent être contre lui. Mais, selon les enquêtes d'opinion, 30 % à 50 % des jeunes pourraient voter pour Boris Eltsine dès le premier tour (contre 10 % pour Guennadi Ziouganov, 10 % pour le démocrate d'opposition Grigori Iavlinski et 10 % pour l'ultra-nationaliste Jirinovski). Les moins de vingt-cinq ans représenteraient entre 12 % et 15 % des inscrits, selon les dernières statistiques disponibles.

Toute la question est donc de savoir, non pas pour qui ils vont voter, mais si, contrairement à leurs aînés plus disciplinés, ils iront voter

Toute la question est donc de savoir, non pas pour qui les jeunes vont voter, mais si, contrairement à leurs aînés plus disciplinés, ils iront voter. *« Ce n'est pas très important »*, dit l'un. *« Ça ne changera rien »*, ajoute un autre. *« Ça dépend. Je n'ai pas voté en décembre. J'ai l'intention de voter pour Eltsine, mais je vais peut-être partir à la datcha »*, dit Liéna, étudiante en physique. Aux élections législatives de décembre 1995, seulement 40 % des jeunes électeurs auraient participé au scrutin (65 % de participation en moyenne). Mais les sociologues des instituts de sondage pensent qu'au moins 60 % des moins de vingt-cinq ans prendront part à la présidentielle.

Pour mobiliser les jeunes, le candidat Boris Eltsine dépense et se dépense sans compter. Il a promis de mettre fin au très impopulaire service militaire, en créant une armée professionnelle d'ici à l'an 2000. Sur un véhicule blindé, il a signé un oukase promettant aux appelés servant en Tchétchénie un retour rapide dans leurs foyers. Il a aussi promis d'augmenter les bourses des étudiants, de créer des emplois, de baisser des impôts pour les jeunes familles, d'accorder des prêts pour l'immobilier et les jeunes entrepreneurs. Le président paie même de sa personne. A Ufa, dans l'Oural, il swingue. A Rostov-sur-le Don, il se lance dans un twist endiablé sur fond de musique rock. A Moscou, il « s'éclate » sur un air de boogie. *« Je vous ai donné la liberté de choix. Alors, le 16 juin, ne vous trompez pas »*, martèle le président.

Mais l'essentiel de la campagne pour mobiliser la jeunesse en sa faveur est fait par d'autres. *« Choisis ou perds »*, une campagne à l'américaine, est sponsorisée par la commission électorale centrale et les médias d'Etat russe. Théoriquement neutre, elle a un logo parlant : une main bleue avec le pouce vers le haut, une main rouge avec le pouce vers le bas. La campagne est enrobée dans une série de concerts pour *« Notre président »*, de Moscou à Vladivostok. Cette *« initiative privée »* des étoiles du rock est en fait organisée par un responsable de la publicité de la chaîne d'Etat ORT.

Mais Anna, dix-neuf ans, étudiante au complexe pédagogique n° 9 de Moscou, a été démobilisée par ce matraquage. *« Tout le monde a déjà choisi Eltsine. Je n'irai pas voter. Ma voix ne changera rien »*, estime-t-elle. Dmitri, vingt-deux ans, n'a pas été convaincu : *« Aucun candidat ne me plaît. Ce sont tous des communistes. Soit je n'irai pas voter*, dit-il, *soit j'irai voter contre tous au second tour. »* Une option prévue par la loi électorale. *« Il faut que personne ne vote ou que chacun vote contre tous, car sinon*, estime-t-il, *les résultats seront falsifiés. Et ce sera la guerre civile. »*

J.-B. N.

L'Amérique latine doit plus investir et lutter contre l'inégalité

Un entretien avec le président de la BID

« LES PAYS d'Amérique latine ont, dans leur majorité, la possibilité d'accélérer leur développement, et, à partir de là, de résoudre leurs problèmes sociaux. » Enrique Iglesias, le président de la Banque interaméricaine de développement (BID), de passage à Paris, mercredi 12 juin, pour la conférence annuelle de la Fondation François-Perroux, se veut *« optimiste, mais pas irresponsable »*. Depuis le début des années 90, note-t-il, la région a regagné – et conservé – la confiance des investisseurs ; l'activité a repris après la crise de la décennie précédente ; beaucoup de pays ont progressé en matière de discipline budgétaire. A la tête de la BID depuis huit ans, et pour deux ans encore, ce banquier d'origine espagnole est aussi un politique et un diplomate – il fut ministre des affaires étrangères d'Uruguay, son pays d'adoption, et réussit en 1989 la gageure de résoudre le conflit avec les Etats-Unis sur les ressources de la banque. Pour autant, il ne cache pas l'ampleur des défis et les faiblesses des pays de la région, qui, après l'*« âge d'or »* promis lors des années 60, ont ensuite *« toléré l'inflation, l'inefficacité, l'inégalité »*.

Pour l'inflation, nourrie par le déficit budgétaire et la faible pression fiscale, avec la complicité des banques centrales, *« on disait même*, se souvient-il, *qu'elle mettait un peu de lubrifiant dans la machine »*. Pour l'inefficacité, les gouvernements ont trop fermé le marché, se privant ainsi du bénéfice de la concurrence internationale. *« Du coup, l'Amérique latine est tombée de 10 % des exportations mondiales, dans les années 50, à 3 % dans les années 80. »* Quant à l'inégalité, *« même les politiques populistes, avec des grandes proclamations, ont fini par favoriser les classes moyennes et les classes supérieures »*.

INSUFFISANCE DE L'ÉPARGNE

Aujourd'hui, pour le président de la BID, premier prêteur du continent, la faiblesse majeure, c'est l'insuffisance de l'épargne interne et de l'investissement : *« C'est l'élément-clé, qui explique le retard actuel de croissance par rapport aux pays d'Asie. En Amérique latine, elle se situe entre 18 % et 20 %, alors que l'Asie dépasse 33 %-34 %. Seul le Chili, avec 27 %, commence à dépendre moins des ressources étrangères, par nature volatiles, et peut résister mieux aux chocs extérieurs. »* La crise mexicaine, estime-t-il, a montré les limites de l'appel aux capitaux extérieurs – et il donne raison à ceux qui, comme la Colombie ou le Chili, ont préféré les surveiller : *« La liberté de circulation des capitaux, c'est la terre promise, mais il faut encore traverser le désert. »* Et la banque entend aider les pays à établir des systèmes de contrôle et de surveillance pour leur permettre d'assumer l'ouverture économique.

La nécessité de nourrir l'investissement, notamment dans les infrastructures, a amené la BID à coopérer directement avec le secteur privé, sans garantie des gouvernements. *« Les infrastructures peuvent être un obstacle formidable au développement de la région*, affirme M. Iglesias. *Les besoins sont de plus d'un milliard de dollars par semaine, 60 milliards par an, ce qui dépasse largement la capacité des fonds publics »* et ceux de la BID. Et celle-ci, en dépit des critiques, ne doit donc pas hésiter à *« donner un certain confort au secteur privé »*, et à collaborer même avec des fonds d'investissement qui cherchent avant tout la rentabilité. *« Quand il faut de la stabilité sur vingt ans, quand le capital est rare, les décisions ne sont pas faciles à prendre*, estime Enrique Iglesias, *compte tenu des problèmes rencontrés en Amérique latine dans le passé. » « Et ce n'est pas le marché qui regarde où il faut investir*, ajoute-t-il : *c'est nous avec les gouvernements. »*

COÛTS SOCIAUX FORMIDABLES

L'autre défi majeur pour l'Amérique latine consiste toujours à *« remédier aux profonds déséquilibres sociaux et à l'extrême pauvreté »*. Enrique Iglesias se félicite que la Banque interaméricaine ait, dès sa création, choisi cet axe d'intervention, comme celui de la solidarité avec les petits pays de la région, souvent les plus pauvres, comme Haïti. Si les secteurs sociaux n'ont pas obtenu, en 1995, les 50 % des prêts que la BID doit normalement leur consacrer, c'est parce qu'il fallait d'abord éviter que la crise financière mexicaine ne gagne toute la région. Mais le devoir des gouvernements latino-américains est aujourd'hui d'*« inscrire les politiques sociales au centre de leur agenda »*. Cela ne signifie pas abandonner les politiques d'ajustement, car *« l'Amérique latine a connu les coûts sociaux formidables, dévastateurs, du non-ajustement, de l'hyper-inflation. Mais il faut, maintenant, outre les mesures d'urgence, pour soulager les populations dans l'immédiat, agir dans des domaines-clés pour la justice sociale, comme l'éducation. Les pays qui ont, comparativement, la meilleure situation sociale aujourd'hui sont ceux qui ont un meilleur niveau d'éducation »*.

C'est aussi dans ce domaine que, pour le président de la BID, l'intervention de l'Etat demeure indispensable. *« Le marché manque d'horizon social et temporel »*, dit-il, citant Raul Prebisch, le prophète de l'idéologie *« développementiste »*, avec qui il travailla à la Cepal, la Commission économique pour l'Amérique latine, au début des années 70. L'Etat, estime-t-il, ne doit pas seulement garantir les règles du marché, *« assurer le fonctionnement transparent de la main invisible, mais assurer la main de la justice contre les abus et la main de la solidarité pour la justice sociale »*.

Guy Herzlich

« Vache folle » : des pressions auraient été exercées sur les experts européens

Les membres du Comité scientifique de l'alimentation humaine (CSAH) de la Commission de Bruxelles ont, dès le 8 mars, alerté les autorités européennes sur les risques de transmission à l'homme de l'agent infectieux responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

Deux semaines avant que le gouvernement britannique n'alerte la communauté internationale sur le risque de transmission à l'homme de l'agent infectieux responsable de la maladie de la « vache folle » (*Le Monde* du 22 mars), les experts du Comité scientifique de l'alimentation humaine (CSAH) de la Commission de Bruxelles avaient mis en garde les autorités européennes contre ces risques. Interrogés par *Le Monde*, mais souhaitant garder l'anonymat, ces scientifiques confient avoir fait l'objet de *« très fortes pressions »* de la part de la direction générale en charge de l'agriculture. *« On voulait très clairement nous empêcher de donner cet avis »*, nous a déclaré l'un d'eux. Ces mêmes experts indiquent avoir été *« très surpris »* d'apprendre que la Commission avait décidé de passer outre un deuxième avis (daté du 15 avril), consacré au problème de la gélatine en décidant d'assouplir l'embargo. La position du CSAH, qui voulait s'opposer à cet assouplissement, était partagée par les experts de l'Agence européenne du médicament et du Comité scientifique de cosmétologie.

UN NOUVEAU document jusqu'ici demeuré confidentiel démontre que la Commission européenne avait été pleinement informée dès le 8 mars dernier des risques de transmission à l'homme de l'agent infectieux responsable de la maladie de la « vache folle ». Un second document, lui aussi tenu confidentiel, daté du 15 avril, témoigne de l'opposition des experts de l'alimentation humaine à l'assouplissement de l'embargo sur la gélatine et le suif issus des bovins britanniques. Ces deux documents officiels sont signés du Comité scientifique de l'alimentation (CSAH) de la Commission européenne, structure en charge au sein de la « direction générale 3 » des questions sanitaires en relation avec l'alimentation humaine.

Daté du 8 mars, le premier document est particulièrement éclairant. Les experts du CSAH avaient été conduits à travailler sur le problème des risques liés à l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) à la demande du gouvernement allemand. L'avis a été rendu douze jours avant que le gouvernement britannique n'annonce officiellement ses craintes quant à la transmission de l'agent de l'ESB à l'espèce humaine. Elément troublant, les experts du CSAH, qui avaient choisi d'entendre des membres du comité scientifique vétérinaire (dont un Britannique), n'ont pas été informés de l'existence des dix cas suspects de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Or ces cas – qui sont à l'origine de la crise actuelle de la « vache folle » – devaient être au centre de la réunion du 10 mars, à Edimbourg, au cours de laquelle les experts britanniques ont colligé les inquiétantes observations médicales dont ils disposaient et qu'ils devaient transmettre à leur gouvernement.

En d'autres termes, tout en étant victimes d'une rétention d'information, les experts du CSAH formulent un avis qui ne pouvait pas ne pas inquiéter la Commission européenne. *« Lors de notre rencontre du 8 mars, nous avons fait l'objet de très fortes pressions de la part de la « direction générale 6 » en charge de l'agriculture.* a confié au *Monde* l'un des experts membre du CSAH, en réclamant l'anonymat. *On voulait alors très clairement nous empêcher de donner cet avis. On nous faisait notamment valoir qu'un tel avis allait conduire à inquiéter inutilement les populations. Nous avons toutefois tenu bon. La tension a été vive et nous nous sommes quittés très fâchés. »*

ANALYSE COMMUNE

Qu'est devenu par la suite ce document ? *« Il a été déposé sur le bureau de la Commission européenne et nous n'en n'avons plus entendu parler*, ajoute cet expert. *Il est admis que tous les avis adoptés par notre comité sont adressés au gouvernement des pays de l'Union européenne. »* Ce document, dont nous révélons le contenu *(lire ci-dessous)*, a-t-il été adressé, et à quelle date, au gouvernement français ? Si oui, pourquoi les autorités sanitaires n'ont-elles pas su faire prévaloir une telle analyse ?

Les mêmes questions se posent pour le second document, daté du 15 avril, concernant les problèmes sanitaires posés par les produits dérivés des bovins britanniques. Les experts du CSAH avaient alors été consultés en urgence par la Commission. Leur avis – que nous révélons également – correspond à celui des experts du comité scientifique vétérinaire dont nous avions révélé le contenu dans nos éditions datées du 21-22 avril. Il va dans le même sens que ceux du Comité scientifique de cosmétologie et de l'Agence européenne du médicament. En d'autres termes, l'ensemble des instances scientifiques de l'Union européenne en charge des questions sanitaires relatives à la gélatine avaient mis en garde la Commission quant aux risques sanitaires inhérents à l'assouplissement de l'embargo.

« Nous avons bien évidemment été très surpris d'apprendre que la Commission décidait en définitive d'assouplir cet embargo, nous a confié un autre expert du CSAH. *Lors de de notre dernière réunion, le 6 juin dernier, nous avons tenu a faire porter sur le procès-verbal notre étonnement devant une telle décision. Et nous avons demandé à la commission sur quelles bases scientifiques elle avait pu passer outre notre avis du 15 avril. »*

Le contenu de ces deux documents démontre qu'il existe, au sein de la communauté des experts scientifiques et médicaux, une analyse commune quant à la gestion du risque sanitaire. Dès lors, on voit bien que l'un des problèmes majeurs posé par la crise internationale de la « vache folle » tient à la traduction que font de cette analyse rationnelle, pour des raisons politiques, diplomatiques et économiques, les responsables administratifs et politiques.

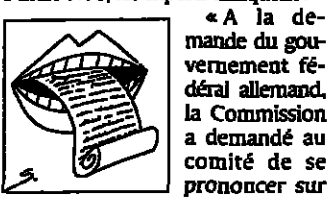
Jean-Yves Nau

M. Glavany et les « super-coupables »

Le socialiste Jean Glavany a dénoncé jeudi la *« vieille tradition de la droite »* qui consiste, selon lui, à *« lancer des polémiques et des calomnies contre ses adversaires pour mieux s'affranchir de ses propres responsabilités »*. *« Admettons que les socialistes aient été coupables, il y a six ans, de n'avoir pas su ce que les scientifiques et la Commission européenne ne savaient pas, même si c'est dur à admettre... Dans ces conditions, le gouvernement Balladur de 93 à 95 aurait été quoi ? Super-coupable ? »*, s'interroge le député socialiste des Hautes-Pyrénées. *« Et le président Chirac qui voulait lever tout seul l'embargo quand il était à Londres, ou M. Vasseur qui a voté à Bruxelles cette levée il y a quelques semaines ? Ils seraient hyper-coupables ? »*, poursuit-il.

« Le risque d'une contamination humaine existe toujours »

DANS leur *« avis sur l'encéphalopathie spongiforme bovine »* rendu le 8 mars 1996, les experts indiquent :



VERBATIM

« A la demande du gouvernement fédéral allemand, la Commission a demandé au comité de se prononcer sur l'efficacité des mesures en vigueur pour contrôler la présence de l'agent causal de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans l'alimentation pour nourrisson et pour enfant, en raison de la présence avérée d'ESB dans le bétail né après le 1er janvier 1992 (31 cas recensés au 31 janvier 1996).

Le comité a entendu les arguments de trois experts (...). Ils ont abordé divers aspects de la question, dont l'efficacité des mesures de contrôle sur l'incidence de l'ESB *dans le bétail à la suite de l'interdiction* portant sur les farines, le risque de potentiel pour l'homme d'être contaminé par des tissus infectés par l'ESB, la possibilité de transmission de l'ESB du bétail à l'homme, et l'existence éventuelle d'un lien entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Le comité a pris note des divergences de vues entre les experts et constaté que de nombreux arguments étaient basés sur des suppositions. Il a par ailleurs observé qu'il n'existe toujours pas de données scientifiques adéquates pour évaluer *un possible* risque pour la santé publique lié à la présence d'ESB dans le bétail. En outre, il est clair que les mesures prises jusqu'à présent ne se sont pas traduites par un arrêt de l'épidémie d'ESB. Au contraire, plus de 24 000 animaux nés après le 18 juillet 1988 (c'est-à-dire la date à laquelle a été introduite l'interdiction des abats bovins) sont morts à ce jour des suites de l'ESB. (...) Enfin, les données épidémiologiques actuellement disponibles pour l'homme sont d'une valeur douteuse pour prévoir un possible impact de l'ESB sur *la* santé humaine, le temps écoulé depuis l'apparition de l'ESB étant trop court par rapport à la période d'incubation de la maladie de Creutzfedt-Jakob.

Du point de vue du comité scientifique de l'alimentation :

– le risque d'une contamination humaine par un tissu infecté par l'ESB existe toujours ;

– les mesures de protection de l'alimentation humaine contre l'ESB ne sont pas limitées aux enfants ou à des groupes particuliers de la population.

(...) Le comité demande instamment à la Commission de surveiller les développements de l'épidémie, les développements des connaissances scientifiques consernant l'ESB et le risque pour l'homme, et de prendre toutes les mesures nécessaires. »

« Des matières premières venant de zones où l'ESB n'existe pas... »

DANS son *« avis sur les produits dérivés des tissus bovins, en particulier la gélatine, le suif et les phosphates de calcium liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine »*, rendu le 15 avril 1996, les experts du Comité scientifique de l'alimentation écrivaient :

« La Commission a demandé au Comité si les connaissances sur les conditions nécessaires pour inactiver le ou les agents responsables de l'ESB permettent la mise au point de traitements spécifiques dans la chaîne de production alimentaire, traitements qui garantiraient l'absence de tels agents dans les denrées alimentaires dérivées de tissus bovins, tout particulièrement la gélatine, le suif et les phosphates de calcium. (...)

Le Comité a examiné les données disponibles concernant principalement la gélatine. Celles-ci comprennent des données provisoires issues d'une étude sur l'inactivation appliquée aux différentes étapes des processus de production. Aucune information n'a été fournie au Comité qui lui aurait permis de formuler un avis sur le suif ou les phosphates de calcium (...). Le Comité a été informé des procédés de fabrication de la gélatine par un rapport intérimaire des producteurs européens de gélatine destiné à l'Institut des produits pharmaceutiques et médicaux du gouvernement fédéral allemand (...). Il ressort de ce document que la gélatine alimentaire est produite en Europe selon les procédés décrits ; que ces procédés utilisent des matières premières très peu ou pas infectées : qu'ils n'utilisent aucune matière première venant du Royaume-Uni, et que si, par hasard, une quantité infime de matière avait été contaminée, son caractère infectieux serait notablement diminué par sa dilution dans la masse produite, et par la chaleur et les réactions chimiques qui interviennent dans les procédés de fabrication (...).

Le comité se borne à conseiller que les matières premières bovines utilisées pour fabriquer ces produits ne proviennent que de zones géographiques où l'ESB n'existe pas à l'état épidémique. »

Une équipe franco-britannique a réussi à transmettre la maladie bovine à des macaques

UNE ÉQUIPE de chercheurs français et britanniques a révélé, jeudi 13 juin, avoir réussi à transmettre à des macaques l'agent responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). *« C'est le premier argument expérimental – très fort – en faveur d'un lien entre l'agent de l'ESB et la survenue de la nouvelle forme de MCJ humaine, mais pas la preuve »*, ont déclaré Corinne Lasmezas et Jean-Philippe Deslys, membres de cette équipe que dirige le docteur Dominique Dormont (service de santé des armées, Commissariat à l'énergie atomique). Ces travaux devraient prochainement être publiés dans les colonnes de la revue britannique *Nature*.

Ce travail s'inscrit dans le cadre des expériences visant à établir la nature des liens existant entre les deux nouvelles maladies que sont l'ESB et la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (identifiée depuis peu en Grande-Bretagne. Pour la première fois, des similitudes entre les lésions du cerveau provoquées chez des singes macaques par injection de l'agent de la maladie de la vache folle (ESB) et celles observées dans la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeld Jakob (MCJ) humaine ont été observées.

La principale question sanitaire soulevée par la crise de la « vache folle » porte sur la réalité de la transmission à l'homme de l'agent infectieux responsable de l'ESB. On ne disposait jusqu'à présent que d'arguments de nature épidémiologique (émergence la maladie humaine dans un pays où la maladie bovine sévit sur un mode épidémique).

Les résultats obtenus par l'équipe du docteur Dominique Dormont émanent de l'un des meilleurs laboratoires au monde spécialisés dans les maladies spongiformes. Ils constituent un nouvel argument de poids pour soutenir l'hypothèse de la transmission de l'agent pathogène de l'animal à l'homme. Il ne s'agit toutefois pas d'un argument décisif dans la mesure où l'agent pathogène n'a pas été administré aux animaux par voie alimentaire mais par injection intra-crânienne. Pour autant, le fait que les lésions cérébrales observées chez les macaques soient similaires à celles observées chez les victimes de la nouvelle forme de MCJ est en soi un élément particulièrement troublant et *a priori* inquiétant. Il établit un chaînon entre les deux entités pathologiques et l'on imagine mal qu'il soit l'effet du hasard.

Plusieurs travaux publiés ces dernières semaines allaient dans le sens d'une possible et relativement facile transmission de l'agent pathogène bovin à d'autre espèces, y compris par voie alimentaire chez le mouton. Ce nouveau résultat impose à l'évidence de tout mettre en œuvre pour accélérer les recherches et gérer la crise comme si la transmission était un fait acquis.

J.-Y. N.

★ Ces travaux ont été effectués par des chercheurs appartenant au service de neurovirologie du CEA, des unités 29 et 360 de l'Inserm et du Réseau national de surveillance britannique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Israël dément toute importation de farine contaminée

Israël a démenti, mercredi 12 juin, avoir importé des farines animales britanniques potentiellement contaminées par la maladie de la vache folle (*Le Monde* du 13 juin). *« Depuis 1988, Israël n'importe pas de farine britannique fabriquée à partir des restes de bovins »*, a déclaré à l'AFP Mme Ifat Ben Haï, porte-parole du ministère de la santé. En revanche, a-t-elle indiqué, Israël importe toujours de la farine de volaille de Grande-Bretagne pour nourrir des poulets israéliens.

Dans son enquête révélant l'importance des exportations, par la Grande-Bretagne, de farines potentiellement contaminées, la revue *Nature* indiquait qu'Israël avait, en 1991, importé environ 10 000 tonnes d'aliments pour animaux. Citant des officiels israéliens, *Nature* précisait que ces farines étaient vraisemblablement préparées à partir de carcasses de poulets.

Le CICR dénonce « un génocide au compte-gouttes » au Burundi

Le président du Comité international de la Croix-Rouge ne prévoit pas la reprise des activités de l'organisme humanitaire après l'assassinat de trois de ses délégués

FLORENCE
de notre envoyé spécial

« Depuis plusieurs mois, le Burundi est le théâtre d'un génocide au compte-gouttes. » Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga ne mâche pas ses mots. Sa franchise et sa fermeté tranchent avec la prudence qui guide d'ordinaire la plus ancienne et la plus prestigieuse des organisations humanitaires.

En marge d'une conférence internationale à laquelle il participait, à Florence, mercredi 12 juin, M. Sommaruga explique la décision du CICR d'arrêter ses activités au Burundi, après l'assassinat, la semaine dernière, de trois de ses délégués. Une semblable décision n'avait été prise qu'une seule fois, au Liban, dans les années 80, après la séquestration de deux collaborateurs du CICR.

« La situation, dit-il, *s'est terriblement détériorée à partir de novembre 95. Les organisations humanitaires, dont le CICR, avaient à l'époque suspendu leurs activités. Au début de février, après avoir reçu les assurances du président et du premier ministre burundais, nous les avons reprises. Avant l'assassinat de nos délégués, nous avions au Burundi quarante-trois expatriés et plus de deux cents collaborateurs locaux. C'est le pays d'Afrique où nous étions les plus actifs. »*

Depuis de longs mois, des groupes de rebelles hutus s'opposent aux *milices de la minorité* tutsie qui sont souvent appuyées par l'armée, dominée par les Tutsis. Mais les uns et les autres s'en prennent surtout aux civils. Pour M. Sommaruga, pas de doute : le meurtre des trois délégués fut le fruit d'une attaque délibérée. *« Le drame a eu lieu sur une route bien dégagée. Le véhicule du CICR était très reconnaissable. Aucune erreur n'était possible. Depuis, nos équipes ont été l'objet de toute une série de menaces, adressées au Burundi même et dans plusieurs des pays voisins. Convaincus du sérieux de ces menaces, nous avons alors décidé le retrait de tous nos expatriés. »*

Cette mesure est un coup dur pour le CICR, qui n'aime ni quitter ses champs d'action, ni abandonner ses collaborateurs locaux à un sort incertain. Au Burundi, c'était l'organisation la plus présente sur le terrain. Présence qui, à l'évidence, incommodait certains. Le CICR attend de l'armée burundaise qu'elle diligente une enquête pour retrouver les meurtriers. Son président se refuse à prévoir s'il reprendra – et encore moins quand – ses activités au Burundi. M. Sommaruga ne cache pas qu'il est favorable à une *« opération militaire internationale »* pour rétablir l'ordre et faire respecter le *« droit humanitaire »*, violé par les autorités locales. Proposition déjà faite par Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, et demeurée sans écho.

Jean-Pierre Langellier

■ **Les groupes armés, tutsis et hutus,** *« tuent sans pitié »*, affirme Amnesty International, dans un rapport publié mercredi 12 juin. Au cours des derniers mois, ils *« ont délibérément et arbitrairement tué des dizaines de milliers d'hommes, femmes et enfants désarmés »*, ajoute le rapport, qui dénonce la participation de l'armée à plusieurs massacres. Un porte-parole de l'armée a aussitôt répliqué en mettant en doute la *« crédibilité »* des rapports de l'organisation et en déclarant que le *« responsable de leur publication est connu pour ses penchants partisans. »* – *(AFP.)*

En Algérie, l'assassinat des sept moines a provoqué des dissensions au sein des GIA

Certains groupes armés veulent éliminer Djamel Zitouni

Les dissensions au sein des Groupes islamiques armés (GIA) se sont avivées, après le récent assassinat, près de Médéa, des sept trappistes français. Djamel Zitouni, l'auteur de leur meurtre, est désormais un homme traqué par ses propres dissidents, qui ont juré son élimination.

L'ÉPILOGUE tragique de l'enlèvement des sept moines du monastère de Notre-Dame de l'Atlas, près de Médéa, revendiqué par Djamel Zitouni, à la tête de la fraction la plus radicale des Groupes islamiques armés (GIA), semble devoir être fatal à ce dernier. Du moins, cette action sanglante, qui a soulevé indignation et réprobation tant en France qu'en Algérie, y compris au sein de la mouvance islamiste algérienne, en attisant les dissensions entre les différents groupes armés, va vraisemblablement précipiter la course aux commandes de la lutte armée contre le pouvoir.

Si d'importantes zones d'ombre entourent toujours les péripéties du rapt des trappistes français, il ne fait aucun doute que Zitouni en est l'auteur principal, tout comme il porterait l'entière responsabilité de la décision de les exécuter froidement, malgré – selon des sources islamistes fiables – l'avis contraire de plusieurs de ses lieutenants et de la plupart de ses fidèles. Quoi qu'il en soit, un pas de trop aurait été franchi – inconscience ou défi ? – dans cette dérive sanglante qui n'a cessé de caractériser les GIA depuis le début des actions armées.

Le pas de deux exécuté par *El-Ansar*, la feuille hebdomadaire islamiste diffusée en Europe et proche du GIA, bien qu'elle ait manifestement servi à plusieurs reprises à des manipulations des services de sécurité algériens, reflète les secousses qui agitent les rangs des adeptes d'une *« guerre sainte »* à la manière de Zitouni. Après le « flop » des *« révélations »* qu'elle devait faire sur les *« contacts »* entre Paris et les ravisseurs, et ses plates excuses, la décision d'arrêter la publication d'*El-Ansar* aurait été prise. Ses deux principaux responsables, un Syrien et un Palestien, ont retiré – pressions ou prudence ? – leur soutien *« à la direction du GIA dirigé par Zitouni et son groupe, qui sont à l'origine de nombreux dépassements »*.

« LE SANG DES INNOCENTS »

Parallèlement à ce sabordage, plusieurs organisations islamistes armées ont décidé, elles aussi, de prendre leurs distances vis-à-vis des GIA. Ainsi, selon le quotidien saoudien *El Hayat*, le Djihad égyptien et les Guerriers islamiques libyens, ont annoncé la fin de leur appui aux GIA, *« car ils versent le sang des innocents. »* En réalité, l'assassinat des moines vient à point nommé pour renforcer la position de ceux qui, au sein même de la nébuleuse GIA, cherchent, depuis quelque temps, à en finir avec un individu dont les méthodes et l'autoritarisme n'étaient plus acceptables. Avec, à la clé, *last but not least*, des suspicions de jour en jour renforcées quant au double jeu que Djamel Zitouni aurait joué avec certains services de sécurité.

Déjà, en mars, rendant responsables Djamel Zitouni et son adjoint Farid Achi, dit Abou Raihana, de l'exécution, en novembre 1995, de deux membres importants de l'ex-bureau exécutif provisoire du FIS, qui avaient passé des accords avec le groupe de Zitouni, Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam, et d'une trentaine de leurs partisans, le bulletin islamiste *El-Ingadh* estimait que *« le champ du djihad semble préparé à la naissance d'un nouvel étendard »* sous lequel seront menées les actions armées. Et d'indiquer que la nouvelle direction comprendrait, dans un premier temps, les membres des *katiba* (phalanges) de Médéa, El-Fida, de Larbaa, près d'Alger, la Katiba verte de Ksar el Boukhari, la Katiba divine de Djebel Louh, la Katiba El-Fath de Djelfa et la Katiba de la mort d'El-Affroun. Dans un communiqué, la phalange *El-Fida* critiquait vivement Zitouni et ses plus proches lieutenants, notamment Achi, Redouane Mekadour, Omar Cheikhi et Abdessamed Abou Zeid, affirmant qu'ils n'étaient *« pas dignes de diriger la guerre sainte. »*

ENCOMBRANT

Ce sont précisément les commandos des « émirs » de Médéa et de Larbaa qui traquent le groupe Zitouni, dont ils ont juré l'élimination. Lâché par les siens et, toujours selon certains islamistes, par ceux qui le manipuleraient au sein *« des services de l'ombre »* du pouvoir, la mort programmée de celui qui s'est autoproclamé dirigeant suprême d'un mythique khalifat restauré, ne serait donc plus qu'une affaire de semaines.

Djamel Zitouni, avec ses méthodes extrêmes, a servi, en effet, trop d'intérêts divergents pour que sa disparition ne satisfasse pas un large éventail de personnes de divers horizons. Si ses excès ont été utilisés, pour des raisons diamétralement opposées, et par les détracteurs et par les zélateurs de l'instauration d'une république islamique, il semble acquis que les uns et les autres entendent, désormais, se passer des « services » d'un individu encombrant et incontrôlable.

Sa mort conforterait à terme les allégations des autorités selon lesquelles elles sont en passe de remporter la bataille contre le terrorisme, devenu *« résiduel »*. De leur côté, les GIA élimineraient un facteur important de dissensions en leur sein et pourraient ainsi unifier leurs rangs, pour, ensuite, chercher un timide rapprochement avec leurs rivaux de l'Armée islamique du salut (AIS).

La branche armée de l'ex-FIS, qui a toujours refusé les projets d'union ou du moins d'alliance avec *« les aventuriers et les extrémistes sanguinaires »* des GIA, a déjà entamé sa restructuration. Ainsi, l'« émir » de l'Ouest, Ahmed Benaïcha, vient d'annoncer que « sa » région a été divisée en six zones militaires, elles-mêmes partagées en plusieurs wilayas.

Ali Habib

Jour d'élection, jour de récréation dans la campagne bangladaise

TEKI PARA
de notre envoyé spécial

« Deux Bangladais, ça fait trois partis politiques ! » Cette boutade locale donne la mesure de la passion de tout un peuple pour la chose publique, mais aussi de l'infinie capacité bengalie à argumenter sans tomber d'accord. *« Si la démocratie n'existait pas, les maisons de thé fermeraient : de quoi parlerions-nous ? »*, sourit Nizur Islam, trente et un ans, boutiquier à Teki Para, situé à 150 kilomètres au nord de Dacca. Ici, une journée d'élection est vécue comme une fête, une récréation bienvenue.

Pour le scrutin législatif du mercredi 12 juin – qualifié de *« scrutin le plus libre que le pays ait connu »* – la participation a été forte. A Teki Para, hameau de quelques dizaines de maisons disséminées dans la verdure, les gens ne se font pas beaucoup d'illusions sur les promesses des hommes politiques, mais ils sont tous allés voter. *« J'ai choisi le parti que ma famille m'a indiqué. Mais je n'ai confiance en personne, pas plus en la begum Khaleda Zia* [premier ministre sortant] *qu'en Cheikh Hassina* [chef de la ligue Awami, principal parti d'opposition], explique Mohammed Ali, vingt-sept ans, petit propriétaire terrien. *Quand les candidats viennent nous voir, on ne les écoute pas. On a du travail, alors on leur envoient les enfants ! »*

Le cynisme des villageois ne reflète pourtant aucune nostalgie pour les années de dictature militaire : *« Il est normal que je puisse élire mes représentants. Je suis contre le règne d'une seule personne qui prend le pouvoir par la force »*, dit Mohammed Azal, autre fermier. Dans la cahute au toit de zinc sur lequel s'abat une assourdissante pluie de mousson, tout le monde approuve. *« Et si les députés que nous avons élu sont inefficaces, on peut voter contre eux la prochaine fois. »*

Dans ce pays où les récentes batailles entre militants ont fait au moins cent morts, Teki Para offre la vision d'un monde assez prospère et serein, où *« on ne peut pas se battre pour la politique car on vit tous ensemble »*, comme le dit M. Azal. La vraie préoccupation de ces fermiers, c'est de savoir si le prochain gouvernement continuera la politique de subventions en faveur des engrais et du fioul. *« En tant que paysan, c'est ça qui m'intéresse »*, note Mohammed Ali, qui ignore que la Banque mondiale fait pression pour une diminution radicale des subventions...

Les joutes entre l'ex-premier ministre Zia et sa rivale Hassina Wajed, qui aspirent à diriger le pays, ont écœuré beaucoup de gens, mais n'ont pas découragé l'électorat des campagnes. *« Je préférerais un premier ministre homme parce qu'un homme comprend mieux le problème des paysans et sait faire preuve d'autorité »*, remarque Nizur Islam. Mais il ajoute : *« Bon, ce sont des femmes qui sont au pouvoir, alors il faut s'en accommoder »*... Et les mollahs, les « prêtres » de ce pays à majorité musulmane, qu'en pensent-ils ? Tout le monde éclate de rire : *« Les mollahs, ça fait longtemps qu'on ne les écoute plus. On se moque de ce qu'ils disent. On n'a pas besoin de leur avis. »*

La poussée de fièvre islamiste qu'a pu connaître le pays lors de l'affaire Tasliman Nasreen – cette femme écrivain qui a dû s'exiler après avoir déclaré qu'il faudrait réviser le Coran – semble en tout cas bien retombée, même si les partis intégristes disposent de réseaux bien organisés. Mais la spectaculaire participation des femmes aux élections – un fait remarqué par tous les observateurs et amplement souligné par la télévision locale – donne une image différente de cette terre d'islam.

Bruno Philip

Issu d'une basse caste, le nouveau premier ministre indien est inconnu de ses compatriotes

NEW DELHI
de notre correspondant

Jamais, dans ses rêves les plus fous, Haradanahalli Doddegowda Deve Gowda, qui a obtenu, mercredi 12 juin, la confiance du Parlement, n'aurait imaginé devenir, un jour, premier ministre de l'Inde. *« Je ne m'attendais pas à cela »*, a-t-il humblement reconnu, à plusieurs reprises, depuis qu'il a été propulsé sur le devant de la scène. En devenant, il y a deux ans, *chief minister* (premier ministre) de l'Etat méridional du Karnataka, M. Gowda avait le sentiment, confirment ses proches, d'avoir atteint l'olympe de ses ambitions. A soixante-quatre ans, ce fils de fermier de la caste des *vokkaliga* – propriétaires terriens parfois aisés, mais dont le statut est assez bas dans la hiérarchie des castes – a ainsi été appelé presque malgré lui aux plus hautes fonctions.



PORTRAIT

Quand il quitte sa capitale, Bangalore, le 13 mai, M. Gowda ne sait pas encore que le Front uni, une coalition d'une quinzaine de partis de gauche et de centre gauche et de groupes régionaux, va le désigner comme son chef. Et la chute de l'éphémère gouvernement de la droite hindoue (BJP), le 28 mai, allait décider du sort de ce candidat « par défaut », les composantes du Front n'ayant pu se mettre d'accord que sur cet homme qui ne fait d'ombre à personne.

LE LANGAGE DES ÉTOILES

Deve Gowda n'avait en effet rien d'un « premier ministrable » : après avoir travaillé pendant des années dans les champs avec son père, un agriculteur modeste, il obtint un diplôme d'ingénieur à l'âge de dix-neuf ans, avant de se lancer dans la politique, une dizaine d'années plus tard. Deve Gowda ne parle pas l'anglais oxfordien, n'est pas fils de brahmane ou de rajpoute, *« ne joue pas au golf »*, comme le remarque un quotidien de New Delhi, ne sait même pas le *hindi*, la langue vernaculaire de l'Inde du Nord, et admet lui-même être un piètre orateur. On dit qu'il n'a été au cinéma que deux fois dans sa vie, et que ni la littérature, ni les arts, ni la culture en général ne l'intéressent. M. Gowda est essentiellement un animal politique.

« Je ne suis qu'un paysan. Il y a des gens pour dire que je ne sais pas bien parler anglais. Mais je sais ce qui est bon pour les pauvres », répond-il aux critiques des journalistes anglophones, pour lesquels il est déjà objet de plaisanterie, voire de mépris. *« Un homme du Sud, de basse caste et au teint plus sombre que les brahmanes, tout cela provoque des commentaires chez les gens de haute caste du Nord »*, admet l'un d'entre eux. Dans le même registre, un journal a gentiment remarqué que le nouveau chef du gouvernement est arrivé à la cérémonie d'investiture *« avec des vêtements non repassés, comme s'il sortait de sa ferme »* !

M. Gowda est un pragmatique. Sa réputation d'homme politique chevronné, voire roué, laisse présager une certaine souplesse dans la gestion des affaires. La mouvance à laquelle il appartient a beau afficher un penchant socialiste, Deve Gowda soutient sans ambiguïté la politique de réformes libérales de son prédécesseur Narasimha Rao.

Si Deve Gowda demeure, pour l'essentiel, un parfait inconnu en dehors de son Karnataka, tout le monde a déjà appris en Inde que le nouveau premier ministre, hindou dévot, a une faiblesse – certes partagée par de nombreux politiciens : une passion pour l'astrologie. Ses actions dépendront donc de la configuration momentanée du ciel ! Son emménagement dans la résidence officielle des chefs de gouvernement va ainsi se faire en plusieurs étapes : l'ancien premier ministre Rao y conservera provisoirement son quartier résidentiel, alors que M. Gowda s'installera aussitôt dans son bureau. Ainsi en ont décidé les étoiles.

Bruno Philip

M. Nétanyahou souhaite fermer le siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est

Le premier ministre israélien cherche à adoucir la position de l'Europe sur le processus de paix

Siège officieux de l'OLP à Jérusalem, la « Maison d'Orient », située dans la partie orientale de la ville annexée par Israël en 1967, est la cible de Benyamin Nétanyahou. Il a vivement protesté contre la visite qu'y ont faite, le 12 juin, les consuls des principaux pays représentés à Jérusalem. Au cours de sa campagne électorale, le nouveau premier ministre avait dit son intention de fermer sans délai cette institution.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quelques jours avant sa victoire aux élections du 29 mai, Benyamin Nétanyahou avait déclaré que l'un de ses premiers gestes, s'il était élu, serait de fermer la « Maison d'Orient », dernier symbole politique de la présence palestinienne dans la partie orientale arabe de Jérusalem, conquise et occupée par l'Etat juif depuis 1967. Premier ministre désigné, mais pas encore en fonction puisqu'il n'a pas terminé les tractations qui vont lui permettre, avec les partis religieux notamment, de former son gouvernement et sa majorité parlementaire, « Bibi » Nétanyahou n'entend laisser nul autre que lui prendre la moindre initiative sur cette question.

Maire de Tel Aviv, membre de l'aile la plus modérée du Likoud et donc éloigné du clan des « faucons » qui forme l'entourage immédiat du nouveau chef de l'exécutif, Roni Milo avait cru bon de recevoir en sa mairie, mardi 11 juin, Fayçal Husseini, numéro un de l'OLP dans la région de Jérusalem et hôte de la « Maison d'Orient ». Un peu plus tôt dans la journée, et comme cela se produit une ou deux fois par mois depuis environ cinq ans, M. Husseini, qui a rang de « ministre » dans le cabinet de Yasser Arafat, avait demandé aux consuls généraux des principaux pays représentés à Jérusalem de venir à la « Maison d'Orient » faire avec lui le point sur le processus de paix.

Mal lui en prit. Mercredi, le bureau de M. Nétanyahou, *« seul habilité à parler au nom du nouveau premier ministre »*, a publié un communiqué lapidaire destiné à la fois – et dans l'ordre –, à M. Husseini, au maire de Tel Aviv, et aux diplomates occidentaux. *« La politique du gouvernement Nétanyahou concernant la Maison d'Orient et concernant les tentatives de l'Autorité palestinienne* [autonome] *de conduire à Jérusalem des activités contraires aux accords d'Oslo sera différente de la politique suivie par la présente administration. Par ailleurs, seule la présidence du conseil est à même de dialoguer au nom du premier ministre avec les représentants arabes* [locaux] *ou de la scène internationale. »* Enfin, le bureau du nouveau chef de l'exécutif *« attend de tous les éléments de la scène internationale qu'ils démontrent de la responsabilité pendant la période transitoire et qu'ils s'abstiennent de démarches susceptibles de porter atteinte au processus de paix »*. En clair, les consuls généraux de France, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, d'Espagne, de Turquie, de Grèce et du Vatican qui se sont retrouvés, mardi, à la « Maison d'Orient », attenteraient au processus de paix. De bonne source diplomatique, on indique que les intéressés, qui se sont réunis entre eux, mercredi, n'ont pas l'intention d'obtempérer à l'ordre de M. Nétanyahou.

NOUVEAU RETARD À HÉBRON

Il est vrai qu'aucun d'entre eux, de même qu'aucun gouvernement, n'a jusqu'à maintenant reconnu l'annexion unilatérale de Jérusalem-Est par Israël, il y a vingt-neuf ans. Outre la mise en garde qui vise à rappeler à chacun que la Ville sainte *« restera la capitale éternelle de l'Etat juif et de lui seul »*, la diplomatie israélienne, sous la houlette de la nouvelle équipe, s'emploie d'ores et déjà activement à essayer « d'adoucir » les positions de l'Europe vis-à-vis des exigences du processus de paix.

De discrètes pressions israéliennes, à Paris, à Londres et ailleurs sont en cours pour que le conseil européen, les 21 et 22 juin, à Florence – aux mêmes dates que le sommet de 20 pays arabes prévu au Caire – ne réitère pas, en termes trop fermes, la position habituelle du Vieux Continent sur cette région. Il s'agit, comme dit l'administration américaine, de *« prendre patience et de ne pas condamner le gouvernement Nétanyahou avant qu'il ne soit formé »*. La patience, c'est aussi ce qu'avait demandé Shimon Pérès aux Palestiniens de Hébron lorsqu'il avait décidé, en mars, de retarder, une nouvelle fois, *« au 12 juin »*, l'évacuation partielle des troupes d'occupation israéliennes dans cette ville de 120 000 Arabes. Le 12 juin s'est écoulé et il ne s'est rien passé...

Patrice Claude

Le soufisme, mystique de l'islam, reste vivace en Irak

Pour assurer leur pérennité, les confréries font totalement allégeance au régime de Saddam Hussein

BAGDAD
de notre envoyé spécial

« Ressusciter un mort, guérir des malades, faire revenir instantanément une personne qui se trouve à des milliers de kilomètres... Les miracles du prophète Jésus dont parlent les chrétiens, nous aussi nous pouvons les accomplir. Car Dieu nous a donné le karama, *la force spirituelle pour réaliser des prodiges et montrer aux musulmans et à leurs amis que notre religion est la vraie religion. »* Le docteur Al Hadithi, enseignant à l'université de Bagdad, parle avec conviction des soufis de la Qaderiyya, une confrérie de mystiques musulmans vieille de huit siècles, à laquelle il appartient, et de leurs étranges pouvoirs. Pendant ce temps, à quelques mètres de la salle de prière où il se tient, dans la cour centrale de la mosquée pavée de marbre blanc, les chants anonymes ont repris.

Dôme peint en vert surmonté d'un drapeau de la même couleur, porte de cuivre doré, le sanctuaire soufi, perdu dans la banlieue de la capitale irakienne, n'affiche pas la décoration somptueuse d'autres mosquées de l'ancienne capitale abbasside. Mais une athmosphère unique, un peu magique, flotte ici. Plusieurs centaines d'hommes se tiennent debout dans la cour. Beaucoup portent les cheveux longs. Ce sont des derviches, des religieux. Enveloppées dans de longues tuniques noires, les femmes, moins nombreuses, restent à l'écart avec leurs enfants.

Au rythme de tambourins, toute l'assistance psalmodie, dans la nuit. *« la ilaha illa Allah... »*. Suivent d'autres invocations que les hommes, les yeux fermés, accompagnent de balancements de tête plus ou moins prononcés qui font voltiger en cadence leurs lourdes chevelures. Une heure plus tard, des derviches sanglotent. D'autres entrent en transe et jettent des cris qui n'émeuvent personne.

Soudain, sur un signal, les chants et la musique cessent, et chacun s'assoit. Dans la cour de la mosquée violemment éclairée, les derviches vont maintenant montrer aux fidèles l'étendue de leurs pouvoirs. *« Il faut indiquer la voie qui mène au soufisme. Mais ce que nous faisons n'est pas de la magie noire. Les gens ne souffrent pas »*, prévient le docteur Al Hadithi.

Ils seront une dizaine à s'exhiber avant de retourner se perdre dans l'assemblée anonyme. L'un, imperturbable, tiendra un long moment, plaquée contre son palais, une torche enflammée. Un autre avalera une dizaine de lames de rasoir sans qu'une goutte de sang n'apparaisse. Un troisième se labourera consciencieusement la langue plusieurs minutes durant à l'aide de deux poignards effilés. D'autres – dont deux enfants guère plus âgés que de sept ou huit ans –, sans une ombre d'hésitation, se laisseront transpercer le corps par d'impressionnantes lames. *« Il n'y a ni douleur, ni infection, ni sang. Les blessures se cicatrisent en quelques secondes »*, plaide un participant.

Moment difficilement soutenable, un soufi, un court marteau à la main, n'hésitera pas à planter trois poignards au sommet de son crâne et ce sans montrer le moindre signe d'appréhension. Un long moment, porté par la clameur de la foule, il se promènera ainsi, agitant ses bras, un sourire estatique sur son visage...

Les lui enlever ne sera pas chose facile. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives et de pathétiques génuflexions devant le guide spirituel de la confrérie, le cheikh – un sexagénaire patelin et grassouillet, descendant du prophète Mohammed – que des soufis réussiront à le délivrer.

Fondée au XII[e] siècle par Abd al-Qâdir Djilani (mort en 1166), un mystique irakien, la Qâdiriyya revendique aujourd'hui plusieurs dizaines de millions d'adeptes à travers le monde musulman. *« La plupart habitent en Irak. Les autres sont disséminés dans le Kurdistan iranien, la Turquie, l'Inde, le Pakistan et jusqu'en Indonésie. Mais il y en a aussi en Afrique »*, assure le fils du cheikh.

« Quiconque veut s'engager sur la voie soufie et parvenir à l'union avec Dieu doit d'abord tuer son ego, s'éloigner des intérêts terrestres, purifier son corps et obéir aveuglément au cheikh »

L'appartenance à la confrérie se concrétise par une cérémonie d'initiation au cours de laquelle le néophyte, après avoir placé sa main dans celle d'un calife – un derviche doté du pouvoir de « baptiser » –, se repent de toutes ses fautes et jure de prendre comme maître et comme guide le cheikh de la confrérie. Les femmes, elles, doivent se contenter de tenir le chapelet du calife et non sa main.

Davantage que les multiples litanies à réciter quotidiennement (certaines plusieurs milliers de fois par jour), ce qui fait l'essence de la mystique musulmane, c'est l'obéissance aveugle au cheikh. *« Quiconque veut s'engager sur la voie soufie et parvenir à l'union avec Dieu doit d'abord tuer son ego, s'éloigner des intérêts terrestres, purifier son corps et obéir aveuglément au cheikh. Il ne doit plus être qu'un grain de sable sous les pieds de notre guide »*, résume un membre de la confrérie.

Quels que soient le pays et le régime, le pouvoir politique n'a pas grand-chose à craindre des confréries soufies. Depuis le martyre d'un des premiers soufis, Hallaj, coupable d'hérésie, en 983, à Bagdad, la mystique musulmane n'est plus une *« mystique de rupture »*. Ses continuateurs n'ont eu de cesse ensuite d'être reconnus et intégrés à l'orthodoxie sunnite, quitte à ne pas mettre en cause les hiérarchies sociales.

Dans l'Irak de 1996, confronté à l'embargo, cette soumission au pouvoir en place prend une allure caricaturale. La cérémonie terminée, le cheikh, qu'une foule de femmes acclame bruyamment sur son passage, lance en se tournant vers le visiteur : *« Dites que les Américains doivent lever l'embargo. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Le Conseil de sécurité exige que Bagdad coopère avec les inspecteurs de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité des Nations unies a exigé du gouvernement irakien, mercredi 12 juin, une coopération immédiate et inconditionnelle avec la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement (Unscom), tout en réaffirmant son attachement à la souveraineté de l'Irak. La résolution du Conseil suit la publication du rapport du président de l'Unscom, Rolf Ekeus, dans lequel celui-ci faisait état du refus, pour la deuxième fois consécutive, des autorités de Bagdad de permettre aux inspecteurs de l'Unscom l'accès à certaines installations jugées stratégiques. En l'occurrence, il s'agissait d'un camp de la garde républicaine, le corps d'élite de l'armée irakienne. M. Ekeus a, d'autre part, annoncé son intention de se rendre sur place.

Officiellement, les diplomates s'efforcent de rappeler que cette nouvelle provocation irakienne est sans lien avec la mise en œuvre de la formule « pétrole contre nourriture » inspirée de la résolution 986, qui autorise l'Irak à vendre du pétrole pour des raisons humanitaires. Mais, du côté de l'Unscom, on explique que, à l'intérieur du régime de Bagdad, il existe toujours *« des attitudes fort divergentes »* concernant ladite formule. Selon ces sources, celles-ci seraient à l'origine de l'attitude du régime quant à la conduite à adopter au chapitre de la coopération avec les inspecteurs de l'ONU.

En refusant l'accès des inspecteurs de l'Unscom aux sites irakiens, certains, à Bagdad, avaient espéré pouvoir diviser le Conseil de sécurité. Ce dernier est resté unanime, mais la France, la Russie et la Chine ont tenu à ce que la résolution ordonnant à l'Irak de coopérer fasse aussi mention de la souveraineté de l'Irak.

Afsané Bassir Pour

M. Waigel veut une loi limitant les déficits publics allemands

BONN. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, souhaite qu'une loi fédérale vienne limiter de manière très précise les déficits de l'État fédéral (Bund) et des États régionaux (Länder) afin de remplir les critères de la monnaie unique. M. Waigel, qui s'adressait mardi 11 juin à la presse allemande, a estimé que, dans le cas où les limites seraient dépassées, le déficit supplémentaire devrait être pris en charge pour moitié par l'État fédéral et pour l'autre moitié par les Länder, en fonction de leur nombre d'habitants. Ces dispositions devraient constituer, selon le ministre allemand, *« le pendant au plan de stabilité européen »*, qui, selon les souhaits de M. Waigel, pourrait prévoir notamment des sanctions contre les membres de l'Union européenne qui ne rempliraient pas les critères en matières de déficit. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : José Antonio Jimenez Alfaro,** président d'une des chambres de l'Audience nationale, la plus haute instance pénale, a été sérieusement blessé par l'explosion, mercredi 12 juin, d'un colis piégé. Plusieurs doigts de sa main droite ont été arrachés mais sa vie n'est pas en danger. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Kohl et ses ministres** ont renoncé, austérité oblige, à une augmentation de salaires cette année, a annoncé mercredi 12 juin le porte-parole du gouvernement. Les députés devront également attendre un an avant de pouvoir obtenir une augmentation de leurs indemnités parlementaires. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le gouvernement russe a ordonné la fermeture** de plusieurs antennes régionales de l'Agence juive en Russie au cours des dernières semaines, rapporte, jeudi 13 juin, le *Washington Post*. L'Agence juive a dû renouveler son enregistrement auprès du ministère de la justice le 15 mai qui devait répondre dans un délai de quatre semaines.

■ **FRANCE/ARMENIE : reçu, mercredi 12 juin, par Jacques Chirac,** le président arménien Lev Ter Petrosian a réitéré sa volonté d'une solution négociée dans le conflit du Haut Karabakh qui l'oppose à l'Azerbaïdjan. Par ailleurs, Paris s'est montré favorable au souhait du président arménien de voir construire par la France une nouvelle centrale nucléaire d'ici *« 2005 ou 2007 »*. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : soixante-douze rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan** (PKK, séparatiste), et six soldats turcs ont été tués lors d'opérations militaires menées dans l'Est et le Sud-Est anatoliens, à la frontière avec l'Iran, l'Irak et la Syrie, indique un communiqué des autorités turques sans préciser la date des combats. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : l'opposition islamiste armée a affirmé,** mercredi 12 juin, que des raids aériens russes, mardi, avaient *« pratiquement rasé la ville de Tavil-Dara »* (est) dans une lettre ouverte à l'ONU.- *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **UNION EUROPÉENNE-CUBA : le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a dénoncé** mercredi 12 juin, à Washington, les menaces américaines de sanctions contre les pays qui ne respecteraient pas l'embargo américain contre Cuba et n'a pas exclu des représailles de la part de l'Europe. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : Trent Lott, un républicain conservateur du Mississippi,** a été élu, mercredi 12 juin, pour succéder à Robert Dole en tant que chef de la majorité républicaine au Sénat. M. Lott, 54 ans, a représenté son Etat à la Chambre des représentants de 1972 à 1988, puis au Sénat. Dans les deux chambres, il a occupé les fonctions de chef du groupe républicain. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : une explosion de gaz a provoqué,** mardi 11 juin, la mort de 44 personnes dans un centre commercial à Osasco, une cité ouvrière de la grande banlieue de Sao Paulo. On compte également 472 blessés, dont une vingtaine dans un état critique. Construit sur une ancienne décharge, ce vaste ensemble commercial était fréquenté par 50 000 personnes chaque jour en moyenne. L'explosion serait due à la fermentation des détritus qui aurait formé des nappes de gaz sous la mince couche de ciment recouvrant le sol du « Plaza Shopping » d'Osasco. – *(Corresp.)*

■ **COLOMBIE : Juan Carlos Gaviria, frère de l'ex-président colombien César Gaviria,** a été libéré, mercredi 12 juin, lors d'une opération policière. Il avait été enlevé, il y a deux mois, par une organisation luttant « pour la dignité de la Colombie ». Celle-ci dénonçait l'enrichissement de la famille Gaviria et demandait la démission du président Samper.- *(Corresp.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : Washington prend au sérieux la possibilité que des M11,** missiles chinois à capacité nucléaire, aient été déployés au Pakistan, a indiqué mercredi 12 juin à Washington un responsable américain parlant sous couvert d'anonymat. Un peu auparavant, le *Washington Times* avait publié des éléments d'un *« rapport préliminaire »* à ce sujet, ajoutant que si cette situation se vérifiait, les Etats-Unis pourraient imposer des sanctions à Pékin. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : deux personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées,** mercredi 12 juin, par l'explosion d'une voiture piégée à Bou Douaou, près d'Alger, ont rapporté des habitants sur place. Cet attentat intervient après la mort de vingt-deux islamistes armés au cours des derniers deux jours, lors d'accrochages avec les forces de sécurité algériennes. – *(AFP.)*

■ **MAROC : l'humoriste Ahmed Snoussi** a dénoncé, mercredi 12 juin, à Rabat, l'interdiction qui lui est faite de se produire au Maroc, et *« l'agression »* policière dont il a été victime, le 4 juin, alors qu'il s'apprêtait à animer une soirée au profit d'un millier de diplômés au chômage, en sit-in à Rabat depuis presque un mois. M. Snoussi avait dû être hospitalisé à la suite de cet incident. – *(AFP.)*

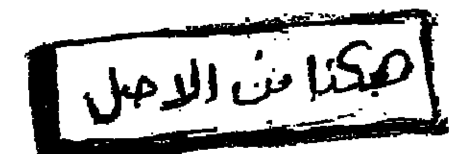
■ **EGYPTE : le directeur du plus grand quotidien égyptien a démissioné,** mercredi 12 juin, de la présidence du syndicat des journalistes égyptiens. Ibrahim Nafie, directeur du quotidien *Al Ahram* et proche du président Hosni Moubarak, entend protester contre la nouvelle loi sur la presse débattue au Parlement égyptien, un an après la loi de mai 1995, qualifiée à l'époque par les journalistes *« d'assassinat de la presse »*. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : les peines de trois journalistes** proches de l'opposition ivoirienne, emprisonnés depuis six mois, ont été confirmées mercredi 12 juin par la cour d'appel d'Abidjan. Abou Dramane Sangaré, directeur de publication de *La Voie*, ainsi que Freedom Neruda et Emmanuel Koré, journalistes dans ce quotidien, avaient été condamnés à deux ans de prison pour offense au chef de l'Etat : ils avaient lié la défaite d'un club de football à la présence sur le stade du président Henri Konan Bédié. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le chômage a de nouveau baissé au mois de mai,** atteignant son plus bas niveau depuis avril 1991, avec un taux de 7,7 % de demandeurs d'emplois par rapport à la population active, contre 7,8 % en avril. Le nombre de chômeurs a diminué de 14 800 unités le mois dernier, en données corrigées des variations saisonnières, et le nombre total des demandeurs d'emploi s'est établi à 2 167 600, a indiqué mercredi 12 juin l'Office des statistiques nationales. – *(AFP.)*

■ **AGRICULTURE : une pénurie alimentaire mondiale est possible dans les années qui viennent,** a estimé Whitney MacMillan, président d'honneur de Cargill, le géant américain des céréales et de l'agroalimentaire, mercredi 12 juin. S'exprimant lors d'un colloque en Grande-Bretagne, il a jugé que *« la production ne progressait pas suffisamment au regard de la demande »*. Après deux mauvaises récoltes mondiales de céréales (en 1994 et 1995) les stocks mondiaux sont tombés au plus bas niveau depuis *« la crise alimentaire au début des années 1970 »*. – *(AFP.)*



SÉCURITÉ SOCIALE L'accord entre le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC et CFE-CGC), permettant à la CFDT d'accéder, le 15 juillet, à la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie, représente un bouleversement du paysage syndical. La centrale de Nicole Notat va ainsi prendre une place que détenait FO depuis 1967 et qui assurait l'assise sociale de cette dernière. ● LA CGT, qui est exclue du partage des présidences de caisses nationales, observe d'un œil critique ce que son secrétaire général, Louis Viannet, appelle une *« cuisine de mauvais goût »* entre le patronat et certains syndicats. M. Viannet dénonce *« la nocivité du système »*. ● LE CNPF, qui avait hésité sur la conduite à tenir face au rejet du plan Juppé par FO, s'inquiète de la politique de Mme Notat au sein de la CFDT et des réactions de FO. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

La CFDT s'installe en partenaire privilégié de l'Etat et du patronat

La prise de la présidence de l'assurance-maladie, au détriment de Force ouvrière, par la confédération que dirige Nicole Notat, place cette centrale dans une position inhabituelle pour elle et qui risque d'être mal acceptée par l'opposition interne

ENTAMÉE le 15 novembre 1995 au soir, la partie d'échecs que se sont livrée, durant huit mois, Marc Blondel et Nicole Notat s'achèvera le 15 juillet par une victoire de la reine CFDT sur le roi FO. La CFDT, qui, par la voix de sa secrétaire générale, avait approuvé les grandes lignes du plan Juppé sur la Sécurité sociale, puis les trois ordonnances chargées de la mettre en œuvre, va se retrouver, à partir de l'été, aux commandes de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

La CNAMTS se situe au cœur de la réforme de la « Sécu » imposée au forceps par le gouvernement. Les caisses primaires doivent être *« des aiguillons forts, dynamiques, d'une réforme de l'assurance-maladie »*, a affirmé Nicole Notat mercredi 12 juin. La CFDT compte *« passer un contrat de gestion avec tous ceux qui, dans les conseils d'administration, accepteront d'aller dans ce sens-là »* et s'est donné *« une obligation de résultat »*. Dès le 15 novembre, le secrétaire général de FO avait dénoncé *« la plus grande opération de rapt de l'histoire de la République »*. *« C'est la fin de la Sécurité sociale. On nous la vole.* [Le Parlement rafle] *les 2 200 milliards de francs constitués par les cotisations sociales »*, avait protesté M. Blondel. Fort de ce constat, il avait pris une part active, au côté de la CGT, au mouvement social de novembre et décembre, devenant même son porte-voix.

La stratégie offensive de FO a obligé le gouvernement à reculer sur les régimes de pensions des fonctionnaires (la CGT obtenant le retrait du contrat de plan de la SNCF), mais pas sur la réforme de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, si FO est contrainte de céder la CNAMTS à la CFDT, c'est pour ne pas avoir à appliquer une réforme qu'elle a combattue de toutes ses forces. Pour Alain Juppé, qui entretient de très mauvais rapports avec M. Blondel, ce revers infligé à FO est une revanche sur décembre.

FO écartée des présidences des caisses de la Sécurité sociale, décision qu'ont avalisée au siège du CNPF le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC), la CFDT se trouve désormais en première ligne. En recueillant la CNAMTS, alors qu'elle cogère le régime d'assurance-chômage (Unedic) avec le patronat depuis 1992, la centrale de Mme Notat achève sa mue d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et patronaux.

Pour les opposants à la ligne confédérale, réunis dans l'association Tous ensemble, la secrétaire générale a oublié qu'un « cédétiste » de base se sent toujours plus proche d'un militant CGT que de FO. Le mouvement social de novembre et décembre a montré que la CFDT continue d'être une organisation turbulente et divisée. La direction affiche son ancrage réformiste, mais sa position est affaiblie par le manque de cohésion interne de la confédération. La « dérive réformiste » avait été l'un des trois reproches faits à Mme Notat au congrès de Montpellier, qui, en mars 1995, avait refusé le quitus à la commission exécutive sortante.

MODÈLE « RHÉNAN »

Mme Notat engrange le fruit de ses efforts, adoubée par le patronat et après avoir soutenu un gouvernement de droite. C'est là un péché dont il faudra qu'elle se lave aux yeux de ses militants. Certes, la secrétaire générale avait écarté au préalable cette accusation en expliquant : *« Quand nos revendications sont satisfaites, nous n'avons pas l'habitude d'en être gênés. »* Les orientations de la CFDT sur la « Sécu » avaient été approuvées le 7 octobre, au stade Charléty, par quinze mille militants. La secrétaire générale s'appuie aussi sur un plan de travail confédéral pour les années 1995-1998, adopté par le conseil national de la centrale. Dans les instances dirigeantes, son opposition interne ne dépasse pas 20 %.

Commencée par Edmond Maire, poursuivie par Jean Kaspar et prolongée par Mme Notat – sur ce point-là, il n'y a pas eu de rupture –, la politique de recentrage de la CFDT s'affiche au grand jour. *Déjà en 1992, lorsqu'une première* redistribution des cartes avait concerné les régimes paritaires, FO, préférant conserver l'Arrco, avait cédé l'Unedic à la CFDT. C'est Mme Notat, alors numéro deux derrière M. Kaspar, qui en avait pris les rênes, et elle avait imprimé sa marque en signant, en juillet 1993, l'accord instituant l'allocation unique dégressive (AUD). Cet accord, non signé par FO, qui n'a jamais fait connaître sa position, avait aussi provoqué des protestations de la gauche de la CFDT.

Mme Notat a pour modèle le syndicalisme « rhénan » et souhaite faire de la CFDT un DGB ou un IG Metall, axé essentiellement sur le salariat des services et de l'industrie. Ancrée dans une perspective réformatrice, la CFDT est devenue le pivot de la vie contractuelle, avec comme satellites la CFTC et la CFE-CGC : la première, dans le nouveau partage, conserve la Caisse des allocations familiales, tandis que la seconde dirigera la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. La CFDT a pris ainsi, peu ou prou, la tête d'un pôle cogestionnaire dans le paritarisme français.

Dans son intervention au congrès de la CGT, en décembre 1995, Jean-Christophe le Duigou *évoquait déjà comme « hypothèse la plus probable »*, pour l'avenir du syndicalisme en France, *« la constitution de deux pôles non unifiés : un pôle contestataire, avec en son sein l'expression d'un fort courant ouvrier qui demeurerait puissant ; un pôle de compromis, intégrant un courant cogestionnaire »*. *« Le point de passage obligé est alors l'éclatement de FO »*, concluait-il.

Entre la « bunkerisation » et un possible éclatement, FO apparaît, en effet, comme la grande perdante de la nouvelle donne syndicale. Cependant, dans cette nouvelle donne, les syndicats dits de protestation ou de contestation pèsent davantage que les syndicats « réalistes ».

A. B.-M.

Le CNPF redoute un durcissement syndical

LE CNPF n'est pas vraiment satisfait du nouvel équilibre entre les organisations syndicales, dû à l'abandon par FO de la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie et à son remplacement par la CFDT. La stratégie de Jean Gandois et de l'équipe qui l'entoure reposait en effet sur le raisonnement suivant : inutile de chercher à réintégrer la CGT dans le jeu social, car elle persistera le plus souvent dans une opposition systématique aux accords avec le patronat ; la CFTC et la CGC ne comptent guère en raison de leur faible représentativité ; en revanche, il est possible de trouver des terrains d'entente avec les deux syndicats réformistes de poids que sont FO et la CFDT.

C'est pourquoi le CNPF était partisan du statu quo dans la répartition des présidences des différentes caisses gestionnaires de la protection sociale. Il plaidait pour le maintien de FO à la tête de l'assurance-maladie auprès de son secrétaire général, Marc Blondel, mais il y mettait la condition que son organisation syndicale accepte d'appliquer le plan de réforme de la Sécurité sociale arrêté par le gouvernement et qu'elle avait tant combattu en décembre 1995.

Devant les réticences de M. Blondel, trois positions patronales s'étaient fait jour. La première, très minoritaire, consistait à dire que le CNPF devait se porter candidat à la présidence de la CNAM pour en piloter la réforme. La deuxième thèse, elle aussi minoritaire, prenait le pari que M. Blondel et ses réformistes avaient envie de rester à la CNAM et plaidait pour qu'on les y aide par une réelle insistance et quelques gestes symboliques. Ses partisans souhaitaient que l'on ne suive pas la vindicte de l'Hôtel Matignon envers FO.

La troisième attitude patronale, majoritaire derrière M. Gandois, se voulait au départ sur la même ligne que l'Elysée et désireuse de maintenir FO dans le système paritaire ; mais ceux-là se sont vite laissé convaincre qu'on ne pouvait confier le soin d'éteindre l'incendie de la « Sécu » à un pyromane et que le recours à la CFDT était la moins mauvaise solution.

RISQUE DE MAXIMALISME

Le « forfait » de FO et l'arrivée annoncée de la CFDT à la tête de la CNAM fragilisent l'édifice paritaire voulu par le CNPF, dont l'un des arcs-boutants syndicaux est en train de se dérober. Certes, on ne touchera plus à rien, et la CFDT devrait conserver la responsabilité de l'Unedic, à la réforme de laquelle FO n'a guère contribué dans les années passées. Cependant, le patronat se dit inquiet de la tournure des événements. Tous ses membres redoutent une radicalisation de M. Blondel et à une « cégétisation » de son syndicat. Les plus pessimistes appréhendent que les « durs » de la commission exécutive de FO n'obtiennent le soutien des modérés, privés de responsabilités dans les caisses locales.

Ces scénarios pessimistes à l'égard de FO ne sont pas contrebalancés du côté de la CFDT où, selon le patronat, Nicole Notat affronte une forte opposition interne. Le souci de ne pas donner prise à l'accusation de collaboration avec le gouvernement et le CNPF pourraient pousser la secrétaire générale de la CFDT à adopter des attitudes « maximalistes », telles que sa revendication de la semaine de trente-deux heures, qui a le don de hérisser les chefs d'entreprise.

Aucun augure patronal ne se hasarde à prédire les conséquences de la redistribution des cartes en cours entre les cinq confédérations syndicales. Tous déplorent l'absence de « visibilité » sociale et craignent le trouble qui s'est emparé de FO et de la CFDT.

Alain Faujas

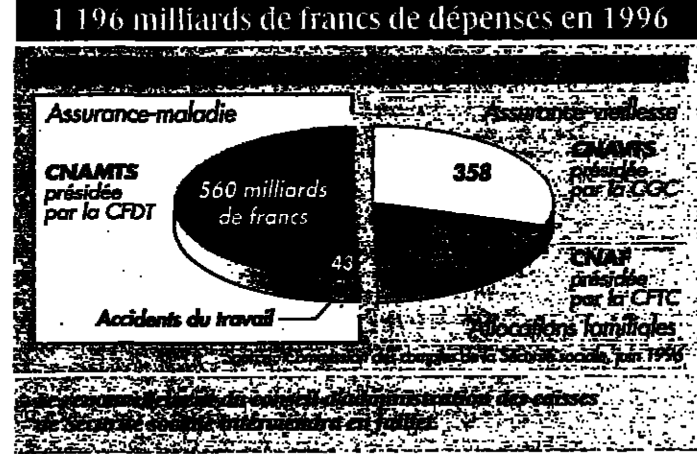
Le « recentrage » de la CFDT

● **Janvier 1978** : le conseil national de la CFDT adopte, à 88 %, le rapport de Jacques Moreau, qui préconise des *« compromis avec ceux qui dirigent l'économie et la vie sociale »*.
● **Septembre 1980** : rupture de l'unité d'action CGT-CFDT.
● **Mai 1981** : plusieurs dirigeants de la CFDT entrent dans des cabinets ministériels de la gauche.
● **Octobre 1983** : aux élections à la Sécurité sociale, la CFDT, avec 18,42 % des voix, arrive derrière la CGT et FO.
● **Mai 1984** : Edmond Maire invite sa centrale à réviser ses trois « piliers » doctrinaux de 1970 – socialisation, planification et autogestion – et à avoir des contacts avec tous les partis.
● **Mai 1985** : au congrès de Bordeaux, la CFDT décide de ne plus donner de consignes de vote aux élections.
● **Novembre 1988** : élection de Jean Kaspar au congrès de Strasbourg ; abandon du socialisme autogestionnaire.
● **Octobre 1992** : M. Kaspar est contraint de donner sa démission. Nicole Notat lui succède.
● **Mars 1995** : au congrès de Montpellier, le quitus est refusé à Mme Notat, cependant réélue secrétaire générale.
● **Novembre 1995** : la confédération apporte son soutien au plan de réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé.

La présidence de l'assurance-maladie garantissait l'assise sociale de FO

LE LONG PSYCHODRAME autour du renouvellement des présidents des caisses nationales de sécurité sociale s'est achevé, mercredi 12 juin, par un jeu de chaises musicales sans surprise. Après avoir perdu l'Unedic, en 1992, au profit de la CFDT, FO a renoncé à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), là encore au profit de la centrale de Nicole Notat. Même s'il est cohérent avec son rejet de la réforme engagée par Alain Juppé, le départ de FO de la CNAMTS, qu'elle présidait depuis sa création en 1967, va entraîner un véritable traumatisme au sein d'une organisation dont les responsables n'hésitaient pas à affirmer : *« L'assurance-maladie, c'est nous ! »*

1 196 milliards de francs de dépenses en 1996



FO y a tissé sa toile au fil des ans. Dans cette branche de la « Sécu », dont les dépenses atteindront 560 milliards de francs (hors accidents du travail) en 1996, elle détient 7 présidences de caisse régionale (sur 16) et 79 présidences de caisse locale (sur 129). Nombre de directeurs et d'agents comptables sont membres de FO, parfois davantage pour faire carrière que par conviction profonde. La centrale de M. Blondel a également étendu son influence sur les quelque 85 000 agents de l'assurance-maladie : aux dernières élections aux comités d'entreprise, en 1994, elle est arrivée en tête dans les caisses locales (32,9 % des suffrages exprimés) et régionales (35,7 %), juste devant la CGT et loin devant la CFDT.

La CNAMTS, en effet, ne se contente pas de verser des prestations, comme les caisses d'assurance-vieillesse ou d'allocations familiales. Son président négocie avec l'ensemble des professions de santé, dont, surtout, les médecins libéraux. *« Dans le processus de discussion Etat-caisses-professions de santé, le fait d'être dedans a donné à FO, mais aussi au patronat, un pouvoir d'influence exceptionnel »*, analyse Dominique Coudreau, directeur de la CNAMTS de 1979 à 1989. *« Il faut bien voir que ce processus est permanent »*, ajoute-t-il, et qu'il ne se limite pas à la renégociation, tous les quatre ans, de la convention médicale.

Le poids du directeur de la CNAMTS, haut fonctionnaire nommé en conseil des ministres, a beau être important, les deux présidents FO de la CNAMTS, Maurice Derlin (1967-1991) et Jean-Claude Mallet (1991-1996), ont eu une influence déterminante sur l'évolution du système de santé, autant par ce qu'ils ont réalisé que par ce qu'ils ont refusé de faire. Ce pouvoir a été d'autant plus important que l'Etat s'est déchargé sur les partenaires sociaux des négociations, toujours très difficiles, avec les professions de santé.

Avec l'assurance-chômage, l'assurance-maladie a longtemps symbolisé l'ancrage de FO dans la politique contractuelle. De cet engagement aux côtés du patronat, FO a tiré une forte légitimité au moment où la CGT et la CFDT refusaient de s'engager dans la « Sécu » et jouaient la politique de la chaise vide à la tête des organismes nationaux. Au niveau local, elle y a aussi trouvé son compte, la caisse d'assurance-maladie étant un acteur important de la vie sociale. C'est cette assise sociale, construite pendant trente ans, que FO pourrait perdre.

Ce bénéfice d'image se doublait, pour FO, d'un bénéfice financier. La CNAMTS était bien le « poumon d'acier » de FO, assurant notamment la rémunération de nombreux permanents. Plusieurs rapports de la Cour des comptes ont, depuis 1990, dénoncé l'opacité de la gestion de la Sécurité sociale, notamment de l'assurance-maladie, en relevant *« l'insuffisance chronique des effectifs que l'Etat affecte à ses missions de contrôle »*.

C'est pour pallier ces déficiences que Bernard Carayon, député (RPR) du Tarn, avait proposé, en décembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de gestion des organismes sociaux. Il y a momentanément renoncé, mais il attend des nouveaux gestionnaires des caisses qu'ils *« mettent fin à une gestion de prébendes, au copinage et au coquinage, notamment de la part de M. Blondel »*. Dès 1990, dix-sept directeurs de caisse avaient exprimé au ministre des affaires sociales, Claude Evin, *« leur écœurement face à la déliquescence de l'institution »*, regrettant que *« deux qualités »* soient *« devenues hélas trop rares au sein de la CNAMTS : la compétence et la probité »*.

« On fait le reproche à FO d'avoir profité de sa position pour placer ses hommes à des postes-clés, nuance M. Coudreau. *Je ne suis pas sûr qu'il n'en soit pas de même dans les caisses qui ne sont pas présidées par FO. Il ne faut pas tomber dans l'angélisme : il y a de la politique dans le poste de président de la CNAMTS, et l'on retrouve, comme en politique, une forme de* spoil system. »

Jean-Michel Bezat

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT

« Nous ne voulons pas jouer les uns contre les autres »

« Que pensez-vous du nouveau partage des présidences de caisses de la Sécurité sociale, qui s'est effectué au siège du CNPF ?

– Ce nouveau partage de présidences, sur fond de conseils d'administration préfabriqués, sans rapport avec la représentativité des uns et des autres, confirme l'esprit des ordonnances. Assurer, dans les conseils, des chambres zélées de mise en œuvre de la politique gouvernementale. Décidément, on est très éloigné d'une gestion démocratique et pluraliste des caisses ! Le fait que le partage soit le résultat de cuisine de mauvais goût entre patronat et quelques syndicats ne fait que souligner la nocivité de ce système.

» En tous cas, que l'on ne compte pas sur la CGT pour laisser les conseils se transformer en simples chambres d'enregistrement de décisions et d'orientations définies ailleurs !

– Pourquoi la CGT ne préside-t-elle aucune caisse nationale ?

– Effectivement, depuis la mise en œuvre de la parité patronat-syndicats, la CGT a été exclue des responsabilités qui lui revenaient compte tenu de la confiance exprimée par les assurés sociaux. A l'instigation d'André Bergeron, à l'époque, le couple infernal patronat-syndicats réformistes avait réussi à éliminer la CGT des présidences que le respect des règles démocratiques lui avait précédemment attribuées. Les réalités d'aujourd'hui confirment bien, hélas !, combien ces pratiques sont préjudiciables aux assurés, à la démocratie et à l'image d'un syndicalisme authentiquement libre de ses choix et de ses décisions.

– FO s'est exclue de la présidence de l'assurance-maladie. N'est-ce pas pour vous, dans le paysage syndical, l'amorce de la formation d'un pôle contestataire ?

– La non-reconduction de FO à la tête de la CNAMTS est effectivement révélatrice de modifications dont nous ignorons le prolongement et la portée. Pour autant, cela ne saurait modifier ni notre volonté de travailler d'arrache-pied à la réalisation de l'unité, ni la stratégie développée, qui vise, précisément, à ne pas jouer les uns contre les autres et à ne jamais perdre de vue que ce sont, au total, les syndiqués et les salariés qui emportent, bien souvent, les décisions, par-delà les velléités des dirigeants.

» La question de savoir si le côté protestataire de l'action syndicale pourrait, à lui seul, constituer une base de rassemblement n'est pas vraiment à l'ordre du jour. En revanche, la preuve est faite que la perte de toute velléité contestataire fait courir des risques réels au syndicalisme. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Philippe Séguin continuera de qualifier le Front national d'« extrême droite »

PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (RPR), a déclaré, mercredi 12 juin, sur RTL, qu'il continuera à utiliser les termes d'*« extrême droite »* pour qualifier le Front national. M. Séguin, qui était interrogé sur les décisions judiciaires tendant à accorder le droit de réponse au Front national chaque fois qu'il est qualifié d'extrême droite (*Le Monde* daté 9-10 juin), a ajouté qu'il ne saurait *« trop encourager »* les publications condamnées à se pourvoir en appel et, éventuellement, en cassation.

Cette position est partagée par Martine Aubry, ancien ministre socialiste, et par Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Ce dernier a indiqué, jeudi, sur RMC, qu'il persistera *« à parler d'extrême droite puisque c'est exactement la situation du Front national »*. Selon M. Mazeaud, *« il y a des décisions de justice qui paraissent tout à fait incroyables, et c'en est une »*. *« Je la condamne »*, a-t-il ajouté.

Mme Aubry, qui s'exprimait mercredi sur France-Inter, a déclaré : *« Pour moi, le Front national est un parti d'extrême droite. C'est un parti qui porte la haine et l'exclusion dans son programme, dans ses propos. Alors, je sais bien qu'aujourd'hui, le Front national essaie de s'habiller de façon plus classique et de tenir des propos agressifs. Cela dit, M. Le Pen a été condamné un certain nombre de fois, contrairement à ce qu'il dit, pour des propos racistes (...). Je crois que ce parti n'est pas un parti comme les autres. »*

La Ligue des droits de l'homme dénonce elle aussi, dans un communiqué en date du 12 juin, l'*« interprétation dangereusement extensible »* donnée par certains juges à la loi de juillet 1881 sur le droit de réponse. *« Le droit de réponse a pour fondement la défense de la personnalité et non le refus de la critique »*, estime la Ligue.

Dénonçant un *« abus du droit de réponse »*, la Ligue ajoute : *« Ce n'est certainement pas ce qu'avaient voulu les auteurs républicains de la loi du 29 juillet 1881 lorsqu'ils avaient prévu un droit de réponse pour les personnes mises en cause. Seuls certains juges ont donné à ce texte une interprétation aussi dangereusement extensible. (...) Si elle devait prévaloir, il serait indispensable que le législateur intervienne pour empêcher de tels abus et préserver la liberté de la presse. »*

Le PS subit la contre-offensive de la droite

Après avoir attaqué le gouvernement, la majorité et le chef de l'Etat, les socialistes sont mis en cause à leur tour pour leur gestion de la crise de la « vache folle ». Ils ont obtenu l'accord du PCF et du MDC sur une motion de censure

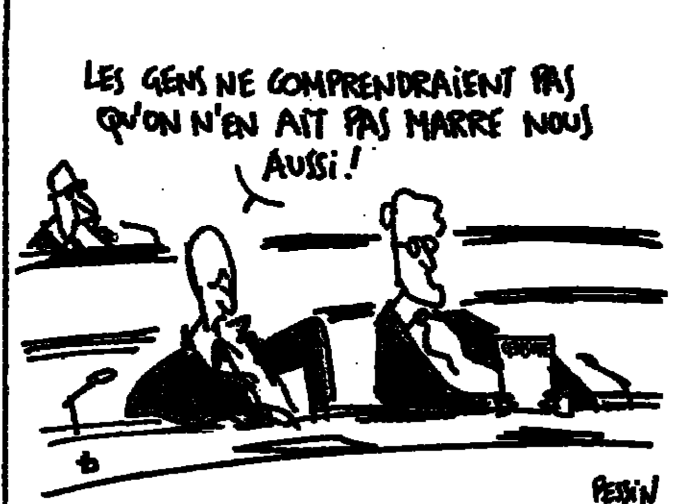
Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a annoncé, mercredi 12 juin, son intention de déposer une motion de censure pour dénoncer *« l'accumulation des erreurs économiques du gouvernement »* et *« le démantèlement des services publics »*. Les communistes et le Mouvement des citoyens s'associent à cette initiative. La séance des questions a donné lieu à un nouvel affrontement entre le PS et le gouvernement sur la « vache folle ». Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, a accusé les socialistes d'avoir laissé entrer en France, entre juin 1988 et août 1989, des farines bovines fabriquées en Grande-Bretagne. Le projet de loi sur l'air, discuté à l'Assemblée nationale, a été contesté par la gauche, mais aussi par une partie de la droite. Au Sénat, la gauche a continué son offensive contre le changement de statut de France Télécom.

« MOTION DE CENSURE » : on avait fini par oublier jusqu'à l'existence de ces mots-là. La dernière fois qu'on les avait entendus, c'était le 5 décembre, au plus fort du mouvement social. Ils sont réapparus subitement, mercredi 12 juin, dans les couloirs du Palais-Bourbon. A la sortie de sa réunion hebdomadaire, le groupe socialiste, ragaillardi par une semaine de franche opposition, annonce qu'il va déposer une motion de censure sur *« l'accumulation des erreurs économiques du gouvernement »* et le *« démantèlement des services publics »*.

RÉCIT

Au cas où l'opinion ne l'aurait pas bien saisi, la gauche est de retour et, comme l'explique le plus sérieusement du monde Claude Bartolone (PS), il est *« important aujourd'hui pour les socialistes »* de *« démontrer d'une manière officielle (...) que l'on ne peut pas continuer à accepter une politique qui est en train d'échouer »*. La gauche est tellement de retour que le président du groupe communiste de l'Assemblée, Alain Bocquet, s'empresse de se rallier à l'initiative socialiste, avant même d'avoir réuni ses troupes. Le PCF avait sans doute, lui aussi, besoin de *« démontrer de manière officielle »* qu'il est *« absolument contre la politique du gouvernement Juppé »*. M. Bocquet précise qu'il a demandé que le texte de la motion *« soit un peu renforcé quant à la condamnation de ce gouvernement »*...

En ce début d'après-midi, Michel Péricard, président du groupe RPR, se veut philosophe. *« Cela nous fera travailler un lundi, ce n'est pas bien grave. Les socialistes se réveillent. Jospin est sorti de sa léthargie (...), c'est un épiphénomène sans aucune importance »*, explique-t-il. Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois, n'est pas davantage troublé : *« C'est l'occasion rêvée donnée au premier ministre d'expliciter au mieux sa politique, et il le fera très bien. »* Quant à Jean-François Copé, juppéiste inflexible, il ironise sur la motion de censure, *« cri de détresse des socialistes pour rappeler qu'ils existent »*.



La gauche, donc, est de retour et elle entend le prouver aussi dans l'hémicycle. Contrairement à la séance de la veille, au cours de laquelle, sur injonction de Lionel Jospin, les socialistes avaient renoncé à poser une question sur la « vache folle », ils ont, cette fois, décidé d'interpeller le gouvernement. Philippe Vasseur les attend. Le ministre de l'agriculture a enrichi son dossier et changé de registre. La veille, il n'avait pas résisté à la tentation de provoquer les députés socialistes : *« Quand on veut grimper à l'arbre, il faut être sûr d'avoir une culotte propre »*, avait-il élégamment lancé. Mercredi, dates à l'appui, il accuse posément : *« Entre juin 1988 et août 1989, sous votre gouvernement, les importations de farines britanniques ont été multipliées par deux. Nous sommes obligés, aujourd'hui, de gérer une situation parce que, à certains moments, vous n'avez pas su prendre vos responsabilités. »*

Assis à son banc, M. Juppé, qui ne cache pas son agacement, encourage du regard et du geste son ministre de l'agriculture. Un peu décontenancés par le ton et la précision de l'attaque de M. Vasseur, les socialistes peinent à trouver la réplique. *« Nous reviendrons la semaine prochaine sur l'importante question que nous venons d'aborder »*, se contente de menacer Louis Le Pensec, avant d'interroger le gouvernement sur... les liaisons ferroviaires. Philippe Séguin va dire ailleurs ce qu'il pense de cette affaire. Affirmant qu'il a lui-même *« de la peine à s'y retrouver »* dans les *« informations contradictoires »* sur la « vache folle », le président de l'Assemblée nationale a émis le souhait, au micro de RTL, *« qu'on puisse poser les termes* [de ce débat] *de manière très calme et très sereine »* et, *« surtout, qu'on arrête d'en faire une question de polémique »*.

PRIS DE COURT

Les dirigeants du PS, réunis en bureau national, ne tardent pas à lui répondre. S'il y a polémique, expliquent-ils, c'est du fait du gouvernement. Eux, ils ne font qu'aborder *« dans un esprit de responsabilité, un problème grave de santé publique »*, explique François Hollande, porte-parole du PS. En fait, après avoir provoqué le débat, les socialistes ont été pris de court par la contre-offensive du gouvernement. Les anciens ministres de l'agriculture, Henri Nallet et Louis Mermaz, sont appelés à la rescousse pour répondre aux accusations de M. Vasseur. *« S'il y avait eu, de notre part, retard ou légèreté, l'opposition du moment l'aurait fait valoir »*, affirme M. Hollande, en dénonçant le *« souci de diabolisation du gouvernement »*.

Au même moment, les deux partis de la majorité réunissent leurs bureaux politiques. Ressoudés autour du gouvernement sur la « vache folle » et face à la motion de censure, ils retrouvent deux sujets qui continuent de les diviser : l'éducation au RPR, le service national à l'UDF. Heureusement pour eux, la gauche revient !

Pascale Robert-Diard et Jean-Louis Saux

Désaccord entre le RPR et l'UDF sur le scrutin régional

Le RPR et l'UDF, qui s'interrogent depuis plusieurs mois sur l'opportunité de réformer le mode de scrutin pour les élections régionales, s'orientent vers des conclusions opposées. Mercredi 12 juin, après la réunion du bureau politique du RPR, auquel participait son président, Alain Juppé, le secrétaire général, Jean-François Mancel, a annoncé que son parti est *« très majoritairement »* favorable au maintien du mode de scrutin actuel.

A l'inverse, le porte-parole de l'UDF, Pierre-André Wiltzer, a indiqué, après la réunion du bureau politique de la confédération, qu'il y a, dans cette formation, *« un consensus pour dire que le* statu quo *n'est pas une solution souhaitable »*. M. Wiltzer a toutefois reconnu que l'UDF demeure divisée sur le contenu d'une éventuelle réforme. M. Mancel a précisé que le sujet sera de nouveau évoqué lors du prochain déjeuner des responsables de la majorité, à l'hôtel Matignon, le 19 juin.

Le projet de loi sur l'air est accueilli avec scepticisme par les députés

SOUMETTRE à l'appréciation de Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale et grand pourfendeur de toute forme d'« inflation législative », un texte dont l'article premier stipule que *« chacun a droit à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé »* est un exercice à haut risque, sinon une bataille perdue d'avance...

Corinne Lepage, ministre de l'environnement, l'a constaté à ses dépens, mercredi 12 juin, lors de la discussion générale de son projet de loi sur l'air, adopté par le Sénat le 24 mai (*Le Monde* daté 26-27 mai).

Tout avait mal commencé pour le ministre. En fin de matinée, M. Mazeaud avait remporté une première bataille en obtenant de Mme Lepage que soit communiqué aux députés l'avis du Conseil d'Etat sur le projet. *« C'est, en quelque sorte, une coutume, même si vous ne le savez pas, étant dans la vie politique depuis fort peu de temps »*, avait lancé au passage le député de Haute-Savoie à l'adresse du ministre.

Auréolé de ce succès facile, M. Mazeaud est revenu à la charge lors de l'examen de l'article premier. Contesté par le Conseil d'Etat, celui-ci avait suscité les réserves de nombreux sénateurs : certains y avaient vu un moindre mal, soulignant simplement qu'une *« déclaration de principe »* aurait davantage trouvé sa place dans l'exposé des motifs du texte ; d'autres, en revanche, avaient exprimé leurs craintes de voir se multiplier des contentieux de toute nature.

Pour M. Mazeaud, *« de deux choses l'une : soit il s'agit d'une pure déclaration sans portée juridique, et elle n'a pas sa place dans la loi : soit, puisqu'elle est dans la loi, elle a nécessairement une portée juridique, et celle-ci est particulièrement dangereuse »*. *« N'importe quelle personne incommodée gravement par une pollution atmosphérique en ville (...) pourra engager une action devant les juridictions administratives et pénales »*, a affirmé le président de la commission des lois, qui s'est plu à évoquer, *« dans l'intérêt du gouvernement »*, la perspective de voir *« les asthmatiques réclamer des dommages et intérêts »* et quelques ministres traînés devant la Cour de justice de la République.

LE SOUTIEN DE M. TIBERI

A la suite de longues tractations de couloirs, un amendement de compromis a été adopté à l'unanimité des députés de la majorité présents. Il prévoit que *« l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs établissements publics ainsi que les personnes privées concourent, chacun dans le domaine de sa compétence et dans les limites de sa responsabilité, à une politique dont l'objectif est la mise en œuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé »*.

A côté de soutiens sans faille, parmi lesquels celui de Jean Tiberi, député (RPR) et maire de Paris, qui a salué *« le caractère novateur et fondateur »* d'une réforme *« courageuse et ambitieuse »*, et qualifié le dispositif de *« très complet et très cohérent »*, Mme Lepage a trouvé d'autres contradicteurs que M. Mazeaud sur son chemin. Davantage encore que ne l'avaient fait les sénateurs, les députés de la majorité ont exprimé leurs doutes quant à l'ampleur et l'efficacité du dispositif prévu dans le projet de loi.

Répondant à Christian Bataille (PS, Nord), qui avait défendu une motion de procédure en demandant notamment *« un débat d'ensemble sur l'énergie »*, Jacques Vernier (RPR) rapporteur de la commission de la production, a reconnu souscrire *« à une grande partie »* du propos de son voisin nordiste.

Soulignant que le projet *« ne contient aucune disposition relative aux économies d'énergie »*, François-Michel Gonnot, président (UDF) de la commission de la production, a exprimé le regret *« qu'il ne traite pas de la pollution industrielle ni du chauffage urbain »* et qu'il *« ne parle pas des transports collectifs »*. A l'instar des nombreux parlementaires, M. Gonnot s'est inquiété de l'absence de financement pérenne du projet de loi.

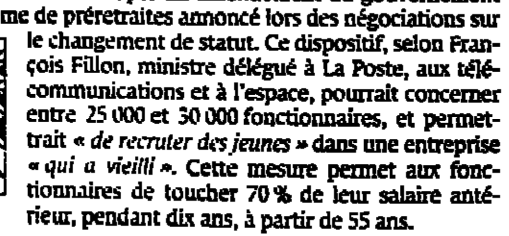
Pour Jean-François Mattéi (UDF), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, *« le texte initial semble trop exclusivement technique, métrologique et administratif »*. *« La politique de l'environnement ne doit pas seulement se traduire par un ensemble de mesures techniques »*, a souligné en écho Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), tandis que Ladislas Poniatowski (UDF, Eure) se disait *« frappé par la grande prudence du dispositif, trop flou sur l'essentiel »*.

Mme Lepage, qui a rappelé que son projet s'était *« heurté à des lobbies puissants et à des intérêts divers et partisans contestant son existence, puis cherchant à en réduire le contenu »*, a rappelé une nouvelle fois que ce texte *« n'est pas la panacée universelle »*, mais qu'il constitue *« une avancée considérable »*. Elle allait devoir en convaincre les députés, jeudi, article par article.

Jean-Baptiste de Montvalon

La gauche continue à batailler sur les télécommunications au Sénat

LES SÉNATEURS ont continué, mercredi 12 juin, l'examen du projet de loi sur France Télécom. La gauche sénatoriale n'a pas relâché son offensive. Tandis que les socialistes et les communistes s'abstenaient, la majorité UDF et RPR a adopté un amendement du gouvernement instituant le système de préretraites annoncé lors des négociations sur le changement de statut. Ce dispositif, selon François Fillon, ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, pourrait concerner entre 25 000 et 30 000 fonctionnaires, et permettrait *« de recruter des jeunes »* dans une entreprise *« qui a vieilli »*. Cette mesure permet aux fonctionnaires de toucher 70 % de leur salaire antérieur, pendant dix ans, à partir de 55 ans.


PARLEMENT

■ **QUIRATS : le Sénat a adopté, mercredi 12 juin,** le projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de navires de commerce. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS s'est abstenu, et les communistes se sont prononcés contre. Le dispositif accorde d'importantes déductions d'impôt aux personnes physiques ou morales qui investissent dans la copropriété de navires armés en commerce, selon le système séculaire des « quirats » (*Le Monde* du 12 juin). Les sénateurs ont étendu le champ des déductions aux navires de passagers, et introduit une clause de pavillon français. Le coût du dispositif a été estimé par Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, à 400 millions de francs par an pour l'Etat.

■ **PROGRAMMATION MILITAIRE : la présidence de l'Assemblée nationale a répondu,** mercredi 12 juin, à certains députés qui avaient regretté que le vote sur le projet de loi de programmation militaire se soit déroulé un vendredi, jour où l'Assemblée ne se réunit qu'exceptionnellement. Dans un communiqué, la présidence rappelle *« que les scrutins solennels sont décidés par la conférence des présidents qui arrête leur date »*, et ajoute qu'*« aucune demande émanant d'un président de groupe n'a été enregistrée par la conférence s'agissant de la loi de programmation militaire »*. Le président de la composante centriste au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Bernard Bosson, avait demandé que *« tous les votes importants aient lieu les mardi et mercredi »*.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale,** a indiqué, mercredi 12 juin, qu'une mission se rendra, *« probablement à l'automne »*, en Nouvelle-Calédonie. Cette demande avait été formulée le 6 juin par l'ancien ministre de l'outre-mer, Louis Le Pensec, député (PS) du Finistère, dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale.

■ **UDF : Bernard Bosson, président de la composante centriste au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale,** a indiqué, mercredi 12 juin, que les députés de Force démocrate tiendront des journées parlementaires à Strasbourg les 10 et 11 septembre.

Le président de la République se rend à Brest pour visiter la marine et l'arsenal

La réorganisation de la direction des constructions navales inquiète ses personnels

Jacques Chirac a choisi d'effectuer à Brest sa première visite à la marine nationale. Au cours de ce déplacement, vendredi 14 juin, il rencontrera une délégation du personnel de l'arsenal. A la veille de cette visite, l'Union régionale bretonne du Parti socialiste a, dans un communiqué, souligné les conséquences économiques *« catastrophiques »*, pour la Bretagne, de la *« baisse d'activité en matière de défense »*.

APRÈS AVOIR rendu visite à l'armée de terre, le 3 mai, au camp de Canjuers (Var), Jacques Chirac doit se faire présenter, vendredi 14 juin, à Brest, la marine nationale et l'arsenal. Il aura l'occasion de se rendre à l'école navale, de voir notamment le chantier du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, d'embarquer à l'Ile-Longue sur le sous-marin stratégique lance-missiles le *Triomphant*, qui sera opérationnel à la fin de l'année, et de s'adresser aux personnels de l'arsenal.

Si l'on exclut la gendarmerie, la marine est, par rapport aux deux autres armées, celle qui subira des amputations moindres, quoique substantielles, de ses moyens en hommes et en matériels pendant l'application de la future loi de programmation militaire. Ainsi, ses crédits d'équipement diminueront de 20 %, ce qui va lui faire perdre en six ans pas moins de vingt-huit navires, sur un total actuel d'une centaine.

Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Jean-Charles Lefebvre, ne cache pas deux des difficultés majeures dans l'immédiat. La première est liée à la suppression de la conscription – soit la perte de 18 000 postes tenus par des recrues –, qu'il va lui falloir compenser d'une manière ou d'une autre pour tout ce qui touche aux tâches accomplies aujourd'hui par les jeunes officiers et les scientifiques du contingent. La seconde est liée à la réorganisation de la direction des constructions navales (DCN).

C'est précisément cette restructuration de la DCN, dont M. Chirac aura une idée en se rendant à l'arsenal de Brest. Voué à la construction des porte-avions, des transports de chalands de débarquement et à l'entretien de la force océanique stratégique et de la flotte de l'Atlantique, cet établissement, qui occupe 6 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs environ, est, de loin, le principal des neuf sites industriels de la DCN.

FAIBLE COMPÉTITIVITÉ

Or, la DCN, en raison même du déclin des commandes nationales et en dépit de ses succès à l'exportation, connaît des difficultés : en quelques années, si l'on en croit le dernier rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, son chiffre d'affaires annuel est tombé de 21 à 14 milliards de francs, ce qui correspond *grosso modo* à 14 000 emplois, quand, en réalité, la DCN, tous secteurs étatiques et industriels confondus, en occupe 24 000 à ce jour. D'où les accusations de faible compétitivité et de médiocre rentabilité portées à son passif.

Le ministre de la défense a demandé au délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, de lui proposer prochainement une vaste réorganisation de la DCN. Sur la base de ce qui a déjà eu lieu à GIAT Industries, la crainte des personnels est que cette restructuration conduise à une transformation des établissements en entreprises publiques de plein exercice, à la fermeture d'un arsenal quel qu'il soit, et à l'abandon du statut d'ouvrier d'Etat.

Jacques Isnard

M. Arthuis demande aux collectivités locales un effort financier

LE MINISTRE de l'économie et des finances a tenté de rassurer les élus locaux sur leurs relations financières avec l'Etat. Lors d'un débat, organisé par l'Institut de la décentralisation mercredi 12 juin, Jean Arthuis a indiqué la tendance dans laquelle se dessinerait le projet de loi de finances 1997.

« La discussion d'orientation budgétaire a mis en évidence la nécessité d'alléger les dépenses publiques. Le redressement des finances publiques est la condition absolue de notre souveraineté nationale », a expliqué le ministre, invitant les collectivités locales à s'inscrire dans cet *« effort de redressement »*.

Le gouvernement n'entend cependant pas remettre en cause le pacte de stabilité financière qu'il avait imposé aux collectivités locales en 1996 et qui s'étend sur trois ans. La progression de l'enveloppe des dotations de l'Etat sera garantie, *« conformément aux engagements qui ont été pris l'an dernier et qui seront tenus »*. La loi de finances pour 1996 a établi que l'enveloppe des concours progresserait au même rythme que l'indice des prix hors tabac. En revanche, en 1997, pour réaliser *« les économies nécessaires »*, deux postes devraient se voir amputer : la dotation générale d'équipement (DGE) et la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP). *« Il n'est pas sûr »* que la première soit maintenue en 1997 et *« un effort plus important sera demandé »* sur la deuxième, a expliqué de manière elliptique le ministre de l'économie.

DISCOURS DE RIGUEUR

Le gouvernement veut par ailleurs revoir l'importance de la compensation par l'Etat des exonérations et dégrèvements d'impôts locaux, *« dont la progression demeure inquiétante »*.

Ce discours de rigueur, auquel s'attendaient les élus locaux, ne les a pas empêchés d'interpeller le ministre sur les difficultés qu'allaient entraîner les économies à venir. *« Il ne faudrait pas que les économies que l'Etat fait contraignent les élus locaux à augmenter leurs impôts et à accentuer la pression sur les contribuables »*, a ainsi déclaré Dominique Frelaut, maire communiste de Colombes et membre du comité des finances locales.

M. Frelaut s'est par ailleurs inquiété de la manière dont le gouvernement allait, en 1996, tenir compte de l'inflation dans le calcul des dotations. Les responsables des collectivités locales redoutent, en effet, que l'évolution constatée ne conduise le gouvernement à réduire les dotations prévues initialement. Le ministre des finances n'a pas répondu à cette inquiétude.

Sylvia Zappi

Le Mouvement européen propose un scrutin européen par régions

L'ÉLECTION DES MEMBRES FRANÇAIS du Parlement européen par un scrutin proportionnel de listes nationales est depuis longtemps contestée. Afin de mettre le dossier à plat, la section française du Mouvement européen a constitué une commission d'études. Présidée par Jean-Claude Casanova, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, et composée de juristes, de politologues ainsi que d'élus européens et nationaux de toutes les formations politiques, à l'exception du Front national, celle-ci a rendu public son rapport, mercredi 12 juin.

A l'unanimité, sauf les réserves du représentant de Radical et de celui du PCF, elle préconise un scrutin proportionnel dans le cadre des régions. Elle souhaite ainsi rapprocher les élus de leurs électeurs et permettre une représentation de tout le territoire et de l'ensemble des forces politiques. La commission insiste sur l'impossibilité pratique pour les députés européens de détenir aussi un mandat national ou local.

DÉPÊCHES

■ **PRÉFETS : Jacques Chirac a souligné**, devant le conseil des ministres, mercredi 12 juin, que *« depuis un an, toutes les nominations dans le corps préfectoral* [se sont] *faites uniquement sur la base de critères professionnels »*. Selon le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, M. Chirac a ajouté que *« cela a beaucoup contribué à remobiliser les fonctionnaires du corps préfectoral »* *(lire les nominations page 12)*.

■ **INTERCOMMUNALITÉ : Dominique Perben, ministre de la fonction publique,** de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, a présenté les grandes lignes d'une réforme de l'intercommunalité lors du conseil des ministres du mercredi 12 juin. Il se propose de simplifier les structures de coopération, d'harmoniser les régimes juridiques et d'inciter à une plus grande coopération grâce à l'intégration fiscale.

■ **UDF : Hervé Novelli, député (UDF-PR) d'Indre-et-Loire,** proche d'Alain Madelin, a réclamé d'*« urgence »*, mercredi 12 juin, sur Radio-Shalom, un changement de politique et, en termes à peine voilés, un changement de premier ministre. *« Notre électorat (...) souhaite une politique différente (...). Il y a un risque que la gauche gagne les élections législatives. (...) Les Français ne sont pas satisfaits de la politique gouvernementale »*, a-t-il affirmé.

■ **RPR : le bureau politique** du RPR, réuni mercredi 12 juin sous la présidence d'Alain Juppé, a avalisé le projet de réforme de l'enseignement supérieur qui lui était présenté par Jean-Michel Dubernard, député du Rhône (*Le Monde* du 16 mai).

■ **ORANGE : le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel,** a mis en cause la municipalité Front national d'Orange *« en sa qualité d'employeur »* dans le suicide, le 31 mai, de Pierre Nouveau, employé municipal et délégué syndical FO (*Le Monde* daté 2-3 juin et du 4 juin). M. Blondel, qui a assisté aux obsèques de M. Nouveau, mercredi 12 juin, a déclaré, lors d'un éloge funèbre, que celui-ci a été *« la victime d'un système de sous-entendus qui, de bruits en rumeurs, l'a conduit aux portes de l'insupportable »*.

■ **CORSE : Alain Orsoni, secrétaire général du Mouvement pour l'autodétermination (MPA),** affirme, dans un entretien publié mercredi 12 juin par *Corse-Matin*, édition régionale de *Nice-Matin*, que *« la Corse ne fonctionne pas selon des principes démocratiques »*, car *« une démocratie ne peut pas accepter l'existence de mouvements clandestins »*. Il estime que *« la Corse est une zone de non-droit, en grande partie à cause de l'attitude du gouvernement Juppé, qui a décidé de privilégier la tendance totalitaire du nationalisme »*.

JUSTICE L'enquête du juge Eva Joly sur les investissements réalisés par Elf Aquitaine durant la présidence de M. Le Floch-Prigent, aujourd'hui PDG de la SNCF, prend une nouvelle ampleur. L'audition prévue le 14 juin, comme témoin, d'André Tarallo, patron d'Elf Gabon et Elf Congo, pourrait, au-delà de l'affaire Bidermann, aider à éclaircir d'autres dossiers. ● LE JUGE s'intéresse en particulier à des investissements immobiliers effectués de 1991 à 1993, qui auraient donné lieu au versement de 147 millions de francs de commissions à des intermédiaires. L'essentiel de ces sommes aurait abouti sur le compte d'une société luxembourgeoise. ● SEPT PERSONNES ont déjà été mises en examen, dont certaines étaient de très proches collaborateurs de M. Le Floch-Prigent, qui avait constitué une sorte de hiérarchie parallèle au sein du groupe pétrolier.

Elf Aquitaine aurait constitué une « caisse noire » au Luxembourg

L'enquête sur le groupe pétrolier durant la présidence de M. Le Floch-Prigent prend l'allure d'une affaire d'Etat. Outre le soutien contesté aux sociétés de M. Bidermann, 147 millions de francs de commissions auraient été, de 1991 à 1993, mis à l'abri à l'étranger

DEUX chefs d'Etat africains ont, ces dernières semaines, dépêché leurs émissaires à Paris. Le président gabonais, Omar Bongo, et son homologue congolais, Pascal Lissouba, voulaient faire part à l'Elysée des inquiétudes que leur inspirent les développements de l'enquête d'un juge d'instruction français. Le juge s'appelle Eva Joly et le dossier qu'elle instruit porte sur une série d'investissements jugés *« douteux »*, effectués, de 1988 à 1993, par le groupe Elf Aquitaine, alors présidé par Loïk Le Floch-Prigent. Saisie, depuis le 18 août 1994, d'une information judiciaire ouverte pour *« abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité, recel, présentation de comptes inexacts, diffusion d'informations fausses ou trompeuses »*, Mme Joly a remonté une piste sinueuse qui l'a menée jusqu'au cœur de la plus grande entreprise française.

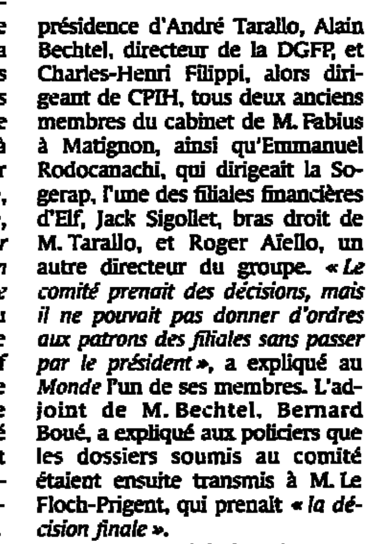
En s'attachant à recomposer le puzzle du renflouement par Elf du groupe de prêt-à-porter Bidermann, point de départ de son enquête, le juge s'est penché sur les interventions financières d'Elf Gabon et de sa filiale, la Compagnie de participations et d'investissements holding (CPIH), réveillant aussitôt le vieux fantôme des réseaux africains du groupe Elf. Inamovible patron d'Elf Gabon et d'Elf Congo, ami personnel de nombre de présidents africains, camarade de promotion de Jacques Chirac à l'ENA, André Tarallo, soixante-neuf ans, devait être entendu par Mme Joly – au titre de témoin – vendredi 14 juin, deux jours après son adjoint, Jack Sigollet. Venant après la perquisition du 29 mars à la Tour Elf, siège du groupe à Courbevoie, puis dans les bureaux parisiens de CPIH, la convocation de M. Tarallo, réputé détenir les secrets de trente-cinq ans de relations franco-africaines, est de nature à faire passer le dossier Elf-Bidermann dans la catégorie des « affaires d'Etat ».

Le juge avait par avance montré qu'elle n'en avait pas peur : le 21 décembre 1995, lendemain de la nomination de Loïk Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF, la brigade financière avait effectué une série de perquisitions au domicile de Maurice Bidermann ainsi qu'au siège de ses sociétés (*Le Monde* du 5 janvier). Ainsi était lancé un compte à rebours judiciaire dont le terme annoncé doit être la convocation de l'ancien PDG d'Elf et sa mise en examen, présentée comme *« inéluctable »* par plusieurs sources proches de l'enquête.

« COMITÉ D'INVESTISSEMENT »

L'exemple du dossier Bidermann montre comment Loïk Le Floch-Prigent avait, à partir de la fin de l'année 1991, transféré les pouvoirs de plusieurs directions du groupe à une équipe de proches ne rendant compte qu'à lui-même. Ainsi, l'ancien directeur financier d'Elf, Philippe Hustache, qui avait, dans une note interne, rendu un *« avis défavorable sur l'ensemble des opérations en raison de la situation dégradée du groupe Bidermann »*, fut déchargé du dossier, au profit de cette garde rapprochée. Supervisant les neuf filiales financières du groupe, une direction de gestion des filiales de portefeuille (DGFP) avait été créée, en même temps qu'était mis en place un *« comité d'investissement »* sans existence formelle mais aux pouvoirs étendus.

Convoqué pour des *« séances de travail »* sans ordre du jour écrit, ce comité réunissait, sous la présidence d'André Tarallo, Alain Bechtel, directeur de la DGFP, et Charles-Henri Filippi, alors dirigeant de CPIH, tous deux anciens membres du cabinet de M. Fabius à Matignon, ainsi qu'Emmanuel Rodocanachi, qui dirigeait la Sogerap, l'une des filiales financières d'Elf, Jack Sigollet, bras droit de M. Tarallo, et Roger Aïello, un autre directeur du groupe. *« Le comité prenait des décisions, mais il ne pouvait pas donner d'ordres aux patrons des filiales sans passer par le président »*, a expliqué au *Monde* l'un de ses membres. L'adjoint de M. Bechtel, Bernard Boué, a expliqué aux policiers que les dossiers soumis au comité étaient ensuite transmis à M. Le Floch-Prigent, qui prenait *« la décision finale »*.



Outre ce comité, deux hommes semblent avoir joué un rôle décisif dans les dossiers étudiés par Mme Joly : Jean-François Pagès, promu en quelques mois, en 1991, directeur du patrimoine immobilier du groupe, et l'énigmatique Alfred Sirven, éminence grise du président, au fort accent du Sud-Ouest et aux manières rugueuses, porteur d'un titre de *« directeur des affaires générales »* et titulaire d'une domiciliation en Suisse favorable aux opérations les plus discrètes. C'est à cet homme de l'ombre que l'ancien PDG d'Elf avait confié, en vain, la mise place de nouveaux *« réseaux africains »* destinés à réduire l'influence d'André Tarallo.

La gestion des filiales de portefeuille ne fut pas fructueuse : *« L'activité du pôle financier du groupe Elf, qui a mobilisé* [de 1988 à 1993] *plus de 15 milliards de francs, se distingue par une absence totale de rentabilité économique des capitaux investis »*, concluait la Cour des comptes, dans un rapport du 22 mai 1995, évoquant les *« nombreux sinistres »* provoqués. Soupçonné d'avoir orchestré l'évasion de plusieurs dizaines de millions de francs dans des opérations aléatoires, Jean-François Pagès a été mis en examen et placé en détention provisoire le 30 mai (*Le Monde* du 1er juin). Placé sous l'autorité directe de M. Le Floch-Prigent, M. Pagès avait la haute main sur les opérations d'achats d'immeubles de prestige à Bruxelles, Barcelone, Lisbonne ou Tokyo. Toutes ont requis le concours d'intermédiaires *off-shore* (Guernesey, Sark, Man) largement rétribués : Angus Consult, Albany Consult, Naomy Consult...

COMPTE LUXEMBOURGEOIS

De 1991 à 1993, ces investissements auraient avoisiné 900 millions de francs, dégageant 548 millions de moins-values. 147 millions auraient été versés aux intermédiaires. Selon certains documents saisis par Mme Joly, et confortés par plusieurs témoignages, l'essentiel de ces commissions aboutissait en définitive sur le compte d'une seule et même société luxembourgeoise, qui pourrait être domiciliée à l'adresse de M. Pagès, lui-même résident du Grand Duché. Le juge pourrait ainsi avoir découvert une sorte de *« caisse noire »*, dont elle ignore encore si elle était destinée au groupe Elf ou à certains de ses anciens dirigeants. L'avocat de M. Le Floch-Prigent, Me Olivier Metzner, a indiqué au *Monde* que l'ancien PDG d'Elf n'avait *« jamais été informé des détails »* des activités de M. Pagès.

Outre la concession de terrains au Bourget, destinés aux avions du groupe et qui pourraient avoir été *« surpayés »*, l'acquisition par Elf, au prix de 18 millions de francs, de la somptueuse propriété de Louveciennes (Yvelines) au médecin-radiologue Laurent Raillard a de quoi intriguer. Proche de François Mitterrand, dont il était l'un des partenaires de golf attitrés, M. Raillard continua à occuper la villa sans acquitter le loyer de 15 000 francs mensuels contractuellement prévu, au motif que le groupe pétrolier y organisait des réceptions. Selon l'avocat de M. Le Floch-Prigent, *« le prix payé par Elf pour la propriété était inférieur à celui proposé par un groupe d'investisseurs japonais, qui se disposaient en outre à faire couper tous les arbres du parc, ce que M. Raillard ne voulait pas »*. En rachetant la maison, le groupe pétrolier aurait ainsi fait œuvre écologique. Aux enquêteurs, M. Pagès a indiqué que cette acquisition avait été décidée par Alfred Sirven.

Plusieurs documents relatifs aux opérations initiées par M. Pagès révèlent par ailleurs qu'une part importante des commissions versées à destination de paradis fiscaux l'ont été par l'une des filiales financières d'Elf, la Société financière d'ingénierie, d'études et de gestion (Sofineg). Créée en janvier 1992 à Lausanne par M. Le Floch-Prigent, cette société avait passé, au mois de juillet de la même année, des contrats avec chacune des autres filiales de portefeuille du groupe pour *« gérer leurs intérêts financiers »* qui prévoyaient des rémunérations trimestrielles en pourcentage de leurs chiffres d'affaires respectifs.

« AU PLUS HAUT NIVEAU »

Dans son rapport de 1995, la Cour des comptes avait estimé que *« le recours par les sociétés du groupe aux services de Sofineg n'apparaît pas justifié »*, précisant que *« les décisions stratégiques* [étaient] *suivies au plus haut niveau du groupe »*. Les magistrats signalaient d'autre part la présence, dans les comptes de la Sofineg, d'environ 85 millions de francs de *« charges externes non indentifiées »*, versées sous forme d'*« honoraires »* et de *« dépenses de personnel »*, alors qu'ils n'avaient pu obtenir aucune liste des salariés de la société, retranchée derrière les dispositions du droit suisse. 39 millions de frais de location d'avions semblaient enfin avoir été engagés par la Sofineg, alors qu'Elf disposait, à l'époque, de ses propres avions.

« Les limites apportées aux investigations de la Cour ne permettent pas d'émettre un avis sur les comptes de cette filiale du groupe Elf », concluait le rapport. Un an après, à la fin du mois de mai, le parquet de Paris a délivré un réquisitoire supplétif autorisant le juge Eva Joly à prendre le relais et à pousser encore plus avant son enquête au cœur du système Elf.

Hervé Gattegno

Sept mises en examen

Ouverte le 18 août 1994, l'enquête du juge Eva Joly a conduit, jusqu'à présent, à la mise en examen de sept personnes. Fatima Belaïd, l'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent ; Maurice Bidermann ; Alain Bechtel, ancien directeur de la gestion des filiales de portefeuille du groupe Elf et Charles-Henri Filippi, ancien président de CPIH – la principale filiale d'Elf Gabon –, aujourd'hui directeur général-adjoint du Crédit commercial de France (CCF), ont été mis en examen dans un premier temps. Le 30 mai, le juge a mis en examen et placé en détention provisoire Jean-François Pagès, ancien directeur du patrimoine immobilier d'Elf. Le lendemain, elle a mis en examen le docteur Laurent Raillard, dont la propriété dans les Yvelines avait été rachetée par Elf. Enfin, le 6 juin, elle a mis en examen l'ancien directeur financier du groupe Bidermann, Dominique Bouchez. Deux mois après sa mise en examen, M. Bidermann a été placé en détention provisoire le 24 mai.

Soupçons sur deux opérations pétrolières

Interrogé au début de l'année, l'ancien responsable des services financiers d'Elf, Philippe Hustache, a lancé les enquêteurs sur la piste de deux opérations pétrolières ayant entraîné, selon plusieurs témoins, le versement de plusieurs centaines de millions de francs de commissions. Le 14 février, le parquet a délivré au juge Eva Joly un réquisitoire supplétif lui permettant d'enquêter sur ces dossiers.

D'abord, le rachat par Elf du raffineur espagnol Ertoil, pour lequel plusieurs millions de francs auraient été versés à un homme d'affaires irakien proche de Saddam Hussein et actionnaire de Paribas, Nadhmi Auchi. Ensuite, la reprise d'Oxipetroleum, titulaire de nombreux permis d'exploration et de production en mer du Nord, au cours de laquelle la nature des interventions de l'intermédiaire d'origine turque Nathan Meyohas *« n'a jamais été clairement définie »*, raconte un ancien dirigeant d'Elf. Dans cette dernière opération, le groupe pétrolier a englouti 5 milliards de francs.

Les enquêteurs s'interrogent sur les 787 millions de francs engloutis dans le groupe Bidermann

POURQUOI et comment Elf Aquitaine a-t-il englouti, de 1988 à 1993, 787 millions de francs en se portant au secours du groupe Bidermann ? Cette question, posée par la Commission des opérations de Bourse (COB), la Cour des comptes et le propre successeur de M. Le Floch-Prigent à la présidence de la société pétrolière, Philippe Jaffré, est jusqu'ici restée sans véritable réponse. *« Le bien-fondé d'une telle intervention du groupe Elf n'est pas acquis »*, indiquait, le 22 mai 1995, un rapport confidentiel de la Cour des comptes – révélé par l'hebdomadaire *L'Expansion*. *« Cette décision*, ajoutaient les magistrats, *a été sans nul doute marquée* (...) *par l'engagement personnel du président du groupe. »* Versées aux sociétés de M. Bidermann ou à M. Bidermann lui-même sous forme d'avances de trésorerie, de remboursements de comptes courants ou de simples prêts, les sommes fournies par Elf étaient en réalité remboursées... par Elf, grâce à de nouveaux crédits, dans un mouvement qualifié par un enquêteur de *« fuite en avant »*.

Le juge Eva Joly a recomposé les étapes de ce tour de passe-passe financier qui s'apparente, selon les enquêteurs, à un *« mécanisme de blanchiment »*. En 1992, deux prêts de 83 puis 80 millions de francs furent consentis par la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) de Genève à M. Bidermann et à deux sociétés écrans contrôlées par lui, Wedge Investments (Delaware) et Maybright (Hongkong). Ces deux prêts étaient garantis par Elf Gabon – *« sur ordre personnel de Loïk Le Floch-Prigent »*, a assuré au *Monde* un ancien dirigeant du groupe.

Une partie de cet argent intégra les caisses de Bidermann, camouflée en prime d'assurance et inscrite au titre de *« profits exceptionnels »*. En fait, 52 des 163 millions prêtés furent immédiatement prélevés par le destinataire et versés à une société de courtage londonienne, Exalwarren Ltd. En retour, le groupe Bidermann reçut 50 millions de la société Alpine Assurances, immatriculée dans les Antilles britanniques, somme destinée, sur le papier, à compenser les *« pertes d'exploitation »* générées par l'incendie de ses entrepôts de Valenciennes, en 1990, en exécution d'une police d'assurance antidatée. Une fois encore, c'est CPIH, une filiale d'Elf Gabon, qui prêta finalement à Maurice Bidermann l'argent nécessaire au remboursement d'Elf Gabon.

Les relations d'amitié de l'ancien magnat du prêt-à-porter et de l'ex-PDG d'Elf suffisent-elles à expliquer cette série d'investissements hasardeux ? La *« grande proximité »* des deux hommes était notoire au siège du groupe pétrolier. Classé « patron de gauche », M. Le Floch-Prigent avait connu Maurice Bidermann alors qu'il dirigeait le cabinet de Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie du premier gouvernement de Pierre Mauroy. Nommé à la tête de Rhône-Poulenc, il fut chassé par la droite en 1986. M. Bidermann lui vint alors en aide en lui offrant un poste d'administrateur dans son groupe. Nommé à Elf après le retour des socialistes au gouvernement, en 1989, M. Le Floch-Prigent aurait sollicité, à l'approche des élections de 1993, l'entregent de son ami pour se rapprocher de Jacques Chirac, dans l'espoir d'être maintenu à son poste.

Saisies par les enquêteurs, plusieurs lettres attestent que M. Le Floch-Prigent s'était « couvert » en obtenant l'aval du ministre de l'industrie de l'époque, Dominique Strauss-Kahn, pour les crédits débloqués en faveur du groupe Bidermann. Dans un courrier du 12 mars 1992 – publié par *Le Figaro* du 30 janvier –, le ministre socialiste *« voyait avantage »* au *« maintien »* des participations d'Elf dans l'entreprise de prêt-à-porter. Reste aux enquêteurs à comprendre pourquoi, si les millions engloutis dans le dossier Bidermann le furent sur ordre gouvernemental, ils empruntèrent des circuits aussi tortueux.

Deux prêts garantis par Elf Gabon – « sur ordre de M. Loïk Le Floch-Prigent »

Convaincu que les *« largesses »* d'Elf en faveur de Bidermann auraient entraîné une contrepartie, le nouveau PDG d'Elf, Philippe Jaffré, s'est constitué partie civile au mois de juin 1995. Des extraits d'une procédure américaine ont été communiqués au juge, dont le témoignage d'une ancienne secrétaire de M. Bidermann aux Etats-Unis. Elle avait indiqué, en février 1995 devant un tribunal de New York, que son employeur avait versé quelque 500 000 dollars (plus de 2,5 millions de francs) à M. Le Floch-Prigent et son épouse, Fatima, de 1991 à 1994. Selon cette employée, ces *« libéralités »* auraient pris la forme de versements en espèces, de billets d'avions, de règlements de factures diverses, ainsi que d'un salaire mensuel de 30 000 francs. L'entourage de M. Le Floch-Prigent a toujours assuré que ces sommes avaient été mises à la disposition de son épouse alors que le couple était *« quasiment séparé »* – le divorce devait être prononcé en juin 1992 (*Le Monde* du 27 mars).

Mise en examen, le 26 mars, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, Fatima Belaïd a confirmé avoir perçu des salaires, mais au titre d'une société américaine de production de films baptisée Jemsa, dont elle aurait été chargée de l'implantation en France. L'enquête a pourtant montré que les versements avaient débuté en juillet 1991, alors que l'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent ne travaillait plus pour cette société depuis le début de l'année 1991.

Sur procès-verbal, Fatima Belaïd a ajouté qu'au moment de son divorce *« aucune pension alimentaire »* n'avait été prévue, son ancien mari lui ayant indiqué qu'il ne la *« laisserait pas tomber »* et qu'il *« était en affaire avec M. Bidermann »*. Ce dernier lui aurait ensuite promis le versement des 30 000 francs mensuels durant cinq ans. M. Bidermann, quant à lui, a expliqué au juge que la *« pension »* ainsi versée aurait en fait été extraite d'un *« pécule »* amassé par l'ancien patron d'Elf entre 1986 et 1988, grâce à une série de *« prestations de conseil »* auprès de sociétés américaines, et dont la gestion aurait été confiée à l'agent de change habituel de M. Bidermann.

Les enquêteurs disposent aussi de documents relatant l'acquisition par M. Bidermann d'un appartement à Londres, d'une valeur de 1,25 million de francs. Devant les policiers, Fatima Belaïd a reconnu être la *« bénéficiaire »* de cet appartement. Après avoir effectué deux perquisitions au cabinet de l'avocat parisien qui avait organisé la transaction, Me Claude Richard, les policiers devaient interroger ce dernier le 10 juin. Mais l'avocat a téléphoné au juge pour lui indiquer qu'il se trouvait en Israël. On prêtait au juge d'instruction, mercredi 12 juin, l'intention de délivrer un mandat d'arrêt à son encontre.

H. G.





L'expulsion d'une Guinéenne est annulée en raison du risque d'excision de ses enfants

Les juges considèrent que cette pratique constitue un « traitement inhumain et dégradant »

Le tribunal administratif de Lyon a décidé, dans un jugement rendu mercredi 12 juin, qu'une Guinéenne en situation irrégulière ne pouvait pas être reconduite vers son pays si ses filles risquaient d'y subir une excision. Dans cette décision, qui constitue une première, les juges notent que cette pratique constitue un traitement « inhumain et dégradant » au sens de la Convention européenne des droits de l'homme.

UNE AFRICAINE en situation irrégulière ne peut être reconduite avec ses fillettes vers un pays où ces enfants courent le risque de subir une excision, considérée comme un *« traitement inhumain ou dégradant »* non conforme aux droits de l'homme. Ainsi a jugé, mercredi 12 juin, le tribunal administratif de Lyon dans un jugement qui constitue une première dans la jurisprudence administrative française.

Mariama Conde, vingt-huit ans, vit depuis huit ans en France, où ses trois enfants sont nés, mais elle s'est vu refuser, comme son mari, la protection du statut de réfugié et se trouve sans papiers depuis 1989. Sa volonté farouche de sortir de cette situation et de rester coûte que coûte à Saint-Etienne, où elle a élu domicile, lui a valu d'innombrables démêlés avec la justice. Par deux fois, son mari a présenté de faux documents d'état civil pour tenter d'obtenir une régularisation. En conséquence, il a été expulsé de France, et Mme Conde a été condamnée à six mois de prison et à une interdiction du territoire français pour complicité d'usage de faux.

Le 5 janvier dernier, lorsque le préfet de la Loire tente de placer de force la jeune Guinéenne avec ses enfants dans un avion pour Conakry, la jeune femme mord deux policiers pour échapper à l'embarquement et, dit-elle, faire échapper ses deux petites filles à l'excision. Bilan : une condamnation à sept mois de prison ferme prononcée par la cour d'appel de Lyon. Son avocate, Me Marie-Noëlle Fréry, introduit alors, sur la base du risque d'excision, un recours contre la décision d'éloignement forcé prise par le préfet, qui vient d'aboutir à une annulation.

> Le marathon administratif et judiciaire de cette mère de famille n'est pas terminé pour autant. Jugée inexpulsable vers son pays d'origine, Mme Conde demeure sans papiers

Dans ce jugement rendu conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement (qui ne représente pas nécessairement les vues de ce dernier), le tribunal administratif de Lyon admet le moyen soulevé par Me Fréry, selon lequel les fillettes de trois et six ans de Mme Conde sont menacées d'excision en cas de retour en Guinée. Particulièrement précis dans leurs motivations, les juges administratifs constatent que *« l'excision constitue une mutilation du corps de la femme, qui génère des souffrances intenses ; qu'elle est fréquemment suivie de complications infectieuses pouvant entraîner la mort ; qu'aucune nécessité thérapeutique ou tout autre motif d'ordre sanitaire ne la justifie et qu'elle procède du seul usage rituel et culturel »*. Ainsi, *« l'excision pratiquée, contre leur volonté, sur une personne ou sur ses enfants, constitue un traitement inhumain ou dégradant »* au sens de la Convention européenne des droits de l'homme.

Pour asseoir définitivement sa conclusion, le tribunal remarque que les relations conflictuelles entre Mme Conde, son mari et sa belle- famille ne lui permettraient pas de *« s'opposer à la volonté* [de cette dernière] *de procéder à l'excision de ses deux fillettes »*. Il note enfin que *« les autorités guinéennes, même si elles n'organisent pas l'excision, ne se sont pas dotées d'un système juridique pour la réprimer, ou, à tout le moins, pour protéger les personnes qui tenteraient de s'y soustraire contre la volonté de leur milieu ethnique, social ou familial »*. Sur cette base, les juges annulent donc la décision du préfet de reconduire Mariama Conde et ses enfants vers la Guinée. Sur leur lancée, ils condamnent l'Etat à lui payer 10 000 francs pour les frais du procès.

Le marathon administrativo-judiciaire de cette mère de famille guinéenne n'est pas terminé pour autant. Jugée inexpulsable vers son pays d'origine, Mme Conde demeure sans papiers puisque le tribunal administratif a refusé de condamner le préfet à lui en délivrer. Elle rejoint donc la longue cohorte des étrangers « non expulsables et non régularisés » qui alimente depuis plusieurs mois des grèves de la faim, des occupations d'églises et des manifestations.

L'association lyonnaise Tiberius Claudius, spécialiste de la défense du droit des étrangers, qui soutient vigoureusement la jeune Guinéenne, a tiré argument de la décision du 12 juin pour demander la *« révision »* de sa condamnation pour refus d'embarquer dans l'avion de Conakry, estimant que la décision du tribunal administratif revenait à justifier son geste. Parallèlement, le préfet du Rhône a été saisi d'une demande de régularisation à titre humanitaire.

Philippe Bernard

Le chef d'orchestre Michel Tabachnik a été mis en examen

Il est poursuivi dans l'affaire du Temple solaire

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Le chef d'orchestre Michel Tabachnick, qui possède la double nationalité française et suisse, a été remis en liberté, mercredi 12 juin, après 48 heures de garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Nanterre (Hauts-de-Seine) et cinq heures d'interrogatoire dans le bureau du juge d'instruction grenoblois, Luc Fontaine. Chargé de l'enquête sur la mort de seize personnes, dont trois enfants, dans le Vercors, le 16 décembre 1995, et du dossier de l'Ordre du Temple solaire (OTS), le magistrat a mis en examen M. Tabachnick pour *« association de malfaiteurs et recel »*. Placé sous contrôle judiciaire, le chef d'orchestre, qui n'a pas versé de caution, *« n'est astreint qu'à quelques obligations de représentation »*, a précisé le procureur de la République, Jean-François Lorans.

Le procureur a précisé que cette mise en examen s'inscrivait *« uniquement »* dans le cadre de sa participation à une association de malfaiteurs. *« Michel Tabachnick a joué un rôle important, visible, et peut-être même médiatique* [au sein de l'OTS], a-t-il souligné. *Mais de là à construire juridiquement une responsabilité au titre notamment de l'assassinat, il y a une marge qui, pour l'instant n'est pas franchie. »*

Selon le magistrat, en l'état actuel des investigations, *« il n'est pas permis d'avancer qu'une tierce personne soit intervenue dans la réalisation des assassinats »*. L'avocat du chef d'orchestre, Me Alain Feder, a indiqué que son client *« demeure et demeurera indépendant de la perpétration de ces abominables massacres »*.

A propos de la mise en examen de son client pour association de malfaiteur et recel, Me Feder a affirmé que M. Tabachnick *« démontrera qu'il est innocent et qu'il ne s'est pas enrichi dans le cadre du Temple solaire »*. Une note des renseignements généraux, réalisée à la fin de l'année 1994 (*Le Monde* du 13 juin 1996), indiquait qu'il avait perçu le tiers des dons et des cotisations réunis par la secte. Toutefois, le procureur a précisé que la procédure *« n'était pas fondée sur un rapport des RG, mais sur les investigations conduites par les enquêteurs qui ont été commis par le magistrat instructeur »*.

CONFRONTATIONS

Dans les toutes prochaines semaines, M. Tabachnick devrait être à nouveau convoqué par le juge pour s'expliquer sur l'aspect financier du dossier de l'OTS, mais aussi sur sa présence dans un certain nombre de sociétés civiles immobilières contrôlées par l'OTS. Il sera également confronté à d'anciens membres de l'organisation qui l'accusent d'avoir joué un rôle central au sein de la secte.

Enfin, le magistrat instructeur s'apprête à entendre, comme témoin, un pharmacien homéopathe de Brest auquel s'adressaient régulièrement des membres de la secte, issus de plusieurs régions françaises et de Suisse, pour leurs prescriptions médicales. Ce pharmacien leur aurait délivré un certain nombre de médicaments au mois de novembre 1995, soit peu de temps avant le drame du Vercors. Le procureur a indiqué que, parmi les seize corps retrouvés, quatorze avaient absorbé, avant leur exécution, *« un mélange de médicaments à effet sédatif »*.

Claude Francillon

Le docteur Gubler devant le tribunal correctionnel de Paris

SIX MOIS après une brève diffusion, aussitôt interrompue par une ordonnance de référé, l'ouvrage du docteur Claude Gubler, *Le Grand Secret*, est à nouveau au centre d'un débat judiciaire. Et, une fois de plus, on demandera sans doute à la justice bien plus qu'elle ne peut donner. Car en examinant, à partir de ce jeudi 13 juin, la poursuite pénale engagée contre l'ancien médecin personnel de François Mitterrand pour *« atteinte au secret professionnel »*, la XVIIe chambre correctionnelle de Paris ne pourra pas restreindre la discussion au seul respect d'un principe apparemment intangible prévu par le code pénal et par le code de déontologie médicale.


PROCÈS

Déjà, en janvier, lorsque la famille de l'ancien président de la République avait demandé la saisie de ce livre essentiellement consacré à la découverte, à l'évolution et au traitement de la maladie de François Mitterrand, une foule de questions s'étaient posées. Ne fallait-il pas, au nom d'une transparence indispensable quand il s'agit du chef de l'Etat, faire une exception au secret médical ? Le secret, dans ces conditions, n'est-il pas un obstacle à une liberté d'expression qui ne connaîtrait pas de limites ? Après les communiqués officiels omettant de préciser le mal dont souffrait le président, la vérité ne devait-elle pas s'imposer ?

Le juge des référés, juge de l'urgence, avait estimé qu'il fallait faire cesser *« une intrusion dans la vie privée familiale du président, dans celle de son épouse et de ses enfants (...) d'autant plus intolérable qu'elle survient dans les quelques jours qui ont suivi le décès et l'inhumation du président Mitterrand »*. En conséquence, la magistrat avait ordonné l'interdiction de la poursuite de la diffusion de l'ouvrage déjà vendu à 40 000 exemplaires.

UNE « MESURE CONSERVATOIRE »

La cour d'appel, dans un arrêt du 15 mars, approuvait cette décision tout en rappelant qu'il s'agissait d'une *« mesure conservatoire »* en attendant que le tribunal civil se prononce sur le fond de l'affaire. Ce procès, qui concernera l'éventuelle réparation du préjudice et l'opportunité de confirmer l'interdiction de diffusion, sera plaidé le 11 septembre devant la 1re chambre civile de Paris.

Jeudi 13 juin, c'est la plainte déposée auprès du procureur de la République par Me Georges Kiejman, conseil de la famille Mitterrand, qui a entraîné une citation directe devant le tribunal correctionnel du docteur Gubler, de son coauteur journaliste Michel Gonod, et du directeur des éditions Plon, Olivier Orban, tous deux soupçonnés de complicité. Au travers d'une infraction que le code pénal définit de façon laconique comme *« la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire par état ou par profession »*, le tribunal, présidé par Jean-Yves Montfort, devra répondre aux mêmes questions que celles soumises, peut-être un peu trop tôt, au magistrat de référé.

Mais le débat sera enrichi par la présence d'une douzaine de témoins, dont le professeur Adolphe Steg, l'ancien chef du service d'urologie à l'hôpital Cochin qui opéra François Mitterrand, Hubert Védrine, à l'époque secrétaire général de l'Elysée, le philosophe André Glucksman, Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* et l'éditorialiste Jean-François Revel. On ne parlera donc pas seulement de droit. C'est un procès à plusieurs dimensions qui s'annonce, avec des aspects déontologiques, éthiques, politiques et philosophiques.

Maurice Peyrot

Nice et Toulouse réglementent le stationnement des SDF

APRÈS PAU ET MENTON, les villes de Nice et de Toulouse viennent de prendre des mesures contre la mendicité et la présence de SDF dans les lieux publics. Jacques Peyrat, maire (divers-droite) de Nice a publié, mercredi 12 juin, un arrêté interdisant *« la mendicité assise ou allongée sur la voie publique »* entre le 15 juin et le 15 septembre dans les rues du centre-ville. Le texte interdit *« les déjections humaines sur la voie publique »* et les quêtes d'argent *« sans contrepartie proposée et faite de manière agressive aux terrasses des cafés, dans les parcs et jardins publics et aux feux tricolores »*.

A Toulouse, le maire (UDF-FD), Dominique Baudis, vient d'interdire le *« regroupement de chiens »*, même tenus en laisse, dans les squares, jardins publics et places entre 10 h et 22 h ainsi que dans les rues piétonnes et semi-piétonnes du centre-ville. La municipalité affirme vouloir assurer la sécurité des passants et répondre à de multiples doléances. Sans désigner explicitement les SDF, l'arrêté vise clairement ceux qui, accompagnés de chiens, stationnent et mendient. – (*Corresp.)*

Massimo Introvigne, directeur du Cesnur de Turin

« Satan, c'est le dernier tabou, l'apologie du mal absolu »

Massimo Introvigne, directeur du Centre international d'études sur les nouvelles religions (Cesnur) de Turin, a publié, en 1994, *Enquête sur le satanisme*, en cours de traduction chez Albin Michel. Il présente à Paris, jeudi 13 juin, un ouvrage, *Pour en finir avec les sectes*, rédigé par vingt-cinq sociologues, français et étrangers, très critique sur le récent rapport de la commission d'enquête parlementaire française.

« Comment évaluez-vous l'ampleur du phénomène satanique, révélé en France par la profanation du cimetière de Toulon ?

– Il ne faut pas confondre les « satanistes » avec les « occultistes », ou avec les « envoûtés » et « possédés » qui consultent les exorcistes par peur du diable. Les vrais satanistes, eux, vénèrent le diable, organisés autour d'un chef, d'une petite revue et d'un livre de rituels. On peut les évaluer à 5 000 dans le monde, dont la moitié en Europe, dans des « filiales » de groupes américains, comme l'Eglise de Satan, présente aux Pays-Bas et dans le nord de l'Italie, ou le Temple de Seth en Angleterre. Ces groupes, en Europe, sont un peu plus d'une vingtaine, de 40 à 100 membres, dont les Enfants de Satan, très connu en Italie depuis l'arrestation récente de Marco di Mitri pour viol de mineurs.

» En dehors de ce satanisme organisé, existent aussi un satanisme « acide », lié à des parties de drogue, et un satanisme sauvage – celui, semble t-il, des profanateurs de Toulon –, qui se nourrit de musique rock subliminale, de films, et de bandes dessinées. Cette mouvance sauvage toucherait environ 10 000 jeunes et adultes, notamment en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, de plus en plus dans des pays comme la Roumanie ou la Russie. En France, des messes noires étaient déjà célébrées à la cour de Louis XIV. Entre les deux guerres, le Temple de Satan, dirigé par Maria de Maglowska, diffusait un satanisme plutôt cultivé, et le satanisme moderne est largement d'inspiration française, avec le fameux roman *Là-bas* de Huysmans (1891).

– Ces groupes ont-ils une idéologie, ou représentent-ils seulement une forme de déviance ?

– Deux branches se disputent cette idéologie : le satanisme occultiste, qui croit à l'existence réelle du diable, et le satanisme rationaliste, pour qui il n'est qu'un état de la conscience altérée et pervertie. Anton La Vey, qui a fondé en Californie en 1966 l'Eglise de Satan, a évolué vers un satanisme de plus en plus rationaliste, provoquant un schisme avec la création, en 1975, par Michael Aquino, du Temple de Seth. Mais leur point commun est une idéologie totalement nihiliste, celle de la licence absolue. Satan, c'est l'indulgence, au lieu de l'abstinence. Il autorise à faire tout ce que nos inhibitions morales ou religieuses nous empêchent de faire. C'est une idéologie nietzschéenne ou prométhéenne, mais pervertie et vulgaire. La Vey était artiste de cirque et Aquino a travaillé dans l'armée américaine, au Vietnam, où il a découvert Satan, avant de devenir professeur d'université.

» Le satanisme sauvage relève plus de la déviance que de l'idéologie, mais il n'en est pas moins dangereux. Car des livres que lisent des jeunes, comme *La Bible de Satan* de La Vey ou *L'Evangile infernal* de Di Mitri, des films et des bandes dessinées qu'ils regardent, ils ne retiennent que ce message de licence absolue. Les premiers jets de pierre sur les autoroutes qui ont fait des morts en Italie ne viennent-ils pas de milieux sataniques américains ? Alors, vous me direz que chaque génération compte des jeunes qui se posent en rebelles absolus. Le dernier tabou, c'est Satan.

– Comment expliquez-vous une telle dérive ?

– Il est difficile de parler de dérive, s'agissant de groupes aussi minoritaires. Certes, l'Italie est très alarmée à cause des Enfants de Satan et des crimes reprochés à Di Mitri, connu à la télévision. Mais ils sont 200 sur 60 millions d'Italiens ! Des légions de Satan ne vont donc pas descendre sur nous. Alors, qu'est-ce qui pousse à des extrémités comme les profanations de tombes ou les messes blasphématoires, à forte ritualité orgiaque et sexuelle ? Au cours de mon enquête, j'ai rencontré des bourgeois qui pratiquent le satanisme comme culte de l'expérience extrême, puis des pervers sexuels qui gagnent leur vie dans la pornographie sado-masochiste, et trouvent dans Satan la justification symbolique à leur vice. Mais j'ai rencontré aussi des jeunes – comme ceux de Toulon –, dont le culte satanique relève moins de la sociologie de la religion que de la sociologie de la déviance. Ils s'évadaient dans la drogue dure ou le hooliganisme des stades. Ils s'éclatent désormais dans le culte de Satan, inversion, surréaliste et perverse, du modèle moral chrétien et occidental. »

Propos recueillis par Henri Tincq

La rénovation des HLM parisiens aurait donné lieu à des surfacturations

LA RÉNOVATION DES HLM DE PARIS par l'OPAC aurait donné lieu à des surfacturations au bénéfice de certaines entreprises, selon *L'Evénement du jeudi* du 13 juin. L'hebdomadaire affirme que ce fut notamment le cas lors de la réhabilitation des vingt-sept immeubles de la cité Charles-Hermitte, dans le 18e arrondissement. L'augmentation du prix moyen de la réhabilitation, qui serait passé, en quatre ans, de 90 000 francs à 170 000 francs par logement, serait notamment dû au gonflement des factures.

Ainsi, la SAR, société dont le propriétaire est Francis Poullain, mis en examen dans l'affaire des HLM de Paris, aurait facturé à l'OPAC, office des HLM de Paris, la rénovation de cinq appartements qui n'existent pas. La direction de l'OPAC dément formellement ces accusations.

DÉPÊCHES

■ **Pascal Clément, secrétaire général du Parti républicain,** a estimé, mercredi 12 juin, qu'il ne fallait pas légiférer sur l'interdiction de la mendicité. *« Les maires ne doivent pas se voir imposer une loi qui les déposséderait de leur droit légitime d'appréciation de ce qu'il faut faire ou ne pas faire »*, a-t-il indiqué dans un communiqué en soulignant qu'*« ils ont en charge l'intérêt de leur commune »*.

■ **SÉCURITÉ : le sous-préfet de Saint-Nazaire**, Eric Guérin du Grandlaunay, a été mis en examen dans le cadre de l'instruction ouverte après l'incendie d'une maison de retraite à Paimbœuf (Loire-Atlantique) qui avait fait trois morts, en octobre 1995. En tant que sous-préfet, M. du Grandlaunay était président de la commission de sécurité.

■ **JUSTICE : la grâce de la jeune Ivoirienne Véronique Akobe** serait *« imminente »*, affirme l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT). La jeune femme avait été condamnée à vingt ans de réclusion criminelle en 1990, pour avoir tué le fils de son employeur et grièvement blessé son patron, qu'elle accusait tous deux de viol.

DISPARITIONS

Brigitte Helm

L'héroïne de « Metropolis » et de « L'Atlantide »

L'ACTRICE allemande Brigitte Helm est morte d'une défaillance cardiaque, mardi 11 juin, à Ascona (Suisse). Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans.

Le double rôle de Maria, « la fille du peuple », et du robot, dans le *Metropolis* de Fritz Lang (1926), a fait d'elle une star. Du jour au lendemain, puisque cette jeune fille de vingt ans (elle est née le 17 mars 1906 à Berlin, de son vrai nom Gisele Eve Schittenhelm) ne possède alors aucune expérience en matière cinématographique ou théâtrale. Fritz Lang tenait en effet à ce que le rôle féminin de ce qui se révéla la production la plus coûteuse de l'histoire du cinéma allemand (plus de 5 millions de marks) fût interprété par une inconnue.

Neuf films muets suivent, qui offrent à l'actrice de démontrer que *Metropolis* n'a pas été un heureux concours de circonstances. Pour la UFA, elle tourne notamment, dans les studios de Babelsberg, le film de G. W. Pabst *L'Amour de Jeanne Ney* (1927), ainsi qu'une adaptation du livre de Hanns Heinz Ewers *La Mandragore*, sous la direction de Henrik Galeen (1928). En France, elle est l'interprète de Marcel L'Herbier dans *L'Argent* (1929).

L'expressivité de son visage et surtout l'intensité de son regard répondent parfaitement aux exigences du cinéma muet. Pourtant, l'avènement du parlant ne remet nullement en cause son statut de grande vedette européenne, confirmé notamment par la vogue des versions « internationales » (films tournés simultanément dans plusieurs langues, allemand et français surtout). C'est ainsi qu'elle est à deux reprises la partenaire de Jean Gabin, dans *Gloria* (Hans Behrendt et Yvan Noé, 1931) et *L'Etoile de Valencia* (Serge de Poligny, 1933). Vedette d'un *remake* de *La Mandragore* (Richard Oswald, 1930), elle doit à Pabst son plus grand succès parlant, grâce au rôle de la mystérieuse et fascinante Antinéa dans *L'Atlantide* (1932). Elle travaille également en Angleterre (*The Blue Danube*, de Herbert Wilcox) et, en Allemagne, elle incarne *La Comtesse de Monte-Cristo* (1932) et la fille d'un alchimiste anglais dans *Gold* (Karl Hartl, 1934), ambitieux film de science-fiction.

Pourtant, en 1935, alors qu'elle est au faîte de la gloire, elle interrompt brutalement sa carrière. Ce retrait sera définitif, et l'on ne saura jamais vraiment s'il est dû au refus de l'actrice de mettre sa célébrité au service du régime nazi ou, plus prosaïquement, à son mariage avec un industriel suisse. Car elle ne sortira jamais de son silence, refusant même de quitter Ascona pour l'hommage que lui rendit le Festival de Berlin et que reçut son fils en son nom.

Pascal Mérigeau

■ **XAVIER GILLOT**, compagnon de la Libération, est décédé, lundi 10 juin, à Epieds-en-Beauce (Loiret), dans sa quatre-vingt-septième année. Né le 22 décembre 1909 à Autun (Saône-et-Loire) et ancien élève-médecin à l'école de santé navale de Bordeaux, Xavier Gillot rejoint, dès le 28 août 1940, les Forces françaises libres (FFL) à Brazzaville. Avec la colonne Leclerc, il participe aux campagnes du Fezzan, de Tripolitaine et de Tunisie. En août 1944, durant la campagne de France, à la tête du 13e bataillon médical de la 2e division blindée, il est blessé dans un bombardement. Il n'en continue pas moins de servir au sein de cette formation, qui ira jusqu'à Berchtesgaden, le repaire d'Hitler en Allemagne, que la division Leclerc occupe en mai 1945. Xavier Gillot sera fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945. Après la guerre, le médecin-commandant Gillot sert au Cameroun et aux Nouvelles-Hébrides jusqu'à sa retraite, en 1954. Il était officier de la Légion d'honneur.

■ **NORMA TEAGARDEN**, pianiste de jazz, est morte jeudi 6 juin à San Francisco. Elle était âgée de quatre-vingt-cinq ans. Norma Teagarden était la sœur du tromboniste Jack Teagarden. Son père, Charles, jouait du cornet, sa mère, Helen, était pianiste et ses deux autres frères, Charlie et Cub, étaient respectivement trompettiste et batteur. Norma Teagarden avait débuté à l'âge de dix-huit ans avec des orchestres itinérants, à la fin des années 20. Elle participa ensuite à plusieurs des big bands et des petites formations dirigés par Jack Teagarden. A la fin des années 40, elle dirigeait aussi ses propres orchestres. Elle est aussi connue pour avoir été l'une des musiciennes du Ada Leonard All Girl Orchestra. Mariée à un homme d'affaires, en 1955, elle ne reprit sa « carrière » de pianiste spécialisée dans le jazz classique issu de La Nouvelle-Orléans qu'au milieu des années 70, principalement à San Francisco.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 12 juin a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean-Claude Tressens**, préfet des Vosges, ancien directeur de l'administration à la direction générale de la sécurité extérieure, est placé hors cadre. **Dominique Schmitt**, préfet du Jura, est nommé dans les Vosges. **Marc Cabane**, directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale au ministère de l'intérieur, est nommé préfet du Jura. **François Doyen**, préfet délégué pour la sécurité et la défense de la zone Est, est placé hors cadre. **Michel Pinauldt**, sous-préfet d'Argenteuil (Val-d'Oise), lui succède. **Yves Guyader**, préfet délégué pour la sécurité et la défense de la zone Ouest, est nommé préfet hors cadre. **Louis Mermet**, sous-préfet d'Istres (Bouches-du-Rhône), lui succède. **Roger Durand**, sous-préfet de Roanne, est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement. **Jean Le Naire**, sous-préfet de Cherbourg, est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Né le 2 juin 1948 à Strasbourg, Dominique Schmitt est docteur en géographie et titulaire d'une maîtrise de droit public. Il a été secrétaire général de la mairie de Metz de 1972 à 1982, avant de devenir directeur général des services de la région Lorraine jusqu'en 1992. Il a été chargé de mission au cabinet de Jean-Marie Rausch, lorsque ce dernier était ministre du commerce extérieur du gouvernement de Michel Rocard (1988-1989). En juin 1992, il a été nommé préfet de la Creuse. Depuis juin 1993, il était préfet du Jura.]

[Né le 16 juin 1946 à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), Marc Cabane est ancien élève de l'ENA. D'abord secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort (1976), il est ensuite successivement directeur du cabinet du préfet de la région Alsace (1978), sous-préfet de Draguignan (1981), secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne (1985), directeur général des services du conseil régional des Pays de la Loire (1988), secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne (1991). Depuis novembre 1993, il était directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale au ministère de l'intérieur.]

[Né le 26 février 1947 à Neuilly-sur-Seine, Michel Pinauldt commence sa carrière comme inspecteur des impôts (1968). Après avoir fait l'ENA, il est successivement directeur du cabinet du secrétaire général de la préfecture de l'Ile-de-France, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire (1980), directeur du cabinet du préfet de la région Bretagne (1982). Après avoir été, jusqu'en 1986, en poste à la direction générale de l'administration au ministère de l'intérieur, il devient secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, puis de celle du Bas-Rhin (1990). Depuis mars 1993, il était sous-préfet d'Argenteuil].

[Né le 9 novembre 1942 à Lyon, Louis Mermet commence sa carrière comme chargé de mission à l'Insee. En 1965, il devient conseiller technique à la direction générale de la statistique de Brazzaville, au Congo (1967), puis conseiller technique au secrétariat d'Etat au plan de Kigali, au Rwanda (1969). Après avoir fait l'ENA, il est d'abord affecté au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Après avoir été chancelier de la résidence de France aux Nouvelles-Hébrides (1977), il est nommé sous-préfet du Blanc (Indre) en 1979, sous-préfet d'Issoire (Puy-de-Dôme) en 1980, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Maritime en 1982, sous-préfet d'Abbeville (Somme) en 1984, secrétaire général de la préfecture du Gard en 1986, de celle de la Haute-Vienne en 1989, et secrétaire général de la préfecture de la zone de défense Nord, en 1992. Depuis novembre 1993, il était sous-préfet d'Istres (1993).]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 12 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Bruno Elie, Jean-Pierre Meyer** et **Jean-Pierre Huchon** (nommé gouverneur militaire de Marseille, commandant la circonscription militaire de défense de Marseille).

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Jean Bachelet** (nommé commandant la circonscription militaire de défense de Besançon et la 7e division blindée), **Claude Bénito, Jean Garnier, Claude Patois** et **Patrice Multrier** (nommé adjoint au chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle) ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade **Paul Utéza** (nommé directeur du service central d'études et de réalisations du commissariat de l'armée de terre) ; général de brigade, les colonels **Jean-Louis Rolland, Jean Fournier, Marc Chamberland, Jean Peeters** (nommé commissaire aux sports militaires), **Bertrand Potel** (nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Rennes), **Roland Sautel** (nommé directeur du génie auprès du commandement militaire d'Ile-de-France), **Pierre Seignez** (nommé délégué militaire départemental de la Corse-du-Sud), **Georges Pinatel** (nommé directeur de l'école supérieure des officiers de réserve du service d'état-major), **Jean Drouard** (nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Lille) et **Jean-Claude Robbe** (nommé chef du bureau des officiers généraux).

Sont nommés : commandant la région militaire de défense Atlantique et la circonscription militaire de défense de Bordeaux, le général de corps d'armée **Maurice Le Page** ; inspecteur de l'arme blindée et de la cavalerie, le général de division **Patrick Boucher** ; adjoint au général commandant de la doctrine et de l'entraînement, le général de division **Xavier de Lambert** ; adjoint au général commandant la force d'action rapide, le général de division **Maurice Godinot** ; commandant supérieur des forces armées aux Antilles, le général de brigade **Henri Bentegeat** ; adjoint au général commandant de la doctrine et de l'entraînement, le général de brigade **Philippe de la Choue de la Mettrie** ; commandant l'école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie, le général de brigade **Jean-Claude Pelletier** ; commandant le 1er commandement de logistique opérationnelle, le général de brigade **Jean Blanchet** ; adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Besançon et la 7e division blindée, le général de brigade **Hubert Rémond** ; directeur du matériel en région militaire de défense Atlantique, le général de brigade **Michel Moulinier** ; adjoint au général commandant les organismes de formation de l'armée de terre, le général de brigade **Jean-Louis Vincent** ; chef de la division « organisation et logistique » de l'état-major des armées, le général de brigade **Jean-Marc Renucci** ; directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade **Jean-Pierre Gehin** ; directeur du commissariat de l'armée de terre auprès du commandement militaire d'Ile-de-France, le commissaire général de brigade **Gilbert Fèvre**.

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Marc Pirou** ; général de brigade aérienne, les colonels **Gérard Pinat** et **François de Vaissière**.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du Nord-Ouest de l'Europe, le général de brigade aérienne **Jacky Morel** ; directeur des études au Centre des hautes études militaires, le général de brigade aérienne **Gilbert Dumaz** ; directeur de la circulation aérienne militaire et vice-président du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aériennes, le général de brigade aérienne **Luc Robin**.

● **Marine.** – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Jean-Yves Le Dantec**.

Sont nommés : commandant la force d'action navale, le vice-amiral **Philippe Mallard** ; commandant l'arrondissement maritime de Cherbourg et préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le contre-amiral **Christian Huet** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine, le vice-amiral **Patrick Lecointre**.

● **Gendarmerie.** – Sont promus général de brigade, les colonels **Georges Delclos** (nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Lille), **Alain Bougat** et **Jean-Baptiste Ronsin**.

● **Contrôle général des armées.** – Est nommé contrôleur général de la région maritime Atlantique, le contrôleur général des armées **Michel Patenôtre**.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin-général, les médecins chefs **Guy Vialette** et **Philippe Griffet** ; pharmacien chimiste général, les pharmaciens chimistes chefs **Nicole Hesler** (nommé conseiller du directeur du service de santé dans le commandement militaire d'Ile-de-France) et **Dominique Fatôme** (nommé directeur adjoint des approvisionnements et des établissements centraux du service de santé).

Est nommé chef du service de santé en circonscription militaire de défense de Limoges, le médecin général **Georges Wannin**.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Patrick Nicolas** et **Etienne Cailliau** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Gérard Péan** et **Jean-Pierre Le Boucher d'Hérouville**.

CULTURE

Guillaume Cerutti, inspecteur des finances, a été nommé directeur général du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, en remplacement de Monique Barbaroux.

[Né le 20 mars 1966, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, Guillaume Cerutti fut nommé inspecteur adjoint à l'inspection générale des finances en février 1991 et promu inspecteur des finances en juillet 1992. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, il était, depuis juin 1995, conseiller pour les questions financières au comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne-SGCI.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 10-mardi 11 juin sont publiés :

● **Agriculture** : deux décrets qui permettent de déroger au principe général de l'interdiction des ententes agricoles sous certaines conditions, ainsi qu'un avis du Conseil de la concurrence concernant ces deux textes, pris en application de l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence : le premier décret est relatif aux accords entre producteurs bénéficiant de signes de qualité, l'autre concerne les accords prévoyant des mesures d'adaptation à des situations de crise.

● **Conseil d'Etat** : un avis rendu par le Conseil d'Etat sur une question de droit posée par le tribunal administratif de Nancy, concernant les règles de notification des recours contentieux à l'encontre de documents d'urbanisme ou de décisions relatives à l'occupation ou à l'utilisation du sol.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Sa sœur,
Ses parents,
Ses grands-parents,
Ses arrière-grands-parents,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Corto THIOULOUSE,

le 9 juin 1996.

Anniversaires de naissance

– Pour tes quarante-cinq ans, avec toute ma tendresse et mon amitié.
Bon anniversaire,

Claude.

Voilà... Hélène.

– Bernard,
David, Stéphane et Samuel,
Ses amis et ses proches,
souhaitent à

Evelyne
BOMMEL SKRZYPCZAK,

un très heureux anniversaire.

Mariages

M. et Mme Yves LAUFER,
M. et Mme Gilbert TOURTE,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Marine et Jean-Michel,

qui sera célébré le samedi 15 juin 1996, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Félicitations

– Haut les cœurs !
Réussite parfaite.

Maroussia.

Je suis fier,
Papa qui t'aime.

Décès

Dr Edouard Pascal GUY,
25 novembre 1913 - 2 juin 1996.

Très profondément affectée,
Sa veuve demande de vous abstenir de toutes condoléances.

– Michèle Legrand,
son épouse,
Victoire, Constance, Stéphanie, Corinne et Olivier,
ses enfants,
Maxime, Ashley, Eugénie, Cantor, Edgar, Flore et Charlotte,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel LEGRAND,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu le 12 juin 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue du Roule.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Georges PETITFAUX,

survenu le 6 juin 1996, à Choisy-le-Roi, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ne dis jamais de quoi que ce soit :
« Je l'ai perdu. » Mais :
« Je l'ai rendu. »
(Manuel d'Epictète).

Dominique Petitfaux,
16, avenue Maréchal-de-Lattre,
94320 Thiais.

– M. Hubert Curien, président du conseil d'administration de l'Institut de biologie physico-chimique (Fondation Edmond-de-Rothschild),
M. Edmond de Rothschild, vice-président,
M. Pierre Joliot, administrateur,
Les membres du conseil d'administration,
Les chefs de service,
Les chercheurs,
Et tous les membres du personnel de l'Institut de biologie physico-chimique,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur Bernard PULLMAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
membre de l'Académie pontificale des sciences,
médaille de la France libre,
chef du service de biochimie théorique de l'Institut de biologie physico-chimique
depuis sa création en 1959
jusqu'en 1990,
administrateur de l'Institut
de biologie physico-chimique
de 1963 à 1993,

survenu le 9 juin 1996 et s'associent à la peine de la famille.
(*Le Monde* du 13 juin).

– Le président,
L'UFR d'études germaniques,
Et l'ensemble de la communauté universitaire de Paris-IV,
ont le regret de faire part du décès de leur éminent collègue,

le professeur Jacques RIDÉ,
ancien élève
de l'école normale supérieure Ulm.

– Ljuba Vinokur,
Annie Vinokur,
Agathe Cury,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Saja VINOKUR,

survenu à Paris, le 8 juin 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Avis de messe

« Tu m'as séduit, Seigneur,
et je me suis laissé séduire. »
Jér. XX.7.

La mère du

Père Christian de CHERGÉ

Et toute sa famille,

remercient tous ceux qui les ont soutenus par leur prière et par leurs innombrables témoignages de sympathie tout au long de ces deux mois, depuis l'enlèvement des sept moines de Tibhirine jusqu'à leur entrée dans la joie que nul n'a pu leur ravir.

Ils vous invitent à vous unir à la messe d'action de grâces qui rassemblera famille et amis le lundi 17 juin 1996, à 18 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e, en union avec les familles des Frères Luc, Christophe, Bruno, Michel, Paul et Célestin, avec les Frères de Tibhirine et de Fès et toutes les communautés cisterciennes.

– Tous ceux qui ont connu et apprécié

Henri MARGEAT

sont invités à assister à la messe qui sera célébrée à son intention le lundi 17 juin 1996, à 17 heures, dans la crypte de l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris-9e.

Messes anniversaire

– A la mémoire de

Jean FLEURY,
ancien contrôleur civil
au Maroc et en Tunisie,
ancien conseiller économique,

rappelé à Dieu le 12 juillet 1995, une messe sera célébrée le mercredi 19 juin 1996, à 19 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire. Y sera associée la mémoire de ses parents,

Pierre et Henriette FLEURY,

rappelés à Dieu il y a vingt et vingt-deux ans.

Conférences

– A l'occasion de la parution du Marie de France Quéré et du Prix des libraires décerné au livre Le Sel et le Vent, une conférence consacrée à l'œuvre et à la personnalité de

France QUÉRÉ,

se déroulera le mercredi 19 juin 1996, au centre Sèvres, de 12 h 30 à 14 heures.

Salle de l'auditorium,
35 *bis*, rue de Sèvres,
75006 Paris.

Le développement personnel et la graphologie à travers trois cas d'application

Conforter / Orienter / Réorienter.

Frédéric de PETIVILLE,
graphologue consultant.

Conférence à l'hôtel
Prime Hôtel Empire,
3, rue de Montenotte, Paris-17e
(métro Ternes),

le 19 juin 1996, de 18 h 30 à 20 h 30.

Réservation : CNPG, 10, rue Pergolèse, Paris-16e.
Marie Nicollas : 44-17-61-07.
Participation : 40 francs.

« Portes ouvertes »
de la Garde républicaine

15 et 16 juin 1996

Entrée et spectacle gratuits
(pas de réservation)

18, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Métro : Sully-Morland ou Bastille, quartier des Célestins.

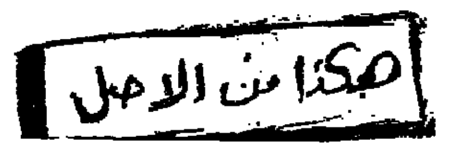
Tél. : 42-76-14-55.

Communications diverses

– 16 juin 1996. La condition minoritaire des juifs. Coll. du Centre d'étude et de recherche sur l'identité juive, 11, rue Caillaux, Paris-13e, de 10 heures à 20 heures.
Tél. : 45-81-54-49.
Participation : 50 francs.

– Maison de l'Hébreu : stages d'été du professeur Benandis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en temps record ; toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 13 juin 1996, à 20 h 30 : Nouveau gouvernement en Israël ? par Dori Goren (ambassade d'Israël), M. Horowitz (Haaretz) et A. Shafir (Mapam-Moretz).



Le soleil trompeur de Maslovo

DANS un décor champêtre, on entrevoit le long de la route, parmi les champs et les forêts, à travers de fines palissades de bois, de vieilles *datchas* en rondins, entourées, surplombées par de nouveaux et immenses cottages en solides briques, protégés derrière d'épais murs de béton.

Irriguée par la rivière Moskova, parsemée de petits lacs, la région était un lieu de villégiature à la mode sous les Soviets. C'est ici, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de Moscou, dans ce décor de rêve, que le réalisateur russe Nikita Mikhalkov a tourné son film *Soleil trompeur* : sous Staline, un été tranquille à la datcha qui se termine par une arrestation.

Ce coin de campagne idyllique est devenu l'endroit « klass », en « nouveau russe », sous Boris Eltsine. Le président, son ministre de la défense et d'autres personnalités du secteur privé ou public y ont leur datcha, qu'ils préfèrent souvent à leur appartement de Moscou, à une heure de voiture. Etroitement surveillée par la police, la route, bien entretenue, est sillonnée en permanence par des convois officiels ou « semi-officiels ».

A coups de hurlements de sirènes et de gyrophares, des Mercedes escortées de véhicules tout-terrain aux vitres fumées se frayent un chemin entre les vieilles Lada et autres Moskvitch fatiguées. Pour les moins fortunés, de vieux bus relient la zone résidentielle à Moscou. Un peu à l'écart se trouve le petit village de Maslovo, où tout ce monde cohabite, sans trop se parler ni se connaître.



L'élection présidentielle du 16 juin traduira un choix de société pour les Russes. Exemple d'un village résidentiel près de Moscou, où « nouveaux riches » ostentatoires et nostalgiques du communisme cohabitent sans se parler ni se connaître

Ni pauvre ni riche, Anatoli Dmitrievitch, soixante-sept ans, se lève à 6 heures tous les jours pour travailler au jardin ou entretenir sa voiture de douze ans d'âge. Il montre ses mains calleuses, dit avoir quitté l'école à douze ans pour travailler au kolkhoze. Aujourd'hui, il a pris sa retraite à Maslovo, où il est né. Il loue une de ses datchas à un étranger, le premier à qui il ait jamais parlé. Il double ainsi ses revenus mensuels : 500 francs à l'origine, en comptant sa retraite et celle de sa femme, Ekaterina, ex-dactylo au comité central du parti. Même s'il se dit ignorant et indécis, Anatoli s'est donné beaucoup de peine pour pouvoir participer à l'élection présidentielle du 16 juin. Il est allé à Moscou, où il est inscrit, chercher un « talon de détachement » pour pouvoir voter près de Maslovo.

Après un long examen de son potager, il se dit finalement certain, comme tous les électeurs de Guennadi Ziouganov, que si le chef communiste est élu, il ne cherchera pas à lui prendre, « comme l'affirment les autres », ses 24 *sotni* de terrain : 2 400 mètres carrés « *honnêtement reçus* ». « *Mais s'il reprend ces énormités, là, je suis tout à fait d'accord* », dit-il en montrant les deux maisons à trois étages qui lui bouchent désormais le soleil. « *Combien ont-ils dû voler pour pouvoir se construire ça ?* », demande-t-il. Et il ne serait pas fâché non plus si un nouveau pouvoir communiste rabattait le caquet de sa voisine qui, dit-il en baissant la voix, « *travaille dans le commerce* ».

Malgré ces vieux réflexes, agrémentés de compliments sur Staline (« *Il a bien sûr fusillé beaucoup de gens, mais il a gagné la guerre* ») et sur Ziouganov (« *Lui au moins n'a pas jeté sa carte du parti* »), Anatoli Dmitrievitch semble s'installer dans son nouveau statut d'heureux petit propriétaire. Ekaterina, sa femme, intervient d'une voix douce pour dire qu'il vaudrait mieux laisser Eltsine en place : « *Lui, au moins, il est déjà au courant des affaires* », souffle-t-elle. Et il ne risque pas de faire partir les locataires étrangers. Anatoli Dmitrievitch renchérit : « *Si les étrangers applaudissent tous Eltsine, c'est qu'il doit y avoir des raisons...* » Et il rit de cette bonne blague.

Andreï Maximovitch gare sa Lada devant une datcha voisine. Nous sommes samedi soir mais il revient du travail. Accroché à sa ceinture, il a un mètre de maçon et un téléphone cellulaire couvert de poussière de ciment. Trente-cinq ans, marié, un enfant, cet ingénieur en bâtiment est salarié d'une entreprise privée qui construit des villas, les cottages pour les nouveaux riches. Il vit « *mieux qu'avant* », du temps soviétique, où il n'avait que le minimum : « *120 roubles Brejnev.* » « *Aujourd'hui, je peux m'acheter une voiture. Celui qui est énergique peut s'en sortir* », argumente-il. Il travaille près de dix heures par jour, week-end compris, appartient à cette nouvelle classe moyenne qui se développe, surtout dans les grandes villes de Russie.

SATISFAIT de son sort, Andreï Maximovitch votera pour Boris Eltsine, et ses ouvriers avec lui. « *Ceux qui posent les toits sont des diplômés du supérieur mais ils touchent 1500 dollars* (9 000 francs) *par mois* », explique-t-il. Le 16 juin, « *on va leur donner un congé pour qu'ils aillent voter pour Eltsine* », dit-il. Car la perspective d'une victoire communiste avait assombri les affaires. « *On ne fait que finir des chantiers. Les nouveaux Russes ne commandent plus de nouvelles maisons. Ils attendent* », explique Andreï.

Elisabeta Ivanovna, une femme aux beaux yeux bleus, n'a plus la force de construire quoi que ce soit et rien à louer. Elle vit, quelques maisons plus loin, avec son second mari invalide, dans une moitié de datcha un peu déglinguée. Elle plante des pommes de terre. « *Nouvelle pauvre* », elle porte ses vieux vêtements, propres mais troués, datant du temps où elle était secrétaire au Komsomol, l'organisation des Jeunesses communistes.

Elle et son mari touchent à eux deux 240 000 roubles (240 francs) de retraite par mois. Elle mange encore des spaghettis « *achetés fin 1991, avant la libéralisation des prix* ». « *Vous, vous mangez peut-être des fruits. Mais nous, on mange du pain. Beaucoup de pain avec du thé* », dit-elle en souriant pour cacher son trouble.

« *Oui,* reprend-elle, *nous avons reçu la liberté. Mais nous avons trop perdu en même temps : les crèches, les théâtres, les vacances, la sécurité, les cliniques. Cela pèse trop lourd* », soupire-t-elle. Elle se souvient comment, cet hiver, l'hôpital a renvoyé son mari. Epuisée, elle avait donné toute sa fortune, 100 francs, comme pot-de-vin à un médecin pour qu'il garde le vieux malade une semaine de plus. En vain.

« *Ça ne se serait pas passé comme ça avant,* dit-elle. *Avant, j'emmenais mes deux petites-filles chaque année en vacances. Dans le train, aux arrêts, on achetait tout ce qu'il y avait, des pâtés chauds, des fruits. Tout cela est fini maintenant. Ma fille a perdu son emploi de fonctionnaire, à cinquante-quatre ans. On lui refuse tout nouveau travail dès qu'elle avoue son âge.* »

Elisabeta n'a jamais cru au communisme, « *pas plus que tous mes collègues* » du Komsomol, dit-elle. Mais elle croit au travail bien fait, à la discipline. « *De toute façon, il y a une chose que je ne pourrai jamais pardonner à Eltsine. Ce sont tous ces jeunes qu'il a tués en Tchétchénie. Russes et Tchétchènes. Je sais ce que c'est quand on reste sans famille, sans soutien, avec un jeune enfant* », ajoute, les larmes aux yeux, cette femme qui fut une jeune veuve pendant la seconde guerre mondiale.

Le 16 juin, elle votera certainement pour Grigori Iavlinski, l'opposant démocrate. Et « *il faudra bien voter pour Ziouganov au second tour, si on veut que toutes ces horreurs s'arrêtent* ». Y compris, espère-t-elle, la dégradation de son village.

LES nouvelles villas construites au nord ont coupé le ruisseau, transformé l'étang où les enfants se baignaient en une mare nauséabonde. Quant aux voisins, qui ont un « *chien méchant* » et ont construit une grande maison derrière un mur en béton, Elisabeta « *sent qu'ils voudraient qu'elle disparaisse* », elle et tous les « *vieux du village, ceux qui marchent à pied parmi leurs voitures* ».

Mais dans la grande datcha de briques, aux fenêtres barrées de grilles en fer forgé, Evgueni, quarante-quatre ans, et sa femme Ekaterina, trente-sept ans, sont tout à fait accueillants. Ils ouvrent la porte sur un simple coup de sonnette. Lui est employé au ministère russe des affaires étrangères. Elle a arrêté de travailler. Ils ont réalisé un rêve en venant vivre à la campagne, en construisant cette immense maison alors que, « *sous le socialisme, une maison privée ne pouvait pas faire plus de 60 mètres carrés* », explique Evgueni. Ils voteront tous deux pour Boris Eltsine car ils veulent « *de la stabilité* ». Mais Evgueni ne craint pas vraiment une victoire des communistes.

« *Ceux qui ont peur,* dit-il, *ce sont ceux qui ne peuvent expliquer d'où vient leur argent.* » Lui raconte volontiers comment il a pu se construire cette « *maison de millionnaire* ». Diplomate en poste à l'étranger, il était payé en devises. Rentré en Russie, il a eu, dit-il, « *des possibilités* » pour acheter du matériel de construction, encore au prix dérisoire « socialiste ». Aujourd'hui, il vit mieux en Russie qu'à l'étranger. Il pense cependant se lancer dans le commerce, car les salaires du ministère sont devenus misérables.

Communisme ou capitalisme ? « *Moi, même sous le féodalisme, je m'en tirerais* », s'esclaffe Liouba, la « belle » du village. Les malveillants disent qu'elle a « *toujours su coucher avec qui il fallait* ». « *Ne faites pas attention à mon cas particulier* », prévient-elle d'emblée. « *Mais sachez que tous les pauvres, les gens normaux, voteront pour Ziouganov. Qui a envie de vivre avec 180 000 roubles* (180 francs) *par mois ? Les riches, eux, ont peur de Ziouganov, bien sûr. Il reprendra l'argent de l'Etat qu'ils ont transvasé dans leurs poches avant de le placer à l'étranger.* »

Liouba insiste sur le fait qu'elle comprend l'économie aussi bien que la vie : « *Les crédits étrangers,* dit-elle, *c'est notre argent qui revient mais pour lequel on doit supplier et payer des intérêts.* »

> « On ne fait que finir des chantiers.
> Les nouveaux Russes ne commandent plus de nouvelles maisons.
> Ils attendent les élections »

Le directeur du kolkhoze local, accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de 180 000 dollars pour céder un grand champ à la banque Inkombank, va bientôt passer en jugement. « *A soixante ans, il avait déjà tout l'argent qu'il voulait et même une jeune et jolie femme* », dit Liouba.

Mais la banque n'a pas eu de problèmes et continue de construire vingt-quatre villas de luxe pour ses employés. La vie à Maslovo et dans les villages avoisinants en a été bouleversée. « *Le foin doit être amené de régions situées à cent kilomètres de là. Le kolkhoze est devenu un amas de ruines et de champs à l'abandon, alors qu'il y a cinq ans encore il se développait. C'est pas du capitalisme, c'est de la barbarie* », affirme Liouba d'un ton catégorique. Elle « *pense* » avoir voté pour Boris Eltsine en 1991, mais exclut totalement de le refaire. Elle ne veut pas, dit-elle, que de nouveaux « *Izraïl Moïsseevitch* » viennent construire des maisons à sa porte.

Un peu plus loin de Maslovo, sur la route, Jaguar, Mercedes, BMW, Chevrolet aux vitres fumées sont garées devant un café huppé. Sur le petit marché voisin, ceux qui ont vraiment les moyens peuvent acheter un perroquet et un petit singe pour agrémenter le cottage ou des langoustines pour le barbecue. A la terrasse, la jeunesse dorée plaisante, mange des brochettes à 50 francs l'unité, avale en une bouchée la moitié de la retraite d'Elisabeta Ivanovna ou un quart de la retraite moyenne en Russie.

ILS ont des vêtements de luxe occidentaux, des bijoux en or, des téléphones portables, des lunettes Ray-Ban. « *On va voter pour Ziouganov* », déclare un jeune. Il plaisante, bien sûr. Toute la tablée est pour Boris Eltsine. Travaillent-ils ? « *Comme vous pouvez le voir !* », dit l'un d'eux en se renversant sur sa chaise et en éclatant de rire. Un autre montre le doigt blessé d'un de ses camarades : « *Il s'est fait mal en travaillant.* » Tous s'amusent. « *Mais non, il est tombé en faisant du ski !* », s'esclaffe une autre.

Les aînés « nouveaux russes » sont moins drôles et moins causants. Mangeant des écrevisses à la main, une montre en or au poignet, un homme d'une cinquantaine d'années, accompagné d'une femme plus jeune, grommelle qu'il votera pour Boris Eltsine, « *car il peut faire plus de choses qu'avant* ». Il n'a pas d'exemple concret de ces « *choses* » à donner. Il reste totalement muet sur ses occupations passées et présentes. Muet aussi sur l'éventualité d'une victoire des communistes. Peu à peu, le beau monde se disperse pour aller profiter des derniers rayons d'un soleil d'été qui pourrait de nouveau être trompeur.

Jean-Baptiste Naudet et Sophie Shihab
Dessin : Pierre Lohner

France Télévision : les leçons d'une crise

Suite de la première page

Tout se passe comme si les acteurs de ce psychodrame réapparaissaient, tels des revenants, tous les trois ans – et parfois encore plus rapidement : 1987, 1989, 1990, 1993, 1996 – drapés dans les mêmes habits de vertu, pour rejouer la même pièce, pour lancer les mêmes répliques. Deniers publics. Publicité. Audit. Concurrence. Déontologie. Privatisation. Cahiers des charges. Une comédie trop humaine, sans doute. Des démons que l'on n'en finit pas d'exorciser.

L'audiovisuel français serait-il incapable de vivre sans convulsions le pluralisme durement acquis, au terme de quarante ans de monopole ? Le temps n'est-il pas venu d'admettre que la télévision publique n'est pas un théâtre subventionné, doublé d'un journal officieux et d'une école à domicile ? Vingt-deux ans se sont écoulés depuis la disparition de l'ORTF. Et tout se passe, à entendre certains, comme si le lien progressivement rompu en 1974, en 1982 et en 1986, n'avait pas tant séparé la communication audiovisuelle de l'Etat que la télévision de la nation. Comme si ce n'était pas notre société tout entière qui avait changé de points de repère.

L'affaire des contrats, à l'origine de la crise de direction à France 2, résulte d'une série de dysfonctionnements dans l'organisation, relevés et analysés par le récent audit de Jean-Michel Bloch-Lainé – répartition atypique des responsabilités entre la présidence commune et les chaînes, défaillance ou mise en échec des systèmes de contrôle interne et externe, contrats aux clauses et aux montants exorbitants –, mais rien ne permet d'affirmer pour autant que la télévision publique soit atteinte d'une peste généralisée. Au contraire, l'audit reconnaît la qualité du contrôle de gestion, pour l'essentiel de l'activité des deux chaînes.

Et, pourtant, combien de soupçons, d'inquisitions ! Depuis 1990, audits et contrôles se succèdent au rythme moyen – et inquiétant – d'un tous les dix-huit mois. Peu importe au demeurant, aux yeux de certains censeurs, que France Télévision ait réussi son rétablissement depuis 1992 ; que les chaînes du service public aient retrouvé l'équilibre de gestion, reconquis au fil des ans les téléspectateurs. A les entendre, il faudrait de nouveau auditer, légiférer, réglementer.

Revenons du bon côté du miroir. Pour ce qui concerne l'origine de la crise actuelle – les contrats des animateurs-producteurs –, ne doit-on pas d'abord faire confiance au nouveau président désigné par le CSA pour rétablir un fonctionnement conforme aux pratiques habituelles, et respectueux des pouvoirs du conseil d'administration, organe premier de gestion et de contrôle de n'importe quelle entreprise ? Les conseils d'administration *« approuvent les conditions générales de passation des contrats »* : c'est ce qu'indiquent les statuts des sociétés. Une formule plus rapide, plus souple – et sans doute plus efficace à l'arrivée – que la rédaction de n'importe quel décret.

Aux yeux de certains, le problème de l'audiovisuel public français résulterait, une fois de plus, de l'influence excessive de la publicité sur la programmation de France 2, et, à un moindre degré, de France 3. Quelques chiffres permettront d'éviter de s'engager – une fois encore – dans un débat sans fin.

La redevance française est l'une des plus basses en Europe. Pour des motifs historiques. On peut certes déplorer qu'en 1986, lors de la privatisation de TF 1, le gouvernement ait décidé de la baisse de cette taxe parafiscale. Mais le montant de la redevance est un indicateur sensible, et l'on peut douter qu'elle soit jamais augmentée dans d'appréciables proportions, en cette période où la baisse des prélèvements obligatoires est à l'ordre du jour.

> Le temps n'est-il pas venu d'admettre que la télévision publique n'est pas un théâtre subventionné, doublé d'un journal officieux et d'une école à domicile ?

En outre, n'y a-t-il pas quelque hypocrisie à s'inquiéter de la progression constante de la pression publicitaire, au vu des pratiques budgétaires de ces dernières années ? En 1995, ce sont 288 MF de fonds publics qui ont été retirés à France Télévision (47,5 MF à France 2 et 240,7 MF à France 3, dont 130 MF de redevance). L'argent public prévu dans le budget 1996 pour France 2 est d'ores et déjà inférieur de 30 MF au budget 1995. Pour France 3 la baisse est, à ce jour, de 35 MF.

Seules les rentrées publicitaires réalisées par ces chaînes leur permettent de compenser pareille amputation. Dans un contexte normal, ces recettes auraient utilement permis d'augmenter la capacité d'autofinancement des entreprises. Pour faire face à leur diversification, ou pour consolider leurs fonds propres.

Malgré tout, certains continuent de préconiser dans l'abstrait l'instauration d'un service public idéal qui, dans leur esprit, ressemblerait à un modèle anglo-saxon. Qui dit BBC pense ambition des programmes, sérieux et indépendance de l'information, rayonnement international. Mais la BBC n'a-t-elle pas dû se lancer dans une lutte au couteau pour repartir à la conquête de 43 % des téléspectateurs britanniques, procéder à d'importantes restructurations, abandonner une part notable de son activité de production interne ? A l'horizon du numérique, son développement passe par la location de ses antennes la nuit, les bouquets numériques payants, les produits dérivés.

Quant à PBS... Soyons sérieux ! Le réseau culturel américain, à l'écoute confidentielle, vit de subventions... voire de charité publique. N'oublions pas, par exemple, que, là-bas, le « Téléthon » sert d'abord à financer des émissions ambitieuses !

Il est incontestable que la télévision publique française a besoin d'un nouvel élan symbolique, au lendemain de ce printemps 1996 si chaotique, et aux relents sulfureux. Il faut restaurer la confiance. A l'intérieur, auprès des salariés, mais aussi dans l'opinion publique. Affaire de choix. De projets et d'hommes.

La priorité de la nouvelle équipe doit être de clarifier la ligne éditoriale du service public. Pour France 3, la route est tracée : proximité et curiosité. Il faudra approfondir le sillon.

Sur France 2, l'image est une nouvelle fois brouillée. La personnalité de la chaîne doit être mieux établie : France 2, cela doit être un ton différent, une curiosité universelle, une ambition retrouvée. Sur le plan institutionnel, la manière la moins aventureuse de rétablir l'équilibre de l'entité France Télévision serait sans nul doute de doter la présidence commune de la personnalité morale, et d'organes de contrôle.

Au législateur de déterminer la structure la plus appropriée : création d'un holding, ou fusion des sociétés. L'important est que la dynamique soit relancée. Que le pôle public puisse se regrouper autour d'un opérateur fort, au lieu de se disperser et de doublonner. Tant pis si, pour quelques nostalgiques, cela a un petit air de reconstitution d'ORTF dissous. Sans négliger les perspectives de développement ou de diversifications. France Télévision doit, en toute connaissance de cause, poursuivre sa route vers la télévision numérique, même si l'échéance réelle n'est pas pour demain, ni pour après-demain.

Il convient aussi d'actualiser les valeurs fondatrices de la télévision publique. En 1991, France Télévision avait voulu s'affirmer comme *« la télévision pour tous »*. Tous les genres, tous les styles, pour tous les publics. De l'opéra et du sport, des feuilletons et des magazines, des directs et des documentaires ; patrimoine et innovation, rayonnement et proximité.

Si l'on écoute les sirènes du libéralisme, cette conception du service public serait aujourd'hui dépassée, puisque chacun aura la faculté de se connecter au programme de son choix *via* les autoroutes de l'information. Mais ce qu'un Bill Gates ne dit pas, c'est que l'accès à la majorité des ressources en données et en images sera payant.

> Que le pôle public puisse se regrouper autour d'un opérateur fort, au lieu de se disperser et de doublonner. Tant pis si, pour quelques nostalgiques, cela a un petit air de reconstitution d'ORTF dissous

Déjà, sur certaines « niches », le jeu audiovisuel est en train de passer par des péages obligatoires. Le football : la France et TF 1 font un peu figure d'exception. Ni ITV outre-Manche, ni les chaînes Berlusconi en Italie, ni RTL en Allemagne n'ont su conserver le ballon rond, l'exclusivité des compétitions de clubs en direct est montée sur le satellite. Et, à la suite de l'accord de la Fédération anglaise de rugby et de la *chaîne satellitaire BSkyB* de Rupert Murdoch, le Tournoi des cinq nations est menacé.

De même, en ce qui concerne les émissions pour enfants : les généralistes commerciales ne s'intéressent qu'aux pointes d'écoute du matin, renvoyant les petits vers les chaînes payantes, du style Disney Channel ou Canal J.

Il y a de très fortes raisons de promouvoir une nouvelle télévision de service public. La première, c'est d'assurer une garantie universelle d'accès à l'information, à la distraction et à la découverte. La seconde, c'est l'expression de notre culture nationale.

A moyen ou long terme, nul ne *connaît les stratégies des télévisions* commerciales, affrontées à un rétrécissement progressif de leur marché d'audience. Seules les télévisions publiques apparaissent à cette échéance comme les garantes certaines de la diffusion du patrimoine, du renouvellement des talents, du maintien de la cohésion nationale.

De telles ambitions peuvent-elles s'institutionnaliser, par le biais de déclarations de principes ? Certains préconisent l'instauration de nouveaux cahiers des missions et des charges permettant à l'actionnaire public de mieux exercer son activité de prescripteur. Mais sait-on que les actuels cahiers des charges de France 2 et France 3 datent seulement de septembre 1984 ? Ils résultent du travail approfondi mené par la commission Campet. La rédaction, assez ambitieuse d'ailleurs, des cahiers des charges des deux chaînes est très comparable. Et pourtant, ne voit-on pas France 3 unanimement saluée comme la chaîne publique de référence, tandis que France 2 est – souvent injustement – vouée aux gémonies ? Alors, à quel niveau situer l'intervention des représentants de l'intérêt collectif ?

Si l'on s'en réfère aux statuts des sociétés, *« l'orientation générale des programmes »* doit être approuvée par les conseils d'administration. On pourra y ajouter un voeu : celui que les compétences du CSA soient renforcées. Par exemple, ne serait-il pas pertinent que, au lieu de confier à l'instance de régulation le soin de désigner des *« personnalités qualifiées »*, la loi charge des représentants du CSA de siéger aux conseils d'administration ès qualités, associant ainsi le Conseil au contrôle de la gestion des chaînes ?

Et ne serait-il pas logique également que le CSA, chargé de nommer le président de France Télévision, soit plus directement associé à la rédaction des futurs cahiers des missions et des charges de France 2 et de France 3 ?

La crise récente a surtout révélé des faiblesses humaines et les défauts d'un système. Nul n'en est exempt. Corrigeons ce qui doit l'être, dans le calme et le réalisme. Mais que cela ne soit pas le prétexte pour casser ou étouffer France Télévision.

Les premières victimes en seraient les millions de téléspectateurs pour lesquels le petit écran constitue l'unique accès à l'*information immédiate*, au *divertissement* pour tous, et à la découverte du monde.

Hervé Bourges

Il faut retarder les élections en Bosnie

par Mabel Wisse Smit

PERSONNE ne traite les vrais problèmes de la Bosnie-Herzégovine. *Tandis* que la communauté internationale s'occupe de la « mécanique » des accords de Dayton-Paris – séparation des forces, organisation des élections pour le mois de septembre, reconstruction du pays, préparatifs pour le retour des réfugiés –, les opposants à la paix, surtout dans la *Republika Srpska*, l'entité serbe de Bosnie (Pale), continuent, ouvertement, à torpiller la réconciliation.

L'implication directe des chefs de Pale dans l'exode de la population serbe des banlieues de Sarajevo, l'empêchement par la force de tout mouvement pour les Croates ou les Musulmans de Bosnie désireux d'aller se recueillir dans leurs cimetières ou de visiter ce qui fut leurs maisons en zone serbe, tout cela constitue un faisceau d'indices plus clairs que jamais : Pale s'attache, activement, à empêcher que voie le jour une Bosnie « intégrée ».

Le vrai problème est l'existence de deux visions de l'avenir du pays. Bon nombre de Bosniaques croient encore en une société multiethnique et démocratique, en un Etat de droit, respectueux des libertés. Du moins est-ce cette vision que l'on retrouve dans les accords de Dayton-Paris. Mais les ultra-nationalistes veulent, eux, la création d'entités autonomes, dont la seule chose qui importe à leurs yeux est qu'elles soient « ethniquement homogènes ».

Les accords de Dayton-Paris exigent que soient organisées des élections libres et que les criminels de guerre quittent toute fonction publique. Pourtant, si les partisans du séparatisme total restent en place, s'ils peuvent continuer à nier les principes de la démocratie, alors les objectifs et l'esprit de ces accords seront réduits à peu de chose.

Le retour des réfugiés, la liberté de mouvement pour les différentes populations d'une zone à l'autre et la reconstruction du pays doivent, avec les élections, constituer les instruments qui ébranleront les politiques séparatistes. Au moins autant que le scrutin, ces instruments-là doivent stimuler la réconciliation et l'intégration politique, économique et sociale.

Que se passera-t-il, en revanche, si, avant même qu'on vote, les extrémistes continuent de contrôler les médias, d'interdire les mouvements de populations, d'intimider, dans leur camp, tous ceux qui ne partagent pas leur volonté de partition du pays ? Que se passera-t-il si le scrutin a lieu alors que toute expression libre est empêchée dans l'entité serbe de Bosnie ?

– La direction autoproclamée de la Republika Srpska, en clair l'équipe de Radovan Karadzic (entre autres), sera légitimée par le scrutin.

– Disposant d'une majorité, les séparatistes diront que les élections *dans l'entité serbe ont en fait* constitué un référendum en faveur de la partition de la Bosnie.

– Les Serbes de Pale élus et dépêchés au gouvernement central de Bosnie feront tout pour en paralyser le fonctionnement, comme ils se sont récemment attachés à saboter la conférence de Bruxelles sur la reconstruction du pays.

– Les nationalistes extrémistes croates de Bosnie, ceux du Herzeg-Bosna, pourraient suivre un chemin similaire, menaçant la Fédération croato-musulmane, la deuxième entité composant la Bosnie.

> La communauté internationale doit se donner d'autres critères de réussite en Bosnie que la tenue à temps du scrutin prévu par les accords de Dayton-Paris

Les Mladic, Karadzic et autres criminels de guerre sont bien conscients de ce qu'ils peuvent gagner avec ces élections. Ils savent que les dirigeants occidentaux ont tendance à céder à l'opportunisme politique, qui, en l'espèce, se traduit par leur volonté d'organiser à tout prix ces élections.

Les responsables serbes ont parfaitement compris que, comme les élections sont une condition pour le retrait programmé de l'IFOR (en tout cas de sa composante américaine), la communauté internationale entend bien qu'elles aient lieu en septembre. Pale a très bien saisi que réussir en Bosnie, pour la communauté internationale, cela veut dire organiser les élections dans les délais prévus plutôt qu'organiser des élections libres et honnêtes.

Comment faire face à cette situation ? D'abord, il faut tout tenter pour arrêter les criminels de guerre que le Tribunal pénal international a inculpés. Ensuite, la communauté internationale doit se donner d'autres critères de réussite en Bosnie que la tenue à temps du scrutin prévu par les accords de Dayton-Paris. Le succès à long terme suppose d'avoir la volonté de retarder l'échéance de septembre si les conditions d'un scrutin libre ne sont pas réunies. Après, il sera trop tard pour en ignorer les résultats.

Karadzic, convaincu que les élections auront lieu en septembre, défie la communauté internationale. La réponse de ladite communauté doit être de s'assurer qu'existent les conditions minimales requises pour la tenue d'élections libres. Si cela implique d'en reporter la date dans l'entité serbe de Bosnie, eh bien, qu'on la reporte.

Mabel Wisse Smit *est directrice exécutive du Comité d'action européen pour la paix dans les Balkans.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ÉCHO DE L'ÉCOLOGIE

Pierre Georges, dans son billet du *Monde* du 9 mai, s'étonne que les écologistes s'intéressent davantage aux palombes qu'aux vaches folles et n'aient guère trouvé plus à dire, sur ces dernières, que *« on vous l'avait bien dit »*.

Le reste, ce que les écologistes auraient pu dire, la presse l'a très largement souligné. Au point que, l'espace d'un moment, tout le monde était devenu *« écolo »*, d'accord pour dénoncer la course au productivisme et l'imbécillité d'un système qui aboutit à faire manger de la viande à des herbivoires. Dans ce concert quasi unanime, la voix de ceux qui, comme nous, dénoncent ce système depuis toujours ne pouvait qu'être superflue et à peine audible.

Mais, puisqu'on nous fait des reproches, j'en ferai à mon tour aux médias. *Le Monde* y compris. Nous sommes des écologistes de terrain. Une des nombreuses associations qui s'efforcent de mettre en pratique et de faire connaître l'écologie concrète, celle de la vie de tous les jours, en ce qui nous concerne par le Centre écologique ouvert au public que nous avons créé dans l'Isère.

Or qui se fait l'écho du travail que nous – et tant d'autres – accomplissons à longueur d'année ? Quelques revues spécialisées. Et qu'on ne nous dise pas que nous devrions mieux informer les médias. Nous le faisons constamment et diffusons largement communiqués et dossiers de presse. En vain. Faudrait-il que nous nous mettions, nous aussi, à scier des rails ou à barrer des routes pour que la presse et la télévision s'intéressent à notre action ?

Claude Aubert
Mens (Isère)

ROUBAIX-PARIS : RETOUR DE L'ENFER ?

J'ai lu avec attention la tribune de Jean-Marc Delaunay, « Que faire du siège du Crédit lyonnais ? », publiée dans *Le Monde* du 17 mai. Il propose d'y installer les archives de la nation. Je suis stupéfait qu'un intellectuel aussi désintéressé puisse imaginer de regrouper celles-ci dans le quartier de l'Opéra, si loin du Quartier latin et de l'université Panthéon-Sorbonne où il professe. Quel manque d'esprit civique !

Je me sens tout gêné de diriger une équipe de fonctionnaires repus qui, à l'en croire, ont sûrement manoeuvré pour détourner les archives du monde du travail vers leur confort roubaisien, quitte à rendre jalouse la fonction publique tout entière, au lieu d'accepter de courir les risques insensés d'une vie rue Cujas.

Que M. Delaunay soit rassuré : *dans* un effort pour servir et ne plus se servir, nous accepterons tous l'exil parisien dont il nous menace. (...) Avec juste une petite nostalgie des solidarités que nous tentons modestement de tisser autour d'un projet de mémoire nationale dans une cité. Roubaix, espace de profondes souffrances sociales mais aussi terrain d'initiatives courageuses.

En attendant, merci à tous les universitaires parisiens qui, en ce bon mois de mai, ont accepté de venir les 22 et 23 mai à Roubaix participer à un colloque sur l'histoire des comités d'entreprise.

Georges Mouradian
responsable du Centre des archives du monde du travail de Roubaix

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les hésitations de la paix au Proche-Orient

LES CENT SOIXANTE-DEUX lecteurs du *Monde* qui ont participé, du 5 au 11 juin, au voyage organisé par notre journal sur le thème de « la reconstruction de la paix au Proche-Orient » auront acquis au moins une certitude : l'établissement de la paix est une opération difficile, lente, incertaine, qui ne se décrète pas mais se construit au terme d'un long cheminement dans les esprits et dans les cœurs. De Beyrouth à Ramallah, en passant par Damas, Amman et Jérusalem, étapes d'un périple qui devait permettre de faire le point sur le processus de paix au lendemain des élections israéliennes, la plupart des responsables politiques rencontrés n'ont pas caché le désarroi, au mieux la perplexité, au pire l'inquiétude, que leur inspire la tournure des événements.

La défaite de Shimon Pérès, le 29 mai, est évidemment la principale source d'inquiétude pour ceux qui sont attachés au progrès des négociations israélo-palestiniennes. Selon le journaliste israélien Daniel Bensimon, l'électorat juif a pris peur face aux bouleversements que les travaillistes ont provoqués en s'engageant sur la voie de la paix; il a adopté, pour reprendre une formule de Shimon Pérès, une « *conduite tribale* » en se repliant sur lui-même et en se raidissant dans une conception rassurante du « *ghetto* », qu'Itzhak Rabin avait tenté de casser ; il a rejeté le « *cosmopolitisme* » d'un Pérès pour lui préférer l'enracinement d'un Nétanyahou, un « *fossé culturel* » séparant ceux qui entendent conserver « *une certaine identité juive* » et ceux qui sont soupçonnés de vouloir s'en écarter.

Bref, les choses seraient allées trop vite. Le peuple israélien a vécu les événements de ces quatre dernières années comme un « *véritable tremblement de terre* », selon l'expression de Daniel Chek, porte-parole du ministère des affaires étrangères sortant, et, dans le comportement « *schizophrénique* » qui caractérise, d'après lui, les Israéliens, la peur a, cette fois, pris le dessus sur l'espoir.

Proche du Likoud, le parti de M. Nétanyahou, le professeur Rafael Israeli n'a pas tenu un langage très différent en mettant en cause la « *crédibilité* » de M. Pérès et en lui reprochant de n'avoir pas indiqué clairement aux Israéliens la « *direction* » qu'il leur proposait. Ainsi s'expliquerait le réflexe identitaire d'un électorat qui, à l'instar du professeur Zuckerman, économiste, demande aux Palestiniens des « *concessions* » nouvelles ou des « *gestes* » significatifs, comparables à celui du président Sadate en 1977, avant de renouer le fil de négociations qui supposent un minimum de confiance mutuelle.

Du côté arabe, on relève également avec inquiétude ce que Mohamad Olwan, conseiller juridique de la délégation jordanienne pour les négociations de paix, appelle « *l'extrémisme* » d'une partie de l'opinion israélienne. Tout en reconnaissant que cet extrémisme se nourrit de celui des fondamentalistes musulmans, M. Olwan, qui condamne, précise-t-il, tous les « *radicalismes* », rappelle que la « *négation du peuple palestinien* » fait partie des « *mythes fondateurs* » d'Israël et craint que le vote du 29 mai ne retarde une fois de plus le processus de paix. Fahmi Jaddan, philosophe jordanien, formule le même diagnostic.

Il estime que l'élection de M. Nétanyahou aura pour effet de resserrer l'unité du monde arabe – ce que semblent confirmer le mini-sommet de Damas et la prochaine rencontre du Caire – et d'encourager les mouvements islamistes, mettant éventuellement en péril les accords d'Oslo. La Syrie, une des principales puissances de la région, est fortement soupçonnée d'adhérer à un tel scénario, notamment par le soutien officieux qu'elle apporte au Hezbollah libanais. Délaissant toute langue de bois, Ali Kassay, ancien conseiller du roi de Jordanie, n'a pas craint d'affirmer à Amman que le président Hafez El Assad a pour principal objectif d'assurer la survie de son régime et pour tactique privilégiée « *d'entrer dans le processus de paix sans lui permettre d'aboutir* ». De ce point de vue, la victoire du Likoud en Israël sert donc objectivement ses intérêts.

A Damas, Elias Nejme, président de la commission du budget au Parlement syrien, a réfuté cette accusation, mais il a justifié la « *résistance* » du Hezbollah au sud du Liban, refusant toute identification entre la présence des forces syriennes au Liban et celle de « *l'occupant* » israélien. A Beyrouth, Marwan Hamade, ministre de la santé du gouvernement Hariri, tout en contestant l'idée d'une « *inféodation* » du Liban à la Syrie, a souligné la « *communauté de destin* » entre les deux pays. Sa présentation des quatre « *constantes* » de la politique libanaise (la quête permanente de la paix, l'engagement d'« *assurer la sécurité* » au sud du Liban après le retrait d'Israël, le droit des Libanais à la résistance, la recherche d'un accord global incluant la Syrie) n'a pas semblé de nature à heurter son puissant voisin.

« Peptimistes » : pessimistes et optimistes, partagés entre l'angoisse et l'espérance, entre l'intransigeance et le dialogue. Ainsi vont Israéliens et Palestiniens

Faut-il donc être pessimiste sur l'avenir du processus de paix ? Ou faut-il croire, avec Fouad Boutros, ancien ministre libanais des affaires étrangères, que « *l'Histoire n'est pas toujours tragique* » ? A ces questions il n'est sans doute pas de meilleure réponse que celle de Yasser Abed Rabbo, ministre de l'information et de la culture de l'Autorité palestinienne.

Se référant à l'écrivain palestinien Emile Habibi, récemment décédé (*Le Monde* du 4 mai), il a rappelé que l'œuvre qui avait rendu celui-ci célèbre en 1974 porte pour titre *Les Aventures extraordinaires de Sa'ïd le Peptimiste* (Gallimard, 1987). « Peptimistes », c'est-à-dire tout à la fois pessimistes et optimistes, partagés entre l'angoisse et l'espérance, entre l'intransigeance et le dialogue, entre la méfiance et l'ouverture.

Ainsi vont les Israéliens et les Palestiniens, sur une étroite ligne de crête. Ils peuvent, d'un moment à l'autre, basculer du mauvais côté. A moins que, face au « *vent de la déraison* » évoqué à Beyrouth par Fouad Boutros, ils n'écoutent l'avertissement que le même Emile Habibi, dans la préface de son dernier livre paru en France, *Soraya fille de l'ogre* (Gallimard, 1996), emprunte au poète arabe Aboul-Ala Al Maarri : « *Il n'y a de Guide que la raison. Elle montre la voie soir et matin.* »

Thomas Ferenczi

Le Monde

ÉDITORIAL

Séisme syndical

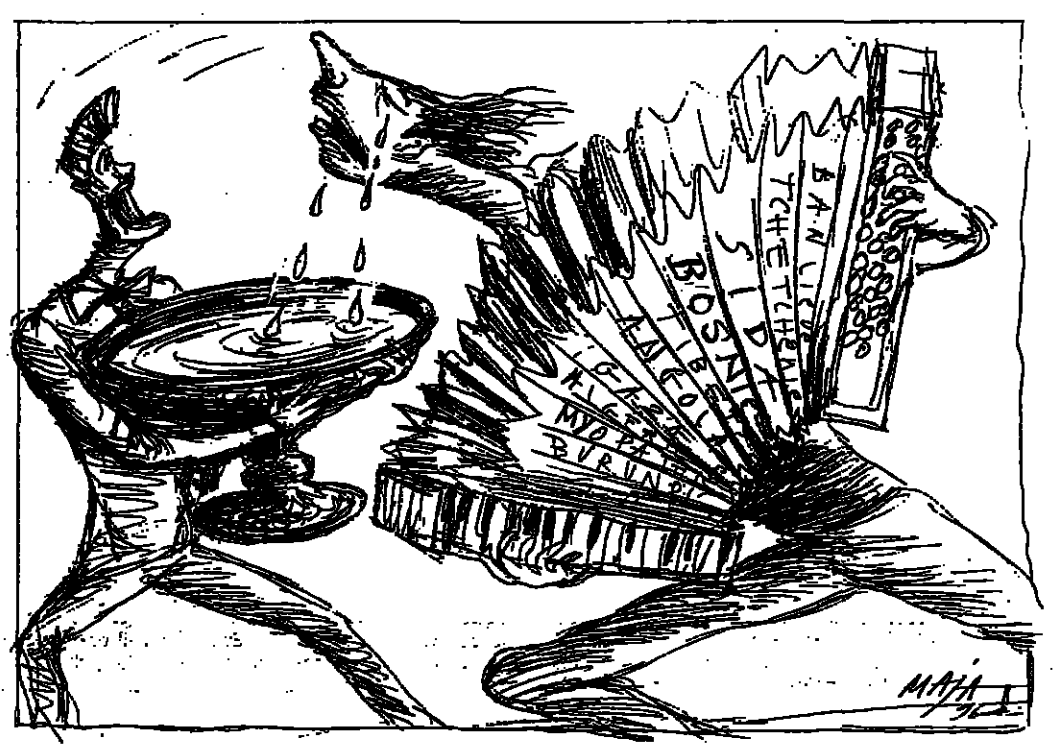
SIX mois après, le mouvement social de décembre 1995 continue à faire craquer le paysage syndical. Même si l'événement était attendu, la nouvelle répartition des présidences des caisses de la Sécurité sociale, décidée entre le CNPF, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, mercredi 12 juin, est un véritable séisme. Comme le laissait prévoir le plan Juppé, Force ouvrière est la grande perdante, abandonnant, après avoir voté contre l'ordonnance sur la nouvelle architecture des caisses, la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie, qu'elle détenait sans interruption depuis 1967. Le roi est désormais nu, mais la nouvelle reine, la CFDT, risque de n'exercer qu'une souveraineté très limitée.

Le paradoxe n'est pas mince de voir la CFDT, grande perdante des dernières élections à la Sécurité sociale, celles de 1983, où le CNPF comme le RPR avaient fait activement campagne pour FO, prendre la présidence de l'assurance-maladie. Le nouveau système, qui rétablit un paritarisme strict entre les représentants des assurés et ceux des employeurs, apporte une prime à l'institutionnalisation du syndicalisme représentatif, qui ne regroupe que moins de deux millions de salariés. La suppression des élections retire une nouvelle occasion au syndicalisme d'apporter la démonstration de sa représentativité. Il est libéré de la charge de la preuve.

Vingt-huit ans après avoir engagé, en 1978, sa stratégie dite de « recentrage », privilégiant la recherche de compromis avec le patronat et le gouvernement, la CFDT se voit couronner, les circonstances aidant, comme leur partenaire privilégié. La stratégie de Nicole Notat, réaffirmée au lendemain du mouvement social, de faire de sa centrale *« un protagoniste social à part entière, quelle que soit l'étiquette du gouvernement en place »*, trouve ainsi son aboutissement, mais elle n'est pas sans risques. Dans une centrale où subsiste une culture de gauche contestataire, Mme Notat devra démontrer à ses opposants, aux yeux desquels elle reçoit aujourd'hui la récompense de son soutien au plan Juppé, qu'elle garde les mains libres et, surtout, qu'elle obtient des résultats. Faute d'avoir réussi à le démontrer sur un dossier sensible comme celui de la réduction de la durée du travail, elle a une obligation de résultats sur l'assurance-maladie. La charge de la preuve se retourne, ici, contre elle.

Le pari sera d'autant plus difficile à tenir que le paritarisme rénové qui est ainsi mis en œuvre apparaît bien encadré ou, encore, comme le dit le patronat, « relatif ». La CFDT pourra faire la différence entre la situation de l'assurance-chômage, qu'elle préside aussi, où les partenaires sociaux ont les mains libres, et celle de l'assurance-maladie, où elle devra, dès 1997, conclure des conventions pluriannuelles avec l'Etat, fixant des objectifs de gestion à partir d'une enveloppe pour l'évolution des dépenses de santé votée par le Parlement. Ce paritarisme sous surveillance fera des partenaires sociaux des relais du gouvernement. Il revient donc à Mme Notat de démontrer à son homologue de la CGT, Louis Viannet, que, dans ce cadre étroit, les caisses ne se transformeront pas, pour autant, en *« chambres zélées »*.

Lamento *par Maja*



Salaires : le patron et la caissière

EN PUBLIANT son salaire, jeudi 13 juin, dans le rapport annuel de la Lyonnaise des eaux, dont il est le président, Jérôme Monod a brisé un tabou. Premier chef d'entreprise privée française à s'engager dans cette voie, M. Monod sacrifie aux normes anglo-saxonnes. A l'heure où les actionnaires se montrent plus exigeants, la Lyonnaise, qui a besoin de redorer son blason après avoir été salie par les « affaires », multiplie les gages de transparence. Les actionnaires de la Lyonnaise des eaux pourront désormais juger si M. Monod est payé en fonction de ses performances.

Jerôme Monod ne sera pas suivi par ses pairs, au moins dans l'immédiat. Tous, ou presque, gardent jalousement le secret de leur rémunération, invoquant le manque de maturité de la société française, qui ne serait pas prête à accepter que les patrons gagnent des sommes jugées considérables. En période de chômage, le calcul est rapidement fait par des Français empreints d'une forte culture égalitariste : Jérôme Monod gagne en un an ce qu'un smicard gagnerait en... 66 ans. Forts de tels slogans, les grévistes de Peugeot en 1989 ou ceux d'Alcatel en 1995 ont défilé lorsqu'ils ont appris les rémunérations de leurs patrons, Jacques Calvet et Pierre Suard.

L'OPPOSITION CAPITAL-TRAVAIL

Les chefs d'entreprise sont à la charnière de deux mondes, celui du salariat et celui du capitalisme pur et dur, dont ils doivent concilier les contradictions. « *Lorsque j'ai dirigé Carrefour, j'ai gagné environ 20 millions de francs grâce à mes* stock-options, *mais j'ai fait passer la valeur en bourse du groupe de 5 à 35 milliards de francs*, résumait en 1995, Michel Bon, aujourd'hui président de France Telecom (*Le Monde* du 10 mai 1995). *Le montant de mon gain est dérisoire par rapport à ce qu'ont gagné mes actionnaires. Il est monumental par rapport à ce que gagne une caissière. Et l'opinion publique est plutôt du côté des caissières* ».

Si l'opinion est « *du côté des caissières* », c'est que certains abus sont manifestes. La publication des salaires de MM. Calvet et Suard a servi d'amplificateur à une crise déjà amorcée. Ce n'est pas le salaire de M. Calvet qui a choqué, mais son augmentation à l'heure où il demandait des sacrifices à ses salariés. Même un Américain aurait contesté les 12 millions de francs de rémunération de Pierre Suard, alors que son entreprise s'effondrait.

Capital et travail sont pour l'heure en opposition en France. Contrairement aux Américains, les Français n'ont pas leurs retraites investies en bourse et ne partagent pas, avec les dirigeants d'entreprise, le souci de voir le cours des actions monter. La bourse reste le privilège des individus les plus aisés et des investisseurs internationaux, traités à l'occasion de spéculateurs. Impossible, dans ces conditions, de créer un consensus pour donner aux patrons des grands groupes un pourcentage de l'argent qu'ils font gagner à leur entreprise. Les patrons concentrent les critiques : les Français les plus riches sont les héritiers et les fondateurs d'entreprises et nul ne s'émeut réellement des salaires versés à certains sportifs ou certains artistes. Jean-Luc Delarue s'enrichit chaque année au moins cinq fois plus que Jérôme Monod !

La publication généralisée des salaires des dirigeants d'entreprise mettrait fin à une hypocrise française. Les entreprises cotées doivent déjà publier le montant des cinq ou dix plus fortes rémunérations, ce qui permet de calculer le salaire moyen d'une équipe dirigeante. Bien souvent, les rémunérations des patrons sont devenus des secrets de polichinelles, les magazines en faisant régulièrement leurs choux gras. Une transparence généralisée atténuerait une jalousie et un voyeurisme malsains et couperait court à tous les fantasmes. Elle permettrait d'engager un débat sur les abus manifestes, comme le font les Britanniques et les Américains.

Cette transparence limiterait les manipulations de certains groupes, à l'image d'Alcatel qui accordait à ses dirigeants le droit d'acheter des actions d'une de ses filiales aux Pays-Bas pour faire des économies fiscales. Elle permettrait aussi d'exiger une indexation des rémunérations sur les performances de l'entreprise. Enfin, elle tuerait le mythe selon lequel les patrons français seraient sous-payés par rapport à leurs homologues étrangers, même américains.

Arnaud Leparmentier

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Philippe Bardonnaud
■ Si la lutte pour le contrôle de la CNAM a été si rude, c'est bien parce qu'elle est un formidable outil de pouvoir, dont les confédérations, qui, toutes ensemble, ne représentent même pas 10 % des salariés, ont besoin pour exister. Et ceux qui, sur le terrain, dans le vrai monde du travail, font encore leur boulot ingrat de syndicalistes, ceux qui, d'assemblée générale en négociation avec les chefs d'entreprise, mouillent leur chemise parce qu'il croient en la vertu de l'engagement militant, ceux-là vont avoir des problèmes d'identité à résoudre assez rapidement.

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ Faut-il conclure aujourd'hui qu'en ne briguant plus son maintien à la tête de la Caisse nationale d'assurance maladie et en laissant à la CFDT une présidence importante qu'assumait FO depuis 1967 Marc Blondel subit une cuisante défaite ? Tout dépendra du succès ou de l'échec de la réforme de la Sécurité sociale. C'est elle qui a provoqué cette redistribution des rôles, elle qui a engendré ce nouveau Yalta syndical. (...) Marc Blondel a joué à qui perd gagne. Il n'est pas certain qu'il ait définitivement perdu. Nicole Notat pense avoir joué gagnant. Il n'est pas totalement exclu qu'un éventuel échec de la réforme de la Sécurité sociale n'entraîne sa perte.

LA TRIBUNE-DESFOSSÉS
Jacques Jublin
■ Le vide institutionnel a été comblé par une répartition « à l'amiable » des caisses de Sécurité sociale. Mais, à côté, s'ouvre un espace syndical qui fait peur à de nombreux responsables économiques et politiques. FO se durcissant et rejoignant la CGT, FO s'orientant à gauche tout en faisant jonction avec les SUD fleurissant un peu partout, des PTT à la SNCF en passant par EDF-GDF.

RECTIFICATIF

MATRA
Dans l'information consacrée à la commande du satellite Astra 2B à Matra Marconi Space par la Société européenne de satellite (SES) (*Le Monde* daté 9-10 juin), il est indiqué par erreur que cette commande était la neuvième passée par SES à Matra. Astra 2B est, en fait, le neuvième contrat passé durant ces neuf derniers mois à Matra pour un satellite de télécommunications, tous clients confondus.

MONDIALISATION Le groupe franco-italien SGS-Thomson a annoncé le 13 juin un nouvel investissement à Singapour. L'usine qui entrera en service fin 1998 produira des semi-conducteurs, dont le marché reste prometteur malgré la décélération actuelle. ● CE PROJET de plus de 3 milliards de francs symbolise une présence de plus en plus importante des groupes français dans le Sud-Est asiatique et en particulier à Singapour et en Malaisie où les taux de croissance annuels flirtent avec la barre des 10 %. Thomson, Alcatel, Citroën et Dumez y sont particulièrement bien implantées. Alcatel est sur les rangs pour la construction d'un barrage qui représente un investissement de 25 milliards de francs. ● LES ENTREPRISES MOYENNES ont également leur chance, comme le prouve le succès des cafés-boulangeries Délifrance dans toute l'Asie.

Les Français multiplient les investissements en Asie du Sud-Est

SGS-Thomson va investir 3,5 milliards de francs dans une nouvelle usine à Singapour. Plus de quatre cents entreprises françaises sont présentes dans cette cité-Etat et deux cents sont implantées en Malaisie

KUALA-LUMPUR
de nos envoyés spéciaux

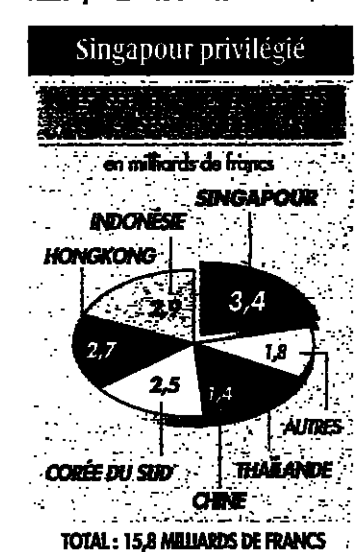
Le groupe franco-italien SGS-Thomson a annoncé, jeudi 13 juin, avoir retenu Singapour pour implanter une nouvelle usine produisant des semi-conducteurs sur des tranches de silicium de 200 mm (8 pouces). De semblables composants sont déjà fabriqués à Crolles (France) et à Phoenix (Etats-Unis) et le seront prochainement à Catane et à Agrate (Italie) ainsi qu'au Rousset (France). Alors que SGS-Thomson emploie déjà 7 800 personnes en Asie du Sud-Est (sur un total de 25 000 dans le monde), ce nouvel investissement de 3,5 milliards de francs génèrera 600 emplois directs.

Aujourd'hui, le groupe (18 milliards de francs de chiffre d'affaires) réalise 46 % de ses ventes en Europe, 30 % en Asie et 24 % aux Etats-Unis. Son objectif est de parvenir au même niveau sur chacun des trois continents. *« Nous avons choisi Singapour car le marché asiatique, dont ce pays est au centre, est celui qui connaît la plus forte croissance au monde. Nous employons déjà 3 600 personnes dans la région où nous sommes présents depuis 1984 et nous savons que leur savoir-faire est identique à celui des Européens alors que les salaires y sont moins élevés »* explique Alain Dutheil, vice-président de SGS-Thomson, chargé de la planification stratégique.

Cet investissement asiatique est symbolique de l'attraction que représentent désormais Singapour et la Malaisie pour les investisseurs français : 400 entreprises françaises sont implantées à Singapour et 200 en Malaisie. Dans ce dernier pays, le groupe Thomson emploie 10 000 personnes (en tenant compte de SGS-Thomson), Danone un millier, et Alcatel 800. Technip (ingénierie) a fait de la Malaisie sa base régionale et Citroën, qui y assemble l'AX, avec le constructeur national Proton, depuis avril, semble promis à un franc succès. Alors que l'usine ne doit produire à terme que 2 000 véhicules par mois, les Malaisiens en ont commandé plusieurs milliers dès la première semaine. De même Carrefour, fort du succès de ses deux premiers magasins, devrait en ouvrir un troisième.

A Kuala-Lumpur, un trou béant de 35 000 m² préfigure la jetée des fondations de Star City, un bâtiment de 250 mètres de longueur et surmonté de deux tours de 42 étages. Il abritera un parc de loisirs entièrement climatisé, une piscine ouverte longue de plus d'une centaine de mètres, pour desservir un hôtel et 1 200 appartements, ainsi qu'un centre commercial, des bureaux et un parking. La réalisation de cet édifice a été confiée par Berjaya, un conglomérat local, à Dumez-GTM, pour un montant de 2,5 milliards de francs.

Singapour privilégié



L'investissement de SGS-Thomson va renforcer la préférence des groupes français pour l'île-Etat de Singapour. Mais les groupes français misent sur l'ensemble de la zone.

ALCATEL-CIT, UNE EXPÉRIENCE MODÈLE

Si la France n'occupe que le dixième ou onzième rang des investisseurs étrangers en Malaisie, les grands contrats se sont mutipliés ces dernières années et les échanges ont fait un bond. En moyenne, depuis 1992, les importations françaises ont augmenté, d'une année sur l'autre, de plus de 15 % et les exportations de plus de 60%. En 1995, les exportations ont même doublé, par rapport à 1994, en raison de la livraison de dix Airbus ainsi que de celle de trois méthaniers par les Chantiers de l'Atlantique. Du coup, les échanges ont, l'an dernier, presque atteint la barre des 20 milliards de francs.

Pour sa part, Dumez-GTM, filiale de la Lyonnaise des eaux, est présent depuis huit ans en Malaisie et y a réalisé une portion de l'autoroute qui traverse le pays ainsi que le traitement et la distribution des eaux de la province de Johor. Neuf ouvrages d'art sont en cours de réalisation. Chez le voisin singapourien, Dumez-GTM a construit quinze mille logements, un viaduc autoroutier, cinq kilomètres de ligne de métro aérien et d'autres bâtiments, qui représentent une enveloppe globale supplémentaire de près de 5 milliards de francs.

L'une des expériences les plus intéressantes est entreprise par Alcatel-CIT qui a aménagé, dans la zone industrielle de Penang, une usine d'assemblage de centraux téléphoniques d'une capacité de production de trois cent mille lignes par an non seulement pour le marché malaisien mais également pour celui du Viêtnam. Alcatel a déjà installé plus d'un million de lignes téléphoniques en Malaisie et, dans le cadre d'une coopération franco-malaisienne, près de cent mille lignes au Viêtnam.

Le chiffre d'affaires de l'usine de Penang passera de 700 millions de FF en 1995 à 1 milliard de francs en 1996 selon Gérard Dega, PDG d'Alcatel-CIT. Dumez-GTM a également adopté une politique de coopération en direction de pays tiers, puisque le constructeur français s'est associé à une firme malaisienne (70 %-30 %) pour réhabiliter et agrandir l'aéroport international de Pochentong, qui dessert Phnom-Penh.

Mais si le chantier de Pochentong bénéficie de 100 millions de francs fournis par l'Etat français, en Malaisie, les pouvoirs publics n'ont guère soutenu, jusqu'ici, l'effort d'implantation des firmes françaises. L'enveloppe annuelle de coopération française ne s'élève qu'à 5 millions de francs. Début mars, Hervé de Charette a été le premier ministre français des affaires étrangères à s'y rendre en visite officielle. Les deux écoles de l'Alliance française, à Kuala-Lumpur et à Penang, ne recensent que de 220 à 250 élèves selon les trimestres, un chiffre faible mais qui a doublé en quatre ans. La seule initiative notoire est la création, à proximité de Kuala-Lumpur, d'un institut franco-malaisien de technologie, financé par Paris mais conçu et géré par le patronat lyonnais de la métallurgie. Ouvert en janvier 1996, il devrait former durant deux à trois ans des promotions de 250 élèves, afin qu'ils atteignent un niveau équivalent à Bac +1.

Des firmes françaises lorgnent plusieurs marchés importants dont la construction d'un barrage à Bakun, un investissement évalué à 25 milliards de francs.

Frédéric Lemaître et Jean-Claude Pomonti

Le succès des croissants Délifrance de Singapour

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

Demandez à un Singapourien quelle société française il connaît, il ne vous citera ni Thomson, ni Alcatel pourtant bien implantées dans son pays, mais une entreprise que les Français, eux, ne connaissent pas : Délifrance. Cet Etat de moins de trois millions d'habitants compte une cinquantaine de points de vente *« Délifrance, authentic french cafe backery »*. Cette société constitue la deuxième entreprise de restauration rapide à Singapour, derrière McDonald's mais devant Pizza Hut, un succès d'autant plus remarquable qu'au lancement de l'entreprise en 1985, les Singapouriens ne mangeaient ni pain, ni croissants.

« Tout a commencé au début des années 80 », explique Hugues Prince, directeur général de Délifrance Asie. A l'époque, Jean-Louis Vilgrain, à la tête des Grands Moulins de Paris cherchait à s'implanter en Afrique, aux Etats-Unis et en Asie. A la suite de négociations infructueuses avec les Japonais, il choisit Singapour. Logiquement, il demande l'aide du poste d'expansion économique de l'ambassade de France et tombe sur le jeune VSNE en poste, Hugues Prince, frais émoulu de l'Essec.

De 1982 à 1985, trois tentatives de partenariat pour monter des boulangeries avec des sociétés locales sont autant d'échecs. L'entreprise songe à abandonner lorsqu'elle réalise, sur le plan marketing, qu'il ne faut pas promouvoir des boulangeries mais le café français.

Après avoir perdu environ 10 millions de francs en trois ans, Délifrance lance trois premières boulangeries à Singapour en 1986 dans les quartiers d'affaires où les cadres et les employés s'habituent aux sandwiches français. L'extension s'effectue ensuite dans les quartiers touristiques et résidentiels.

BIENTÔT COTÉE EN BOURSE

En dix ans, Délifrance a ouvert à Singapour quarante cafés-restaurants et plus d'une dizaine de dépôts de baguettes dans les stations-services Esso. A partir de là, l'entreprise a investi Hongkong, Pékin, l'Australie, la Malaisie et les Philippines. En tout, elle possède cent dix magasins et emploie 1 500 personnes avec un chiffre d'affaires de 360 millions de francs en croissance de plus de 30 % par an ainsi qu'un bénéfice d'environ 7 %. Outre ses magasins, Délifrance, qui importe sa farine par bateau, possède une usine de boulangerie industrielle par pays ainsi qu'une usine de pâtisserie industrielle et une usine centrale à Singapour où elle commence à commercialiser des produits sous vide surgelés.

Conformément à un accord conclu avec le gouvernement de Singapour qui cherche à attirer les centres de décision régionaux (*Le Monde* du 21 mai), Hugues Prince s'est engagé en octobre 1995 à transformer Délifrance Singapour en vraie société de management régional. *« En contrepartie de notre engagement à avoir sur place un certain nombre de cadres, Singapouriens ou étrangers peu importe, et à établir un centre de formation, le gouvernement nous a attribué le statut de Business Headsquarter Status qui nous donne droit à des abattements fiscaux »*, explique-t-il. Preuve de son engagement dans la cité-Etat : l'entreprise devrait être cotée à la Bourse de Singapour d'ici deux ans.

La valeur risque d'être d'autant plus attractive qu'une deuxième activité du groupe, dirigée celle-ci par Alexandre Vilgrain, fils du président de l'entreprise, semble prometteuse : la privatisation des moulins chinois. Après avoir pris la maîtrise de deux gros moulins qui assuraient 35 % des besoins en farine de Pékin, l'entreprise vient de participer à la privatisation d'un troisième moulin.

Evincée des Grands Moulins de Paris en 1989 par Francis Bouygues, la famille Vilgrain réalise aujourd'hui, en toute discrétion, plus du quart de son chiffre d'affaires en Asie. Un pourcentage que beaucoup d'entreprises françaises se fixent mais que très peu réalisent.

F. Le.

Le marché des semi-conducteurs est en forte décélération

APRÈS LA CROISSANCE explosive de ces dernières années (37 % en 1995), le marché mondial des semi-conducteurs connaît une forte décélération. Les experts prévoient pour 1996 une progression limitée à 7,6 % (*Le Monde* du 21 mai), à 144,4 milliards de dollars (environ 750 milliards de francs).

Ils envisagent ensuite un redémarrage des ventes mondiales : + 10,3 % en 1997, + 16 % en 1998, + 19 % en 1999. Ce marché, familier des hauts et des bas, connaît sur une longue période une croissance moyenne annuelle de 18 %. L'Association américaine des semi-conducteurs (SIA) a d'ailleurs souligné le 12 juin que les commandes avaient nettement augmenté en mai, pour la première fois depuis début 1996, sur le marché américain (qui représente le tiers du marché mondial). *« Les difficultés du premier trimestre sont vraiment passées, l'industrie s'est stabilisée »*, a précisé Doug Andrey, directeur de la SIA.

La principale raison du ralentissement actuel réside dans la chute des prix des mémoires DRAM (qui constituent un quart des ventes de semi-conducteurs), conséquence de la surproduction mondiale. Pour tenter d'enrayer cette évolution, les Asiatiques, principaux fabricants de mémoires DRAM – les japonais Fujitsu, Nec, Mitsubishi et les coréens Samsung et LG – annoncent les uns après les autres un gel de leurs capacités de production.

L'investissement annoncé le 13 juin par SGS-Thomson n'est pas concerné par le ralentissement du marché mondial. D'une part, parce que l'usine n'entreira en service que fin 1998. D'autre part, parce que la société franco-italienne ne produit pas de mémoires DRAM. *« La future unité sera centrée sur les produits dits différenciés*, explique Alain Dutheil, vice-président de SGS-Thomson chargé de la planification stratégique, *dont la croissance est plus stable. »* Les principales applications de cette catégorie de semi-conducteurs se situent dans les télécommunications et dans les produits multimédias.

Une filiale de Thomson-CSF réduit la semaine de travail à 30 h 50

LES SYNDICATS et les 1 300 salariés de Thomson-CSF Services Industrie vont-ils accepter de travailler moins pour travailler tous ? Les syndicats devaient indiquer le vendredi 14 juin s'ils signaient *« l'accord de réduction du temps de travail en vue d'éviter les licenciements »* longuement négocié avec la direction. Malgré l'accord hautement probable de la CFDT et de la CFE-CGC – la CGT semble hésiter au vu de la situation spécifique de l'entreprise, touchée par la crise de l'armement – un référendum devrait être organisé la semaine prochaine auprès des salariés.

Pour éviter *« au moins »* 200 suppressions d'emplois sur les 273 prévues, cette filiale de Thomson-CSF spécialisée dans le développement et la maintenance de produits informatiques va proposer de ramener, durant dix-huit mois, le temps de travail hebdomadaire d'environ 800 salariés – les commerciaux et certaines agences régionales ne sont pas concernés – de 38 h 30 minutes à 30 h 50, soit une diminution de 20 %. Les salaires devraient baisser de 17 %, mais cette diminution sera théorique : une prime compensatrice sera totale pour les salariés percevant moins de 7 500 francs net par mois et dégressive pour les autres. La cinquantaine de cadres gagnant plus de 23 500 francs net perdront environ 4 % de leur salaire. *« Alors qu'un plan social couterait quelques dizaines de millions de francs à l'entreprise, les aides apportées par la nouvelle loi de Robien sur la réduction du temps de travail vont lui faire gagner de l'argent »*, estime un connaisseur du dossier.

UNE QUARANTAINE D'EMBAUCHES

Si les salariés l'acceptent, la réduction du temps de travail se traduira par 52 jours non travaillés supplémentaires : 11 jours imposés par la hiérarchie, 12 jours choisis par le salarié et 29 vendredis accordés automatiquement. Cette réduction du temps de travail devrait non seulement éviter la quasi-totalité des suppressions d'emplois, mais pourrait permettre une quarantaine d'embauches, grâce, en particulier, à l'utilisation en continu de certains équipements.

F. Le.

La crise frappe deux fleurons du capitalisme belge les Forges de Clabecq et la fabrique nationale d'armes Herstal

BRUXELLES
de notre correspondant

Relais du capitalisme familial défaillant par un gouvernement régional désireux de se montrer à la hauteur dans la nouvelle Belgique fédérale, paradoxales relations de confiance entre un grand patron français et des syndicalistes walions, amitiés politiques transfrontalières : la crise qui frappe actuellement les Forges de Clabecq et l'entreprise Herstal a de multiples facettes.

Avec les Empain, les Germeau-Bonnet, les Boël et quelques autres, les Dessy, patrons des Forges de Clabecq, formaient une de ces dynasties dont l'histoire se confond avec celle de la Belgique industrielle. Longtemps prospères, les Forges sont devenues la plus mal en point des entreprises de la sidérurgie wallonne dont les effectifs sont passés de 62 000 en 1960 à 16 000 aujourd'hui.

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Le 26 janvier, un conseil d'entreprise extraordinaire des Forges devait examiner divers *« scénarios catastrophes »* impliquant le sacrifice des deux tiers des 2 200 emplois subsistants. Mais le gouvernement wallon, détenteur de 39 % du capital, n'entendait pas entériner passivement une décision de nature à aggraver les tensions sociales dans une région déjà sinistrée. Contre des abandons de créances, il plaça un homme à lui, Libert Froidmont, à la tête de l'entreprise. *Exit* Pierre Dessy, né en 1922, président du conseil d'administration. *Exit* aussi son fils Bernard, administrateur délégué.

C'était la fin d'une époque. *La Libre Belgique* parla d'une *« rude sanction »*. Le gouvernement wallon s'adressa alors à celui que la presse belge appelle le *« saint-bernard de l'acier wallon »* : Jean Gandois, président du CNPF et aussi de Cockerill-Sambre. M. Gandois avait contribué à sauver ce groupe sidérurgique belge au début des années 80.

Les restructurations furent douloureuses chez Cokerill-Sambre, dont l'actionnaire majoritaire est la région wallonne. Du moins le dialogue social fut-il préservé par M. Gandois. C'est en raison de cette expérience que le socialiste Robert Collignon, chef du gouvernement wallon, le chargea il y a quelques mois d'étudier les mesures qui s'imposaient.

Le verdict est tombé récemment : les Forges de Clabecq ne seront sauvées qu'au prix de nombreuses suppressions d'emplois, et encore si des *« synergies »* peuvent être créées avec d'autres partenaires. Les ouvriers des Forges se sont mis en grève et ont violemment manifesté la semaine dernière à Namur, « capitale » de la Wallonie.

SOUTIEN FRANÇAIS

La situation est grave, aussi, à l'ancienne Fabrique nationale (FN) d'armes d'Herstal, dans la banlieue de Liège. Cet autre fleuron du savoir-faire belge (notamment pour le célèbre pistolet Browning) avait été très menacé en 1990 quand son actionnaire principal, la Générale de Belgique, décida de s'en débarrasser. Le syndicaliste Carol Gluza, chef des métallos wallons, n'hésita pas à jouer de ses relations avec les socialistes français. Il fit le voyage à Paris pour alerter Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la défense. Peu après, le groupe français GIAT Industries reprenait la FN, non sans supprimer 1 200 emplois sur 2 500, avec l'accord de la Région wallonne, actionnaire à 8 %.

Cette restructuration n'a pas suffi. Sur les 741 suppressions de postes décidées par GIAT pour l'ensemble de ses activités, 397 sont prévues à Herstal, d'où une vive tension sociale. Le 3 juin, jour de l'ouverture de la ligne TGV Liège-Paris, une délégation liégeoise était reçue à l'Elysée par Jacques Chirac. *« Vous n'êtes pas des visiteurs étrangers, mais des compagnons, des frères »*, déclara le président à des représentants de l'association Liège 2000. Propos remarqués, mais qui n'empêchent pas un Liégeois de dire qu'*« il ne faut plus compter sur les saint-bernard français pour les canards boiteux wallons »*.

Jean de la Guérivière

هكذا من الاصل

La Lyonnaise des eaux publie son premier rapport sur le gouvernement d'entreprise

Jérôme Monod dévoile son salaire : 4,6 millions de francs par an

Au nom de la transparence, le président de la Lyonnaise des eaux a indiqué qu'il gagne 4,6 millions de francs de salaires et 500 000 francs de jetons de présence par an et qu'il dispose d'un droit de 35 000 stocks-options, lors de l'assemblée générale, jeudi 13 juin. Le groupe, menacé par les « affaires », a entamé avec ses administrateurs et ses salariés de profonds changements.

JÉRÔME MONOD avait promis l'an passé de publier son salaire dans le rapport de l'exercice 1995 de la Lyonnaise des eaux. Lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe, *jeudi 13 juin, le président a* dévoilé qu'il gagnait 4,6 millions de francs par an, auxquels viennent s'ajouter 500 000 francs de jetons de présence, et qu'il disposait de 35 000 stocks-options (droit de souscription d'actions de la société à prix préférentiel). Cette annonce s'ajoute aux premières conclusions des comités d'audit, d'éthique, de rémunérations du groupe et de ses filiales cotées créés l'an passé et font partie, selon M. Monod, de l'obligation de transparence d'un groupe de services aux collectivités (eaux, déchets...).

M. Monod bouscule depuis un an les habitudes et les secrets du monde patronal français parce que, de Grenoble à Dijon en passant par Paris, la Lyonnaise des eaux n'en finit pas de se débattre dans les « affaires ». Plusieurs de ses cadres sont mis en examen, son président a évité de justesse le même sort. A la pression des juges s'ajoute celle des investisseurs internationaux, qui se détournent du titre suspect. M. Monod a décidé que son groupe devait changer radicalement pour survivre. Et plutôt que de céder la place à un homme nouveau, à l'image de la Générale des eaux prise dans les mêmes tourmentes, il veut conduire lui-même la mutation en s'appuyant sur le « gouvernement d'entreprise », suivant le modèle anglo-saxon.

Bien que succinct, le rapport du comité d'audit, composé autour de Claude Pierre-Brossolette, Gérard Mestrallet, PDG de Suez, et Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais, insiste ainsi sur les règles comptables appliquées dans l'immobilier du groupe, un des points faibles des sociétés françaises, où les effets hors bilan et les conventions de portage peuvent masquer les risques encourus. Il en conclut que *« les méthodes retenues permettent de donner une image fidèle de l'évolution de l'activité et de la valeur des actifs »*. Mais il demande aussi que les règles comptables du secteur du BTP soient les mêmes dans les différentes filiales du groupe.

CODE DE DÉONTOLOGIE

C'est à l'éthique que les administrateurs ont été le plus attentifs ; domaine sensible pour le groupe. De multiples procédures ont été édictées. Le groupe, qui s'était déjà doté l'an dernier d'un code de déontologie, a créé une commission chargée d'étudier les missions de parrainage et de mécénat. Toutes les opérations dépassant 50 000 francs doivent lui être soumises. Dans le même temps, plus de 1 000 cadres, directeurs de filiale, responsables commerciaux ont suivi une formation sur ce sujet. *« Je ne m'attendais pas à ce que cela aille aussi vite »*, explique Jacques Lagarde, président du comité d'éthique du groupe, qui a importé du groupe américain Gillette, où il est numéro deux, les pratiques et les procédures mises en place depuis trente ans. *« C'était nécessaire. Le système français a besoin d'être profondément modifié, car il porte préjudice à tous. Les décisions importantes doivent être prises uniquement selon des critères professionnels. »*

Au sein de la Lyonnaise, des cadres assurent que les choses ont changé. *« Maintenant, c'est simple : nous disons non à toutes les sollicitations. Heureusement, car nous étions entrés dans un système très dangereux »*, explique l'un d'entre eux. Les nouvelles règles ont été d'autant plus facilement acceptées que les salariés du groupe ont pris peur. A force de voir des cadres tomber sous les coups de la justice, tous se sont sentis menacés.

Leur conversion a été d'autant plus aisée que l'ensemble du secteur est en train de se modifier. Les surenchères du passé ont disparu. Même s'ils ne le disent pas avec autant d'éclat, la plupart des concurrents, redoutant eux aussi les foudres de la justice, ont modifié leur comportement. De leur côté, la plupart des élus, se sachant épiés par les juges comme par leurs électeurs, évitent les sollicitations.

Martine Orange

Les salaires des patrons restent « tabous »

JÉRÔME MONOD risque de rester bien isolé dans le monde patronal. A quelques exceptions près, peu de dirigeants de grands groupes acceptent de publier leurs salaires.

Combient gagnent-ils ? *« Trop »*, selon Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais. Se déclarant partisan d'une *« totale transparence »*, il annonce toucher 1,9 million de francs par an, non compris les jetons de présence dans les conseils d'administration extérieurs au Crédit lyonnais. Patron d'Air France, Christian Blanc n'hésite pas lui aussi à déclarer son salaire : 1,4 million de francs par an.

Si les dirigeants d'entreprise publique ont peu de prévention à faire connaître leurs salaires, soumis au contrôle de l'Etat, dans le privé, en revanche, tout devient plus opaque. A l'exception d'un Jacques Maillot, président de Nouvelles Frontières, qui avoue 50 000 francs de revenus mensuels, plus 675 000 francs d'intéressement par an, tous les autres pratiquent la loi du silence.

« Une question de principe », pour Jacques Calvet. Echaudé par la publication, en septembre 1989, en plein conflit salarial, de sa feuille d'impôt, par le *Canard enchaîné*, qui montrait une progression de près de 46 % de ses revenus en deux ans, le président du directoire de PSA estime que ses revenus relèvent du domaine privé. Un patron, autrefois réputé de gauche, est encore plus brutal sur la question. *« Fichez-moi la paix avec mes revenus. Quand je gagne 10 francs, j'en laisse 6 à la collectivité »*, explique-t-il.

Plus mesurés, des présidents comme ceux d'Elf, Paribas, Suez, Saint-Gobain, Générale des eaux, Usinor-Sacilor, Pechiney, Société générale, disent qu'ils ne sont pas hostiles à publier leur revenus. En principe. *« A la condition que tout le monde le fasse »*, souligne l'un d'entre eux. A leurs yeux, l'initiative du président de la Lyonnaise des eaux n'est pas suffisante. Aucun d'entre eux n'a voulu nous révéler son salaire.

Selon la loi française, les grands groupes doivent faire figurer dans leur rapport annuel la rémunération globale de leurs principaux dirigeants. En 1995, les cinq premiers dirigeants d'Elf ont touché une rémunération de 19,99 millions de francs, Pechiney a versé 14,2 millions aux sept membres du comité exécutif ; les huit membres de la direction générale d'Usinor-Sacilor ont reçu 13,9 millions.

Mais ce mutisme n'est souvent que de façade. Les chiffres finissent par « sortir ». En octobre dernier, *Le Nouvel Observateur* publiait une enquête sur les salaires des grands patrons. Parmi les mieux payés : Lindsay Owen-Jones, PDG de L'Oréal (17 millions) ; Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux (15 millions) ; Serge Tchuruk, président d'Alcatel-Alsthom (10 millions).

Aux Etats-Unis, les dirigeants des sociétés cotées sont obligés de publier leur rémunération (primes, bonus et stocks options), afin que les actionnaires puissent juger de leurs performances. Alors que les bénéfices de General Motors ont bondi de 40 % en 1995, son président, John Smith a vu ses revenus diminuer de 9,2 % à 5,5 millions de dollars (28 millions de francs). De même, le patron de Chrysler a vu diminuer son salaire (5 millions de dollars) de 22 %. Motif : en dépit d'excellents résultats, les dirigeants n'avaient pas atteint tous leurs objectifs, comme la qualité des produits ou la bonne tenue du cours de l'action.

M. O.

La chute du marché obligataire américain s'accélère

La vigueur de l'économie aux Etats-Unis inquiète les investisseurs

LA PUBLICATION, mardi 12 et mercredi 13 juin, de deux bons indicateurs d'inflation aux Etats-Unis n'a pas réussi à rassurer les investisseurs. Le marché obligataire américain est tombé, mercredi soir, à son plus bas niveau depuis treize mois. Le rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans a atteint – les taux montent quand le cours des obligations baisse – le niveau de 7,20 %. Il s'établissait à 5,95 % le 1er janvier. De fait, c'est un mini-krach obligataire qui a eu lieu outre-Atlantique depuis le début de l'année. Le marché obligataire américain a perdu au cours de cette période environ 10 % de sa valeur, ce qui correspond à une dépréciation globale d'environ 400 milliards de dollars.

Fortes tensions



Les investisseurs craignent que la vigueur économique ne provoque l'apparition de tensions inflationnistes aux Etats-Unis.

L'indice des prix à la consommation et celui des prix à la production *aux Etats-Unis au mois de mai* auraient pourtant dû, en toute logique, être bien accueillis. Le premier a modestement progressé de 0,3 % tandis que le second a reculé de 0,1 %.

Mais les investisseurs ne se sont pas remis du choc qu'a constitué l'annonce, vendredi 7 juin, d'un nombre très élevé de créations d'emplois au mois de mai (+ 348 000). Selon eux, cette vigueur du marché de l'emploi provoquera immanquablement, à plus ou moins brève échéance, des tensions sur les salaires. C'est la thèse développée par les économistes de la banque américaine Morgan Stanley, qui prévoient que le rythme d'inflation s'établira à 4 % en fin d'année (contre 2,9 % actuellement), ce qui aura pour effet de hisser les rendements à trente ans jusqu'à 8 %. La dernière enquête de conjoncture réalisée par la banque centrale avait relevé des augementations de salaires de l'ordre de 4 % à 5 % dans plusieurs Etats.

Mais tous les analystes, loin s'en faut, ne partagent pas ce pessimisme. Selon ceux de la Caisse des dépôts et consignations, *« le risque d'accélération des salaires semble limité. L'insécurité accrue du marché du travail et la forte diminution du taux de syndicalisation freinent les revendications salariales dans un contexte de forte restructuration, en particulier dans l'industrie »*. Même constat de la part des experts de la banque Paribas qui estiment *« qu'un taux de chômage de 5 % est désormais compatible avec une inflation modérée »*. Ils ajoutent que la politique monétaire menée par la Réserve fédérale américaine (Fed) sous la présidence d'Alan Greenspan a, par son caractère préventif, largement contribué à la maîtrise de l'inflation. Or, selon une rumeur qui a circulé mercredi à New York, la Fed serait sur le point de réviser à la hausse, d'un quart de point, ses prévisions de prix (à 3,25 %) et de croissance (à 2,5 %) pour 1996. Ils craignent dans ces conditions que, dès la prochaine réunion de son conseil, qui se tiendra les 2 et 3 juillet la Fed ne choisisse de donner un tour de vis monétaire. Lyle Gramley, ancien gouverneur de la Fed, aujourd'hui consultant à la Mortgage Bankers Association, *prévoit* un relèvement de 0,50 % du taux des fonds fédéraux.

La hausse des taux d'intérêt à long terme américains n'a jusqu'à présent guère affecté Wall Street. Cette déconnection des marchés d'actions et d'obligations inquiète les opérateurs qui se rappellent que ce phénomène avait été observé avant le krach de 1987.

P.-A. D.

Nokia se désengage de la production télévisée

LE GROUPE FINLANDAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION a annoncé mercredi 12 juin qu'il allait céder, en juillet 1996, son unité de production de téléviseurs de Turku – fortement déficitaire – au canadien Semi-Tech Group (Global). L'accord comprend les activités TV internationales de Nokia, la possibilité d'utiliser la technologie vidéo mise au point par le groupe et les droits de ce dernier sur les marques Finlux, Luxor, Salora, Schaub-Lorenz et Oceanic.
Semi-Tech prendra possession de tous les réseaux de distribution de Nokia en Europe, et pourra jusqu'à fin 1999 utiliser la marque Nokia pour vendre télévisions, magnétoscopes et produits dérivés empruntés à la technologie du groupe finlandais.

■ **LEVI STRAUSS : le fabricant américain de jeans** va, selon le *Financial Times*, accorder à chacun de ses 37 000 employés dans le monde – 28 000 personnes aux Etats-Unis, 7 000 en Europe, 2 000 dans la région *Asie-Pacifique – une gratification spéciale d'un an* de salaire pour marquer l'an 2000. Ce bonus, qui lui coûtera 760 millions de dollars (3,9 milliards de francs), sera accordé en 2002 si l'objectif de résultat (7,35 milliards de dollars pour la fin de l'année fiscale 2001) est réalisé.
■ **BAYER : le chimiste allemand envisage de filialiser sa division pharmacie** puis de la vendre pour la fusionner avec un autre groupe, affirme jeudi 13 juin le quotidien britannique *The Guardian*, citant un responsable de la firme. *« Nous cherchons des candidats, mais nous n'avons trouvé personne qui réponde à nos critères »*, a affirmé, selon le journal, le directeur financier, Helmut Loehr.
■ **JAPON : le ministère des finances japonais est en train d'étudier** la mise en place d'un deuxième fonds de 800 milliards de yens (35 milliards de francs), pour réduire la charge supportée par les contribuables dans la liquidation des sept sociétés privées d'investissement immobilier, les *« jusens »*. Un premier fonds de 1 000 milliards de yens est actuellement discuté devant le Parlement.
■ **RENAULT : la CGT et la CFDT du constructeur automobile** ont demandé mercredi 12 juin la réunion de la commission économique du comité central d'entreprise afin d'analyser les résultats de l'entreprise. Ils menacent de déclencher une procédure de droit d'alerte, si les résultats de ce travail *« apparaissent décevants »*.
■ **AUTOMOBILE : les ventes d'automobiles ont enregistré une progression de 5,8 %** sur les dix-sept marchés européens de l'Ouest au mois de mai 1996 par rapport à mai 1995, selon les chiffres provisoires publiées jeudi par l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Le groupe Volkswagen garde la première place avec 17,7 % de parts de marché devant General Motors (13,5 %), Ford (12,4 %), Fiat (11,5 %), PSA (Peugeot-Citroen) (11 %) et Renault (9,2 %).
■ **AUTOMOBILE : le syndicat américain de l'automobile**, The United Auto Workers, cherche à persuader Chrysler, troisième constructeur aux Etats-Unis, de partager davantage ses bénéfices avec ses ouvriers de production, a indiqué le président de l'UAW, Stephen Yokich. La convention collective liant le syndicat américain de l'automobile à l'industrie automobile, expire en septembre prochain.
■ **TRANSPORT AÉRIEN : les compagnies aériennes françaises** *demandent que des « conditions de concurrence loyale »* soient respectées entre le TGV et le transport aérien. Actuellement plus de 4 millions de passagers par an seraient *« détournés »* du mode aérien par le TGV, soit 20 % du trafic aérien domestique français.

■ APRÈS DEUX SÉANCES de hausse qui avaient permis à la Bourse de Tokyo de refranchir le niveau des 22 000 points, jeudi, l'indice Nikkei a cédé 0,1 % à 22 082,40 points.

■ LE DOLLAR était en baisse jeudi sur le marché des changes de Tokyo où il cotait 108,93 yens contre 109,13 yens mercredi à la clôture de New York et 109,43 yens à Tokyo.

■ L'OR a ouvert inchangé jeudi sur le marché de Hongkong par rapport à la clôture mercredi. L'once de métal fin s'échangeait au début de matinée à 384,50-384,80 dollars.

■ LE TAUX D'INTÉRÊT MOYEN sur les bons du Trésor américain à 30 ans, s'est envolé à 7,20 % mercredi contre 7,12 % mardi, les opérateurs craignant une accélération de l'inflation.

■ LE COURS de l'aluminium a plongé à son plus bas niveau depuis août 1994 sur le LME. Le cours à trois mois a chuté de 15 dollars, à 1 497 dollars la tonne.

LES PLACES BOURSIÈRES

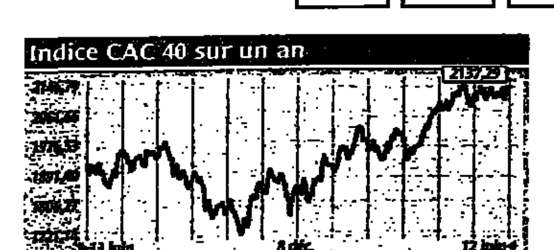
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

La Bourse de Paris ouvre en baisse

LES VALEURS FRANÇAISES fléchissaient franchement, jeudi 13 juin, à la Bourse de Paris après avoir marqué le pas au cours de la séance précédente. En baisse de 0,23 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait 0,33 % à 2 130,17 points quelques minutes plus tard.

La veille, la tendance avait été irrégulière, une tentative de reprise en cours de journée ayant tourné court à la clôture. En baisse de 0,25 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a eu des velléités de reprise dans le courant de la séance pour atteindre 2 147,46 points, avant de terminer quasiment au niveau de la veille à 2 137,29 points. Le volume des échanges s'est élevé à 4,9 milliards de francs, gonflé notamment par de gros ordres sur le second marché.

Parmi les titres en forte hausse on relevait Lebon + 6,7 %, Eurotunnel + 4,3 % et GTM Entrepose + 4,3 %. Cetelem a pris 2,7 %, Clarins 2,6 % et Crédit Foncier 2,4 %. Castorama a progressé de 2,3 % et Schneider de 1,7 % à 254 francs dans un marché encore actif de 545 000 titres. Guyomarc'h NA, qui a été introduit la veille sur le second marché, a perdu 7,2 %, les milieux financiers étant défiants envers cette société en raison de la crise de la « vache folle ». En effet, cette société produit et distribue des aliments pour animaux.



Suez, valeur du jour

SUEZ A TERMINÉ en très léger repli, mercredi 12 juin, à la Bourse de Paris alors que se tenait son assemblée générale. Le titre a cédé 0,57 % à 208,50 francs dans un volume d'échanges de plus de 300 000 pièces. Gérard Mestrallet, président du groupe, a confirmé devant les actionnaires de la Compagnie, que 1996 serait l'année du retour aux bénéfices et que les cinq premiers mois d'activité étaient conformes aux prévisions. L'opinion de Paribas Capital Market est passée mardi de *« neutre »* à *« achat »* sur le titre en raison notamment de sa sous-évaluations. La société de Bourse à un objectif de 222 francs à moyen terme.



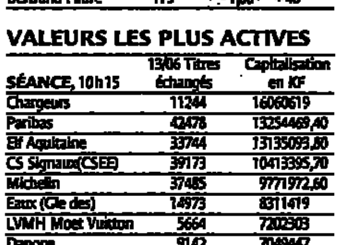
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 10h15	Cours au 13/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
Simco	474,50	+3,15	+2,04
DMC (Dollfus Mi)	247	+2,48	+23,56
Eurotunnel	8,65	+2,36	+30,07
Sodexho	2128	+2,06	+47,77
UFB Locabail	510	+1,79	+27,50
Nord-Est	138,10	+1,54	+21,78
Legrand	923	+1,54	+22,08
Sade (Ny)	194	+1,51	+11,43
Jean Lefebvre	310,20	+1,37	+10
SGE	108,90	+1,30	+1,30

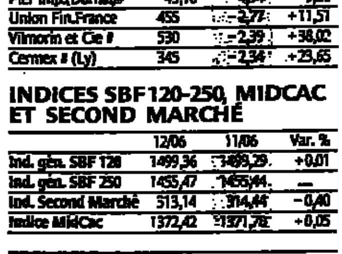
BAISSES, 10h15			
Credit Lyonnais CI	118	−8,66	−49,78
CS Signaux(CSEE)	265	−5,52	+32,50
Casino Guichard	198	−3,41	+42,01
Carbone Lorraine	781	−3,10	+85,95
Remy Cointreau	150,10	−2,78	−3,78
OLIPAR	117	−2,50	−63,66
Imetal	753	−1,95	+28,71
De Dietrich	260	−1,84	+20,93
Esso	623	−1,73	+27,14
Bertrand Faure	175	−1,68	+40

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 10h15	13/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Chargeurs	11244	16060619
Paribas	42478	13254469,40
Elf Aquitaine	33744	13135093,80
CS Signaux(CSEE)	39173	10413395,70
Michelin	37485	9771972,60
Eaux (Gle des)	14973	8311419
LVMH Moet Vuitton	5664	7202303
Danone	9142	7049447
Societe Gale A	12478	6984306
Carrefour	2265	6454068

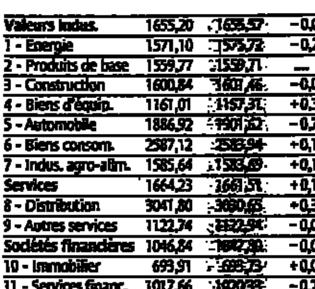
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



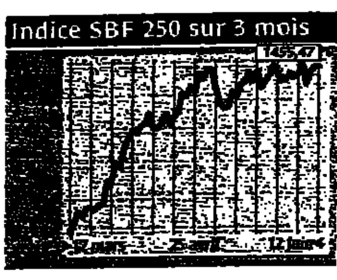
HAUSSES, 10h15	Cours au 13/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
Gebo Industries #	576	+47,69	—
MGI Coutier	288,50	+5	+49,21
Medasys DS #	56,80	+2,92	+314,59
Maxi-Livres/Profr.	269	+1,50	−17,98
Bot S.A.	345	+1,44	+30,18

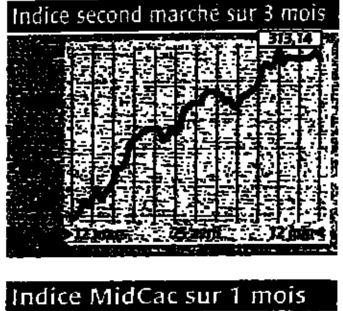
BAISSES, 10h15			
Rallye(Cathiard)Ly	195	−4,82	+35,60
Pier imp.(Damal)#	45,10	−4,14	−9,80
Union Fin.France	455	−2,77	+11,51
Vilmorin et Cie #	530	−2,39	+38,02
Cemex # (Ly)	345	−2,34	+23,65

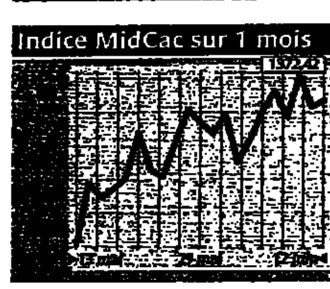
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	12/06	11/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1499,36	1499,29	+0,01
Ind. gén. SBF 250	1455,47	1455,44	—
Ind. Second Marché	313,14	314,44	−0,40
Indice MidCac	1372,42	1371,78	+0,05
Valeurs indus.	1655,20	1655,57	−0,02
1 - Energie	1571,10	1575,72	−0,29
2 - Produits de base	1559,77	1559,71	—
3 - Construction	1600,84	1601,46	−0,04
4 - Biens d'équip.	1161,01	1157,31	+0,32
5 - Automobile	1886,92	1901,62	−0,77
6 - Biens consom.	2587,12	2583,94	+0,12
7 - Indus. agro-alim.	1585,64	1583,69	+0,12
Services	1664,23	1661,51	+0,16
8 - Distribution	3041,80	3030,65	+0,37
9 - Autres services	1122,74	1122,94	−0,02
Sociétés financières	1046,84	1047,80	−0,09
10 - Immobilier	693,91	693,73	+0,03
11 - Services financ.	1017,66	1020,38	−0,26
12 - Sociétés invest.	1401,99	1398,85	+0,22







Prises de bénéfice à Tokyo

APRÈS DEUX SÉANCES de hausse sensible qui lui avaient permis de refranchir le niveau des 22 000 points, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain jeudi 13 juin. L'indice Nikkei a perdu 22,40 points à 22 082,40 points, soit un repli de 0,1 %.

Mercredi, Wall Street a terminé la séance sur ses niveaux de la veille en raison d'une rapide envolée des taux d'intérêt à long terme dans l'après-midi qui a effacé les gains de la matinée. L'indice Dow Jones a perdu 0,37 point (0,01 %) à 5 668,29 points. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans s'est envolé à 7,20 %, les opérateurs craignant toujours une accélération de l'inflation. Des rumeurs circulent sur les marchés selon lesquelles une source proche de la Réserve fédérale aurait indiqué que la croissance de l'économie américaine aux 2[e] et 3[e] trimestres pourrait s'accélérer au point de justifier deux relèvements cette année des taux directeurs.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse, gagnant 13,5 points à 3 769,2 points et celle de Francfort s'est adjugé 0,88 % à 2 568,88 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/06	Cours au 11/06	Var. en %
Paris CAC 40	2137,29	2137,50	−0,01
New-York/DJ indus.	5681,96	5668,66	+0,23
Tokyo/Nikkei	22104,80	21817,60	+1,30
Londres/FT100	3767,90	3755,70	+0,32
Francfort/Dax 30	2568,88	2546,35	+0,88
Frankfort/Commer.	902,93	898,76	+0,46
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	998	998	—
Amsterdam/Gé. Cbs	387,10	386,70	+0,10
Madrid/Ibex 35	370,83	370	+0,22
Stockholm/Affarsal	1576,20	1576,20	—
Londres FT30	2787,50	2768	+0,70
Hong Kong/Hang S.	10958,70	10993,60	−0,32
Singapour/Strait t	2289,24	2309,29	−0,88

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

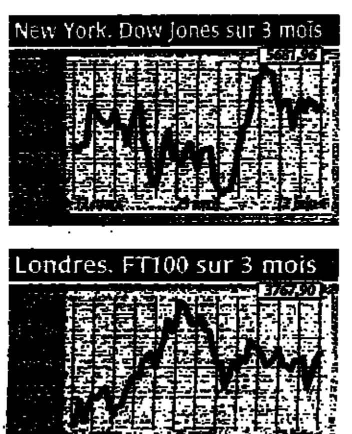
	12/06	11/06
Alcoa	60	59,87
American Express	45,50	45,25
Allied Signal	56,25	55,25
AT & T	62,25	61,87
Bethlehem	12,25	12,37
Boeing Co	84,12	84,87
Caterpillar Inc.	66,25	65,87
Chevron Corp.	59,37	59,37
Coca-Cola Co	47	47
Disney Corp.	62,37	62,37
Du Pont Nemours&Co	80	79,50
Eastman Kodak Co	77,87	76,62
Exxon Corp.	84,87	85
Gén. Motors Corp.H	57	57
Gén. Electric Co	85,50	84,62
Goodyear T & Rubbe	49,25	48,62
IBM	103,37	103,25
Intl Paper	39,87	39,50
J.P. Morgan Co	86	85,62
Mc Don Dougl	49,50	50,12
Merck & Co.Inc.	64,25	64
Minnesota Mng.&Mfg	68,87	68,50
Philip Moris	103,75	103,62
Procter & Gamble C	89,87	89,87
Sears Roebuck & Co	51,37	51,62
Texaco	83,87	84
Union Carb.	43	42,50
Utd Technol	111,87	112
Westingh. Electric	19,75	19,25
Woolworth	22,62	22,50

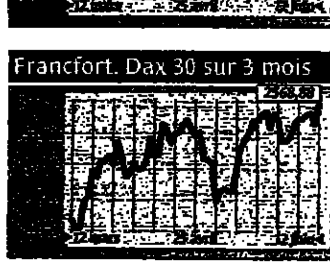
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/06	11/06
Allied Lyons	4,76	4,75
Barclays Bank	7,77	7,76
B.A.T. industries	5,18	5,09
British Aerospace	9,69	9,53
British Airways	5,67	5,62
British Gas	1,91	1,91
British Petroleum	5,74	5,66
British Telecom	3,74	3,69
B.T.R.	2,69	2,70
Cadbury Schweppes	4,82	4,79
Eurotunnel	1,04	1,01
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,57	8,37
Grand Metropolitan	4,30	4,30
Guinness	4,62	4,57
Hanson Plc	1,83	1,85
Great Ic	6,75	6,85
H.S.B.C.	9,86	9,88
Imperial Chemical	8,33	8,37
Legal	6,87	6,87
Marks and Spencer	4,66	4,66
National Westminst	6,29	6,23
Peninsular Orienta	5,13	5,09
Reuters	7,62	7,55
Saatchi and Saatch	1,20	1,17
Shell Transport	9,44	9,40
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,54	4,55
Univeler Ltd	12,29	12,28
Zeneca	13,98	13,80

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/06	11/06
Allianz Holding N	2532	2517
Basf AG	424,50	421,60
Bayer AG	51,05	50,56
Bay hyp&Wechselbk	37,05	37
Bayer Vereinsbank	42,65	42,15
BMW	875,50	871
Commerzbank	317,50	314,90
Continental AG	26	25,75
Daimler-Benz AG	843	838
Degussa	535	532,80
Deutsche Babcock A	97,50	94,80
Deutsche Bank AG	71,32	71,45
Dresdner BK AG FR	38,10	38,03
Henkel VZ	667	668
Hoechst AG	51,17	50,68
Karstadt AG	596	588,50
Kaufhof Holding	570	560,50
Linde AG	998	994
DT. Lufthansa AG	235,50	233
Man AG	403,50	399,50
Mannesmann AG	546	537,70
Mettallges AG	28,57	28,60
Preussag AG	391	389,50
Rwe	60,45	58,95
Schering AG	112,60	112,40
Siemens AG	84,58	84,31
Thyssen	280,80	278
Veba AG	83,58	0,32
Viag	593	589,50
Weltag AG	877	880





LES TAUX

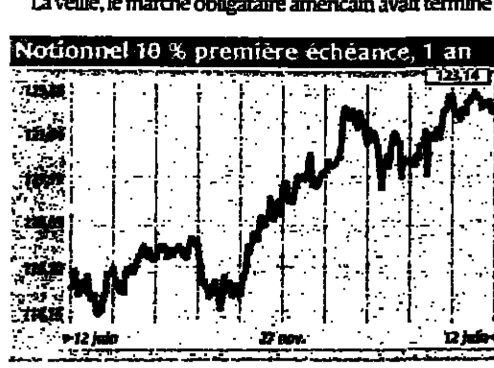
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	→ Bunds 10 ans

Vif recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en forte baisse, jeudi 13 juin. L'échéance juin cédait 30 centièmes pour s'inscrire à 122,88 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 6,56 %, soit 0,03 % au-dessous du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en net recul, malgré l'annonce d'une progression modeste des prix à la consommation au mois de mai aux Etats-Unis (+ 0,3 %). Le rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans était remonté à 7,20 %.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les analystes n'attendaient pas de geste de la Bundesbank, dont le conseil se réunissait dans la matinée, sur le taux de ses prises en pension (REPO).



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,68	6,52	7,34	2,40
Allemagne	3,25	6,55	7,29	1,60
Grande-Bretagne	5,75	8,09	8,30	2,70
Italie	9,18	9,65	9,97	4,50
Japon	0,41	3,18	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,19	6,98	7,13	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/06	Taux au 11/06	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,38	5,36	100,56
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,38	6,40	101,18
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,23	7,22	100,93
Obligations françaises	6,74	6,72	101,06
Fonds d'Etat à TME	−1,68	−1,90	101,82
Fonds d'Etat à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franc. à TME	−1,52	−1,39	100,58
Obligat. franc. à TRE	NC	NC	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 12/06	Vente 12/06	Achat 11/06	Vente 11/06
Jour le jour	3,7500	—	3,2500	—
1 mois	3,73	3,85	3,74	3,86
3 mois	3,82	4,94	3,83	3,95
6 mois	3,95	4,05	3,93	4,05
1 an	4,08	4,18	4,10	4,22
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8711	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	3,9531	—	3,9609	—
Pibor Francs 6 mois	4,0469	—	4,0547	—
Pibor Francs 9 mois	4,1523	—	4,1563	—
Pibor Francs 12 mois	4,2500	—	4,2500	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4479	—	4,4583	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4583	—	4,4583	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5729	—	4,5625	—

MATIF

Échéances 12/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	123978	123,14	123,24	123,06	123,18
Sept. 96	60672	122,56	121,68	121,52	121,64
Déc. 96	1665	120,30	120,40	120,30	120,38
Mars 97	23	—	120,26	120,12	120,20
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	6767	96,04	96,04	96,02	96,03
Sept. 96	11635	95,89	95,90	95,87	95,88
Déc. 96	5225	95,75	95,77	95,74	95,75
Mars 97	2235	95,56	95,60	95,56	95,57
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1151	90,86	90,90	90,80	90,82
Sept. 96	768	—	90,50	90,40	90,42

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	13252	2116	2133	2113	2126
Juillet 96	35	2116,50	2129	2112	2124,50
Août 96	201	—	2136	2123	2132
Sept. 96	2339	—	2144,50	2129	2139

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↗ 5,2080	↗ 1,5354	↘ 109,4500	↘ 3,3900	↗ 8,0030

Repli du dollar

LE DOLLAR était orienté à la baisse, jeudi matin 13 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5328 mark, 108,96 yens et 5,20 francs.

Il était monté, la veille, jusqu'à un cours de 109,70 yens, après que le gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, eut annoncé que la politique monétaire japonaise ne sera pas modifiée dans un avenir proche. Mais la chute du marché obligataire américain observée dans la soirée a provoqué un repli du billet vert, les capitaux internationaux quittant les Etats-Unis.

Affecté par la baisse de la monnaie américaine et par les anticipations de statu quo monétaire outre-Rhin, le franc cédait du terrain, jeudi matin, face à la devise allemande. Il s'échangeait à 3,3930 francs pour un deutschemark. La livre sterling cotait 2,3499 marks et 7,9735 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/06	% 11/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339	−0,02	327	351
Ecu	6,4180	+0,11	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,2080	+0,16	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4785	−0,03	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,7400	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3605	+0,28	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,8600	+0,02	83	93
Irlande (1 iep)	8,2145	+0,10	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	8,0030	+0,15	7,5800	8,4300
Grèce (100 drach.)	2,1440	−0,19	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,5500	+0,75	72	82
Suisse (100 F)	411,6000	+0,04	397	421
Norvège (100 k)	79,3400	+0,03	75	84
Autriche (100 sch)	48,1690	−0,02	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0185	+0,07	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2850	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8132	+0,08	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,7627	+0,24	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,9500	+0,39	105	116

PARITES DU DOLLAR	13/06	12/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5354	1,5340	+0,09
TOKYO : USD/Yens	109,4500	109,4800	−0,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2057	5,2047	5,1960	5,1910
Yen (100)	4,7558	4,7518	4,7836	4,2747
Deutschemark	3,3884	3,3879	3,3892	3,3891
Franc Suisse	4,1152	4,1113	4,1140	4,1068
Lire ital. (1000)	3,3594	3,3577	3,3568	3,3925
Livre sterling	8,0074	8,0039	7,9790	7,9666
Peseta (100)	4,0233	4,0188	4,0145	4,0097
Franc Belge	16,472	16,464	16,487	16,466

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,78	3,91	3,97
Eurodollar	5,43	5,53	5,69
Eurolivre	5,81	5,82	6,81
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,31

L'OR

	cours 12/06	cours 11/06
Or fin (k. barre)	64300	64300
Or fin (en lingot)	64750	64500
Once d'Or Londres	384,90	384,80
Pièce française(20f)	369	370
Pièce suisse (20f)	369	371
Pièce Union lat(20f)	369	370
Pièce 20 dollars us	2505	2500
Pièce 10 dollars us	1292,50	1292,50
Pièce 50 pesos mex.	2390	2390

LE PÉTROLE

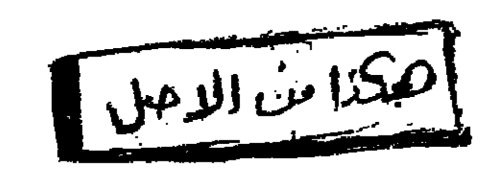
En dollars	cours 12/06	cours 11/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,75	—
Crude Oil (New York)	17,44	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/06	11/06
Dow-Jones comptant	207,93	208,07
Dow-Jones à terme	360,16	359,65
CRB	250,80	250,19

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2335	2290
Cuivre à 3 mois	2130	2135
Aluminium comptant	1455	1492
Aluminium à 3 mois	1492	1527
Plomb comptant	799	816
Plomb à 3 mois	798	815
Etain comptant	6215	6210
Etain à 3 mois	6200	6190
Zinc comptant	1012,50	1016,50
Zinc à 3 mois	1036	1040
Nickel comptant	7760	7810
Nickel à 3 mois	7860	7890

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,09	5,07
Platine à terme	394,50	390,70
Palladium	129,25	130,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5	5,14
Maïs (Chicago)	4,75	4,80
Grain. soja (Chicago)	7,72	7,84
Tourt. soja (Chicago)	236,70	240,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	110	110
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1433	1400
Café (Londres)	1817	1785
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,79	0,80
Jus d'orange (New-York)	1,19	1,20



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 JUIN

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
−0,33 %
CAC 40 : 2130,33

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	934	926,10	− 0,84	920
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	825	− 0,60	823
Renault (T.P.)	1750	1775	+ 1,42	1820
Rhone Poulenc(T.P)	2000	1990	− 0,50	2080
Saint Gobain(T.P.)	1250	1230	− 1,60	1260
Thomson S.A (T.P)	1065	1080	+ 1,40	1089
Accor	743	746	+ 0,40	730
AGF-Ass.Gen.France	140,20	—	—	140
Air Liquide	905	897	− 0,88	925
Alcatel Alsthom	470,80	469,50	− 0,27	480
Alcatel Cable	463	461	− 0,43	470
Alspi	500	500	—	490
Axa	293,80	293,50	− 0,10	295
Axime	728	728	—	710
Bail Investis.	848	848	—	855
Bancaire (Cie)	584	582	− 0,34	580
Bazar Hot. Ville	549	—	—	520
Bertrand Faure	178	175	− 1,68	168
BIC	632	639	+ 1,10	565
BIS	664	660	− 0,60	668
B.N.P.	185,90	185,30	− 0,32	194
Bollore Techno.	608	605	− 0,49	585
Bongrain	2595	2595	—	2540
Bouygues	574	568	− 1,04	490
Canal +	1183	1182	− 0,08	1250
Cap Gemini Sogeti	195,70	195	− 0,35	184
Carbone Lorraine	806	781	− 3,10	760
Carrefour	2851	2850	− 0,03	2750
Casino Guichard	205	198	− 3,41	225
Casino Guich.ADP	141,60	140	− 1,12	147
Castorama Dl (Li)	950	958	+ 0,84	965
C.C.F.	246,70	246,10	− 0,24	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	56	—	—	57
Cegid (Ly)	431	—	—	495
CEP Communication	439,50	444	+ 1,02	435
Cerus Europ.Reun	112,50	112	− 0,44	104
Cetelem	1109	1101	− 0,72	1130
CGIP	■ 1160	1170	+ 0,86	1200
Chargeurs	1422	1435	+ 0,91	1450
Christian Dior	709	704	− 0,70	795
Ciments Fr.Priv.B	237	239	+ 0,84	245
Clarins	800	793	− 0,87	750
Club Mediterranee	486	482	− 0,82	480
Coflexip	199,70	197	− 1,35	200
Colas	980	982	+ 0,20	920
Comptoir Entrep.1	11,90	12	+ 0,84	13,50
Comptoir Moder.	2278	2273	− 0,21	2150
CPR	411,70	413	+ 0,31	405
Cred.Fon.France	33,50	—	—	39
Credit Local Fce	442,40	440	− 0,54	425
Credit Lyonnais CI	129,20	118	− 8,66	153
Credit National	365	362	− 0,82	368
CS Signaux(CSEE)	280,50	265	− 5,52	250
Damart	3950	—	—	4000
Danone	770	774	+ 0,51	755
Dassault-Aviation	734	734	—	580
Dassault Electro	385,50	382	− 0,90	335
De Dietrich	264,90	260	− 1,84	265
Degremont	470,50	466	− 0,95	480
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,75	47,10	− 1,36	52
DMC (Dollfus Mi)	241	247	+ 2,48	250
Docks France	1146	1139	− 0,61	1120
Dynaction	139	137,50	− 1,07	141
Eaux (Cie des)	558	558	—	545
Ecco	1321	1307	− 1,05	1220
Eiffage	669	668	− 0,14	735
Elf Aquitaine	389,60	388	− 0,41	385
Eramet	366,80	364,10	− 0,73	390
Eridania Beghin	829	830	+ 0,12	805
Essilor Intl	1282	1275	− 0,54	1270
Essilor Intl ADP	1020	1020	—	950
Esso	634	623	− 1,73	630
Eurafrance	2007	2010	+ 0,14	2000
Euro Disney	14,70	14,65	− 0,34	14
Europe 1	1209	1203	− 0,49	1198
Eurotunnel	8,45	8,65	+ 2,36	6,50
Filipacchi Medias	998	1000	+ 0,20	1000
Finextel	81	80	− 1,23	77
Fives-Lille	587	582	− 0,85	550
Fromageries Bel	4975	4979	+ 0,08	4990
Galeries Lafayette	1751	1750	− 0,05	1679
GAN	140	138	− 1,42	145
Gascogne (B)	465	465	—	480
Gaz et Eaux	2092	2090	− 0,09	2180
Geophysique	293	290	− 1,02	305
G.F.C	416	420	+ 0,96	415
Groupe Andre S.A.	467	460	− 1,49	510
Gr.Zannier (Ly) #	114,70	113	− 1,48	117
GTM-Entrepose	349,30	346,50	− 0,80	380
Guilbert	766	768	+ 0,26	780
Guyenne Gascogne	■ 1824	1824	—	1800
Havas	419	416,20	− 0,66	440
Havas Ad.Euro RSCG	601	595	− 0,99	580
Imetal	768	753	− 1,95	770
Immeubl.France	335	330	− 1,49	345
Ingenico	69,80	69,30	− 0,71	69
Interbail	269	268,10	− 0,33	265
Intertechnique 1	588	—	—	616
Jean Lefebvre	306	310,20	+ 1,37	320
Klepierre	638	640	+ 0,31	625
Labinal	725	728	+ 0,41	765
Lafarge	337	336,80	− 0,05	340
Lagardere (MMB)	140	139,40	− 0,42	140
Lapeyre	314	313,50	− 0,15	300
Lebon	224	—	—	215
Legrand	909	923	+ 1,54	915
Legrand ADP	600	600	—	610
Legris indust.	245	243,80	− 0,48	255
Locindus	836	839	+ 0,35	870
L'Oreal	1659	1648	− 0,66	1570
LVMH Moet Vuitton	1280	1270	− 0,78	1280
Lyonnaise Eaux	510	507	− 0,58	510
Marine Wendel	446	445	− 0,22	440
Metaleurop	57	57,10	+ 0,17	61
Metrologie Inter.	19,15	19,10	− 0,26	21
Michelin	261	260,30	− 0,26	255
Moulinex	79	79,60	+ 0,75	79
Nord-Est	136	138,10	+ 1,54	140
Nordon (Ny)	419,20	—	—	448
NRJ #	694	—	—	660
OLIPAR	120	117	− 2,50	127
Paribas	313,10	312	− 0,35	320
Pechiney	226,50	225	− 0,66	235
Pechiney CIP	239	241	+ 0,83	240
Pechiney Intl	106,50	107	+ 0,46	103
Pernod-Ricard	336,80	335,20	− 0,47	345
Peugeot	724	719	− 0,69	725
Pinault-Prin.Red.	1669	1655	− 0,83	1670
Plastic-Omn.(Ly)	447,10	446	− 0,24	455
Poliet	546	546	—	555
Primagaz	544	548	+ 0,73	565
Promodes	1380	1395	+ 1,08	1400
Publicis	406	407	+ 0,24	410
Remy Cointreau	154,40	150,10	− 2,78	153
Renault	139,50	139,50	—	144
Rexel	1390	1403	+ 0,93	1380
Rhone Poulenc A	132,90	133	+ 0,07	129
Rochette (La)	32,20	32,05	− 0,46	30
Roussel Uclaf	1141	1148	+ 0,61	1200
Rue Imperiale(Ly)	4300	4280	− 0,46	4300
Sade (Ny)	191,10	194	+ 1,51	205
Sagem SA	3130	3130	—	3160
Saint-Gobain	670	668	− 0,29	650
Saint-Louis	1416	1420	+ 0,28	1418
Salomon (Ly)	3945	3925	− 0,50	3440
Salvepar (Ny)	446,90	448	+ 0,24	450
Sanofi	386,80	385,10	− 0,43	408
Sat	1890	1875	− 0,79	2100
Saupiquet (Ns)	1540	1550	+ 0,64	1470
Schneider SA	254	253	− 0,39	240
SCOR SA	195,60	198	+ 1,22	210
S.E.B.	907	910	+ 0,33	840
Sefimeg	346	345,50	− 0,14	345
SEITA	209,80	208,50	− 0,61	195
Selectibanque	101,10	101,50	+ 0,39	103
SFIM	1080	1080	—	1110
SGE	107,50	108,90	+ 1,30	111
Sidel	1248	1250	+ 0,16	1310
Simco	460	474,50	+ 3,15	480
S.I.T.A	1168	1173	+ 0,42	1120
Skis Rossignol	1955	1960	+ 0,25	1910
Sligos	507	507	—	475
Societe Gale A	565	560	− 0,88	560
Sodexho	2085	2128	+ 2,06	1940
Sommer-Allibert	1409	1420	+ 0,78	1430
Sophia	227,90	226,80	− 0,48	230
Spir Communication	541	540	− 0,18	550
Strafor Facom	377,50	377,90	+ 0,10	355
Suez	208,50	205,10	− 1,63	198
Synthelabo	428,90	427,80	− 0,25	425
Technip	476	479,70	+ 0,77	485
Thomson-CSF	139,20	138,70	− 0,35	133
Total	375,40	373	− 0,63	355
UAP	102,90	103	+ 0,09	105
UFB Locabail	501	510	+ 1,79	515
UGC DA (M)	307	—	—	320
UIC	70,20	—	—	82
UIF	422	426	+ 0,94	445
UIS	180	180,50	+ 0,27	179
Unibail	504	504	—	530
Union Assur.Fdal	651	654	+ 0,46	665
Usinor Sacilor	76,15	75,75	− 0,52	81
Valeo	275,20	275,40	+ 0,07	290
Vallourec	250	246	− 1,60	240
Via Banque	178	178	—	192
Worms & Cie	265,60	266,50	+ 0,33	270
Zodiac ex.dt div.	1234	1226	− 0,64	1220
Elf Gabon	1180	1180	—	1120

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	278	—	—	265
Adidas AG #	415,40	413,90	− 0,36	405
American Express	234,90	—	—	250
Anglo American #	327,20	335	+ 2,38	330
Amgold #	472,80	—	—	510
Arjo Wiggins App.	14,20	15	+ 5,63	14,50
A.T.T. #	324,80	321	− 1,16	330
Banco Santander #	245,90	243	− 1,17	250
Barrick Gold #	151	147,80	− 2,11	163
B.A.S.F. #	1435	1441	+ 0,20	1440
Bayer #	174,40	178,80	+ 2,52	1730
Bierbeirn Group	34,25	34,25	—	24
Cordiant PLC	9,50	9,45	− 0,52	9,50
Crown Cork ord.	245,10	—	—	245
Crown Cork PF CV	240,10	—	—	240
Daimler Benz #	2853	—	—	2810
De Beers #	159,20	165	+ 3,64	167
Deutsche Bank #	240,60	239,80	− 0,33	250
Dresdner Bank #	128,60	128,60	—	130
Driefontein #	70,50	71,70	+ 1,70	76
Du Pont Nemours #	414,90	415,30	+ 0,09	435
Eastman Kodak #	403,20	403,30	+ 0,02	400
East Rand #	3,47	3,50	+ 0,86	3,21
Echo Bay Mines #	59,55	59,95	+ 0,67	68
Electrolux #	263	—	—	265
Ericsson #	119	117,60	− 1,17	113
Exxon Corp. #	442,40	436,80	− 1,26	455
Ford Motor #	181,90	182	+ 0,05	192
Freegold #	54,50	55,60	+ 2,01	55
Gencor Limited #	19,15	19,40	+ 1,30	19,50
General Elect. #	444,20	442	− 0,49	448
General Motors #	286	293,10	+ 2,48	290
Gle Belgique #	395	—	—	410
Grd Metropolitan	34	33,90	− 0,29	35
Guinness Plc #	36,50	36,50	—	37
Hanson Plc	14,55	14,55	—	15
Harmony Gold #	50,15	51,30	+ 2,29	59
Hitachi #	49,80	50,10	+ 0,60	50
Hoechst #	173,90	175,80	+ 1,09	1740
I.B.M #	539	536	− 0,55	575
I.C.I #	67	67,90	+ 1,34	68
Ito Yokado #	301	301,80	+ 0,26	300
Matsushita #	90,70	91,85	+ 1,26	87
Mc Donald's #	250	251,40	+ 0,56	260
Merck and Co #	334,90	330,20	− 1,40	330
Mitsubishi Corp.#	70,50	—	—	72
Mobil Corporat.#	591	594	+ 0,50	605
Morgan J.P. #	441	—	—	465
Nestle SA Nom. #	5850	5840	− 0,17	5820
Nipp. MeatPacker #	73,20	74,20	+ 1,36	76
Nokia A	212	208,50	− 1,65	200
Norsk Hydro #	252	249,90	− 0,83	238
Petrofina #	1566	1591	+ 0,31	1570
Philip Morris #	542	544	+ 0,36	510
Philips N.V #	179,40	179,10	− 0,16	185
Placer Dome Inc #	134,20	132,60	− 1,19	150
Procter Gamble #	467	464,30	− 0,57	470
Quilmes	250	—	—	255
Randfontein #	33,90	33,50	− 1,17	37
Rhone Poul.Rorer #	344,30	342,90	− 0,40	325
Royal Dutch #	802	801	− 0,12	795
R T Z #	77,70	78,10	+ 0,51	78
Sega Enterprises	237,70	240	+ 0,96	245
Saint-Helena #	30,60	—	—	31
Schlumberger #	430,10	433,10	+ 0,69	460
SGS Thomson Micro.	206	207,20	+ 0,58	230
Shell Transport #	75,50	74,50	− 1,32	75
Siemens #	285,90	285,30	− 0,20	290
Sony Corp. #	336,90	336,50	− 0,11	335
Sumitomo Bank #	99	100	+ 1,01	100
T.D.K #	305,40	309	+ 1,17	295
Telefonica #	99,85	99,30	− 0,55	91
Toshiba #	36,80	36,65	− 0,40	37
Unilever #	719	716	− 0,41	725
United Technol. #	580	581	+ 0,17	585
Vaal Reefs #	468,50	470,10	+ 0,34	520
Volkswagen A.G #	1938	1913	− 1,28	1840
Volvo (act.B) #	117,50	116,70	− 0,68	106
Western Deep #	205,60	208,90	+ 1,60	230
Yamanouchi #	109,40	113	+ 3,29	120
Zambia Copper	3,44	3,35	− 2,61	− 3,31

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 13 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	5,582
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	8,299
CEPME 9% 89-99 CA#	110,61	2,965
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,30	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,75	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,60	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,58	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,42	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	116,45	1,338
CRH 8,6% 92/94-03	112	4,902
CRH 8,5% 10/87-88#	108,65	3,965
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,16	2,014
EDF 8,6% 92-04 #	—	3,657
Emp.Etat 6%93-97 #	101,75	5,541
Finansder 9%91-06#	116,10	5,391
Finansd.8,6%92-02#	112,60	3,960
Floral9,75% 90-99#	—	8,791
OAT 8,5% 87-97CA#	104,09	3,337
OAT 9,90%85-97 CA#	107,58	3,089
OAT 88-98 TME CA	102,35	2,314
OAT 9/85-98 TRA	—	4,720
OAT 9,50%88-98 CA#	109,06	9,318
OAT TMB 87/99 CA	99,80	1,689
OAT 8,125% 89-99 #	108,25	0,534
OAT 8,50%90/00 CA#	110,67	2,910
OAT 85/00 TRA CA	105,70	5,713
OAT 10%5/85-00 CA#	115,84	0,603
OAT 89-01 TME CA	—	2,204
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,86	4,784
OAT 8,50% 89-19 #	113,67	3,504
OAT 8,50%92-23 CA#	114,46	1,258
SNCF 8,8% 87-94CA	108,45	3,299
Lyon.Eaux 6,5%90CV	913,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	215	215
Bains C.Monaco	◆	560	560
B.N.P.Intercont.		362	355
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	399,90	399,90
Ceragen Holding	◆	20,25	20,25
Champex (Ny)	◆	20,90	20,90
CIC Un.Euro.CIP	◆	362	362
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2126	2126
Cpt Lyon Alem	◆	372	372
Concorde-Ass Risq	◆	900	900
Gpe Valfond ex.CMP	◆	12,20	12,20
Darblay	◆	480	480
Didot Bottin	◆	851	851
Eaux Bassin Vichy	◆	3720	3720
Ecia		738	728
Ent.Mag. Paris	◆	1244	1244
Eridania Beghin CI	◆	802	802
Fidei		36	36
Finalens	◆	385	385
F.I.P.P.	◆	110,80	110,80
Fonciere (Cie)	◆	540	540
Fonciere Euris	◆	243	243
Foncina #	◆	432,10	432,10
France I.A.R.D	◆	1006	1006
France S.A.		1299	1298
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		397	397
Genefim	◆	204,50	204,50
Gevelot	◆	1838	1838
G.T.I (Transport)		375	363
Immobail	◆	115	115
Immobanque		725	715
Lucia	◆	54,25	54,25
Monoprix	◆	150	150
Metal Deploye	◆	410	410
Mors #		14,55	14,75
Navigation (Nle)	◆	71,10	71,10
Paluel-Marmont	◆	257,50	257,50
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1402	1402
Parfinance	◆	208,60	208,60
Paris Orleans	◆	266	266
Piper Heidsieck	◆	1400	1400
Promodes (CI)	◆	900	900
PSB Industries Ly		358	349
Rougier #		469	469
Saga	◆	153	153
Salins du Midi		470	465
Silic		747	751
S.I.P.H.	◆	239,80	239,80
Sofal	◆	80	80
Sofragi	◆	3852	3852
Soudure Autogene	◆	985	985
Sovabail	◆	338	338
Taittinger		1723	1723
Tour Eiffel	◆	278	278
Vicat	◆	421,10	421,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1061	1061
Fiat Ord	18,55	18,55
Gevaert	318	318
Gold Fields South	166	166
Kubota Corp	33,15	33,15
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,60	49,60
Ottomane(Cie Fin.)	350	350
Robeco	389,10	389,90
Rodamco N.V.	150	147,20
Rolinco	426,50	423,70
Solvay SA	2995	2995

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 13 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	55,20	55,20
AFE #		490	490
Aigle #	◆	180	180
Albert S.A (Ns)	◆	133	135
Altran Techno. #		1571	1571
Montaignes P.Gest	◆	680	680
Assystem #		579	582
Bque Picardie (Li)	◆	600	600
Bque Sofirec (M)	◆	570	600
Bque Tarneaud(B)#	◆	236	236
Bque Vernes	◆	422,90	422,90
Beneteau #	◆	703	703
B I M P	◆	74	74
Boiron (Ly) #		631	631
Boisset (Ly)#	◆	230	230
Bot S.A.		340,10	345
Cardif SA		725	725
C.E.E #	◆	266	266
CEGEP #	◆	155,10	155,10
Cermex # (Ly)		353,30	345
CFPI #	◆	226,30	226,30
Change Bourse (M)		339	337
Christ.Dalloz #	◆	1630	1630
Cipe France Ly #		511	510
CNIM CA#		173	173,10
Codetour	◆	334	334
Comp.Euro.Tele-CET	◆	394	394
Conflandey S.A.	◆	298	298
C.A.Haute Normand.		325	325,70
C.A.Ile & Vilaine		339	338
C.A.de l'Isere Ly#	◆	393,50	393,50
C.A. Oise CCI	◆	262,60	262,60
Creeks	◆	60	60
Devanlay	◆	575	575
Devernois (Ly)	◆	519	519
Ducros Serv.Rapide	◆	68	68
Ecco Trav.Tempo Ly		450	451
Europ.Extinc.(Ly)		253	248
Europ Propulsion		587	590
Expand s.a	◆	256	256
Factorem	◆	810	810
Faiveley #		349	349
Finacor		106	105
Fininfo	◆	541	541
Fructivie	◆	610	610
Gautier France #		309	309
Gel 2000		85,50	85
GFI Industries #	◆	670	670
Girodet (Ly) #	◆	40	40
GLM S.A	◆	275,30	275,30
Grandoptic.Photo #		680	679
Gpe Guillin # Ly		192,50	192,50
Kindy #		162	161,50
Guerbet	◆	379	379
Hermes Internat.1#		1450	1450
Hurel Dubois	◆	509	509
ICBT Groupe #	◆	212	212
I.C.C.	◆	177,50	177,50
Idianova	◆	68	68
Int. Computer #	◆	125	125
IPBM	◆	64,90	64,90
M6-Metropole TV		590	589
Manitou #		625	624
Manutan	◆	910	910
Marie Brizard		1299	1288
Maxi-Livres/Profr.		265	269
Mecelec (Ly)	◆	85	85
MGI Coutier		270	283,50
Monneret Jouet Ly#	◆	82	82
Naf-Naf #		72,60	72,60
N.S.C Schlum. Ny		714	710
OGF Omn Gest.Fin	◆	710	710
Onet #		1000	985
Paul Predault #		180	181,10
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	111	111
Pochet		950	950
Poujoulat Ets (Ns)	◆	251	251
Radiall #		606	605
Rallye(Cathiard)Ly		205	195
Reydel Indust.Li	◆	1041	1041
Robertet #		1390	1387
Rouleau-Guichard	◆	440	440
Securidev #		73	73
Smoby (Ly)#	◆	661	661
Sofco (Ly)	◆	118	118
Sofibus	◆	349	348
Sogepag #	◆	142	142
Sogeparc (Fin)		671	671
Sopra		364	360
Steph.Kelian #	◆	71	71
Sylea		506	508
Teisseire-France	◆	211	211
TF1-1		608	602
Thermador Hold(Ly)		315	315
Trouvay Cauvin #		85	85
Unilog		575	571
Union Fin.France		468	455
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		126,90	124
Vilmorin et Cie #		543	530
Virbac		739	739

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 13 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
High Co.		244,90	246,30
Infonie		436	437
Joliez-Regal		98	98
Proxidis	◆	84	84

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 13 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,45	38,45
Mumm	◆	1300	1300
Nobel	◆	167,60	167,60
Sté lecteurs du Monde	◆	155	155

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 juin

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,14	116,32
BANQUE POPULAIRE			
Valorg		2408,87	2323,27
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9442,57	9442,57
Arbitr. Première	◆	9015,86	8926,59
Arbitr. Sécurité	◆	17302,41	17216,33
BNP			
Antigone Trésorerie		855253	855253
Natio Court Terme		13738	13738
Natio Court Terme2		373231	373231
Natio Epargne		2164,19	2102,26
Natio Ep. Capital C/D		15508,62	15355,07
Natio Ep. Croissance		2364,82	2314,35
Natio Ep. Obligations		212,46	208,29
Natio Epargne Retraite		143,71	140,89
Natio Epargne Trésor		10579,60	10558,48
Natio Epargne Valeur		558,92	547,96
Natio France Index		1142,84	1120,43
Natio Immobilier		1231,36	1207,22
Natio Inter		1855,58	1819,20
Natio Monétaire C/D		5340,75	5340,75
Natio Opportunités		167,47	164,19
Natio Patrimoine		1524,62	1494,73
Natio Perspectives		1264,87	1240,07
Natio Placements C/D		76494,45	76494,45
Natio Revenus		1079,53	1068,84
Natio Sécurité		11581,18	11558,18
Natio Valeurs		1060,97	1040,17
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		89381,19	89381,19
Oblig. tres caté.		234,54	231,07
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		651,73	632,75
Le Livret Portefeuille D		880,60	853,95
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2170,30	2165,97
Patrimoine Retraite C		297,87	292,03
Sicav Associations C		2362,79	2362,79
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19000,95	19000,95
Mutual. dépôts Sicav C		18236,05	18217,83
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		217,11	210,72
Ecur. Capicourt C		221,53	220,98
Ecur. Capitalisation C		228,30	220,84
Ecur. Distrimonétaire D.		10287,38	10080,58
Ecur. Expansion C		80053,98	79955,04
Ecur. Géovaleurs C		2996,76	2909,46
Ecur. Investis. D		176,83	171,68
Ecur. Monépremière		10964,70	10886,70
Ecur. Monétaire C/D		12690,34	12690,34
Ecur. Trésorerie C/D		312,14	312,14
Ecur. Trimestriel D		1974,76	1955,21
Eparcourt-Sicav D		191,54	191,06
Horizon C		1727,13	1676,83
Prévoyance Ecur. D		98,85	97,87
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11312,86	11290,28
Ecur. Sécuripremière C		11524,56	11513,05
Ecur. Sensipremière C		11853,48	11829,92
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	115938,88	115938,88
Atout Amérique		147,76	144,16
Atout Asie		104,83	102,27
Atout Futur C		618,83	603,54
Atout Futur D		590,32	575,92
Coeris		1812,97	1770,37
Dieze		1886,93	1851,75
Elicash	◇	919487,01	919487,01
Epargne-Unie		171,54	167,36
Eurodyn		1838,90	1794,05
Indicia	◆	1282,71	1251,20
Moné.JC	◇	11594,30	11594,30
Moné.JD	◇	11594,30	11594,30
Oblifutur		3941,30	3867,81
Oraction		1792,09	1748,38
Proficlus		1020,27	1001,25
Revenu-Vert		1195,39	1173,10
Sévéa	◆	108,02	105,39
Synthésis		15909,42	15597,47
Uni Foncier		1256,54	1225,89
Uni France		676,71	660,20
Uni Garantie C		1699,63	1667,94
Uni Garantie D		1381,92	1356,15
Uni-Régions		1665,02	1624,41
Univar C	◇	300,51	300,51
Univar D	◇	300,51	300,51
Univers Actions		190,04	185,40
Univers-Obligations		2184,96	2184,22
CIC BANQUES			
Francic		582,99	566,03
Francic Pierre		118,92	115,46
Francic Régions		1701,27	1651,72
CIC PARIS			
Cicamonde		1316,75	1278,40
Converticic		358,04	352,75
Ecocic		1470,59	1427,76
Oblicic Mondial		3344,76	3295,33
Oblicic Régions		1184,80	1167,29
Rentacic		165,40	162,96
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1302,21	1289,32
Lion 20000		16716,26	16716,26
Lion Association		11158,41	11158,41
Lion Plus		1401,43	1373,95
Lion Trésor		2321,37	2296,39
Oblilion		1809,84	1791,92
Sicav 5000		582,80	571,37
Slivafrance		971,07	952,03
Slivam		482,51	473,05
Slivarente		237,48	232,82
Slivinter		611,04	599,06
Trilion		5281	5218,23
Crédit Mutuel Finance			
Avenir Alizes		2054,67	2014,38
Crédit Mutuel Capital		1710,94	1677,39
Créd.Mut.Ep.Cour.T		864,24	864,24
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		105,44	102,62
Créd.Mut.Ep.J		22353,79	22353,79
Créd.Mut.Ep.long.T		230,95	224,77
Créd.Mut.Ep.Monde		1257,33	1223,68
Créd.Mut.Ep.Quatre		1108,09	1086,36
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	749,22	716,96
Saint-Honoré Capital	◆	17806,19	17287,56
St-Honoré March. Emer.	◆	642,46	614,79
St-Honoré Pacifique	◆	797,02	762,70
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1788,37	1788,37
Stratégie Actions		971,13	933,78
Stratégie Rendement		1775	1719,13
LA POSTE			
Amplitude Monde C		826,04	805,89
Amplitude Monde D		804,71	785,08
Elanciel D		135,78	132,47
Emergence Poste C/D		112,81	110,06
Géobilys C		611,30	602,27
Géobilys D		596,07	587,26
Intensys C		113,73	113,56
Intensys D		108,90	108,74
Latitude C		144,59	144,45
Latitude D		136,03	135,89
Oblitys D		578,11	569,57
Plénitude C/D		161,32	157,39
Poste Gestion C		43180,85	43180,85
Revenus Trimestr. D		5278,52	5226,26
Solstice D		2356,16	2350,28
Thésora C		914,64	905,58
Thésora D		832,53	824,29
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		36935,20	36935,20
Actimonétaire D		31436,26	31436,26
Cadence 1 D		1070,67	1060,07
Cadence 2 D		1057,65	1047,18
Cadence 3 D		1046,02	1035,66
Capimonétaire C		2001,37	1999,37
Capimonétaire D		1859,54	1857,68
Capioblig C		8442,19	8358,60
Interoblig C		6468,03	6403,99
Intersélection France D		596	584,31
S.G. France opport. C		1730,16	1696,24
S.G. France opport. D		1668,47	1635,75
Sogenfrance C		1513,36	1483,69
Sogenfrance D		1396,66	1369,27
Sogépargne D		312,35	309,26
Soginter C		1811,95	1776,82
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1273,44	1248,47
Sogelance D	◆	1699,58	1666,25
Sogenfrance Tempo D	◆	146,68	143,80

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ANTHROPOLOGIE Le corps d'une jeune fille inca, préservé pendant cinq cents ans dans les glaces des Andes péruviennes et exhumé en septembre 1995, est actuellement exposé à Washington, dans les locaux du National Geographic. ● CETTE MOMIE, prénommée Juanita, constitue le plus précieux témoignage humain connu à ce jour de l'histoire de l'empire inca. Selon les experts de la faculté de médecine Johns-Hopkins de Baltimore, son corps, ses os et ses organes sont en parfait état de conservation. ● LA FRACTURE CRÂNIENNE qu'elle porte au-dessus de l'œil droit montre que la jeune fille a été assommée, et laisse penser qu'elle fut immolée aux dieux incas. ● LA THÉORIE selon laquelle la culture inca, à la différence des cultures aztèque et maya, ne pratiquait pas de sacrifices humains pourrait être révisée.

La découverte d'une momie relance le débat sur la culture inca

Le corps congelé et parfaitement conservé d'une jeune fille de treize ans, retrouvé dans les Andes péruviennes est une source d'informations exceptionnelles pour les historiens

LIMA
de notre correspondante

Plus de cinq cents ans après avoir été immolée dans les Andes péruviennes, la momie inca, rebaptisée « Juanita » ou « Princesse des glaciers », a fait une entrée très remarquée dans le monde, à Washington, au siège du National Geographic, où elle est exposée depuis le 21 mai (*Le Monde* du 30 mai). « *Si j'étais célibataire, je lui aurais donné rendez-vous. Elle a vraiment très belle apparence* », a plaisanté le président Bill Clinton. C'est en effet la première fois qu'une momie précolombienne est découverte dans un état de totale conservation. Le visage est déshydraté, mais le corps, congelé, est intact.

Emmaillotée dans ses capes, Juanita dormait pour l'éternité dans une crevasse à 6 300 mètres d'altitude, près du sommet du glacier Ampato. Deux autres momies, très détériorées, lui tenaient compagnie, « Virginia » et le « Gardien Jaime ». Trois offrandes funéraires, l'une de coquillages, la deuxième d'argent, la troisième d'or massif, les accompagnaient.

CONGÉLATEUR FAMILIAL

C'est sa toque de plumes qui a démasqué Juanita aux yeux du guide Miguel Zarate. Ce montagnard de trente-cinq ans, qui escalade les glaciers et les volcans du sud du Pérou depuis l'âge de onze ans, avait découvert les premiers vestiges de ce sanctuaire inca en 1989, l'irruption de cendres du Sabancaya – la « Montagne qui crache », en quechua – ayant fait fondre les neiges éternelles de l'Ampato, le « Crapaud », pic qui domine les gorges profondes de la vallée du Colca, non loin d'Arequipa, la deuxième ville du Pérou. En 1992, Zarate y repère une plate-forme à 5 800 mètres d'altitude, jonchée de paille sèche et de bouts de bois. Deux ans plus tard, son frère aîné en rapporte une corde de laine de lama finement tressée.

En septembre 1995, Zarate repart en expédition en compagnie de Johan Reinhardt, un archéologue spécialiste de l'étude des sanctuaires d'altitude, et découvre une plate-forme couverte de graminées parsemée de débris de céramiques et de sandales, à 6 000 mètres d'altitude. « *Il était trois heures de l'après-midi, quand mon regard a été attiré par les plumes* », se souvient Zarate. La « Princesse des glaciers », qui avait gravi l'Ampato, vénérée comme une déesse par la communauté, avant d'être immolée pour le plaisir des dieux, descend dans la vallée dans le sac à dos de Johan Reinhardt.

« *Après avoir longé le bord du glacier, la partie la plus difficile fut la pente inclinée à 45 degrés* », raconte l'archéologue. Après treize heures de marche, la momie est installée sur le dos d'une mule jusqu'au village de Cabanaconde, puis continue le voyage en bus jusqu'à Arequipa. Elle y repose quelques jours dans le congélateur familial de Zarate, en attendant que l'équipe remonte avec des renforts à la recherche de « Virginia » et « Jaime ».

Depuis, le domicile fixe des momies est la faculté d'archéologie de l'université catholique Santa Maria d'Arequipa. Premier témoin « vivant » de l'époque précolombienne, le corps de Juanita, emmailloté dans des capes finement tissées aux couleurs chatoyantes, est une mine d'informations pour la communauté scientifique. D'ores et déjà, les spécialistes ont pu définir que ces restes humains momifiés sont ceux d'une fillette d'environ treize printemps. Ses traits délicats, sa dentition parfaite, montrent qu'elle a été élue pour sa beauté.


ASSOCIATED PRESS

Une momie vieille de cinq siècles découverte dans les glaces du mont Ampato au Pérou.

SACRIFICE SUPRÊME

La « Princesse des glaciers » a été envoyée aux Etats-Unis en mai. Les experts de la faculté de médecine Johns-Hopkins de Baltimore ont constaté que ses os, ses tissus cellulaires et même ses organes sont en parfait état. Son groupe sanguin, son type d'alimentation et les infections qu'elle a subies auraient été déterminés en quelques jours. Selon la presse péruvienne, des chercheurs américains auraient même eu l'idée de féconder son ovule...

Plus sérieusement, on espère que les photos tridimensionnelles prises aux rayons X, une fois traitées par ordinateur, permettront de lever quelques voiles sur les secrets de la culture inca. D'ores et déjà, le crâne fracturé de la momie montre qu'elle a été assommée. « *Cela nous oblige à revoir la théorie selon laquelle les sacrifices humains n'étaient pas une pratique de la culture inca, à la différence des cultures aztèque et maya* », commente l'anthropologue Ilda Vidal.

La thèse selon laquelle les Incas avaient recours aux sacrifices humains est en effet rejetée dans certains cercles d'études, notamment dans les collèges où la société inca est présentée comme un modèle d'égalitarisme et de solidarité. Mais les historiens sont en train de démasquer un grand nombre d'hérésies divulguées dans les livres d'école et, pour d'autres spécialistes, le probable sacrifice de la jeune fille ne constitue pas une surprise. Panthéiste, l'empire inca vénérait ses dieux, particulièrement la Pachamama et Illapa, la déesse Terre et le dieu Tonnerre. De là ces pratiques magiques et religieuses, destinées à leur complaire.

« *Lors de ces* Capacochas, *les sacrifiées étaient de jeunes vierges choisies pour leur pureté et leur beauté par la communauté. Elles étaient soigneusement préparées au sacrifice suprême, qui était un grand honneur,* explique l'archéologue Federico Kauffman Doig. *Les cérémonies précédant l'holocauste duraient plusieurs jours. L'élue était conduite en procession sur une litière jusqu'à Cusco, la capitale de l'empire du Tavinto, pour que l'Inca lui donne sa bénédiction. De retour à son lieu d'origine, la grande fête en honneur des Apus était couronnée par l'immolation. La victime était probablement enivrée jusqu'à perdre connaissance avant d'être asphyxiée puis ensevelie.* »

Après la conquête espagnole, les sacrifices humains seront remplacés par les sacrifices d'animaux, principalement de lamas noirs. Aujourd'hui encore, cochons d'Inde et moutons sont offerts à la Pachamama, avec la chicha, la bière de maïs et la coca, afin que la terre soit fertile.

Nicole Bonnet

La précipitation du National Geographic critiquée

LIMA
de notre correspondante

L'exposition de la momie inca au musée du National Geographic de Washington a soulevé un tollé dans le milieu scientifique péruvien car, jusqu'à présent, Juanita n'a pas été exhibée publiquement au Pérou. Sur la découverte de plusieurs de leurs ancêtres, les Péruviens ne connaissent que les déclarations prêtées par Johan Reinhardt au cours d'une brève conférence de presse. S'ils veulent en savoir plus, ils devront soit lire les quatorze pages de reportage qu'a publiées le National Geographic en juin, soit voir le documentaire de cinquante minutes qu'il a filmé en exclusivité sur la descente de Juanita et des deux autres momies du mont Ampato, à Arequipa...

L'Institut national de la culture (INC) du Pérou a été informé de la découverte des momies douze jours après l'événement. Pour légaliser son investigation, Johan Reinhardt avait tout d'abord pris contact avec le National Geographic, puis avec la faculté d'archéologie de l'université catholique d'Arequipa. D'après la législation, il jouit de l'exclusivité de la propriété intellectuelle pendant cinq ans.

Les Péruviens n'auraient-ils pas dû être mis immédiatement au courant de la découverte de leurs ancêtres incas ? Le voyage de la momie à Washington était-il inévitable ? N'était-il pas préférable d'inviter des experts à Arequipa ? A-t-on bien pris toutes les précautions pour préserver les momies d'une trop forte exposition à la lumière et d'une possible contamination dont elles pourraient souffrir ? L'intérêt commercial n'a-t-il pas primé sur l'intérêt historique, demandent les Péruviens ?

George Stuart, du National Geographic, a annoncé que la société qu'il préside est décidée à financer l'étude des momies. L'archéologue Pablo de la Vera Cruz, employé de l'INC à Arequipa, rétorque : « *Peu importe qui finance si c'est pour le bien de la science. Le problème est que cette action ne peut être menée en marge des institutions, des communautés locales et de la souveraineté nationale qui est le droit des peuples à décider du traitement de leur patrimoine.* »

Sa protestation est toutefois loin de faire l'unanimité. « *Sans l'aide du National Geographic, la découverte du tombeau du seigneur de Sipan et la poursuite des excavations n'auraient pas été possibles* », explique l'archéologue Walter Alva, dont les fouilles ont mis à nu la culture Moche (200 à 700 ans de notre ère) en 1987. *Le rôle du National Geographic a une importance vitale pour la divulgation mondiale grâce à son prestige et à son ample couverture.* » Walter Alva a reçu 100 000 dollars (environ 520 000 francs) du National Geographic en trois ans. Ensuite, l'Espagne a pris la relève. Dernièrement, le gouvernement allemand a évité la paralysie de ses travaux en apportant 30 000 dollars de plus.

N. B.

Un astronome américain détecte de nouvelles planètes

Cette découverte met en avant une technique qui jusqu'à présent avait échoué

NE JETEZ RIEN. Conservez toutes vos archives. Même les plus anciennes. La plupart ne recèlent sans doute aucun secret, mais dans quelques-unes il y a peut-être matière à innover. Pour l'avoir compris, l'astronome américain George Gatewood, du département de physique et d'astronomie de l'université de Pittsburgh (Pennsylvanie), vient d'exhumer de soixante-six ans de collections photographiques amoureusement conservées par l'Observatoire Allegheny de Pittsburgh des informations essentielles sur l'existence d'une nouvelle planète qui tournerait autour de l'étoile Lalande 21185. Un soleil distant de nous d'environ 8,22 années-lumière, soit 77 000 milliards de kilomètres.

VARIATIONS DE POSITION

Bien évidemment, George Gatewood ne s'est pas cantonné à la seule étude détaillée de ces centaines de clichés anciens. Il a aussi eu recours à des moyens plus sophistiqués de détection électronique qui ont permis de constituer une base de données sur cette étoile depuis 1988. A force de travail, les clichés photographiques et les images électroniques ont parlé. Il y aurait bien une ou deux planètes de la taille de Jupiter au voisinage de Lalande 21185.

La première croiserait sur une orbite située à une distance équivalente à celle de Saturne (1 420 millions de kilomètres) dans notre système solaire, tandis que la seconde « cerclerait » beaucoup plus près de son soleil, à une distance qui serait celle, grosso modo, de la ceinture des astéroïdes, soit légèrement au-delà de la planète Mars. « *Nous sommes presque sûrs qu'il y a quelque chose là* », a clamé George Gatewood lors d'une réunion que l'American Astronomical Society a tenue, mardi 11 juin, à Madison (Wisconsin). « *Mais*, a-t-il ajouté, *il est encore trop tôt pour dire quoi.* »

Cette prudence honore son auteur. Mais cette découverte, si elle se confirme, est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord, elle met en avant une technique de détection des planètes appartenant à d'autres systèmes solaires, l'astrométrie, dont on avait longtemps cru qu'elle révélerait les premiers Jupiter « extérieurs ».

Malheureusement, les effets mesurés – des variations de position de l'étoile observée sur le fond du ciel – sont si minimes qu'il est difficile de les corréler avec des perturbations d'orbite dues à une planète géante. C'est ainsi que nombre de candidats potentiels à l'appellation de première planète extérieure ont dû être écartés.

Cette fois, George Gatewood aurait réussi là où d'autres ont échoué et ajouté un nouveau chapitre au bestiaire de ces astres dont le premier d'une petite série de quelques unités a été identifié, en octobre 1995, dans les environs de l'étoile 51 Peg. par Michel Mayor et Didier Queloz, de l'Observatoire de Genève.

AU CONTACT DU FEU STELLAIRE

Les deux astronomes genevois, il est vrai, ont utilisé une technique de détection entièrement différente fondée sur l'analyse des vitesses radiales de l'astre étudié dans la direction de l'observation. Des petites variations de ces paramètres, on peut déduire ensuite l'éventuelle existence de gros compagnons de la taille d'un Saturne ou d'un Jupiter tournant autour de lui.

C'est d'ailleurs ainsi qu'ont été découverts les compagnons gazeux géants de 70 Virginis, 47 Ursae Majoris et plus récemment celui de 55 Cancri. Une singulière galerie de portraits qui ne serait que l'« album photographique » d'une très lointaine famille si ces astres n'avaient, contrairement à nos Jupiter et à nos Saturne, la particularité de tourner à proximité très immédiate de leur soleil : à peine 7,5 millions de kilomètres pour l'un d'entre eux !

« *C'est proprement étonnant* », s'émerveille Michel Mayor, qui ajoute qu'avec ces nouvelles découvertes « *ce phénomène apparaît moins unique qu'on ne le croyait et conduit à revoir certains des chapitres des théories sur la formation des planètes* ».

Comment expliquer, demande-t-il, que des planètes géantes comme celles-là, dont on pense qu'elles se forment par agglomération de grains de glace et de matière à des distances d'environ 750 millions de kilomètres (5 unités astronomiques ou UA), puissent un jour se trouver si loin de leur lieu de naissance et si près de leur soleil au risque de s'y brûler les ailes ? Comment expliquer cette « *migration orbitale* » qui les amène presque au contact du feu stellaire ? Ou, pour reprendre l'expression des spécialistes, « *au bord du précipice* », sans pourtant qu'elles y tombent ?

Ce mystère-là, bien plus peut-être que la découverte de nouvelles planètes géantes, les astronomes aimeraient bien le connaître, même si, rappelle Michel Mayor, « *ce phénomène de migration est sans doute la conséquence d'un phénomène de marée dû à des interactions gravitationnelles entre la planète en formation et le disque de gaz et de poussières dont elle est issue* ».

Jean-François Augereau

La justice reconnaît l'impossibilité de bloquer des sites d'Internet

LE JUGE Jean-Pierre Marcus, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a rendu, mercredi 12 juin, son ordonnance en référé concernant l'assignation de neuf fournisseurs d'accès à Internet par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) (*Le Monde* daté 17 et 18 mars). Cette dernière reprochait à Calvacom, Eunet, Axone, Oleane, Compuserve, Francenet, Internet Way, Imaginet et Renater de provoquer « *un trouble manifestement illicite* » en diffusant sur le territoire français des « *messages ou informations à caractère raciste, antisémite ou négationniste* ». A la suite des audiences du 15 mars, du 3 avril et du 29 mai, le juge Marcus a pris acte de l'engagement des fournisseurs d'accès à ne pas héberger sur leurs propres ordinateurs des forums de discussions ou des pages multimédias (Web) contraires à la loi française.

Mais les neuf sociétés ont fermement refusé d'être tenues pour responsables du contenu des autres ordinateurs accessibles par Internet tels que ceux situés à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Le juge Marcus leur a ainsi donné acte de l'impossibilité technique du filtrage. Le secrétaire national de l'UEJF, Alexandre Braun, a déclaré être « *satisfait malgré l'échec sur le blocage des sites non hébergés par les fournisseurs d'accès* ». Il a indiqué que, pour l'UEJF, l'affaire, « *qui a fait avancer le débat* », est close et ne sera pas poursuivie en appel.

Pour autant, son action ne s'arrêtera pas là. « *Il n'est pas concevable que des sites révisionnistes comme celui de Zuendel restent éternellement accessibles* », déclare Alexandre Braun. L'UEJF place maintenant ses espoirs dans l'amendement au projet de loi sur les télécommunications, voté par le Sénat le 7 juin (*Le Monde* du 8 juin), qui prévoit l'extension des pouvoirs du Conseil supérieur de la télématique (CST) au contrôle d'Internet. Ce dernier devrait donner des recommandations déontologiques et statuer sur les cas d'infraction à la législation française. Rafi Haladjian, gérant de Francenet, estime que « *seule une loi de ce type peut mettre à l'abri les fournisseurs d'accès* ». Il rappelle néanmoins que « *techniquement, certains blocages sont impossibles car la seule solution consiste à interdire l'accès à la totalité du contenu des serveurs incriminés* ». Selon lui, de tels blocages « *pourraient toucher des sites aussi prisés que ceux des universités de Stanford ou de Berkeley* ». Au-delà de l'ordonnance du juge Marcus, le problème du contrôle d'Internet reste donc entier. Et la tâche du CST s'annonce délicate.

Michel Alberganti

La montagne équipée

Les « via ferrate », des itinéraires dotés d'échelles métalliques, permettent d'effectuer des randonnées sur les chemins du vertige



DESSINS DE NATALIE FORTIER

APPRIVOISER LE VIDE, toiser les parois rocheuses n'est plus réservé aux alpinistes chevronnés et aux grimpeurs d'élite. Tout un chacun peut désormais s'accrocher au monde vertical, sur des *« voies ferrées »* d'un nouveau genre. Il suffit de gravir un itinéraire équipé d'échelles métalliques et de s'assurer aux câbles bien ancrés dans le rocher... pour qui ne craint pas trop le vertige.

On se retrouve ainsi suspendu entre ciel et terre, avec deux cents mètres de *« gaz »* (l'impression de vide dans le jargon des spécialistes) sous les semelles, jouant à un drôle de Gulliver au-dessus des villages lilliputiens dans les Hautes-Alpes et en Savoie. Sur des sites qui ont pour nom : Les Vigneaux, Freissinières, la cité fortifiée de Briançon, la vallée de l'Ubaye, les stations de ski de Valloire et de Val-d'Isère. Frissons d'émotion, regard panoramique sur les paysages de montagne alentour, mélange de bonheur inédit et d'angoisse inavouée...

Ce « nouveau » sport est possible grâce à une formule singulière qu'on appelle une *« via ferrata »*. Sentier de falaise, randonnée du vertige ? On cherche encore la traduction pertinente. Le vocable latin est donc demeuré. Quoi de plus normal, puisque l'idée vient des Dolomites, massif des Alpes orientales aux cimes escarpées, qui portent encore les cicatrices de la Grande Guerre.

A l'époque, les troupes italiennes et autrichiennes se sont affrontées jusque sur les plus hauts sommets de la Brenta ou de la Marmolada, en empilant des échafaudages saugrenus et périlleux. Un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de métal rouillé d'abord abandonné... puis reconverti et rénové dans les années 60 par des guides de montagne astucieux, afin d'emmener des touristes néophytes et avides de sensations, sans longues séances d'apprentissage technique.

Un concept original dont le succès est retentissant là-bas et qui est décliné depuis peu en France. Certes, nos montagnards ne se sont jamais privés de-ci de-là d'une corniche ou d'un ressaut avec des barres de fer et une main courante, pour franchir l'obstacle plus commodément. Mais la vocation de ces assemblages était d'abord utilitaire. Et il s'agissait seulement d'atteindre un refuge perché ou de passer un col isolé. De même, il y a toujours eu des itinéraires acrobatiques tracés dans les murailles de calcaire de la Chartreuse (les « sangles ») ou en balcon surplombant les gorges du Verdon : des endroits pour les chamois équilibristes et les chasseurs au pied sûr !

Mais l'affaire est aujourd'hui plus ludique. On aménage des parois rocheuses (sans empiéter sur le terrain de jeu de l'escalade pure et sans déranger les lieux de nidification des rapaces). Il existe aujourd'hui une dizaine de *« via ferrata »* françaises au sens strict du terme, situées surtout en Briançonnais et en Ubaye (ces Alpes du Sud gorgées de soleil) et aussi en Maurienne et en haute Tarentaise (Savoie).

DE 7 À 77 ANS

On part en groupe ou en famille (de 7 à 77 ans, la preuve en est déjà faite) dont l'un des membres possède l'expérience minimale, une condition indispensable. On part aussi après avoir pris conseil auprès d'un guide du cru et s'être un peu exercé avec le (petit) matériel adéquat (en location dans les magasins et dans les bureaux des guides).

La méthode est précise : on enfile un baudrier cuissard (avec mousqueton à vis et amortisseur de chute) auquel on attache deux longes (deux brins de corde ou dégaines avec mousquetons). Il est nécessaire de prévoir également un casque d'escalade (pour les chutes de pierres éventuelles) et une paire de chaussures de randonnée-trekking (plutôt que des tennis). Une petite marche d'approche et d'échauffement est souvent indispensable pour atteindre le point de départ. Alors on attaque directement l'itinéraire aménagé.

L'ascension s'effectue sur des barreaux ou des arceaux solidement vissés dans la roche tout en s'assurant sur le câble permanent bien pitonné lui aussi. On se « mousquetonne » doublement et, surtout, on libère un seul mousqueton à la fois lors de chaque manœuvre ou chaque relais, de façon à rester toujours accroché au câble de sécurité. C'est un geste personnel et automatique à acquérir. Mais, paradoxalement, c'est quand l'habitude vient que le risque de désinvolture existe...

Il est vivement conseillé de doubler l'assurance en s'encordant avec un partenaire d'ascension. Les lois de la gravité s'appliquent aussi sur une *« via ferrata »* et mieux vaut mettre toutes les garanties de son côté pour éviter la moindre petite chute, même rattrapée. Principe sous-jacent : une *« via ferrata »* est de bonne pédagogie, une école de responsabilité pour les apprentis montagnards.

Reste à choisir une météo agréable (sur une « voie ferrée », attention à l'orage et à la foudre) et à garder confiance en se rappelant que les statistiques sont formelles : aucun accident grave à déplorer depuis cinq ans malgré une fréquentation grandissante, jusqu'à 10 000 candidats au vertige par été sur certains parcours.

Philippe Bardiau

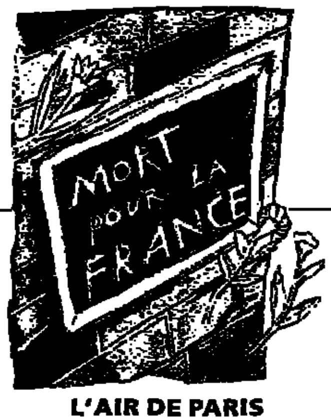
Pratique

● **Parcours.** Les *« via ferrate »* sont libres d'accès, signalées, entretenues (on évoque ici et là un péage de 5 à 10 F pour couvrir les frais) et à sens unique (descente par un autre versant, sur un sentier facile). Compter une demi-journée pour un circuit classique.

● **Préparation.** Un stage spécial *« via ferrata des Hautes-Alpes »* (six jours tout compris, 2 990 F par personne) par le bureau des guides Azimut, tél. : 92-23-04-51. Des voyages dans les Dolomites à partir de 3 800 F par l'agence Allibert, tél. : 40-21-16-21, et 4 590 F par Terres d'aventure, tél. : 53-73-77-77.

● **Renseignements.** L'office du tourisme local et le bureau des guides de montagne : à Vallouise, Briançon, Serre-Chevalier, Barcelonnette (Hautes-Alpes) et Valloire, Val-d'Isère (Savoie).

Souvenirs de guerre



L'AIR DE PARIS

Dans l'île Saint-Germain, la rue Pierre-Poli sonne de façon préhistorique. Mais on apprend, au numéro 84, que ce nom renvoie à une histoire moins lointaine. Pierre Poli, qui habitait là, a été *« fusillé par les nazis »* le 25 août 1944. Trois jours plus tôt, un autre homme de la même rue avait connu le même sort. Il habitait au 11 et avait un patronyme qui poussait au haut fait : Jacques Héros.

Près de la place d'Italie, dans le 13e, à Paris, la rue des Reculettes ne porte pas un nom qui vous incite à la bravoure. Il y a pourtant, à l'entrée du 29, grand immeuble en brique des années 30, une plaque à la mémoire de sept hommes *« morts pour la France »*. Le premier des sept, curieusement, s'appelait Georges Georges.

Très vite, vous associez ce nom à Noël Noël, cet autre doublon qui, dans *Le Père tranquille*, joue le rôle d'un insoupçonnable résistant.

Rue de Tolbiac, fixée au mur du collège George-Sand, il y a une plaque à la mémoire du FTP Daniel Lavorini, avec un anneau, juste au-dessous. Le 8 mai, comme il est d'usage, a été glissé dans l'anneau un bouquet assemblant des fleurs bleues, des blanches et des rouges. Il est écrit que ce FTP a été *« fusillé par les Allemands »*. La plaque, en fait, n'a qu'une quinzaine d'années. Elle a remplacé la plaque primitive, où ne figurait pas le mot *« Allemands »*, mais le mot *« boches »*.

« Boches » : voilà qui dit fortement la Libération, la plaie fraîche du souvenir. On le trouve encore gravé çà et là, comme au numéro 12 de la rue de l'Echiquier, près de Strasbourg-Saint-Denis : *« Ici demeurait François Schester, fusillé par les boches en 1944 à l'âge de 21 ans »*. Au 76 de la rue de Seine, la phrase se fait plus neutre : *« Ici est tombé sous les balles allemandes, le 20 août 1944, le docteur Jules de Sèze »*. Plus de *« nazis »*, plus de *« boches »*, et la référence aux Allemands tient dans une épithète qui qualifie les balles. A l'angle de la rue Racine et de la rue Monsieur-le-Prince disparaît toute note germanique : *« Ici est tombé sous les balles ennemies Jean Kopitovitch, patriote yougoslave, le 11 mars 1943 »*. Quant à André Robin, on apprend, au 9 de la rue Saint-Vincent-de-Paul, dans le 10e, qu'il a été, à cet endroit, *« mortellement blessé »* le 20 août 1944. *« Mortellement blessé »* : la litote adoucit ce point d'histoire, fixé au mur de l'hôtel... Bonne Nouvelle. Le prix des chambres, ici, oscille entre 150 et 220 francs, et le petit déjeuner est à 20 francs. *« Toutes chambres avec douche »*, précise une pancarte ; bonne nouvelle, pour le coup.

Daniel Percheron

VENTES

Classiques de l'art nègre

AU DÉBUT du vingtième siècle, le peintre *Maurice de Vlaminck* fait découvrir l'art africain à l'élite parisienne. Peintres, intellectuels et bourgeois éclairés se passionnent pour les objets rapportés des colonies. Leur puissance évocatrice, l'aspect stylisé, le choc esthétique né du rapport des angles et des volumes sont à l'origine du mouvement cubiste, qui influence à son tour les arts décoratifs des années 20 et 30. La beauté et la variété des objets suscitent l'intérêt des collectionneurs.

Marseille, porte de l'Afrique, est le secteur idéal pour dénicher les curiosités rapportées par les marins, fonctionnaires et commerçants de retour au pays. Les passionnés écument les brocantes, à la recherche de la pièce rare, comme Léonce et Pierre Guerre, amateurs marseillais dont la collection sera dispersée jeudi 20 juin à Drouot-Montaigne.

Il s'agit d'un des derniers ensembles constitués à l'aube de ce marché qui soient encore intacts. Avocat, écrivain, journaliste, ami d'Eluard et de Saint-John Perse, Pierre Guerre (1910-1978) a su choisir des chefs-d'œuvre réunissant : ancienneté, pureté et équilibre des formes, profondeur de la patine, rareté. Outre la plastique générale, les collectionneurs apprécient les petits détails décoratifs qui rehaussent la beauté d'un objet : attaches ciselées, nœuds formés avec un soin patient, perfection du travail.

Une pièce maîtresse, le *byeri* dit *« à la coupe »*, marque un des sommets de l'art fang (Gabon). Le *byeri* est une sorte de marionnette anthropomorphe fixée sur une tige, utilisée lors de cérémonies rituelles ; on l'arrose d'huile de palme ou de sang animal qui lui donnent une patine dite *« suintante »*. Les proportions de celui-ci, l'équilibre surgi de la juxtaposition de formes inversées, et la présence d'une épaisse patine d'usage, le classent parmi les pièces les plus importantes de l'art africain. Son ancienneté le distingue également : il provient de la collection d'un médecin d'Avignon qui l'aurait acquis auprès d'un marin vers 1842 (estimation : 4 millions de francs).

Un autre *byeri* célèbre, d'origine fang-betsi, offre une construction géométrique toute en cylindres et sa patine alterne parties brillantes et laquées ou épaisses et suintantes. Sa particularité se situe dans la moue prognate dite *« pahouine »*, aux dents en pointe, qui est une des mutilations traditionnelles pratiquées par les Fang (800 000 à 1 million de francs).

Un grand masque *ngil* (fang) à visage humain entouré d'une parure de fibre est considéré par les historiens comme l'archétype d'un style, présente des volumes superbes et une patine d'usage au kaolin (800 000 à 1 million de francs). A côté de ces pièces historiques, les amateurs trouveront aussi des objets de collection accessibles à partir de 2 000-3 000 francs : coupes, chopes, statuettes ou poires à poudre.

Catherine Bedel

★ Drouot - Montaigne : jeudi 20 juin. Exposition sur place de 11 à 18 heures et à l'étude Loudmer, jusqu'au 18 juin (7, rue Rossini, 75009 Paris, tél. : 44-79-50-50). Expert : Pierre Amrouche, 106, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

ESCAPADES

■ **TRANSHUMANCE.** La sixième édition de la Fête de la transhumance (films, expos, lectures, animations, théâtre, musique, bals), qui a lieu à Die et dans plusieurs villages de la Drôme, du samedi 15 au dimanche 23 juin, est l'occasion d'un festival de musiques et chants méditerranéens, et d'un hommage au poète André du Bouchet, le 21 juin, à l'abbaye de Valcroissant. Les troupeaux sont attendus les 21, 22 et 23 juin. Le Comité du tourisme des Alpes-de-Haute-Provence propose, jusqu'au 30 juin, une randonnée pour partager la vie des bergers et la transhumance d'un troupeau. Cinq étapes, de la région de Barème au col d'Allos, avec la traversée du mont Denier, la soirée de la Saint-Jean à Colmars-les-Alpes, la montée vers les alpages, le triage du troupeau et une balade d'une journée. Hébergement en gîte, prix : 2 500 F.
★ Pour la Fête : Association Drailles, 9, rue Saint-Vincent, 26150 Die, tél. : 75-22-00-05. Pour la randonnée : Association Le Payanet, 04800 Saint-Martin-de-Brômes, tél. : 92-78-07-45.

■ **ARLES ET VAN GOGH.** Un jour de février 1888, Vincent Van Gogh arrive en Arles. Commence alors pour lui une période de travail dans la lumière du Midi. Ce séjour arlésien est l'époque la plus productive du peintre : 300 œuvres en 15 mois. En mai 1889, il quitte Arles pour Saint-Rémy-de-Provence, laissant pour toujours le nom de Van Gogh uni à celui d'Arles. Une union illustrée par un *itinéraire Van Gogh et, cette année, par une semaine consacrée au* peintre, du 17 au 23 juin, avec conférences, films, représentations théâtrales, expositions, lectures, visites guidées et photographies.
★ Office du tourisme, 35, place de la République, 13200 Arles, tél. : 90-18-41-21.

■ **VOITURES D'ÉPOQUE.** Rendez-vous des collectionneurs, des « dévoreurs » d'asphalte « à l'ancienne », de la famille des amoureux de belles autos et des voitures historiques de compétition, le Grand Prix de l'âge d'or Canal Jimmy a lieu samedi 22 et dimanche 23 juin sur le circuit de Linas-Montlhéry. S'y affronteront les voitures des Grands Prix des années 50 (Maserati, BRM, Connaught et autres Bugatti, Aston Martin ou Lagonda), des Bentley d'avant-guerre venues d'outre-Manche et des Ferrari, Jaguar type E, AC Cobra. Au centre de l'anneau de vitesse, une exposition de voitures rassemblera 2 000 véhicules d'époque.
★ Autodrome de Linas-Montlhéry, entrée : 100 F le samedi, 120 F le dimanche, 160 F pour les deux jours. Gratuite pour les moins de 12 ans.

■ **LE CORAIL A L'AFFICHE.** Vedettes de l'exposition temporaire organisée du 15 juin au 15 septembre au Nausicaa (Centre national de la mer, à Boulogne), des coraux fluorescents, feu d'artifice sous-marin, en provenance du fond du lagon de Nouvelle Calédonie. L'occasion, lors d'un parcours d'une demi-heure, d'admirer le mystère qui entoure les mécanismes de vie du corail, et de prendre conscience de l'importance de préserver les récifs coralliens menacés dont dépend la pérennité du système marin. A compléter par la visite du lagon de 220 000 litres où évoluent plus de quarante espèces différentes de poissons.
★ Nausicaa, bd Sainte-Beuve, 62200 Boulogne-sur-Mer, tél. : 21-30-99-99. De 10 à 20 heures, billet couplé avec l'exposition permanente et le cinéma : 50 F, tarif réduit 35 F.

■ **ARTISANAT MALGACHE.** L'Association Villages du monde, qui s'est donné pour tâche, depuis 1994, de faire connaître aux Français l'artisanat authentique et les produits naturels des peuples du Sud, organise, jusqu'à la fin de l'été, des expositions-ventes sur Madagascar, Bornéo et l'archipel des Célèbes. Livres, boutiques et voyagistes sont aussi à la disposition du visiteur pour toute destination outre-mer.
★ Cité des voyages, 55, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : (1) 42-86-16-25 ou 42-86-17-38.

■ **DANS LES PAS DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES.** Au Pays basque, Ostabat, un petit village qui était situé au carrefour de trois des quatre voies empruntées par les pèlerins en route pour Saint-Jacques de Compostelle. A quelques kilomètres, Saint-Jean-Pied-de-Port, dernière étape avant le col de Roncevaux. De juin à août, tous les mercredis, une journée « Sur les traces des chemins de Saint-Jacques » permet de visiter le Musée de Basse-Navarre, à Saint-Palais, puis d'effectuer une randonnée de 2 h 30 jusqu'à Ostabat (déjeuner dans une auberge) avant de gagner en car Saint-Jean-Pied-de-Port puis de revenir à Saint-Palais.
★ Centre culturel Haize Berri, à Ostabat, tél. : 59-37-85-79. Tarifs : 170 F avec déjeuner, 130 F pour les enfants.

■ **DANSE ET VISITE.** Original, ce parcours chorégraphique de vingt minutes, samedi 15 et dimanche 16 juin, au château de La Roche-Guyon, dans le Val-d'Oise. Sous la direction artistique de Dominique Dupuy, un nom de la danse contemporaine, cinq danseurs-chorégraphes, Christine Bastin, Pierre Doussaint et Fabrice Dugied, Mic Guillaumes et Pedro Pauwels et leurs danseurs seront les guides – non improvisés – des salons, chapelles, casemates de cette demeure historique. En parallèle, exposition de photos et lectures.
★ Réservations : tél. : 34-79-74-42. Château de La Roche-Guyon, 1, rue de l'Audience, 95780 La Roche-Guyon. Places de 25 F à 40 F.

ANTIQUITÉS

● **Paris**, « Cartexpo », salle de la Mutualité, 100 exposants, entrée 15 francs, vendredi 14 et samedi 15 juin de 10 à 19 heures.
● **Brélès** (Finistère), château de Kergroades, 45 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 14 au dimanche 16 juin de 10 à 19 heures.
● *Saint-Trojan (Charente-Maritime), salle des fêtes, 50 exposants,* entrée 15 francs, samedi 15 et dimanche 16 juin de 9 à 19 heures.
● **La Ferté-Bernard** (Sarthe), salle Loiseau, 40 exposants, entrée 15 francs, samedi 15 et dimanche 16 juin, de 9 à 19 heures.
● **Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines), espace Jean-Racine, 25 exposants, entrée 20 francs, samedi 15 et dimanche 16 juin, de 9 h 30 à 19 heures.**
● **Chablis** (Yonne), Sellier Petit-Boutigny, 50 exposants, entrée 20 francs, samedi 15 et dimanche 16 juin de 9 à 19 heures.
● **Blagnac** (Haute-Garonne), centre commercial Leclerc, 25 exposants, entrée libre, jusqu'au samedi 15 juin, de 10 à 21 heures.

BROCANTES

● **Paris**, bois de Boulogne, 400 exposants, jusqu'au dimanche 23 juin. Parc des Princes, 300 exposants, samedi 15 et dimanche 16 juin
● **Le Pecq** (Yvelines), pont et quais, 100 exposants, 14-15 juin
● **Caudrot** (Gironde), place des Tilleuls, 30 exposants, jusqu'au dimanche 16 juin.
● **Rognes** (Bouches-du-Rhône), centre-ville, 100 exposants, samedi 15 et dimanche 16 juin.
● **Saint-Flour** (Cantal), 50 exposants, samedi 15 et dimanche 16 juin.
● **Monpazier** (Dordogne), 40 exposants, samedi 15 et dimanche 16 juin.
● **Devecey** (Doubs), salle Develcoise, 60 exposants, samedi 15 et dimanche 16 juin.
● **Cosne** (Nièvre), place de la Pacherie, 180 exposants, samedi 15 et dimanche 16 juin.
● **Lyon** (5e arrondissement), place Saint-Jean, 80 exposants, samedi 15 et dimanche 16 juin.
● **Les Granges-le-Roi** (Essonne), ferme-abbaye de l'Ouye, samedi 15 et dimanche 16 juin.

Lilian Thuram veut gagner sa place en équipe de France sans en perturber l'harmonie

Les joueurs d'Aimé Jacquet préparent à Leeds leur deuxième match, contre l'Espagne

Après une journée de repos, le premier tour de l'Euro 96 devait reprendre, jeudi 13 juin, avec les matches Pays-Bas-Suisse (groupe A, 20 h 30, TF 1) et Bulgarie-Roumanie (17 h 30, France 2) dans le groupe de la France, qui se prépare, elle, au choc contre l'Espagne, samedi. Vendredi 14 juin, l'Italie affronte la République tchèque (groupe C, 16 heures, TF 1), et le Portugal joue contre la Turquie (groupe D, 17 h 30, France 2).

LEEDS
de notre envoyé spécial

Comme toute l'équipe de France, Lilian Thuram ne sait pas jusqu'où il peut aller. Il est en devenir, à l'image de ce groupe rêvé par le sélectionneur Aimé Jacquet. Lui et les Bleus ressemblent à des adolescents qui poussent trop vite, sans qu'il soit possible de savoir si cela en fera des géants ou simplement des êtres ordinaires à la croissance précoce. « *On peut jouer encore mieux* », affirme le défenseur, qui entend encore grandir. Personne n'en doute, mais nul ne sait quand les Tricolores atteindront la frontière entre l'ambition et l'illusion.


EURO 96

Lilian Thuram est arrivé en Angleterre comme en *terra incognita*. A ses vingt-quatre ans et à ses douze sélections, l'Euro pouvait paraître une compétition démesurée. Il était déjà beau qu'on l'autorise à regarder. Lui se voyait plutôt vivre l'événement du banc. Il s'était déjà mis dans la peau du moussaillon prêt à briquer le pont mais exclu de la manoeuvre. Il avait bien remarqué que le sélectionneur le faisait entrer de plus en plus souvent et de plus en plus longtemps, qu'il l'avait même titularisé à plusieurs reprises dans les matches de préparation. Mais le supplétif avait plutôt attribué cela à la méthode d'émulation collective d'Aimé Jacquet, au « *nous gagnerons à 22* » qui lui sert de cri de guerre.

Titularisé contre toute attente face à la Roumanie, lundi 10 juin, Lilian Thuram a réalisé une partie dont la courbe caricature la performance d'ensemble. Timoré, cafouilleux en début de rencontre – « *je pensais que je serais un peu moins crispé* » –, le numéro 15 s'est ensuite laissé griser par la partie. Devenu inconscient du danger, il s'est pris au jeu, s'est lancé dans des courses de plus en plus lointaines, a flirté avec le pire dans des dribbles audacieux. Le public a apprécié, et même si Didier Deschamps a cru bon de ramener son coéquipier à plus de sagesse, Lilian Thuram avait réussi son entrée dans l'Euro.

SOCIÉTÉ UTOPIQUE

Pour autant, le substitut de Jocelyn Angloma se garde bien de clamer haut et fort un « *j'y suis, j'y reste* » comminatoire. « *Je ne revendique rien. Je ne pensais même pas aller aussi vite en équipe de France,* affirme au contraire l'humble serviteur. *Bien sûr que j'aimerais rejouer, mais s'il faut revenir sur le banc, je le ferai.* » Officiellement, sa titularisation n'est due qu'à un reste de blessure à la hanche de son alter ego. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que Jocelyn Angloma, dans le souci de défendre l'intérêt supérieur du groupe, ne soit rétabli à son poste contre l'Espagne, le 15 juin à Leeds.

Ainsi doit être un soldat d'Aimé Jacquet, tiraillé entre l'envie de jouer et le respect de la collectivité, cultivant tout à la fois, selon les propos du sélectionneur, « *modestie et ambition* ». Au pays de Thomas More, une société utopique s'est installée, un microcosme où ceux qui devraient se haïr s'aiment et se respectent : l'équipe de France. Jocelyn Angloma et Lilian Thuram y devraient être antagonistes. Les deux Guadeloupéens s'entendent au mieux. L'ancien enseigne au plus jeune ce créole qu'il n'a pas eu le temps d'assimiler, sa mère ayant quitté les Antilles pour la région parisienne quand il n'avait que neuf ans. Il l'affranchit également sur les secrets du calcio, qu'il fréquente depuis deux ans. Lilian Thuram vient de signer un contrat avec Parme : « *J'aimerais avoir une carrière aussi brillante et discrète que Jocelyn* », affirme-t-il. *Je ne suis pas parfait, je ne le serai jamais. Mais je serai toujours perfectionniste.* »

Cette remise en cause permanente, il l'explique par « *une approche personnelle et quelques rencontres importantes* ». Parmi elles, Arsène Wenger et Jean Tigana, qui furent ses entraîneurs à Monaco, deux maniaques du travail, deux monstres d'application. L'adolescent de Fontainebleau qui a débarqué sur le Rocher en 1989 a progressé avec eux, tout en se persuadant que « *le football ne sera toujours qu'un jeu avec simplement beaucoup d'intérêts autour.* »

Lilian Thuram adore lire les contes philosophiques, du *Petit Prince* aux livres d'Umberto Eco. Il en tire comme conclusion qu'il faut « *aller au bout de sa légende personnelle* ». La sienne est, à l'évidence, liée pour l'heure au destin de l'équipe de France. Il est un peu tôt pour dire si le conte s'achèvera bien.

Benoît Hopquin

« The Albert » de Liverpool, archétype du « football pub »

THE ALBERT, c'est le dernier pub avant les tribunes, l'ultime escale des buveurs de bière. Le stade d'Anfield – qui accueille le match Italie - République tchèque, vendredi 14 juin – est là, juste derrière, qui dresse ses gradins. Quand le Liverpool FC marque un but et que la clameur monte soudain des tribunes, le comptoir vibre de plaisir. Il est vrai qu'on ne peut imaginer voisinage plus rapproché : cinquante mètres à peine séparent l'entrée du pub de celle du stade.

Les plus assidus d'entre les clients, ces vieux habitués que le patron sert sans même leur demander ce qu'ils désirent, se souviennent des temps héroïques, quand ils pouvaient pénétrer dans le stade par les toilettes. Il y avait alors, près des urinoirs, une porte d'accès à Anfield. Aujourd'hui, en ces temps de haute sécurité, l'itinéraire est plus tortueux : il faut poser sa pinte de Guinness, ressortir sur Walton Breck Road et franchir divers barrages. Le Kop, l'immense tribune des fidèles, est désormais cerné de grilles et équipé de places assises pour limiter les mouvements de foule. Partout, la police fait bonne garde, interpellant les spectateurs ivres. Des caméras vidéo surveillent l'accès à ces travées où l'alcool est prohibé. Sacrilège des sacrilèges : sous les armatures de fer et de béton, il s'est même ouvert un McDonald's ! *The Albert*, l'éternel voisin, reste malgré tout le point de ralliement des fans des *Reds* du LFC. Sur les murs de ce pub de traditions, s'affiche l'histoire du club, des photos qui rappellent les succès européens, mais aussi le drame de Sheffield (95 morts lors d'une bousculade en 1989). Rien, en revanche, sur celui du Heysel (39 morts en 1985) et les mouvements de foule provoqués par les hooligans locaux. Il est des souvenirs honteux qu'il vaut mieux occulter.

Partisan, désuet, passionné, entouré de maisonnettes en briques rouges, *The Albert* est l'archétype du *football pub*, version anglaise du « café des sports ». En semaine, il n'accueille qu'une maigre clientèle d'ouvriers et de chômeurs, majoritaires dans ce quartier sinistré.

A travers le pays, quelques centaines de *football pubs* prospèrent ainsi, installés depuis toujours à l'ombre des stades, lieux de rencontres et de fêtes. Plus ils sont proches des tribunes, mieux c'est, car les fans anglais veulent boire, et boire encore, jusqu'au dernier moment, quelques minutes avant le coup d'envoi. Avec le championnat d'Europe des nations, ils voient affluer des clients continentaux. Seule concession au rituel de l'avant-match : pour des raisons de sécurité, ces pubs doivent fermer leurs portes une heure trente avant la rencontre. Les traditions se perdent.

Philippe Broussard

Les basketteurs de Seattle retardent le sacre de Michael Jordan

Les Bulls de Chicago battus (107-86)

ATLANTA
correspondance

Dure soirée pour Michael Jordan, mercredi 12 juin, au Key Arena de Seattle. Le basketteur n'a inscrit que 23 points et fait preuve, face aux Supersonics, d'une maladresse aux tirs dont ses rivaux avaient fini par le croire incapable. Pis, cette inefficacité a été l'une des causes de la défaite (107-86) pour les Bulls de Chicago, leur première depuis le début de la finale du championnat NBA. Mais cette quatrième manche perdue ne devrait rester qu'un mauvais souvenir, rien de plus. Un incident de parcours, le seul, pour le club, qui peut gagner la finale dès vendredi 15 juin lors de la cinquième manche, et pour le joueur à qui les plus grands reconnaissent déjà la meilleure place dans l'histoire.

Retraité du basket en octobre 1993, revenant miraculeux depuis mars 1995, Michael Jordan ne devrait pas laisser échapper son quatrième titre NBA en six ans. Une preuve, la plus éloquente, que dix-huit mois passés à poursuivre un rêve de môme, le baseball, n'ont pas osé la moindre éraflure sur son talent de joueur. A trente-trois ans, Michael Jordan a renoncé depuis longtemps à mesurer sa forme du moment sur l'échelle de sa carrière. Une saison et demie d'absence des parquets l'ont-il rendu meilleur ? La question le précède à chacun de ses pas. Il l'évite souvent du regard, puis s'en débarrasse d'une habile formule : « *Physiquement, je n'ai peut-être plus la même vitesse et la même agilité que par le passé. Mais je suis plus fort mentalement. Et le basket est aujourd'hui un jeu plus mental que physique.* »

A l'annonce de sa retraite, en octobre 1993, Michael Jordan avait vidé ses poches en public et déposé au sol les vraies raisons de son départ. Une lassitude du jeu, le décès de son père, une perte de motivation qu'il jugeait irrémédiable. En reprenant sa place dix-huit mois plus tard, il a simplement repris les mêmes mots, mais pour les ordonner en sens contraire. « *J'ai retrouvé l'amour du jeu, le goût du challenge et l'envie de me battre sur un terrain de basket,* explique-t-il aujourd'hui. *Prouver aux autres, et surtout à moi-même, que cette absence n'a pas eu d'effet sur mes performances, voilà exactement la motivation dont j'avais besoin.* »

Réduit à une volée de chiffres, son parcours actuel se passe volontiers de commentaires. Michael Jordan a mené les Bulls vers un record historique en saison régulière (72 victoires, 10 défaites) et un bilan presque parfait en phase finale (11 succès pour 2 matches perdus). Il a dominé sans peine le classement des meilleurs marqueurs du championnat (30,8 points par rencontre). Puis il a reçu, hommage naturel et jugé indiscutable, le présent du titre de MVP (Most Valuable Player), distinction que se transmettent d'année en année les premiers de la classe. Habituel, voire banal. Michael Jordan, donc, n'a pas changé.

VALEUR INESTIMABLE

Ses propos, pourtant, le montrent différent. « *Je suis plus relax* », assure-t-il dans un long sourire. « *Il est plus sympa que par le passé,* confirme Scottie Pippen, son plus vieux complice à Chicago. *Il a appris la tolérance envers ses partenaires. Son absence de l'équipe, puis les difficultés qu'il a éprouvées à retrouver son plus haut niveau, l'ont aidé à comprendre qu'il ne pouvait plus gagner tout seul. Du coup, son jeu est plus collectif. Et cela fait de lui un joueur encore meilleur.* »

Ce retour en grâce, Michael Jordan se sent prêt à le prolonger trois années supplémentaires. Le fera-t-il sous le même maillot, dans cette ville de Chicago qu'il n'a plus quittée depuis 1984, année de ses débuts professionnels ? Ces derniers jours, la rumeur se plaît à l'annoncer partant. Il a placé haut ses exigences financières et se dit capable de boucler sa malle, faute d'un salaire de 90 millions de francs par saison pour les deux prochaines années. Cher ? « *Comment savoir,* explique Phil Jackson, l'entraîneur des Bulls. *Sa valeur n'a pas de prix. Elle est inestimable.* »

Alain Mercier

Soleil sur toute la France

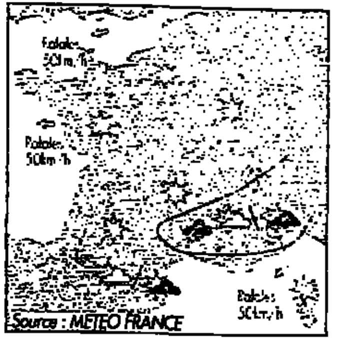
UN ANTICYCLONE est calé sur les îles Britanniques. Il organise un véritable mur de l'Atlantique, bloquant le passage de toutes les perturbations d'ouest. Le soleil ne sera guère inquiété, et assurera des températures estivales mais raisonnables. Ce blocage anticyclonique persistera les jours prochains, et le soleil restera omniprésent.

Vendredi matin, le relief alpin sera chargé et des orages pourront localement éclater dès la fin de la nuit. Les nuages seront parfois porteurs d'une ondée. Sur toutes les autres régions, le soleil régnera sans partage. L'après-midi, des passages nuageux concerneront les Alpes, l'arrière-pays méditerranéen et le Massif Central. Le tonnerre pourra se faire entendre sur le relief, mais le *risque orageux restera limité.* Quelques nuages apparaîtront également sur les Pyrénées, mais resteront cantonnés sur les reliefs. Le reste du pays, sans exception, bénéficiera d'un soleil radieux. Un petit vent de nord-est soufflera entre la Corse et le continent, mais n'excédera pas les 50 km/h en rafales.

Les températures seront globalement stationnaires. Le matin, elles s'étageront de 6 à 11 degrés au nord de la Loire, entre 12 et 16 degrés plus au sud, et jusqu'à 18 à 21 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre affichera de 19 à 25 degrés sur la moitié nord, et de 26 à 29 degrés plus au sud, jusqu'à 31 degrés sur le Sud-Ouest.

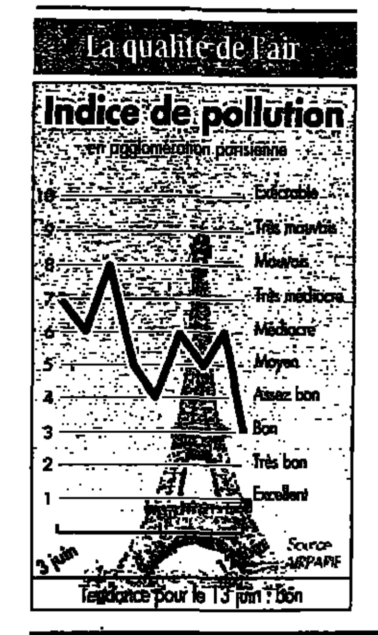
Samedi, la situation sera sensiblement identique. Le soleil dominera sur la plupart des régions. Il ne sera contesté que des Alpes au Massif Central et au pourtour méditerranéen, où les passages nuageux pourront être porteurs d'un orage.

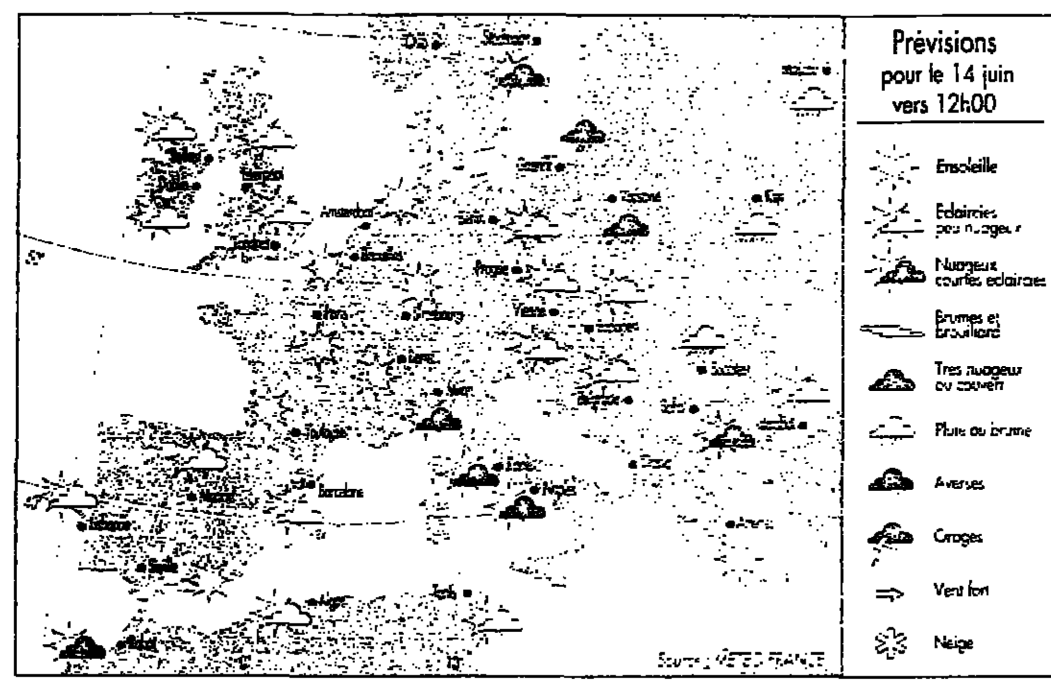
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

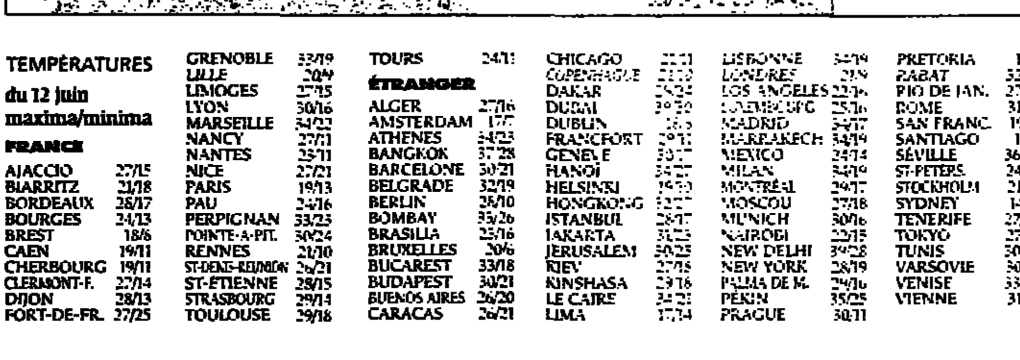


Prévisions pour le 14 juin vers 12h00

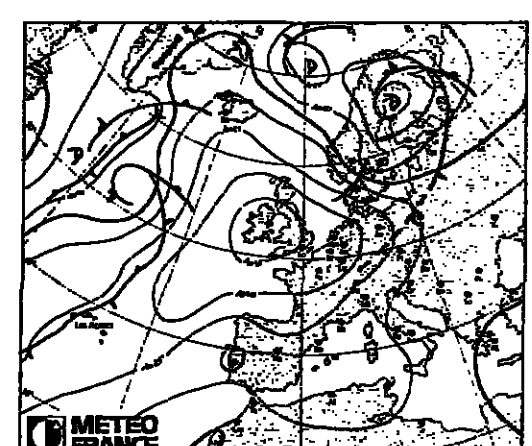
La qualité de l'air



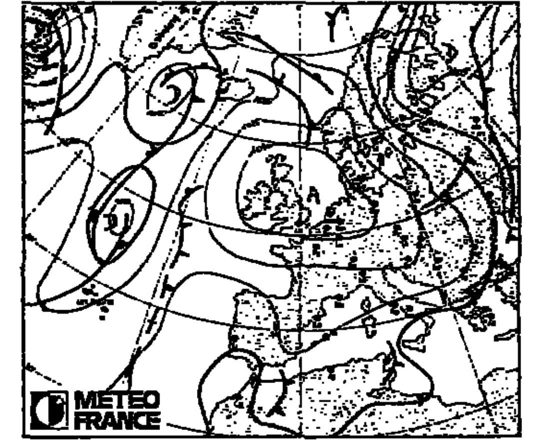




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	33/19	TOURS	24/11	CHICAGO	[illegible]	LISBONNE	34/19	PRETORIA	19/7
du 12 juin		LILLE	20/9	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	[illegible]	LONDRES	21/9	RABAT	32/19
maxima/minima		LIMOGES	27/15	ALGER	27/16	DAKAR	[illegible]	LOS ANGELES	22/16	RIO DE JAN.	27/19
FRANCE		LYON	30/16	AMSTERDAM	17/7	DUBAI	39/30	LUXEMBOURG	25/16	ROME	31/19
AJACCIO	27/15	MARSEILLE	34/22	ATHENES	34/23	DUBLIN	[illegible]	MADRID	34/17	SAN FRANC.	19/11
BIARRITZ	21/18	NANCY	27/11	BANGKOK	37/28	FRANCFORT	[illegible]	MARRAKECH	34/19	SANTIAGO	17/5
BORDEAUX	28/17	NANTES	25/11	BARCELONE	30/21	GENEVE	30/17	MEXICO	24/14	SÉVILLE	36/20
BOURGES	24/13	NICE	27/21	BELGRADE	32/19	HANOI	34/27	MILAN	34/19	ST-PETERS.	24/17
BREST	18/6	PARIS	19/13	BERLIN	28/10	HELSINKI	[illegible]	MONTRÉAL	29/17	STOCKHOLM	21/10
CAEN	19/11	PAU	24/16	BOMBAY	35/26	HONGKONG	[illegible]	MOSCOU	27/18	SYDNEY	14/11
CHERBOURG	19/11	PERPIGNAN	33/23	BRASILIA	25/16	ISTANBUL	28/17	MUNICH	30/16	TENERIFE	27/20
CLERMONT-F.	27/14	POINTE-A-PIT.	30/24	BRUXELLES	20/6	JAKARTA	[illegible]	NAIROBI	22/15	TOKYO	27/19
DIJON	28/13	RENNES	21/10	BUCAREST	33/18	JERUSALEM	30/25	NEW DELHI	39/28	TUNIS	30/20
FORT-DE-FR.	27/25	ST-DENIS-RÉUNION	26/21	BUDAPEST	30/21	KIEV	27/18	NEW YORK	28/19	VARSOVIE	30/15
		ST-ÉTIENNE	28/15	BUENOS AIRES	26/20	KINSHASA	29/18	PALMA DE M.	24/16	VENISE	33/22
		STRASBOURG	29/14	CARACAS	26/21	LE CAIRE	34/21	PÉKIN	35/25	VIENNE	31/18
		TOULOUSE	29/18			LIMA	17/14	PRAGUE	30/11		



Situation le 13 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Effervescence au Quartier latin

ON POUVAIT ce matin voir quelques monômes de jeunes gens parcourir le boulevard Saint-Michel et ses alentours et gagner divers quartiers de Paris. Ces manifestations se déroulerent pacifiquement, et seuls les plus véhéments de leurs animateurs furent emmenés *au poste de police pour refus de circuler.*

Ces mécontents étaient les candidats au baccalauréat qui, arrivant aux centres d'examen, y avaient trouvé une petite affiche annonçant l'ajournement à une semaine de la session. Le ministre de l'éducation nationale avait pris cette décision hier en fin d'après-midi. Il avait en effet appris que des « fuites », qui auraient entaché l'examen de fraude, s'étaient produites. Des candidats avaient réussi à se procurer les sujets de trois épreuves : composition française, version latine, mathématiques.

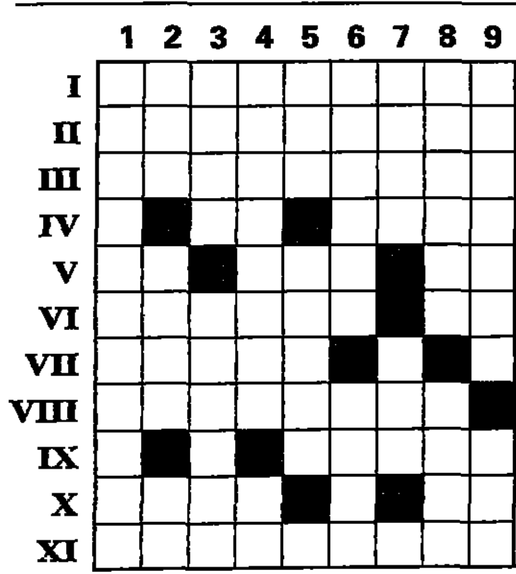
Des incidents semblables s'étaient déjà produits à différentes reprises dans l'entre-deux-guerres ; cette fois la fraude était patente. Les complices aussi s'étaient fait payer plus cher, puisque l'enquête immédiatement commencée confirma les fuites et permit d'établir que les indiscrétions recueillies par certains avaient été monnayées et vendues 30 000 francs. L'organisation du baccalauréat dans le ressort de l'académie de Paris est d'une telle importance que le délai d'une semaine a été jugé nécessaire pour préparer une nouvelle session. L'enquête est actuellement en cours, et des sanctions exemplaires seront infligées aux responsables

Les enveloppes contenant les sujets d'examen ne sont ouvertes qu'au début des épreuves par les examinateurs. Jusqu'à ce moment, les sujets ne sont donc connus que du recteur de l'académie, du directeur du service du baccalauréat, du président du jury et de quelques employés de l'Imprimerie nationale.

(14 juin 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6843



HORIZONTALEMENT

I. Sa préparation peut provoquer bien des larmes. – II. N'ont pas besoin d'intervenir quand on joue en silence. – III. Volent de leurs propres ailes. – IV. Rejoignit le troupeau. Une histoire de famille. – V. Bande d'étoffe. Principe suprême, pour des Chinois. Symbole. – VI. Se comporte comme la taupe. Abréviation pour le patron. – VII. Pas gâtés. – VIII. Les grandes dépressions. – IX. Contrée d'Asie Mineure. – X. Cap, en Norvège. N'a pas grand lit. – XI. Auxquelles on a apporté un soutien.

VERTICALEMENT

1. Qui a été dépassé. – 2. Conviendra. Victime d'une tromperie. Dans l'alternative. – 3. Aménagement, au Venezuela. Un grand pic. – 4. Ce qui rend le caporal redoutable. Protège une phalange. – 5. Ne conserve pas. Une région autonome. – 6. Coule au Canada. En ivoire, pour celui qui n'aime pas le commerce. – 7. Une grande salle en Suisse. Redouté par ceux qui ont une mauvaise conduite. – 8. Grands filets. Titre pour un roi. – 9. Des terres défrichées. D'un auxiliaire.

SOLUTION DU N° 6842

HORIZONTALEMENT

I. Colzatier. – II. Aboulique. – III. Ri. Taluté. – IV. Mer. Ili. – V. Ira. Ratés. – VI. Oregon. – VII. Agui. Este. – VIII. Tâtons. – IX. Il. Bai. – X. Volubilis. – XI. Epi. Irène.

VERTICALEMENT

1. Carminative. – 2. Obier. Galop. – 3. Lô. Raout. Li. – 4. Zut. Rio. – 5. Alaire. Nabi. – 6. Tillages. Ir. – 7. Iquitos. Blé. – 8. Eut. Entrain. – 9. Réels. Ise.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 15 juin

■ **MARAIS** : aristocrates et courtisanes, la vie des femmes au Marais (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).

■ **DE LA SALPÊTRIÈRE** au quartier de la Gare (60 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Marcel (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition Pisanello, 11 heures ; la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; les antiquités grecques, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (lampe de poche, 40 F), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ **BAGATELLE** : le parc et la roseraie (35 F), 14 h 30, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres ; le château (25 F + prix d'entrée), *15 heures et 16 h 30, devant l'entrée* du château (Ville de Paris).

■ **LES BUTTES CHAUMONT** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Buttes-Chaumont côté rue Botzaris (Institut culturel de Paris).

■ **LE CONSEIL D'ÉTAT** (55 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

■ **DU PONT-NEUF AU PONT ALEXANDRE III** (37 F), 14 h 30, Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Pré*sident-Wilson (Musées de la Ville de* Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; exposition Les Russes à Paris, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Menzel (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** (40 F), 14 h 30, colonnes de Buren (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE PANTHÉON** et le pendule de Foucault (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Ville de Paris).

■ **LA RUE DES FRANCS-BOURGEOIS** (40 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔTEL POTOCKI**, siège de la Chambre de commerce (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (55 F), 15 heures, devant la façade de Saint-Etienne-du-Mont (Mathilde Hager).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Les Années romantiques (34 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Musées nationaux).

LE CARNET DU VOYAGEUR

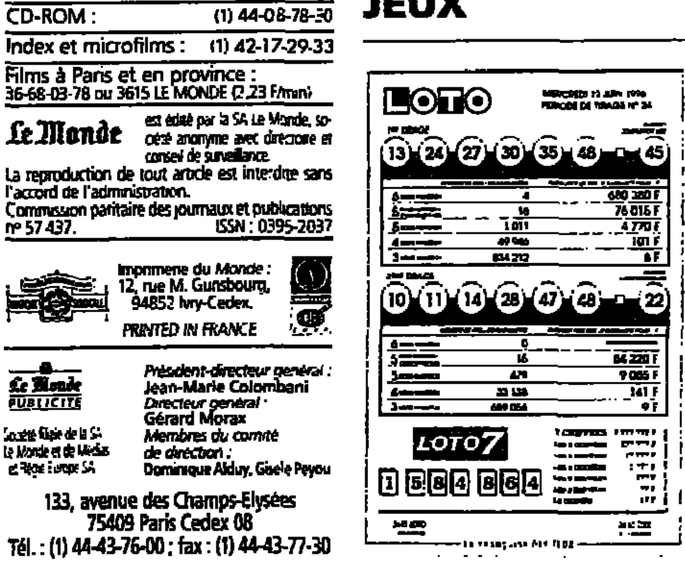
■ **JORDANIE.** Six lignes directes d'autobus entre Israël et la Jordanie ont été ouvertes dimanche 9 juin. Au départ de la Jordanie, les lignes Amman-Tel Aviv, Amman-Nazareth, Amman-Haïfa, Irbid-Haïfa, Irbid-Nazareth et Akaba-Eilat sont exploitées par une compagnie jordanienne privée à raison de deux départs quotidiens sur chaque ligne. *(AFP.)*

■ **CANADA.** L'aéroport internatio*nal de Vancouver, qui a été rénové et* agrandi, va pouvoir augmenter sa capacité d'accueil de 40 %. Grâce à la nouvelle aérogare, le nombre des passagers arrivant à Vancouver ou en partant devrait passer de 12 millions actuellement à 17 millions d'ici 2005. L'aéroport de Mirabel en revanche n'accueille que 2 millions de passagers par an, cinq fois moins que ce qui était prévu lors de sa construction. Situé à 50 kilomètres, il n'a pas réussi à surmonter le handicap de l'éloignement, et le trafic international passagers régulier de Montréal sera transféré, en avril 1997, de l'aéroport de Mirabel à celui de Dorval, à une quinzaine de kilomètres du centre-ville de l'agglomération québécoise. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** En avril, le nombre des touristes français se rendant en Egypte a plus que doublé par rapport à avril 1995, passant de 13 500 à 28 500. La France occupe ainsi la *troisième place après l'Allemagne et* l'Italie et devance la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

■ **GUIDE.** A la veille de l'été, le groupe de presse Le Particulier distribue gratuitement à tous les plaisanciers un *Passeport nautique.* Ce guide de 50 pages, dont la couverture est imperméabilisée, rappelle les formalités, les règles de sécurité et le code de la navigation en vigueur, fournit les numéros de téléphone de tous les services de sauvetage en mer du littoral français et explique les règles de base du savoir-vivre en mer et au port. – *(AFP.)*

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

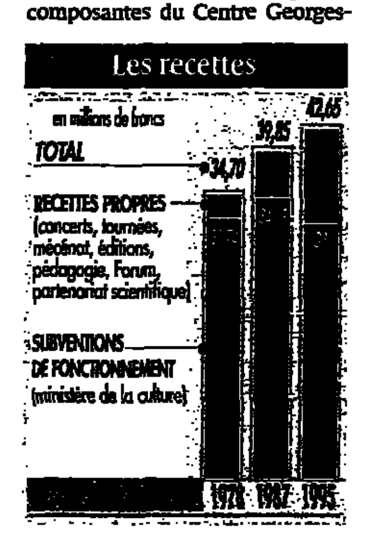
MUSIQUE L'Ircam – Institut de recherche et coordination acoustique musique – organise, du 15 au 29 juin, des journées « portes ouvertes », à l'occasion de l'ouverture de ses nouveaux locaux. Soixante concerts, colloques et animations sont proposés au public. ● DEPUIS 1978, date de sa création, cette institution est l'objet de polémiques. Pendant ce temps, les chercheurs et les musiciens ont mis au point des outils informatiques déjà utilisés dans des domaines aussi divers que l'industrie et le cinéma. L'Ircam a aussi accueilli des centaines de compositeurs. Dans un entretien, Laurent Bayle explique les développements d'un institut qu'il dirige depuis 1990. ● LES ARCHITECTES Patrick et Daniel Rubin ont réhabilité l'ancienne école Jules-Ferry et les Bains-Douches attenants à la tour en brique de l'administration pour créer des studios et une médiathèque.

L'Ircam s'agrandit et tente d'élargir son public

Dix-huit ans après sa naissance, cette institution musicale longtemps décriée est devenue un lieu de recherche très accessible. Pour l'inauguration de ses nouveaux locaux, elle organise deux semaines « portes ouvertes ». Son directeur, Laurent Bayle, explique la vocation de sa maison

« *L'IRCAM dévoile le haut.* » Le slogan imaginé pour convier les visiteurs à deux semaines de portes ouvertes, du 15 au 29 juin, fait référence aux deux bâtiments qui viennent étendre la surface de ce haut-lieu de la musique contemporaine et de la recherche. Ces journées sont aussi une façon d'« ouvrir » l'Ircam, jugé parfois élitiste et dévoreur de subventions, pour une action peu visible. Nombre de polémiques ont émaillé le parcours d'une institution dont Pierre Boulez a été l'initiateur, et dont l'action est saluée dans le monde entier.

L'Ircam est une des quatre composantes du Centre Georges-Pompidou – avec le musée, la bibliothèque et le Centre de création industrielle. Inaugurée en 1978, cette unité est en effet peu voyante, immergée sous la place Igor-Stravinsky, où se trouve la fontaine décorée par Tinguely et Niki de Saint-Phalle. En 1990, l'Ircam s'est vu ajouter une élégante tour de brique rouge, en bordure de cette place, destinée à l'administration. Ultime extension, l'ancienne école Jules-Ferry et les bains-douches, qui encadrent la tour, sont désormais occupés par une médiathèque et des studios d'enregistrement. Avec la volonté d'attirer un public plus large. Laurent Bayle, âgé de quarante-cinq ans, ancien adjoint de Boulez et directeur de l'Ircam depuis 1990, en décrit l'évolution.



« Il est reproché à l'Ircam de concentrer trop de subventions publiques.

– Les 31 millions de francs que nous recevons par an représentent à peu près la moitié de ce que reçoit un grand orchestre parisien et le dix-huitième de la subvention de l'Opéra-Bastille. Lorsque l'on dit cela, on nous renvoie un second argument : "Vous devriez considérer que vous concentrez la majorité des budgets donnés par l'Etat à la création musicale." Ce n'est pas faux, mais nous ne maîtrisons pas les subventions que l'Etat alloue à la création.

» Quand Pierre Boulez a créé l'Ircam, il se trouvait devant un dilemme : continuer la recherche telle qu'elle était animée depuis les années 50 dans les studios des radios françaises ou étrangères, ou opter pour l'informatique. En 1978, ce n'était pas un choix évident. D'ailleurs, la capacité de Boulez à susciter et à absorber la polémique nous a fait moins montrer du doigt. A l'époque, on était loin de penser que l'ordinateur deviendrait l'équipement de tous les foyers, ou presque. Nous travaillions déjà sur Internet et ses équivalents, dès 1978. Qui en parlait alors, en dehors de la communauté des chercheurs ?

– Qu'est-ce que l'Ircam aujourd'hui ?

– A l'origine, l'Ircam c'était donc les chercheurs, les scientifiques et la dizaine de compositeurs pionniers qui venaient y travailler chaque année. Ces musiciens venaient dialoguer avec les scientifiques, leur soumettre leurs utopies musicales, ou tout simplement leurs besoins concrets. Ils réalisaient des œuvres utilisant les résultats de ces recherches. Nous remplissons encore cette mission en recevant une trentaine de compositeurs par an en résidence. Mais nous organisons aussi un cursus de composition qui occupe douze musiciens. Les étudiants qui le suivent ont fini leurs études dans les conservatoires et sont près d'entrer dans la profession. Leur cours s'achève toujours par la réalisation d'une œuvre donnée en public.

» Nous organisons aussi un stage d'été pour une dizaine de compositeurs et une académie d'été qui n'accueille pas moins d'une centaine de compositeurs. En plus de ces activités *in situ*, nous avons créé un forum qui nous met en relation avec près de mille utilisateurs qui, pour beaucoup, sont des studios qui ont eux-mêmes de multiples usagers. Ils sont directement branchés avec nous *via* le réseau Internet. Cela ne les empêche pas de venir à l'Ircam, plusieurs fois par an, pour nous soumettre leurs problèmes et les évolutions qu'ils souhaitent nous voir développer. Certains réalisent d'ailleurs des œuvres dont nous ignorons la destination.

YANNICK COUPANNEC

– Quelle est votre action dans le domaine du cinéma ?

– Une partie de la bande-son de *L'Ours*, de Jean-Jacques Annaud, a été réalisée par Eric Mauer, à l'aide de la technique Ircam, qu'il a associée à des outils du commerce, ainsi que celle de *La Cité des enfants perdus*, de Caro et Jeunet. Bien d'autres choses encore ont été fabriquées avec notre aide, dont les travaux de musiciens qui étudient, travaillent sur le paysage sonore, comme Louis Dandrel, d'Espaces nouveaux, qui analyse les nuisances urbaines.

» Il y a toute une mosaïque d'utilisateurs dont nous ne maîtrisons pas le projet artistique, mais le service qu'ils nous demandent est du même ordre que celui que nous développons pour et avec les compositeurs résidents. Ils nous demandent des outils fiables, qui aillent de l'avant, qui soient ouverts à tous les développements.

– Vous effectuez également des recherches avec l'industrie...

– Nous travaillons avec le Centre national d'étude des télécommunications et France Télécom à l'amélioration du son du téléphone, avec Renault et Espaces nouveaux aux problèmes que poseront les voitures silencieuses de demain, et à bien d'autres projets encore. Nos logiciels sont par définition ouverts : il faut que nous puissions toujours réaliser les œuvres produites hier tout en avançant pour créer celles de demain. Les industriels, Yamaha ou Gibson, prennent donc chez nous ce qui les intéresse pour en faire des produits susceptibles d'être remplacés. Leur logique obéit aux lois du marché, quand la nôtre est scientifique.

– Cette diversification, la possibilité pour les compositeurs de travailler de chez eux en étant branchés sur l'Ircam, ainsi que l'afflux grandissant des visiteurs attirés par votre médiathèque ne représentent-ils pas un danger ?

– C'est un risque de voir affluer de plus en plus de visiteurs. Certains compositeurs résidents, déjà, ont émis le souhait de ne plus venir. La possibilité de travailler de chez eux en étant branchés sur nos logiciels est tentante. J'ai toujours refusé. Ils ont compris mes raisons. Notre atout, c'est justement de faire travailler ensemble musiciens et chercheurs, afin qu'ils mettent en commun des désirs et des solutions pour les réaliser. Sinon l'Ircam deviendrait un self-service. »

Propos recueillis par
Alain Lompech

Une médiathèque informative et ludique

LA CONCEPTION de la nouvelle médiathèque et des espaces qui lui sont associés soulignent la volonté de l'Ircam de s'ouvrir à de jeunes étudiants, voire à de simples visiteurs, attirés, l'espace d'une heure ou le temps d'une recherche approfondie, par l'univers conjoint de la création et de la recherche musicales. Bref l'Ircam se donne enfin les moyens de concrétiser ses missions pédagogiques et documentaires.

Le fonctionnement de la médiathèque repose sur les nombreux documents archivés dans une banque de données dont la sélection s'effectue sur des postes de consultation interactifs. La recherche fonctionne par mots-clés, critères croisés, index alphabétique, association d'idées... Outre les livres, partitions et documents « papier », la médiathèque abrite des archives audiovisuelles numérisées, stockées sur des mémoires de masse.

Plusieurs centaines d'heures de vidéo et de documents sonores sont disponibles, parmi lesquels des concerts publics de l'Ensemble InterContemporain ainsi que toutes les productions phonographiques enregistrées à l'Ircam – près de trois mille œuvres. Selon les cas, on peut visionner le document vidéo ou l'écouter sur l'un des terminaux multimédias, tout en consultant sur écran la partition, le livret, des informations sur le compositeur, des notes de concert ou une biographie.

Les postes de consultation audiovisuels sont complétés par des bornes interactives disséminées dans les espaces ouverts au public. Le programme de ces bornes se veut généraliste et cherche à faire découvrir l'institution, à travers les activités « maisons » (concerts, ateliers, etc.). Le sommaire donne accès à une présentation des outils de production, des informations pratiques ainsi qu'à un calendrier des événements.

VISITE VIRTUELLE

Au programme également, une visite virtuelle des bâtiments, elle-même accompagnée d'extraits d'œuvres musicales produites par l'Ircam. Un « clic » de souris sur l'écran permet de passer d'une activité à l'autre (recherche, pédagogie, médiathèque, etc.). Chaque écran est commenté par un spécialiste (chercheur, compositeur, etc.) et illustré à l'aide de vidéos, animations, infographies.

Les plus jeunes peuvent découvrir sur d'autres bornes quatre types de jeux éducatifs, proches sur le plan de la conception et de leur présentation des jeux vidéo du commerce. L'un d'entre eux, spectaculaire à souhait, permet de manipuler des structures musicales préalablement mémorisées. Le joueur peut également chanter un thème et l'enregistrer à l'aide d'un micro intégré à la borne. L'ordinateur se charge alors de rejouer la séquence musicale en l'orchestrant avec toutes sortes d'instruments (du piano aux percussions ethniques). L'utilisateur peut varier le *tempo*, imposer des variations mélodiques. A l'évidence, ces jeux démontrent l'intérêt que présentent l'interactivité et le multimédia en matière de pédagogie musicale appliquée notamment aux plus jeunes. Les nouveaux supports électroniques en ligne ou sur CD-ROM forment aujourd'hui un élément de vulgarisation indispensable au nécessaire élargissement du public visé par l'Ircam.

Malgré les capacités de plus en plus étendues des « studios à la maison », l'Ircam fait toujours le plein de compositeurs. Leur motivation a sensiblement évolué. Les musiciens recherchent non plus la puissance de calcul nécessaire au traitement des sons mais plutôt la présence d'assistants musicaux qu'ils ne peuvent trouver chez eux.

Face à une communauté musicale qui va s'élargissant, la circulation des idées, l'échange avec d'autres compositeurs, des étudiants, un public, apparaissent plus que jamais indispensables. Pour répondre à ces besoins, l'Ircam a multiplié par dix sa capacité d'accueil de compositeurs et renforcé la palette des ateliers et autres académies, proposés désormais tout au long de l'année, week-ends compris. Cette action est complétée par la mise en place d'une dizaine d'ateliers musicaux pour enfants répartis au long de la prochaine saison 96-97. Ces efforts d'ouverture passent également par la mise en place de forums à distance accessibles via le réseau Internet.

Depuis sa création, ce véritable club international regroupe près d'un millier de membres, répartis sur les cinq continents. Reste à inventer les concerts en ligne... Patience : les chercheurs de l'Ircam s'y emploient.

Denis Fortier

★ L'Ircam a ouvert un site sur Internet (http : //www. ircam. fr).

De multiples manifestations

● **Après l'inauguration des nouveaux locaux** de l'Ircam, le 13 juin, la journée du 14 est destinée à 1 200 élèves issus de trente conservatoires de Paris et de l'Ile-de-France. Les 15 et 16 juin, l'Ircam s'offrira, le temps d'un week-end, à la curiosité de tous. Au programme, démonstrations scientifiques, rencontres avec des physiciens, des acousticiens, des informaticiens et des compositeurs, la découverte d'environnements multimédias, concerts...

● **Plusieurs démonstrations** se succéderont dans les studios, destinées à un public initié ou généraliste.

● **Des productions multimédias** seront exposées comme *Le Messager*, œuvre en images de synthèse de Catherine Ikam et Louis Fléri (musique de Jean-Baptiste Barrière) et des bornes interactives offriront des jeux musicaux. Les services de la médiathèque seront accessibles.

● **Des ateliers enfants et adolescents** seront organisés par les équipes pédagogiques.

● **Enfin, une programmation musicale** en continu permettra de découvrir des pièces composées avec la station d'informatique musicale de l'Ircam, ainsi que certaines œuvres importantes de ces vingt dernières années.

● **Jusqu'au 29 juin**, d'autres manifestations, dont certaines payantes, sont également organisées.

★ Ircam, place Igor-Stravinsky, Paris 1er. Mº et RER Châtelet. Gratuit dans la limite des places disponibles. Tél. : 44-78-48-16.

Une architecture monacale

PLACE IGOR-STRAVINSKY, à côté du Centre Georges-Pompidou, rien ne semble avoir changé. Devant le bassin animé par les créatures tressautantes de Niki de Saint-Phalle et de Tinguely, se dresse la tour de brique élevée par Renzo Piano. Elle est flanquée d'une école style IIIe République et, côté piazza, d'un ancien établissement de bains-douches de la même époque. Un œil attentif remarquera que l'école a gagné un niveau et que la façade des bains-douches a retrouvé ses motifs décoratifs.

Ces deux bâtiments, récupérés par l'Ircam pour y loger une médiathèque et des studios, sont signés Daniel et Patrick Rubin, architectes associés au sein de l'Agence Canal. La discrétion apparente de leurs interventions dissimule un travail qui, pour être minimaliste, n'en est pas moins d'une grande complexité. Elles ont permis à l'Ircam de gagner 1 960 m². Cette dernière pièce du mécano de l'Ircam aura coûté 25 millions de francs.

Quelles étaient les exigences du concours gagné par les frères Rubin ? Caser dans un espace exigu et compliqué toute une série de « boîtes » insonorisées : salles de conférences, cellules de travail, médiathèque, bref toute la partie pédagogique de l'Ircam qui était jusqu'à présent dispersée dans des annexes autour de Beaubourg. Donner de la convivialité sans céder de la surface. Suggérer au public de la place Stravinsky l'existence des infrastructures souterraines de l'Ircam, signalées jusqu'alors par la seule tour Piano. Fédérer les parties du bâtiment par des axes de circulation.

Pari gagné. Le pôle autour duquel s'articule le travail de l'Agence Canal est un bel escalier dont la cage est vitrée. Ce large sillon est doublé d'un ascenseur également transparent qui joint le niveau supérieur au deuxième sous-sol, où se trouvent les entrailles de l'Ircam, règne du verre et du béton brut, des garde-corps métalliques et des plaques de tôles perforées – toute une pensée « industrielle » de l'architecture.

MONOCHROME JAUNE

Cet axe vertical se redouble d'un étroit puits de lumière, également vitré, sur lequel s'ouvrent la plupart des nouvelles salles. Les structures métalliques qui soutiennent l'ensemble sont peintes en jaune strident, ce qui accroît la luminosité de l'espace, jusqu'à donner l'illusion de se promener dans un monochrome jaune. Seule la salle de conférences (quatre-vingts places) détonne avec ses fauteuils d'un bleu soutenu.

Les lois de l'acoustique réclament une clôture féroce de chaque pièce. Les postes d'esquisses et les cellules monacales où travaillent chercheurs et compositeurs sont isolés par des triples cloisons et des doubles plafonds. Les plus exigus, pour éviter l'angoisse du placard, ont les portes percées d'un hublot. Les matériels sophistiqués – un écran informatique et un clavier par poste de travail – viennent seuls animer les murs et les meubles d'une blancheur cistercienne.

L'essentiel de la réussite des frères Rubin tient à une visibilité instantanée : de chacun de ces espaces, on en aperçoit un autre, voisin ou plus lointain, et par des échappées, le monde extérieur. Ultime gageure, au fond du puits de lumière, le paysagiste Pascal Cribier a prévu de planter un tulipier que devrait tatouer Niki de Saint-Phalle.

Emmanuel de Roux

Avec « Danzon », Pina Bausch danse parmi les poissons

La chorégraphie de la célèbre danseuse, présentée au Théâtre de la Ville, impose de nouveaux talents qui mènent grand tapage et les anciens dirigent le jeu

DANZON, de Pina Bausch, par le Tanztheater Wuppertal. Peter Pabst (scénographie). Marion Cito (costumes). *Matthias Burkert* (montage musical).
THÉÂTRE DE LA VILLE. Jusqu'au 22 juin, 20 h 30. Reprise de Kontakhof (1978), les 26, 27 et 29 juin, 20 h 30, le 30, 17 heures. 2, place du Châtelet, 75004 Paris. Tél. : 42-74-22-77.

Abondance, luxuriance, avec, bien sûr, la mort qui rôde – on n'est pas chez Pina Bausch pour rien. *Danzon* est le théâtre de l'innocence et du paradis perdu. La question étant de savoir s'il est plus enviable d'être jeune et malheureux que vieux et malheureux ? Elle a inspiré la nouvelle chorégraphie d'une Pina Bausch très en verve, très tango, très argentine. Peter Pabst, l'homme au crâne rasé, immerge la scène et les spectateurs dans des décors hologrammes, dans des natures à couper le souffle. Les palmes des arbres sont à portée de main. On a envie de se lever, d'aller se promener, respirer sur les hauts plateaux, sentir, à l'image des danseurs sur scène, notre petitesse d'humain, mesurer l'éternité de cette beauté. Dans *Danzon*, le bonheur d'être vivant le dispute à la peur de mourir.

Si l'idée n'est pas neuve, le traitement chorégraphique la renouvelle du sol au plafond. *Danzon* ouvre sur des bébés : Jan Manarik porte sa cinquantaine allègrement, c'est-à-dire à quatre pattes *et en couche-culotte. Il fait joujou* avec deux de ses petites copines, tout de blanc vêtues, allongées, les jambes en l'air, façon couffin. Il les cloue au sol avec deux pierres, la première entre les jambes, la seconde, sur le ventre. Est-ce une métaphore de l'accouchement avec douleur ? Ou le désir de blesser la femme par là même où elle se différencie de l'homme ?

Danzon se termine avec Goethe. Par une visite du poète, âgé de plus de quatre-vingt-deux ans, à un rendez-vous de chasse qu'il fréquentait jadis. Il y retrouve quelques lignes, écrites cinquante ans auparavant, un hymne à la nature immuable, qui se conclut par ces mots : « *Bien, maintenant, nous pouvons partir.* » Sur ces vers de jeunesse de l'auteur de *Faust*, Mechtild Grossman, qui raconte l'histoire, quitte la scène dans la pénombre. C'est la fin de *Danzon*. Et ce n'est ni triste, ni résigné. C'est la vie. Et la vie se révèle souvent comique dans cette création.

Le fil se noue autour de quatre anciens : Jan Manarik est à tour de rôle le bébé-bouddha vagissant, le serviteur masqué de la nudité féminine ; Dominique Mercy joue le jardinier, celui qui, d'un même geste, sème la vie ou recouvre la tombe d'une poignée de terre ; Nazareth Panadero a accepté de se grossir. Elle se camoufle en survêtement pour une dernière *Mort du cygne. Mechtild Grossman* hurle qu'elle est la tante, celle qui a de l'expérience, celle qui se souvient du passé. « *Je fais tout* », dit-elle, s'allongeant les cuisses découvertes. Et c'est vrai qu'elle fait tout : le ménage, la maîtresse de ballet, l'ancienne *ballerina* en boa, le chef scout, la croque-mort pressée d'enterrer même les vivants...

MATURITÉ ET ÉROTISME

L'actrice ne barguigne pas son plaisir d'être de retour dans la compagnie. Ça se voit ! Et ça s'entend ! Elle explique pourquoi une danseuse de Balanchine a de longues jambes. Une histoire atroce. Au cœur de la forêt, alors que la compagnie campe en tenue de soirée, elle lit *Bambi* : « – *Maman, à qui appartient ce chemin ? – A tous les autres cerfs, répond la maman de Bambi. – Mais je ne vois que toi et moi, s'entête Bambi.* » Court dialogue, pédagogie efficace, pour dire la responsabilité collective, l'entraide nécessaire face à la nature et à autrui. Un thème récurrent dans l'oeuvre de la chorégraphe depuis plus de dix ans.

Les anciens disent la maturité, l'érotisme. Dominique Mercy – près de vingt ans avec Pina Bausch – interprète l'âne du désir. Son simulacre de « patte » d'honneur en dit long sur ses intentions. Il est celui qui danse le feu, ou plutôt le combat, avec de grands ciseaux au sol, des tours, des glissés. Il est celui qui danse la mort : les ciseaux des jambes deviennent alors ceux de la Faucheuse. Chez Pina Bausch, le principe de l'association d'idées fonctionne tel le vertige. Son travail n'est pas une succession de scènes, comme on le dit trop souvent, mais un maillage serré, façon « bout de ficelle, selle de cheval ». Pina Bausch fait exprès de masquer les liaisons. Au spectateur d'établir les connexions neurologiques.

Un aquarium occupe tout l'espace de la scène. Dedans, bougent de merveilleux poissons, rayés jaune et bleu Klein. Pina Bausch entre côté jardin, à pas lent, puis, à droite de l'écran, face au public, elle pose ses jambes ainsi que celles d'une statue indienne. Elles ne bougeront quasi plus, mais ploieront à plusieurs reprises pour relancer l'énergie dans le haut du corps, dans les bras, dans la tête de profil, puis basculée en arrière. Elle nage l'indienne. Derrière elle, des poissons à queue rouge montent et descendent. On se croit dans un *scenic railway*, au bord de la nausée. On étouffe. Pina Bausch a dansé. Et la salle est muette.

Dominique Frétard

Etoiles de demain

Depuis plusieurs pièces, Pina Bausch chorégraphie pour un petit nombre d'interprètes – dans *Danzon*, ils sont douze –, comme si elle voulait vérifier l'ossature même de son théâtre-dansé, se mettre en situation d'expérimenter. Le moment était propice, car il lui fallait renouveler une part importante de sa compagnie, tester des danseurs, apprécier des tempéraments. Pour faire le lien entre les anciens et les plus jeunes : Pina Bausch retourne sur scène, pôle magnétique vers lequel tous les regards convergent.

Ce travail d'intimité a atténué, sur scène, les affrontements entre les sexes. *Danzon* est une pièce juste, rythmée, construite en un mois et demi : elle parle de l'âge, du temps, c'est-à-dire exactement des problèmes concrets que rencontre la compagnie. Regina Advento, Antonio Carallo, Andrei Berezine, Daphnis Kokkinos, Marigia Maggipinto, Aida Vainieri : ils viennent du monde entier, dansent et jouent la comédie, ils sont la jeunesse. Ils veulent être, et sont déjà, les nouveaux « grands » de chez Pina Bausch.

Michel Plasson s'offre une « kermesse des morts » à Bercy

Le chef toulousain a réuni 1 250 exécutants pour le « Requiem » de Berlioz

Artiste exigeant, Michel Plasson n'est pas réfractaire à l'immense espace du Palais omnisports de Bercy. Pour la « Grande Messe des morts » de Berlioz, le directeur musical de l'Orchestre du Capitole de Toulouse a réuni pas moins de 1 250 musiciens. L'effet est impressionnant, mais la musique en pâtit quelque peu.

GRANDE MESSE DES MORTS OPUS 5 d'Hector Berlioz. Orchestre national du Capitole de Toulouse, *Orchestre philharmonique de Dresde*, cuivres de l'Orchestre français d'oratorios, Chœur du Capitole de Toulouse, Chœur de l'armée française, Chœur français d'oratorios, Jean Delescluse, Guy Flechter, Jean-Pierre Farlan, Guy Gabelle, Gérard Garino, Georges Gautier, Jean-Luc Maurette, Jean-Francis Monvoisin, Léonard Pezzino, Gilles Ragon (ténors), Michel Plasson (direction).
PALAIS OMNISPORTS DE PARIS BERCY : le 13 juin à 20 h 45, de 132 F à 312 F. Tél. : 44-68-44-68.

Après une bonne demi-heure de retard, Michel Plasson entre en scène, dans le halo d'une poursuite qui le mène de la coulisse à son pupitre d'apprenti sorcier. D'une baguette qui devra être précise, sinon magique, il va lui falloir parvenir à ce que les 1 250 exécutants réunis par ses soins ne fassent qu'un. Rude tâche, vu la configuration spatiale : quatre chœurs de cuivres surplombent les quatre groupes de choristes, les dix ténors solistes et les deux orchestres mêlés dont Michel Plasson est le directeur musical (celui du Capitole de Toulouse et le philharmonique de Dresde). D'un geste de la main, il fait se lever comme un seul homme ses musiciens et chanteurs, tandis que la lumière, *parfaitement* synchronisée, inonde cette masse impressionnante. Premier frisson, et applaudissements fournis dans la salle, à peu près comble. Michel Plasson, qui a voulu cette « kermesse des morts » si l'on ose dire, doit être heureux. Son projet, largement soutenu par sa ville de Toulouse et le mécénat, a pu prendre corps.

Mais tant d'exécutants, est-ce bien raisonnable ? Berlioz avait souhaité lui-même que l'on donnât cette *Grande Messe des morts* (créée aux Invalides le 5 décembre 1837) par... 500 exécutants – ce qui est déjà beaucoup – afin de remplir le vaisseau des Invalides à Paris. A Bercy, Plasson triple, ou presque, les effectifs et les fait amplifier, condition *sine qua non* en ces lieux. On eût cependant apprécié une chambre d'écho moins audible, faisant moins « baver » les résonances : lorsqu'un *forte* est suivi d'un *piano subito*, cet effet est particulièrement désastreux. Si la couleur de l'orchestre est suspectement généreuse (les altos du début !), on s'habitue vite à ces réglages artificiels de potentiomètres. On s'habitue moins à l'intonation du chœur. En dessous du *mezzo forte*, les choristes – surtout les hommes –, se laissent aller à une émission toujours basse, avec des tierces tellement floues qu'on ne sait plus vraiment si les accords sont en mode mineur ou majeur. Entendaient-ils l'orchestre ? A ce point, il est permis de se le demander.

PERTE DE CONTRÔLE

L'orchestre ne s'étant pas accordé pendant les quelque quatre-vingts minutes que dure le *Requiem*, l'extraordinaire *Agnus Dei* a battu tous les records de fausseté. Les accords parfaits (bois et cordes de l'orchestre principal) n'avaient rien à voir avec ceux des cuivres (les notes graves des trombones étaient incertaines) et encore moins avec ceux du chœur, que Plasson essayait de faire chanter plus haut... Que dire de l'*Hostias*, catastrophique, du *Quid sum miser*, dont le caractère désolé, magnifique et poignant, les ténors ayant totalement perdu le contrôle de leur justesse...

Curieusement, Plasson avait choisi de convoquer dix ténors solistes pour chanter à l'unisson le *Sanctus*. Effet épouvantable, là aussi, attendu que les dix artistes réunis ne parvenaient pas à chanter plus juste que leurs collègues du chœur, ratant le bel effet de *cantus farmus* qui eût pu en découler. Pourquoi ne pas avoir suramplifié un ténor soliste, comme naguère Jessye Norman avait chanté *La Marseillaise* lors du défilé du 14 juillet 1989 ?

Qui sert-on dans cette affaire ? Certainement pas le public, qui est peut-être moins dupe qu'on le croit et qui a droit, même à Bercy, à de la vraie qualité. Cinq cents bons exécutants soigneusement amplifiés eussent suffi. Mais il fallait du *show*, de l'émotion hollywoodienne. On peut s'en étonner, venant de la part de l'artiste exemplaire qu'est Michel Plasson.

Renaud Machart

Lettre à son père d'Hector Berlioz

Après la création de son œuvre, le 5 décembre 1837 dans l'église des Invalides, Hector Berlioz écrivait à son père : « *Devant les princes, les ministres, les pairs, les députés, toute la presse française, les correspondants de presse étrangère et une foule immense, j'étais nécessairement tenu d'avoir un grand succès ; un effet médiocre m'eût été fatal, à plus forte raison un effet mauvais m'eût-il anéanti.*

***» Mes exécutants étaient divisés en plusieurs groupes assez distants les uns des autres, et il faut qu'il en soit ainsi pour les quatre orchestres d'instruments de cuivre que j'ai employés. (...) Il est donc de la plus haute importance de clairement indiquer les quatre temps de la grande mesure à l'instant où elle intervient (Tuba Mirum). Sans quoi (...) ce tableau musical du Jugement dernier, qui restera, je l'espère, comme quelque chose de grand dans notre art, peut ne produire qu'une immense et effroyable cacophonie* ».**

Philippe Herreweghe éclaire le « Requiem » de Brahms

REQUIEM ALLEMAND de Johannes Brahms. Christiane Oelze (soprano), Gerald Finley (baryton), chœurs de la chapelle royale et du Collegium vocale de Gand, Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, Paris, le 11 juin.

Philippe Herreweghe dirigeait, voilà quinze ans, le *Requiem allemand* de Brahms, à Liège, à la tête du Chœur philharmonique, dont il était alors le directeur, et de l'Orchestre philharmonique de Liège. Les temps ont changé : le chef gantois est aujourd'hui à la tête de l'Orchestre des Champs-Elysées, créé, il y a cinq ans, pour jouer sur instruments anciens le répertoire préromantique et romantique.

On constate les progrès de cette phalange, où chaque membre est attentif et responsable, où la musicalité individuelle est au service d'un dessein commun. Ce *Requiem*, d'ordinaire joué dans des brumes automnales, était d'une clarté presque latine. La couleur et l'intonation des vents sont remarquables, jusqu'au dernier accord, un fa majeur aux tierces très pures.

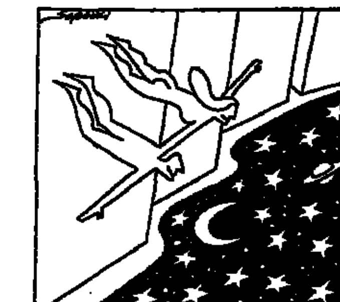
La texture des cordes, veloutée et précise des lignes, semble calquée sur celle du chœur, l'élément le plus remarquable de la soirée. Chantant parfaitement juste, chaque pupitre est doté de voix jeunes et claires (sans doute eût-on souhaité sur certains aigus plus de rondeur de la part des sopranos). Le souvenir de Schütz transparaît et, ainsi traitée, la polyphonie du *Requiem* de Brahms révèle tous ses détails, clarté accentuée par l'acoustique, trop sèche pour ce répertoire, du Théâtre des Champs-Elysées. Les deux solistes, la soprano allemande Christiane Oelze et le baryton canadien Gerald Finley, sobres et parfaits, étaient à l'unisson. Un disque paraîtra en octobre chez Harmonia Mundi.

R. Ma.

هكذا من الاصل

Le jazz en fête au Duc

Une programmation phare jusqu'au 20 juin



TRANQUILLEMENT, le Duc des Lombards à Paris est parvenu à un subtil équilibre entre découvertes et musiciens réputés, entre des formations types pour soirées en club et des options parfois plus remuantes. Ainsi, de jeunes solistes y trouvent un terrain d'apprentissage avant que la petite scène ne devienne le lieu de grandes soirées avec aussi bien Christian Escoudé que Horace Tapscott avec Sonny Simmons, Louis Sclavis pour une de ses très rares apparitions en club ou Emmanuel Bex en entraîneur festif de tous les jazz.

Une programmation jusqu'au 20 juin va permettre de retrouver, concentrées, ces options qui font de la salle, au coin du boulevard Sébastopol et de la rue des Lombards, l'un des clubs phares de la capitale. On y entendra notamment le pianiste Siegfried Kessler (le 13), dont le retour en club enchante à l'avance, le quartette de Senem Diyici (les 14 et 15), le guitariste Christian Escoudé et une consœur Nelly Decamp (le 17) ou Lee Konitz en trio, qui devrait rameuter tous les amoureux d'un saxophone suave et lyrique (les 18 et 19).

★ Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures. Tél. : 42-33-22-88.

UNE SOIRÉE À PARIS

Paris Danse-Dense
Pour nombre d'entre eux, ils ont encore beaucoup à prouver : mais il s'agit de chorégraphes non subventionnés, de travaux de « laboratoire ». Il faut prendre le risque de la surprise, évidemment bonne, ou de la déception. Le choix des compagnies est effectué par deux chorégraphes : Valérie Onnis et Faizal Zeghoudi.
Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris 20e. Mo Ménilmontant. 20 h 30, du 13 au 15 juin et du 19 au 22. Tél. : 43-66-01-13. De 60 F à 120 F.

Mauro Goia
Ce Napolitain raffiné a inventé un spectacle plein de merveilleux, rythmé par des chansons de crooner. Du kitsch intelligent, du Fellini en baie, du cinéma viscéral qui reprend la grande tradition de la chanson, de l'Opéra, de la vie nocturne de Naples.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. 21 heures, jusqu'au 30 juin. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Boris Blanchet Quartet
Nos confrères de *Jazz-Magazine* découvraient dans leur numéro de juin, le saxophoniste Boris Blanchet. Il y a deux ou trois ans, il avait pourtant été entendu, notamment à Calvi, croiser le saxophone avec Stefano Di Battista, Philippe Sellam ou Daniel Huck et mettre à genoux nombre de rythmiques par ses qualités de soliste. Musicien dont on parle, donc, et avec raison.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Mal Waldron, Jeanne Lee
Soirée « événement », sans que le terme paraisse usurpé. Le jazz au plus haut point de poésie.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 14 juin au 20 octobre. 35 F.

EXPOSITIONS PARIS

Les Années romantiques 1815-1850 : Ingres, Delaroche, Delacroix
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 juillet. 45 F.

Sergio Camargo
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 juillet.
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi à partir de 11 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin.

Anthony Caro
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet.

Serge Clément
Galerie Michel Gillet, 54, avenue La Bourdonnais, Paris-7e. Mo Ecole-Militaire. Tél. : 47-53-72-73. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 juillet.

James Coleman
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 novembre. 35 F.

Hannah Collins
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet.

Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris-6e. Mo, RER Port-Royal, Mo Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.

Corot dans les collections privées
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 9 juillet.

Marinette Cueco, Marie-Jesus Diaz
Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-83-40. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi et mardi. Jusqu'au 13 juillet.
Bibliothèque Louis-Aragon, 14, rue Waldeck-Rousseau, 94 Choisy-le-Roi. Tél. : 48-53-11-77. Mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 ; mercredi de 9 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 juillet.

Le Dernier Continent ou la Waldau, asile de l'art
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. Mo Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin.

Dessins de Bourdelle
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet. 28 F.

Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris-7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. 36 F.

Willie Doherty, Nigel Rolfe
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin. 30 F.

Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tel. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet. 40 F.

Stephen Ellis
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet.

Barry Flanagan
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.

La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 35 F.

François Ier par Clouet
Musée du Louvre, aile Sully, cour Carrée, entrée par la pyramide, Paris-1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes le mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. Billet d'accès au musée : 45 F. 26 F après 15 heures et le dimanche.

Felix Gonzalez-Torres
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin. 30 F.

L'Imaginaire irlandais
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.

L'Informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 27 F.

Alain Kirili
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 13 juillet.

Jean-Jacques Lebel
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris-7e. Mo Solferino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 juillet. 36 F.

Monument et modernité
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris-7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris-6e. Mo Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet. 20 F.

L'Œuvre gravé de Louis Marcoussis, 1912-1941
Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université, Paris-7e. Mo Solferino. Tél. : 42-22-02-12. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juin.

Francis Picabia
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet. 35 F.

Pisanello (1935-1455)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris-1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août. 30 F.

Presque rien, photographies historiques et œuvres contemporaines
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.

Marc Riboud
Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet.

Willy Rizzo
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Willy Ronis
Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, avenue Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre. Entrée libre.
Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. Entrée libre.

Soulages
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 23 juin. 40 F.

Richard Tuttle
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.

Bernar Venet
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août.

Art grandeur nature : Endo, Marinette Cueco, Bob Verschueren
Forum culturel et parc urbain Jacques-Duclos, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Le parc est ouvert du lever au coucher du soleil. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.

Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara
Musée de l'Histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queur, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août.

Clouet
Musée Condé, Institut de France, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 39 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CERTAINS L'AIMENT COURT
Film franco-belge de Romy, Abel et Gordon, Emmanuel Malherbe, Nicolas Cuche, Vincent Mayrand, Philippe Rouquier, Kram et Plof, Jean-Michel Isabel, (1 h 35).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ;

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
Film français d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
Film français de Didier Le Pêcheur, avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ELLE
Film français de Valéria Sarmiento, avec Marine Delterme, Didier Flamand (1 h 26).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FAUTE DE SOLEIL
Film français de Christophe Blanc, avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando (57).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MIDDLE OF THE MOMENT
Film suisse-allemand de Werner Penzel, Nicolas Humbert, avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabldine, Sandra M'Brow, Amoumoun (1 h 20).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
Film américain de Jon Avnet, avec Robert Redford, Michelle Pfeiffer, Stockard Channing, Joe Mantegna, Kate Nelligan, Glenn Plummer (2 h 09).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

BETWEEN THE TEETH
de David Byrne et David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr.
Américain (1 h 11).
VO : Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10).

BONGO MAN
de Stephan Paul,
avec Jimmy Cliff.
Allemand-jamaïcain (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
Français (1 h 10).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

PEUR PRIMALE
de Gregory Hoblit,
avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances McDormand, Edward Norton.
Américain (2 h 11).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e.

SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, Talisa Soto.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; reservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANIMAL, DES ANIMAUX
de Nicolas Philibert,
Français (59).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

UN HÉROS ORDINAIRE
de Michele Placido,
avec Fabrizio Bentivoglio, Michele Placido, Philippine Leroy-Beaulieu, Omero Antonutti, Daan Hugaert.
Italien (1 h 33).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE VENT DU WYOMING
de André Forcier,
avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier.
Franco-québécois (1 h 39).
Latina, 4e (42-78-47-86).

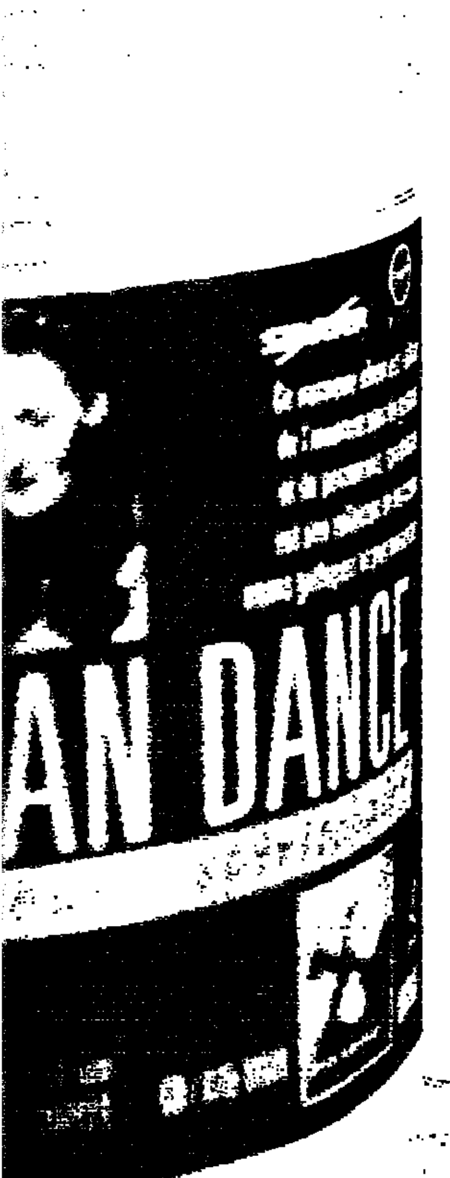
VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
de Stanley Kubrick,
avec Keir Dullea, William Sylvester, Gary Lockwood.
Américain, 1968 (2 h 25).
VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

LES NEIGES DU KILIMANDJARO
de Henry King,
avec Gregory Peck, Susan Hayward, Ava Gardner, Hildegarde Neff, Leo G. Carroll, Torin Thatcher.
Américain, 1952 (1 h 54).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Jean-Pierre Cottet est nommé directeur chargé de l'antenne de France 2

DIRECTEUR DE L'ANTENNE et des programmes de France 3, Jean-Pierre Cottet a été nommé, mercredi 12 juin, directeur général chargé de l'antenne de France 2, par Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision. Il remplace à ce poste Louis Bériot, qui avait été nommé en janvier 1994, par Jean-Pierre Elkabbach dont il était un ami très fidèle. L'ancien président de France Télévision, mis en danger par le personnel de France 2 qui réclamait sa démission, n'avait pourtant pas hésité à supprimer la fonction de conseiller qu'occupait également Louis Bériot (*Le Monde* du 30 mai).

Apprécié des professionnels et reconnu pour le travail qu'il a effectué, depuis trois ans, pour améliorer la grille des programmes de France 3, Jean-Pierre Cottet – nommé auprès de Michèle Pappalardo, directrice générale de France 2 – doit assurer l'intérim de la direction de l'antenne de France 3 jusqu'à la nomination de son successeur. Le directeur général de cette chaîne doit être désigné vendredi 14 juin lors d'un conseil d'administration.

■ **TÉLÉVISION : engagé dans de grandes manœuvres télévisuelles** en Europe aux côtés de la CLT et de Canal Plus, le magnat australo-américain Rupert Murdoch a annoncé, mercredi 12 juin, son intention de lancer, d'ici deux ans, un bouquet de cent chaînes de télévision numérique destinées au marché japonais. Le président du groupe News Corp. a assuré que ce nouveau service, baptisé JSkyB pour Japan Sky Broadcasting, ne serait pas un simple recyclage de programmes déjà diffusés par BSkyB en Europe et Star TV en Asie. Rupert Murdoch a précisé que son groupe investirait 300 à 400 millions de dollars (soit 1,5 à 2 milliards de francs) dans ce projet.

■ **EUROPE : Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture** et aux médias du PS, estime que le texte adopté à Luxembourg par le conseil des ministres de la culture de l'Union européenne sur les quotas de diffusion d'oeuvres européennes constitue *« un recul »* (*Le Monde* du 13 juin). *« M. Douste-Blazy a tort de se réjouir d'un tel accord et de considérer qu'il y a une amélioration de l'application des quotas »* assure Mᵉ Bredin.

■ **PRIX : pour la troisième année consécutive**, le jury de la Fondation Napoli, en collaboration avec le Parlement européen et un représentant des journaux européens *Neue Zürcher Zeitung, Der Standard, El País, Le Monde, The Times* et *Die Welt*, a décerné un prix à la presse étrangère pour des articles traitant du rôle et de l'importance du Parlement européen. Le lauréat pour 1996 est Jonathan Rauch, journaliste américain résidant à Washington, pour un reportage publié le 15 avril 1995 dans *The Economist* intitulé : *« Capitol Hill comes to Europe »*. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *The Outnation* et *Demosclerosis*, Jonathan Rauch collabore à de nombreuses publications outre-Atlantique dont *The New York Times, The Wall Street Journal* et le *Los Angeles Times*.

Le duel entre câble et satellite

Profitant de la rencontre Médiaville, des câblo-opérateurs annoncent leur intention d'équiper leurs réseaux de décodeurs numériques

METZ
de notre envoyé spécial

Le numérique a été au centre des débats de la première journée de Médiaville, le rendez-vous annuel des professionnels du câble et de représentants de collectivités locales, qui a lieu jusqu'au vendredi 14 juin à Metz. Après la diffusion par satellite, inaugurée en France par Canalsatellite le 27 avril, le câble retransmettra à son tour, progressivement, avant la fin de l'année, les programmes numériques sur ses réseaux.

A l'aube de cette échéance, le câble vient de fêter ses deux millions de foyers raccordés qui reçoivent le service de base – au moins 15 chaînes –, le service antenne – les chaînes hertziennes – ou des abonnements spécifiques. Au 30 avril, selon l'Association des villes câblées (Avica), les réseaux câblés comptaient 1 367 472 abonnés au service de base.

La douzième édition de Médiaville est l'occasion pour les câblo-opérateurs de revendiquer une nouvelle fois le conventionnement par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) des chaînes arabophones. Ils semblent avoir obtenu satisfaction puisque ces conventionnements pourraient se faire de façon discrète, sans publicité et effets d'annonce. Désormais les télévisions arabophones ou turcophones qui en feront la demande pourraient recevoir l'aval du CSA. Selon la Lyonnaise des eaux, premier câblo-opérateur : *« Elles y auront tout intérêt car dans la perspective du numérique, les câblo-opérateurs créeront des bouquets thématiques par langue. »*

Médiaville, présidé par Jean-Marie Rausch (divers droite), maire de Metz, est l'occasion pour les acteurs du câble d'évoquer la concurrence du satellite. Phénomène prévisible, alors que plus de 1,2 million de foyers sont équipés d'une parabole, la réception directe a presque rattrapé le nombre des abonnés au câble. En septembre, le satellite pourrait prendre la première place dans la transmission non hertzienne.

AIDER LES TÉLÉVISIONS LOCALES

En dépit de délais encore un peu long pour obtenir la livraison du décodeur numérique, Canal Plus et Canalsatellite ont déjà engrangé plusieur dizaines de milliers d'abonnements de particuliers à leurs chaînes. Et Télévision par satellite (TPS), bouquet de programmes numériques concurrent, devrait normalement être lancé à l'automne et tentait, lui aussi, de séduire les amateurs de chaînes thématiques.

Pour répliquer à la concurrence du satellite, les câblo-opérateurs sont contraints d'équiper leurs réseaux de décodeurs numériques. Mais ces derniers n'ont pas encore été choisis. Cyrille du Peloux, président de Lyonnaise communications et directeur général de TPS, prévoit d'équiper *« 10 000 abonnés parisiens en numérique avant la fin de l'année. Cette offre numérique sera progressivement étendue à l'ensemble des réseaux de la Lyonnaise des eaux l'année prochaine »*. En discussion avec des industriels, la Lyonnaise des eaux compte louer, à ses abonnés, des boîtiers numériques entre 45 et 50 francs par mois.

Hervé Bourges, président du CSA, a profité de son intervention pour présenter un rapport, adopté en séance plénière par les neuf sages, sur les *« télévisions de proximité »*. 140 expériences de télévisions locales ont été recensées, qui témoignent, selon lui, du *« succès d'audience des programmes locaux, dès qu'ils sont produits et diffusés dans des conditions satisfaisantes »*. Hervé Bourges estime que *« face à cette demande, le développement d'une programmation locale s'inscrit dans les préoccupations d'un certains nombres d'opérateurs »* car le décrochage local est un moyen d'accroître et de fidéliser l'audience de chaînes nationales comme France 3 et M 6.

Toutefois, le président du CSA a appelé à un *« aggiornamento »* pour permettre à l'instance de régulation *« d'exercer pleinement son rôle, localement »*. *« Un tel aménagement du régime juridique passerait par un large débat associant notamment la presse régionale et les collectivités locales »*, a précisé Hervé Bourges. Selon lui *« les mesures réglementaires comporteraient nécessairement un assouplissement des contraintes limitant l'accès des télévisions de proximité au marché publicitaire local »*.

Guy Dutheil

Retour provisoire du fondateur de « L'Evénement »

JEAN-FRANÇOIS KAHN, qui a dirigé *L'Evénement du jeudi* de 1984 à 1994, devrait reprendre les rênes de l'hebdomadaire, le temps des huit numéros de l'été. C'est Thierry Verret, PDG du journal depuis janvier, qui a annoncé le retour provisoire du fondateur de *L'Evénement* au cours d'une réunion d'information des salariés, mercredi 12 juin. *« Il s'agit d'une aide ponctuelle de Jean-François Kahn, qui est resté le premier éditorialiste du journal »*, a précisé un membre de la direction. Thierry Verret a indiqué qu'un directeur *« ayant l'aval de Jean-François Kahn »* devrait être nommé à la rentrée. Le journal est actuellement dirigé par un triumvirat formé par Albert Du Roy, Maurice Szafran et Claude Maggiori.

Le personnel de *L'Evénement* a accueilli avec calme le retour de Jean-François Kahn, qui a déjà participé à une première réunion des responsables de la rédaction. Mais l'annonce du plan social de la direction, dû à la faiblesse des rentrées publicitaires et au fait que les ventes – entre 160 000 et 180 000 exemplaires en moyenne – ne permettent pas l'équilibre financier, inquiète les salariés.

Ce plan social prévoit dix-huit départs indemnisés (sur cent vingt), mais pourrait recourir à des licenciements si ce chiffre n'était pas atteint (*Le Monde* du 6 juin). La semaine passée, une assemblée générale du personnel a mandaté ses représentants pour refuser tout licenciement. Un comité d'entreprise doit se réunir jeudi 20 juin .

JEUDI 13 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. En amour, trompe qui peut. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Témoin à charge. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Hooker. Hooker s'en va en guerre. Série.
18.05 Sydney Police. Les adieux. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
En direct de Birmingham. Euro 96. Groupe A : Suisse-Pays-Bas ; 20.30, Coup d'envoi ; 21.15, Mi-temps, Tiercé, Météo ; 21.30, 2ᵉ Période (125 min). 56577706
Laborieusement qualifiés, les Néerlandais figurent toutefois parmi les favoris.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Didier Derlich (100 min). 2148329
0.05 Ex libris. Horizons lointains. Invités : Michel Le Bris ; Benoît Charlemagne ; Edouard Glissant ; Alexandre Poussin et Sylvain Tesson ; Jean-Luc Coatalem ; Brigitte Sifaoui (65 min). 7395818
1.10 Journal, Météo.
1.20 Concert à l'Opéra de Lyon. Œuvres de Mozart, Mendelssohn, par l'Orchestre national de Lyon. 2.45 et 3.20, 4.20 TF 1 nuit. 3.30 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.30 Intrigues. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 Journal, Loto.
13.45 Les Routiers. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.45 Tiercé. En direct de Chantilly.
16.00 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Football. En direct. Euro 96. Groupe B : Bulgarie-Roumanie. 17.30, Coup d'envoi ; 18.15, mi-temps ; 18.30, 2ᵉ période (140 min). 6488503
19.30 et 2.10 Studio Gabriel. Invité : Patrice Laffont.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jacques Delors.
20.45 A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Sept jours dans la vie d'un oiseau, d'E. Kusturica ; Zozo le héros, de M. Bouvier et A. Chandelle ; La traversée du périph. de J.-J. Dufour et P. Stelletra (130 min). 3803938
23.05 Expression directe. CNFP.

23.15

ARCHIPEL
Film français de Pierre Granier-Deferre avec Michel Piccoli, Claire Nebout (1992, 100 min). 8188042
Une histoire vénéneuse, d'après un roman de Michel Rio. Mais le réalisateur ne parvient plus à créer – comme dans Cours Privé *– ces atmosphères troubles et oppressantes naissant de l'ambiguïté des sentiments et des comportements sexuels.*
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Euro 96. Magazine.
2.35 Bas les masques (rediff.). 3.45 Le Troisième Pôle. 4.10 24 heures d'infos.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invité : Jean-Pierre Darras.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Coup monté. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. La vie d'un fleuve.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Un hiver en Bretagne*, de Michel Le Bris.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA PISCINE ■
Film français de Jacques Deray avec Romy Schneider, Alain Delon (1968, 117 min). 78355226
Drame psychologique, huis-clos dans une luxueuse villa à la mise en scène rigoureuse et où les interprètes sont fameux.
22.55 Journal, Météo.

23.30

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Spécial préhistoire. Invités : Henry de Lumley (*Le Grandiose et le Sacré, symboles gravés de la vallée des merveilles et Le Mont Bego : la vallée des merveilles et le val de Fontanalba*) ; Michel Lorblanchet (*Les Grottes ornées de la préhistoire. Nouveaux regards*) ; Jean Courtin (*La Grotte de Cosquer*) (60 min). 36771
0.30 Espace francophone. 0.55 Les Incorruptibles. Arsenal. Série. 1.45 Musique Graffiti. Sonate en la mineur, de Franck, extraits, par Emmanuel Pahud, flûte, Eric Lesage, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Damia. **13.25** Attention santé. Incompatibilité de rhésus. **13.30** Défi. L'art et la manière. **14.00** Eskimo. **15.00** L'Aventure des sciences. La terre dans tous ses états. **16.00** Planète blanche. **16.30** Le Réseau des métiers. **17.00** Alf. **17.30** Ma souris bien-aimée. **17.45** Cinq sur cinq. **18.00** Métropole. Naissance d'un métro [5/6]. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [4/51]. Une seule issue, de Roy Kellino, avec Ida Lupino (30 min). 6023
19.30 7 1/2. En direct de Moscou à l'occasion de l'élection présidentielle en Russie. La Tchétchénie (30 min). 5394
20.00 Alexander Camaro. Documentaire de Marina Bartsch-Rüdiger (30 min). 8435
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! FAUT-IL SE MÉFIER DES ÉCOLOGISTES
Emission proposée et présentée par Daniel Leconte.
20.46 L'Apocalypse selon Greenpeace. Documentaire (49 min). 109099597
Une grand-mère, par la voix d'Anémone, raconte l'apocalypse écologique à son petit-fils. Une fiction qui s'appuie sur des études scientifiques et des images d'actualités.
21.35 et 22.55 Débat.
22.15 Au nom de la Terre. Documentaire. L'internationale verte (85 min). 699110
Portraits d'hommes et de femmes qui se battent au jour le jour sur le terrain, pour faire avancer la cause écologiste.
23.40 Lumières boréales. Documentaire (85 min). 2756771
Les lumières et les atmosphères du Grand Nord canadien captées par la caméra du canadien Peter Mettler, récompensé plusieurs fois pour ce documentaire aux images d'une rare qualité plastique.
1.05 2 bis, rue de la Combine. Téléfilm d'Igaal Niddam, avec Clémentine Célarié (rediff., 100 min). 1369961

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Rivales par alliance. Téléfilm de Jon Avnet (94 min). 1263936
Un peintre présente à sa mère sa future épouse. Le courant passe très mal entre les deux femmes.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Le Magicien. Papa Simon. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1806 : l'histoire du baccalauréat.
▶ Soirée David Lynch

20.45

ELEPHANT MAN ■■■
Film américain de David Lynch avec John Hurt, Anthony Hopkins (1980, N., 118 min). 859865
Un chef-d'œuvre en noir et blanc. Double réflexion, sociale et morale, sur le droit à la différence.

23.05

BLUE VELVET ■
Film américain de David Lynch (1986, 115 min). 1020787
Un adolescent découvre, dans le jardin de son père – qui est devenu bizarrement impotent et muet – une oreille humaine. La fille de l'inspecteur auquel il a porté sa découverte l'oriente vers une chanteuse de cabaret harcelée par un tueur sadique. Une Amérique provinciale traversée par le mystère et le mal. La mise en scène, assez tapageuse, façon clip, privilégie l'atmosphère.
1.15 Ophélie Street.
2.30 Best of Trash. Musique. 3.40 Rock express. Magazine. 4.05 Black Ballad. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Association de malfaiteurs ■■ Film de Claude Zidi (1986, 104 min). 8281146
15.30 La Liberté au bout du chemin ■■ Film de Richard Pearce (1990, 92 min). 90787
17.15 Basket américain. Résumé de la finale NBA : Seattle-Chicago (quatrième match).
17.55 L'Histoire sans fin. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Dominique Farrugia, Martin Messonier.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.34

LA NUIT ALIEN
20.35 Alien, le huitième passager ■■■ Film de Ridley Scott (1979, 112 min). 277232
Un scénario très intelligent pour une fable philosophique, des décors extraordinaires, une mise en scène qui fait naître la peur viscérale de l'inconnu.
22.25 Flash d'information.
22.30 Aliens, le retour ■■ Film de J. Cameron (1986, 132 min). 1130145
Remarquables effets spéciaux.
0.45 Alien 3 ■ Film de D. Fincher (1992, 110 min). 5345503
Cette troisième mouture, qu'on aurait pu croire a priori inutile, réserve encore quelques bonnes surprises.
2.35 Golf. Sport. Première Journée de l'US Open 1996.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Le clavecin s'expose (4).
20.30 Lieux de mémoire. Jeanne d'Arc (2).
21.32 Fiction. L'Imaginaire irlandais. Cavaliers de la mer et L'Ombre de la vallée, de John Millington Synge.
22.40 Nuits magnétiques. Métamorphose, quatre variations (3).
0.05 Du jour au lendemain. Florence Delay (La Fin des ordinaires). 0.50 Coda. Les Caraïbes à la Villette. 4. Martinique : hommage à Eugène Mona. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Raymond Queneau (3) ; 2.00, Claude Piéplu lit trois nouvelles de Boris Vian ; 2.58, La barricade ; 3.56, Jeanne à la mesure de ses voix (1) ; 5.26, Ernest Hemingway (Les aventures de Nick Adams).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France, François Polgar, chef de chœur, et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : La Grande Pâque russe, de Rimski-Korsakov ; Boris Goudounov : La Mort de Boris, de Moussorgski ; Messe glagolitique, de Janacek, Gabriela Benackova, soprano, Alexandrina Miltcheva, mezzo-soprano, Kaludi Kaludow, ténor, Alexander Anisimov, baryton, Pierre Pincemaille, orgue.
22.00 Soliste. James Galway.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Jolas.
23.07 Ainsi la nuit. Septuor pour instruments à vent, de Berwald, par la Camerata de Lucerne ; Œuvres de Chausson.
0.00 Tapage nocturne. Musique des pays baltes. Requiem, d'Erkki-Sven Tüür. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste et chef d'Orchestre David Oïstrakh. Concerto pour violon nº 2, de Bach, par l'Orchestre symphonique de Vienne ; Sérénade K 525 Petite musique de nuit, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Grand Duo D 574, de Schubert, Frida Bauer, piano ; Double Concerto, op. 102, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Szell, Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Nocturne nº 18, de Chopin, Richter, piano ; Concerto nº 1, de Szymanowski, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Kurt Sanderling.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Prokofiev, Chostakovitch, Hindemith. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Chair de l'orchidée ■■ Film de Patrice Chéreau (1974, 115 min). 79015955
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 La Marche du siècle. (France 3 du 17-4-96).
0.05 Tell Quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.50 Le Chemin de la liberté. [2/3]
21.40 Delémont, l'ivresse des bistrots.
22.20 Portrait d'Alain Cavalier. [1/12] La marchande de journaux.
22.35 Kokoro, l'âme du Japon. [6/10] Hiroshima, la cité.
23.05 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [2/3]



Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ Aime-moi ce soir (Love me Tonight) ■■ Film de Robert Mamoulian (1932, v.o., 90 min). 8017503
22.30 Totalement cinéma.
23.00 Concert : Tschemuschenko dirige. Enregistré à Munich (Allemagne), en 1994 (90 min). 2740313

France Supervision

20.30 Exodus ■■ Film d'Otto Preminger (1960, 190 min). 20090133
23.40 De singe en singe. De Gérard Vienne.
0.30 Concert : Victoria Shaw. (55 min). 85234153

Ciné Cinéfil

20.30 Tout va très bien madame la marquise ■ Film d'Henry Wulschleger (1936, N., 90 min) 3348990
22.00 Chercheurs d'or ■ Film d'Edward Buzzell (1940, N., v.o., 80 min) 72160110

Ciné Cinémas

20.30 Petit guide pour mari volage ■ Film de Gene Kelly (1967, 90 min) 7043508
22.00 Un compagnon de longue date ■ Film de Norman René (1989, v.o., 95 min) 4642706
23.35 Au revoir les enfants ■■■ Film de Louis Malle (1987, 105 min) 84015503

Série Club

20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres. Septième affaire : Joseph.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle. Poulet frit.
22.35 ▶ La Famille Addams. Ça c'est de la politique !

Canal Jimmy

20.00 D'amour et d'eau fraîche ■ Film de Jean-Pierre Blanc (1975, 95 min) 31804110
21.35 Motor Trend.
22.00 Cinq pièces faciles (Five Easy Pieces) ■■ Film de Bob Rafelson (1970, v.o., 95 min) 64783384
23.35 Système 2 (60 min).

Eurosport

20.30 Football. En direct de Birmingham. Euro 96. Groupe A : Suisse-Pays-Bas (120 min). 795782
22.30 Football. Résumé de Bulgarie-Roumanie.
23.30 Tennis (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Deux flics à Downtown. Film de Richard Benjamin (1989, 100 min). Avec Anthony Edwards, Forest Whitaker. *Policier.*
21.50 Mina Tannenbaum. Film de Martine Dugowson (1993, 125 min). Avec Romane Bohringer, Elsa Zylberstein, Stéphane Slima. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 *L'Anti-gang*. Film de Burt Reynolds (1982, 125 min). Avec Burt Reynolds. *Aventures.*
22.40 Les Guerriers du Bronx. Film d'Enzo G. Castellari (1982, 100 min). Avec Vic Morrow. *Aventures.*
0.35 Le Grand Bluff. Film de Patrice Dally (1957, N., 95 min). Avec Eddie Constantine. *Comédie.*

TMC

20.35 Le Bal du comte d'Orgel. Film de Marc Allégret (1969, 95 min). Avec Jean-Claude Brialy. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Voyage sur la planète techno

Canal Plus propose une soirée « Technoland » pour explorer un univers musical futuriste. Les danseurs du troisième millénaire ont aussi une âme...

A L'HEURE où les pouvoirs publics transforment en casse-tête l'organisation de la moindre rave (*Le Monde* du 8 juin), Canal Plus consacre une soirée entière à la musique techno. *Loin des raccourcis* malhonnêtes, incapables de voir dans ce phénomène autre chose qu'un appel à la consommation d'ecstasy, une série de reportages mesure l'ampleur d'une révolution musicale. En dix ans, une génération avide de sons inouïs et de transe rythmique s'est constitué ses codes, ses réseaux et une culture aux prolongements extra-musicaux.

En début de programme, *Global Mix*, réalisé sous la houlette de Bernard Zekri et Jean-Marie Michel, présente un abécédaire (en seize *films) permettant aux non-initiés de* décoder les rites et les ramifications du genre. Depuis qu'au milieu des années 80 des disc-jockeys (DJ), officiant dans les boîtes gay de Chicago et de Detroit, ont jeté les bases de la house music en mélangeant rythmes noirs américains et sonorités synthétiques européennes, on célèbre à nouveau les plaisirs de la danse. Traversant l'Atlantique, la house a muté en mille tendances.

Grâce aux progrès de l'informatique musicale et à la démocratisation du studio domestique aussi appelé *« home studio »*, les jeunes créateurs ont proliféré. Jungle, ambient, trance, dub... l'émission explore ce labyrinthe de styles. Comme toujours, les musiques populaires nous parlent beaucoup du terreau social et historique sur lequel elles prospèrent. Au-delà des effets de mode, ces reportages tentent d'analyser les messages de cette musique, bande-son de la révolution multimédia : fuyant les pesanteurs de la grosse industrie du disque, nourrie de fantasmes futuristes, la génération techno cherche de nouveaux espaces de liberté.



« DJ » ET CHAMANE

La spécificité de cette musique pousse à la globalisation des échanges et de la création. Essentiellement instrumentale, elle abolit les barrières linguistiques, autorise toutes les fusions et les recyclages. L'avènement du réseau Internet facilite la circulation des sons, des images et des informations. La techno révèle les aspirations spirituelles et cosmopolites de ses fans.

En dernière partie de soirée, dans un sujet de 52 minutes intitulé *Trance psychédélique, Music is my drug*, Martin Meissonnier et Jean-Jacques Flori insistent sur la quête, à la fois de modernité et d'émotions primitives, qui motive ces musiques du troisième millénaire. La trance, un des sous-ensembles de la nébuleuse techno, appuie leur démonstration. Ce style très populaire tire son nom de l'état qu'il tend à procurer par la danse.

Caractérisé par un agencement de sonorités, de fréquences et de rythmes mis en boucles par un musicien qui tient autant du DJ que du chamane, les morceaux de trance développent crescendo une énergie hypnotique. Tout autour du monde, du Japon à l'Angleterre, Meissonnier et Flori ont filmé ces communions tribales qui font revivre, selon les participants, des sensations ancestrales.

De l'hédonisme au délire mystique, il n'y a souvent qu'un pas. Science-fiction, croyances traditionnelles (bouddhisme, hindouisme...), astrologie, interprétations « cosmiques » appliquées aux voluptés corporelles forment un bric-à-brac des plus colorés. On rapprochera cette quête spirituelle et psychédélique de l'idéal beatnik de la fin des années 60. Les chemins aujourd'hui ne mènent plus à Katmandou mais à Goa.

Devenu La Mecque de la trance, ce paradis indien accueille nouveaux et anciens hippies pour des raves dont on n'est pas loin de penser qu'elles ont l'obscénité des Paris-Dakar. Mais cette fuite dans les plaisirs de la transe peut aussi relever de la subversion. L'étape la plus étonnante de ce voyage mène ainsi en Israël, où ce style musical est vécu comme une contre-culture. Malgré les menaces des députés de la Knesset, des dizaines de milliers de jeunes Israéliens continuent de danser dans les rues de Tel Aviv, oubliant la guerre au rythme de la techno.

Stéphane Davet

★ « Technoland », Canal Plus, samedi 15 juin à 19 h 10, 22 h 25, 0 h 50 et 2 heures.

Merci, Mireille

par Agathe Logeart

« BAS LES MASQUES » chaque semaine, c'est fini. L'émission ne reviendra pas à la rentrée sous sa forme actuelle. Mireille Dumas l'a expliqué à tous les micros qui avaient la bonté de se tendre à elle. Elle continuera bien sûr son entreprise de défricheuse-déchiffreuse de l'humain, d'éplucheuse de détresses, de redresseuse d'injustices, mais sous d'autres formes qu'il nous reste à découvrir. Mais comme on ne pouvait pas se quitter comme ça, après cent cinquante émissions, mille cinq cents témoins, quatre ans d'antenne, et une fin de saison légèrement ternie par les vilenies distillées dans la foulée du scandale des animateurs-producteurs-croqueurs de « patates » qui ne l'a pas épargnée, la dame nous avait mitonné en guise d'au revoir une édition spéciale aux petits oignons composée des meilleurs plats de sa longue carte.

Le genre est difficile, qui consiste à regarder ainsi dans le rétroviseur. Il a fallu trier, premier choix, deuxième choix, tient la route, au panier. C'est la dure loi des *best of*, comme on dit en utilisant le langage des maisons de disques lorsqu'elles recyclent leur stock pour en faire des compilations. Pour donner une atmosphère particulière à ce dernier numéro, Mireille Dumas avait invité Guy Bedos, qui se définit en se mettant d'emblée au diapason comme *« le haut-parleur de ceux qui n'ont pas la parole »*, et qui était chargé de commenter à sa manière caustique ce saucissonnage de tranches de vie. Et c'était parti. France a deux mères, une mère adoptive et une mère biologique qui avait été forcée de l'abandonner après l'avoir mise au monde à l'âge de dix-sept ans. Cinq d'un coup, si l'on a bien compris : ils sont tous nés le même jour et du même ventre, ce qui n'a pas été facile pour apprendre à exister tout seul. Transsexuels, achevés ou en pleine transformation, prisonnières des sectes, pauvre enfant gitan exclu, mère séropositive cherchant famille d'adoption pour son fils en cas de malheur, délicieuse enfant naine en butte aux sarcasmes de petits plus grands qu'elle, un obèse, une femme trop grande pour trouver environnement à son pied, enfants violés...

On croyait en avoir fini de cette anthologie ponctuée des amicaux commentaires du grand témoin Bedos – humains, forcément humains – quand on comprit enfin avec la dernière séquence où tout cela nous menait. Le dernier sujet portait en effet sur « Bas les masques » lui-même et était consacré aux petites mains qui concourent dans l'ombre à la réussite de l'entreprise. On nous fit visiter les bureaux de MD Productions, on nous présenta les discrets collaborateurs qui dirent tout le bonheur qu'ils prennent à travailler, *« merci Mireille »*, pour l'édification des masses et la renommée de leur chère patronne. Guy Bedos en conclut que cela donnait envie de travailler avec la dame. C'était bien là le but de l'opération : ce « Bas les masques » spécial n'était en fait qu'une plaquette de publicité sur pellicule glacée, à l'intention de futurs clients, destinée à vanter les produits de la maison.

VENDREDI 14 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. *Les fils des frères.* Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Meurtre à la prison. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Hooker. Danger de mort. Série.
18.05 Sydney Police. Le père indigne. *Série.*
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

ADRIEN LESAGE
Série. Un week-end en Bourgogne, d'Alain Bonnot, avec Sami Frey, Sandra Speichert (105 min). 818443
Un antiquaire et sa fille sont invités à une fête de vignerons. Lors du défilé final, un cadavre est découvert. Ils décident de traquer le meurtrier...

22.35

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté par Béatrice Schönberg (100 min). 6958820
Six à huit personnalités donnent leur avis dans différentes rubriques : la mode, la télé, comment se sont-ils rencontrés ?, les gens, où en sont-ils ? Et la vie à deux.

1.10 Journal, Météo.

1.20 et 4.05, 5.05 Histoires naturelles. 2.15 et 2.50, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 3.00 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Rivières d'or. 4.45 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.10 et 17.00, 22.25 Un livre, des livres.
12.15 et 4.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Les Routiers. Série.
14.45 Le Renard. Série.
15.50 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Football. En direct. Euro 96. Groupe D : Portugal-Turquie ; 17.30, Coup d'envoi ; 18.15, mi-temps ; 18.30, 2e période (140 min). 6383376
19.30 et 0.45 Studio Gabriel. Invitée : Pétula Clark.
19.59 Journal, A cheval.

20.25

FOOTBALL
En direct de Liverpool. Euro 96. Groupe C : République tchèque-Italie ; 20.30, coup d'envoi ; 21.15, mi-temps, Météo, Point route ; 21.30, 2e période. Commentaires de Pierre Sled et Paul Le Guen. (125 min). 3683172

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Champions ! Invités : Jean-François Deniau (*L'Atlantique est mon désert*) ; Isabelle Autissier (*Rendez-vous avec la mer*) ; Yves Bigot (*Football*) ; Jean Durry (*L'Almanach du sport*) commissaire de l'exposition « Cycles d'art au Musée national du sport » (juillet à octobre 1996) (70 min). 1043424

23.40 Euro 96. Magazine.
0.30 Journal, Bourse, Météo.

1.10 Envoyé spécial (rediff.). 3.10 Diamir. 4.05 24 heures d'infos. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invités : Michel Galabru, Edouardo Pisani.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Les centrales nucléaires.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Prague de Kafka*, de Klaus Wagenbach.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Le Président. (65 min) 267795
Henri Delauze parcourt avec son équipage les eaux troublées de la mer de Chine. L'aventure du président de la Comex continue.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Fanny Cottençon. *Philippines : le supermarché des sectes* ; Mexique : les Barcelonnettes mexicaines ; France : les dénicheurs (60 min). 5441288

22.55 Journal, Météo.
23.25 Pégase. Magazine. Numéro spécial : les quatre ans du magazine du ciel (60 min). 8453068

0.25 Cap'tain Café. Avec Daran et les Chaises, Pascal Mathieu, les Yeux noirs, Granmoun Lélé. 1.20 Les Incorruptibles. Jeu d'échecs. Série. 2.10 Musique Graffiti. *Peer Gynt*, extrait, de Grieg, avec Patrick Dupond, chor. Norbert Schmucki (15 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 Détours de France. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. 14.00 Aime-moi, je t'aimerai. 15.00 Les Grandes Batailles du passé. Waterloo. 16.00 A l'aube des temps. Les mammouths [8/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Des religions et des hommes. L'iconographie chrétienne. 17.45 Les Clefs de la nature. Diabétique de tout poil. 18.00 Plans de vol. Nouveaux pionniers [6/13]. 18.30 Le Monde des animaux. Le castor écologique.

Arte

19.00 Ombres sur la savane. Documentaire. Sur les traces de Vivienne von Wattenwyl, d'André Rueedi et Andreas Schriber (60 min). 8578
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 4153
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ PIGEON VOLE
Téléfilm de Mehdi Charef, avec Philippe Léotard, Amandine Boyadjian (85 min). 847723
Rencontre d'un saltimbanque cracheur de feu et d'un jeune fugueur obstinément muet.

22.10

GRAND FORMAT : MARSEILLE CONTRE MARSEILLE
Documentaire de Jean-Louis Comolli, Anne Baudry et Michel Samson (90 min). 6791530
Marseille à la veille des élections municipales de juin 1995. Au cœur des quartiers Nord, les partisans de Bernard Tapie n'attendent qu'un signal de leur champion et espèrent son soutien jusqu'au dernier moment.

23.40 Le Titan de Tanger. Documentaire. Paul Bowles, une légende, de Sebastian Hirt (60 min). 5852337

0.40 Music Planet. Magazine. World Collection [5/12]. Jimmy Cliff, Moving on, de François Bergeron et Hélène Lee (rediff.). 1.35 W.C. Fields spécial. Courts métrages. The Dentist de Leslie Pearce. The Fatal Glass of Bier de Clyde Bruckman. The Golf Specialist de Monte Brice. Pool Sharks d'Edwin Middleton (rediff., 72 min) 4740820.

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Meurtre en exclusivité. Téléfilm d'Alan Metzger, avec Suzanne Somers, Michael Nouri (88 min). 1230608
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Une plongée dangereuse. Série.
19.00 Le Magicien. Henri VIII. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Baby-sitting. Série.
20.35 et 0.10 Capital 6. Magazine.

20.45

GRAINES DE STARS
Magazine présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq en direct du Cirque d'Hiver. La finale (150 min). 1544578
Les artistes les plus appréciés lors des émissions précédentes s'affrontent ce soir.

23.15

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. *Le mur* (55 min). 6323288
La fille d'un diplomate ouest-allemand a été kidnappée et est retenue prisonnière à Berlin-Est. Jim Phelps et son équipe interviennent. Le vent de la perestroïka n'avait pas encore soufflé sur les scénaristes d'Hollywood.

0.20 Secrets de femmes.
0.50 Best of Groove.

2.20 Frank Sinatra. Documentaire. 3.15 L'île aux plongeuses nues. Documentaire. 3.45 E = M 6. 4.15 La Croisière rouge. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Trois Mousquetaires. Film de Stephen Herek (1993, 102 min). 6164288
15.25 Babylon V. Sacrifices. Science-fiction.
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Joyeuses Pâques ■ Film de Georges Lautner (1984, 95 min). 467733
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Caroline Simonds, Jean Blaise.
20.30 *Le Journal du cinéma.*

20.35

CHASSÉS-CROISÉS
Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Zabou, Marc Duret (87 min). 889085
Elle voulait un enfant, lui non. Au moment où il se décide enfin, la jalousie le saisit...

22.00

BOXE
Championnat d'Europe des poids super-welters : Patrick Charpentier (France)-Gary Jacobs (Grande-Bretagne) (55 min). 34443

22.55 Flash d'information.
23.00 Un Indien dans la ville. Film d'Hervé Palud (1994, 86 min). 652608
0.25 Golf. US Open 1996.
1.55 Jeux olympiques d'Atlanta 1996.
3.00 Basket américain. Finale de la NBA : Seattle-Chicago (cinquième match sous réserve).
6.00 Les Diplômés de Morehouse. (51 min). 5833004

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Le clavecin s'expose (5).
20.30 Radio archives. Le goût français.
21.32 Black and Blue. Le jazz au conservatoire national supérieur de musique de Paris. Avec François Jeanneau et Jean-François Jenny-Clark.
22.40 Nuits magnétiques. Métamorphose, quatre variations (4).

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Butel. 0.50 Coda. Les Caraïbes à la Villette (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Raymond *Queneau* ; 1.58, Entretiens avec François Mauriac (1) ; 2.59, 1973 : la naissance de Libération, les limites d'un rêve ; 4.00, L'art et la vie de Gustave Flaubert (1) ; 6.17, Les Quatre Rencontres, d'Henry James.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Donné le 30 mai, salle Olivier-Messiaen, à Paris et émis simultanément sur la Radio de Leipzig, Francfort et Sarrebruck, par l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster, Pierre-Laurent Aimard, piano : Aux heures de la nouvelle lune, de Roslavetz ; Concerto pour piano et orchestre no 1, de Chopin ; Symphonie no 1, de Chostakovitch.
22.00 Soliste. James Galway.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hillborg.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haendel, Brahms.

0.00 Jazz Club. Concert donné les 27 et 28 juin 1961, au Birdland, à New York, par l'Orchestre de Count Basie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'héritage de César Franck. Le Chasseur maudit, de Franck, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; Trio, de Ravel, par l'Ensemble Nash de Londres ; La Nuit, de Saint-Saëns, par le Chœur Régional Vittoria d'Ile de France et l'Orchestre national d'Ile de France, dir. Jacques Mercier, Nathalie Dessay, soprano ; Estampes, de Debussy, Paul Crossley, piano ; Quatuor à cordes, de Franck, par le Quatuor Fitzwilliam.

22.40 Les Soirées... (Suite). Symphonie op. 20, de Chausson, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Charles Munch ; Quatre Poèmes d'après l'Intermezzo de Henri Heine, de Ropartz, José Van Dam, baryton, J.-Philippe Collard, piano ; Méditation, de Lekeu, par le Quatuor Camerata ; Choral no 3, de Franck, François-Henri Houbart, orgue. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Trio Esperança, Carrapicho, Patrick Bruel, Didier Sustrac (France 2 du 9/6/96)
23.50 Intérieur nuit.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 URSS, maîtres et élèves.
21.25 ▶ Autisme, la vie en miettes.
22.15 ▶ 365 jours, rue Mouffetard.
23.25 Les Rois de la jungle.
23.50 God's Country.
1.15 Les 24 Heures de Nouziers (15 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Ray Charles, the Genious of Soul. De Yvonne Smith.
21.55 Musiques en scènes.
22.25 Opéra : Norma. Enregistré à l'opéra de Sydney Bellini en 1978, en deux actes de Vincenzo (160 min). 94228998

France Supervision

20.30 Le Cirque de Pékin.
21.55 G.R.S.
23.25 Concert : The Moody Brothers. Enregistré à Disneyland Paris, dans le cadre des nuits country du festival Disney (90 min). 41968849

Ciné Cinéfil

20.30 L'Affaire du collier de la reine ■ Film de Marcel L'Herbier (1945, N., 110 min) 1835153
22.20 Amédée ■ Film de Gilles Grangier (1949, N., 90 min) 3243559
23.50 Badman's Country ■ Film de Fred F. Sears (1958, N., v.o., 70 min) 64993462

Ciné Cinémas

20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 Batman ■■ Film de Tim Burton (1989, 125 min) 21882578
23.05 Tess ■■ Film de Roman Polanski (1979, v.o., 165 min) 66481530

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Passager clandestin.
20.45 (et 23.45) Commando Garrison. L'évasion.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Coup monté.
22.30 ▶ La Famille Addams. L'arbre de la famille.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Les sables de Seth.

Canal Jimmy

20.30 *Les Envahisseurs.* Les possédés.
21.20 M.A.S.H. L'incubateur.
21.50 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.25 Dream On. La petite sœur a grandi.
22.50 Seinfeld. Un nouvel ami.
23.40 Country Box.
0.05 La Semaine sur Jimmy.
0.15 New York Police Blues. Episode no 52.
1.05 Cobra Girls. (25 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi du Queen's : Quarts de finale, à Londres (Angleterre, 180 min). 38383085
18.50 Formule 1. En direct. Grand Prix du Canada : Essais libres, à Montréal (Québec, 70 min). 9882795
20.00 (et 0.00) Football.
20.30 Football. En direct d'Anfield Road. Euro 96. Groupe C : République tchèque - Italie (120 min). 455172
22.30 Formule 1.
23.30 Tennis (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.35 Scandaleuse Gilda. Film de Pietro Innocenzi (1985, 95 min). Avec Monica Guerritore. *Erotique.*
0.25 Les Guerriers du Bronx. Film d'Enzo G. Castellari (1982, 90 min). *Aventures.*

TSR

22.05 Chasseur blanc, cœur noir. Film de Clint Eastwood (1989, 110 min). Avec Clint Eastwood, Jeff Fahey. *Aventures.*
0.05 Les Gens de la rizière. Film de Rithy Panh (1992, v.o., 125 min). Avec Peng Phan. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Lapalissades

par Pierre Georges

IL FAUT BIEN aller à repentir, mais point trop. Pour avoir, ici même, un peu enterré un triste sire donné pour mort par une agence, nous sommes dans la triste obligation de souligner d'une lapalissade inversée, qu'une semaine après sa mort, Pol Pot était peut-être bien encore en vie.

Encore que cela ne soit pas prouvé. Alors, de grâce, des nouvelles de Pol Pot, mort ou vif ! Rien n'est pire que cette incertitude sur le sort et l'état exact de ce mort-vivant qui hante les mémoires et la jungle cambodgienne. Ce serait même un ultime tour de force d'un homme qui a tant tué d'avoir ainsi réussi à se faire passer pour vivant après son décès. Ou pour mort avant.

Comme on ne peut raisonnablement compter sur les Khmers rouges pour infirmer ou confirmer la nouvelle, tout à leur pratique de la glorieuse incertitude de la mort, restons-en à une épitaphe lapidaire : en toute hypothèse, Pol Pot ne sera pas plus grand mort que vivant !

Tout cela pour dire que les nouvelles ne sont plus ce qu'elles étaient, garanties d'origine, pur jus et sincères. Prenons par exemple ce qui nous arrive de Moscou, à trois jours du scrutin présidentiel. Dans l'avalanche des dépêches en provenance de la capitale russe, reviennent sans arrêt les résultats de sondages donnant pour favori et vainqueur probable le maître du Kremlin. Boris Eltsine en tête ! Boris Eltsine favori ! Boris Eltsine a creusé l'écart sur ses rivaux !

Holà, tout doux ! Une expérience récente inciterait volontiers à la plus élémentaire prudence. Comme aurait dit aussi M. de La Palice, une semaine et plus avant les élections, du moins le second tour, Boris Eltsine était encore candidat. Pas élu. Tant que tout ne sera pas dépouillé, rien ne le sera.

D'autant que la science des sondages dans la Russie nouvelle semble en être encore au stade primitif et manipulatoire. En d'autres termes elle paraît plutôt faite pour indiquer le chemin, dicter le bon choix que signifier réellement la tendance. On imagine d'ailleurs en quelles difficultés sont les sondeurs pour établir un échantillon représentatif de la Russie profonde. C'est que quelques bonnes décennies de privation de liberté d'opinion n'incitent pas nécessairement à en formuler une, publiquement, d'opinion. Avant de confesser son vote, dans le secret du confessionnal et du sondage, plus d'un Russe doit y regarder à deux fois. Ne serait-ce qu'en mémoire du défunt KGB.

Au demeurant, pour ce que l'on en voit et en lit d'ici, la bataille est féroce, la presse s'engage férocement, et la campagne est passionnante. Une campagne qu'on dirait à l'américaine, si elle n'était profondément russe. Avec l'écume des meetings, ses effets d'estrade et ses scènes d'anthologie, Boris dansant son menuet électoral avec des grâces plantigrades. Avec ses mouvements plus profonds et assurément plus sérieux, la chasse à l'électeur retraité, aux militaires, aux jeunes, aux riches de plus en plus riches, aux pauvres encore plus pauvres. Avec, aussi, ce défi lancé par la nostalgie à la corruption, ou inversement par l'avenir au passé. Campagne à la russe, campagne sur un volcan. Une démocratie nouvelle et approximative vote dimanche. Et les résultats évidemment ne concernent pas qu'elle. Un quart d'heure avant la Russie, l'Histoire hésitait encore !

Serge July abandonnerait la direction de la rédaction de « Libération »

LE PDG et directeur de la rédaction de *Libération*, Serge July, pourrait permettre au quotidien de *« sortir de la crise »* qui l'agite depuis plusieurs jours, en annonçant plusieurs décisions, jeudi 13 juin . Selon diverses sources, le fondateur de *Libération* pourrait faire part de sa décision d'abandonner ses fonctions de directeur de la rédaction pour se consacrer davantage à celles de PDG.

Cette première décision devrait satisfaire le personnel. Celui-ci avait exprimé, la semaine dernière, ses plus vives réticences devant le cumul des postes, que ce soit pour Serge July lui-même ou pour Jeanne Villeneuve, nommée à la fois directeur délégué de la rédaction et directrice générale, après le départ de Pierre-Jean Bozo de ce dernier poste (*Le Monde* du 7 juin). Les salariés avaient aussi souligné que la fonction de directeur délégué de la rédaction était en contradiction avec le pacte d'indépendance conclu avec Chargeurs, le groupe de Jérôme Seydoux devenu depuis janvier l'actionnaire principal du quotidien (65 %).

Serge July pourrait aussi annoncer la nomination d'un nouveau directeur de la rédaction. Parmi les noms qui circulaient avec insistance à *Libération*, au cours de la matinée du jeudi 13 juin, figurent ceux de Pierre Briançon, rédacteur en chef, qui a présenté sa démission la semaine dernière en arguant notamment de ce cumul de fonctions qu'il jugeait *« malsain »*, et celui de Laurent Joffrin, un ancien de *Libération* qui pris la direction de la rédaction du *Nouvel Observateur* en septembre 1988. Le nom de Laurent Joffrin avait été cité récemment mais les conversations qu'il avait eues avec Serge July n'avaient pas abouti.

Pour plusieurs journalistes de *Libération*, la nomination de l'actuel directeur de la rédaction du *Nouvel observateur*, outre le fait qu'il a réussi à doper les ventes de l'hebdomadaire, est plutôt bien accueillie : *« C'est un professionnel crédible, et son nom apparaît comme consensuel »*, résume un journaliste. *Le Monde* n'a pu entrer en contact avec Laurent Joffrin, jeudi matin, afin de connaître son point de vue.

Reste le poste de directeur général, confié pour l'instant à Jeanne Villeneuve. Serge July pourrait recruter un nouveau directeur général à l'extérieur du journal, Pierre-Jean Bozo assurant l'intérim de cette fonction jusqu'à la fin du mois de juillet, avant de rejoindre le groupe Chargeurs-Pathé, avec un poste de directeur chez Pathé, qui rassemblera à les activités de communication du groupe de Jérôme Seydoux à partir de mercredi 19 juin, date de l'assemblée générale des actionnaires.

Y.-M. L.

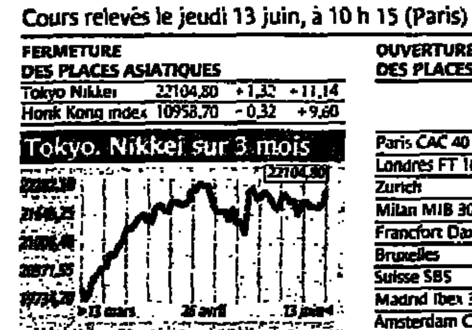
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 13 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22104,80	+1,32	+11,14
Honk Kong index	10958,70	-0,32	+9,60



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/06	Var. en % 11.06	Var. en % 31.12
Paris CAC 40	2137,29	-0,01	+14,17
Londres FT 100	3765,30	+0,26	+2,06
Zurich	1725,66	-0,06	+12,50
Milan MIB 30	1110	-0,98	+19,22
Francfort Dax 30	2569,34	+0,90	+13,99
Bruxelles	....	—	+12,42
Suisse SBS	1392,98	-0,23	-4,43
Madrid Ibex 35	370	+1,02	+15,59
Amsterdam CBS	386,70	-0,18	+20,27

Tirage du *Monde* daté jeudi 13 juin 1996 : 454 318 exemplaires

M. Juppé réunit à l'hôtel Matignon un « sommet » sur l'emploi des jeunes

Le gouvernement attend imagination et mobilisation des partenaires sociaux

LE PREMIER MINISTRE devait consacrer son jeudi 13 juin à la discussion et à la réflexion sur l'insertion et l'emploi des jeunes afin d'insuffler à ce dossier une *« nouvelle dynamique »*. A l'approche de l'arrivée sur le marché du travail d'une vague de jeunes, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux se mobilisent pour lutter contre la désespérance qui frappe les 16-25 ans : ceux-ci sont 600 000 à pointer à l'ANPE parmi les 3 millions de chômeurs. C'est pour traiter cet aspect particulier du chômage, qu'un rendez-vous avait été pris lors du sommet social du 21 décembre 1995. Cette rencontre s'insère entre celle sur la famille du 6 mai et avant celle sur l'aménagement et la réduction du temps de travail prévue en juillet.

Alain Juppé devait d'abord déjeuner avec certains des jeunes, une vingtaine, avec lesquels il a eu l'occasion de dialoguer lors de ses déplacements à Marseille, Charleville-Mézières et Orléans, ville où il avait annoncé, le 23 mai, que son objectif était *« qu'aucun jeune ne reste, à la sortie de ses études en cette fin d'année scolaire, sans solution d'aide, d'orientation, d'insertion, d'embauche »*.

Même si une telle volonté a déjà été exprimée, dans le passé, on fait remarquer à Matignon que cette fois, *« ce ne sont pas seulement des mots »*. On ajoute que *« la boîte à outils »* existe et qu'elle a été complétée par l'élargissement du contrat initiative-emploi aux jeunes en grande difficulté, par la réforme de l'apprentissage, par les emplois de ville et par le rétablissement de la prime pour les contrats de qualification. Les invités de M. Juppé auront donc pu demander des précisions aux neuf ministres prévus au déjeuner ainsi qu'aux responsables syndicaux et patronaux de l'insertion des jeunes qui devaient participer à cette réunion.

« FAIRE LE POINT »

En début d'après-midi M. Juppé devrait retrouver syndicats et patronat. Compte tenu des décisions déjà prises, il n'était pas dans ses intentions de faire des annonces nouvelles mais plutôt de *« faire le point »* sur les efforts qui avaient été planifiés par les pouvoirs publics et leurs partenaires. A ce titre, les partenaires sociaux avaient pris l'engagement, en décembre 1995, d'inclure au moins 50 % de moins de vingt-cinq ans parmi les personnes embauchées dans les entreprises.

Les participants à cette réunion devaient également vérifier si l'objectif de 250 000 embauches supplémentaires de jeunes de moins de vingt-cinq ans en 1996 a une chance d'être atteint. *« Nous y parviendrons »*, assure Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi, en soulignant que les programmes régionaux pour l'emploi des jeunes (PREJ) permettront, à eux seuls, 180 000 embauches. Le dernier plan de ce type signé entre la région Ile-de-France et l'Etat est sévèrement critiqué par les élus socialistes. Selon eux, il s'agit d'un *« coup médiatique »* qui n'apporte *« rien de nouveau »*.

Il devait être aussi question, au cours de ce sommet, de la formation en alternance et de l'apprentissage, au moment où le CNPF lance un programme intitulé « cap sur l'avenir » qui prévoit d'intégrer 400 000 jeunes par ces voies d'ici à 1997 et que la CGPME s'engage sur un chiffre compris entre 40 000 et 50 000 jusqu'en mai 1997. Au total, le chef du gouvernement attend surtout maintenant imagination et mobilisation de la part des partenaires sociaux.

Olivier Biffaud

Le promoteur des « cafés de philosophie » tient des propos ambigus sur le génocide juif

LE NÉGATIONNISME aujourd'hui éclot dans des lieux où l'on ne l'attendait décidément pas. Il était déjà insolite de voir le nom de l'abbé Pierre mêlé aux agissements de la « secte » qui prétend nier l'existence des chambres à gaz. On s'attendait encore moins à entendre prononcer dans ce contexte-là celui de Marc Sautet, le promoteur de rencontres et de débats philosophiques qui, au fil des ans, a parrainé dans toute la France un réseau de Cafés pour Socrate (*Le Monde* du 31 mai et « Le Monde des livres » du 7 juin). Pourtant, telle est la cause du malaise que disent éprouver les fondateurs du Café pour Socrate de Montpellier en rencontrant Marc Sautet lors d'un dîner, le 1er février.

Le 16 février, les convives font parvenir à Marc Sautet la lettre suivante : *« Au cours de l'échange au sujet des prises de position de Garaudy, tu as repris à ton compte la thèse selon laquelle : (philosophiquement parlant) "il n'existe aucune preuve de la réalité des chambres à gaz", et en cela tu as généré un malaise qui nous conduit à te demander de préciser ta pensée (...). Si le philosophe professionnel que tu es estime qu'il y a falsification de l'histoire, que les aveux de Nuremberg sont des faux, que les témoignages de Semprun, Serge Klarsfeld, Elie Wiesel, Bettelheim, Primo Levi, ceux de quelques milliers de survivants d'Auschwitz ou de Dachau relèvent de l'affabulation, le clerc que tu es ne saurait se contenter de "sous-entendus". C'est pourquoi nous te demandons, en qualité d'initiateur des Cafés pour Socrate et intellectuel reconnu, de préciser ta position dans un prochain éditorial de la revue* Philos. *»*

C'est par une lettre datée du 13 mars adressée aux *« six participants »* – et qu'il considère comme une correspondance privée tout comme la discussion à laquelle il est fait allusion – que Marc Sautet répond. Il affirme ignorer *« la littérature négationniste »* et *« quasiment tous les témoignages que vous évoquez »*. Tout en ne se souvenant pas avoir *« repris à son compte »* la thèse selon laquelle *« il n'existe aucune preuve de la réalité des chambre a gaz »*, le « philosophe professionnel » n'en tient pas moins à *« pointer un dilemme »*. *« J'ai longtemps admis,* écrit-il, *sans discussion la réalité des chambres à gaz. Et j'ai longtemps cru que le génocide avait été programmé par le mouvement nazi. Mais depuis longtemps, je suis gêné par la tendance de ceux qui déplorent le génocide à* oublier *la destruction du mouvement ouvrier qui le précède. »*

Rappelant qu'il a fréquenté les mouvements trotskistes dès 1967 (tendance « lambertiste »), il assure avoir été à la *« source »* après avoir, dit-il, appris l'allemand dans les années 80. *« J'ai dépouillé* Mein Kampf *dans le texte. A ma grande surprise, je n'ai pas trouvé de programmation du génocide juif. J'ai trouvé en revanche confirmation de mon intuition initiale : l'ennemi principal de Hitler, l'adversaire à abattre en priorité selon lui, en 1924, c'est le bolchévisme. Il s'en prend aussi au "capital international", parasite de la nation allemande. Et comme on trouve beaucoup de juifs dans les rangs bolcheviks, ainsi que dans la finance, il s'ensuit que l'élimination des juifs serait une bonne chose... Mais quelle "élimination" ? Hitler veut interdire aux juifs l'accès aux postes de pouvoir, et les expulser d'Allemagne – pas les exterminer. »*

« UN POINT D'INTERROGATION »

Pour Marc Sautet, ce qu'il convient d'expliquer n'est pas pourquoi Hitler voulait *« détruire le peuple juif, mais pourquoi il a "fini" par tenter de le faire »*. *« Du coup, les chambres à gaz prennent – ne fût-ce que provisoirement – un point d'interrogation. » « Désormais,* conclut-il, *c'est-à-dire depuis que j'ai lu* Mein Kampf *dans le texte, je suis dans l'hypothèse. »*

Les explications de Marc Sautet ne dissipent pas le « malaise », loin s'en faut, et la discussion continue. Les signataires se tournent vers un certain nombre d'autorités qu'ils estiment compétentes pour juger de la réponse de Marc Sautet. L'historien Jean-Michel Palmier, spécialiste de la République de Weimar, est l'un de ceux-là. Il juge *« gravissime »* le document transmis et réfute un à un les arguments de Marc Sautet dans une lettre datée du 20 avril : *« S'étonner que Hitler ne parle pas du "génocide juif" ou de "solution finale" dans son livre est comique : 1) Hitler à l'époque est encore un petit agitateur nationaliste, antisémite, bavarois, pas pris au sérieux par l'armée, et qui de plus est en prison après le putsch manqué de Munich ; 2)* Mein Kampf *avec tous ses mensonges cherche à séduire, à rallier. »* Il s'étonne en outre que Marc Sautet présente le « dépouillement » de *Mein Kampf* comme une « découverte », alors que depuis les années 30 *« c'est un livre toujours en vente dans une excellente traduction française, aux Nouvelles Editions latines »*.

Début juin, Colette Diaffo et Pierre-Louis Chevallier, deux des six signataires de la lettre des « invités du dîner du 1er février », font parvenir l'échange de correspondance au *Monde*, ainsi que la lettre de Jean-Michel Palmier.

Interrogé, Marc Sautet dit ne pas comprendre pourquoi un débat en cours, qui devait rester d'ordre privé, a été ainsi révélé à la presse. Il s'étonne aussi de n'avoir pas reçu de réponse à sa lettre du 13 mars, hormis une lettre d'injures anonyme. *« Je n'ai aucune intention de servir de levier aux négationnistes, et je ne reprends en aucune façon à mon compte la thèse qui nie l'existence des chambres à gaz. Que le régime hitlérien en soit arrivé à la destruction du peuple juif, c'est un fait. Mais ce qui était l'objectif stratégique commun de Hitler et de Staline, c'était de briser le mouvement ouvrier, même si les conséquences en ont été que des millions de juifs ont péri. »* Il rappelle que cette thèse était développée dans son livre, *Un Café pour Socrate* (Laffont). *« On me fait un procès stalinien,* continue-t-il, *on essaie de me transformer en porte-parole d'une cause qui n'est pas la mienne. Si l'on ne peut réfléchir en privé sans être accusé de servir de cheval de Troie aux négationnistes, la démocratie est bien malade. A moins qu'on essaie de briser ce que je suis parce que je montre que la philosophie est accessible à tous, ce qui remet en question la corporation. Pour elle, c'est une remise en question. »*

Nicolas Weill

Le Congrès colombien innocente le président Ernesto Samper

BOGOTA
de notre correspondante

Le verdict n'a étonné personne. Après quartorze jours de débats et quatre mois d'enquête, les députés colombiens ont décidé, mercredi 12 juin, par cent onze voix contre quarante-trois, d'absoudre le président Ernesto Samper. Selon les parlementaires, le chef de l'Etat n'est donc pas responsable de l'utilisation de l'argent de la drogue pour sa campagne à l'élection présidentielle de juin 1994. Le résultat était attendu, dans la mesure où la majorité des députés appartient au parti du président, le Parti libéral, et où une vingtaine d'entre eux sont impliqués dans le scandale. De plus, la commission spéciale d'accusation du Parlement chargée de l'enquête avait émis, il y a quatorze jours, une opinion favorable au chef du gouvernement.

MENACE DE SANCTIONS

Ainsi, les parlementaires n'ont pas jugé suffisantes les preuves apportées par le « fiscal » Alfonso Valdivieso, chef du parquet colombien, pour accuser le président, lequel devrait avoir, pour la première fois depuis son élection et le début du scandale, un moment de répit. M. Samper n'en reste pas moins dans une situation délicate, dans la mesure où ce verdict ne règle pas la crise politique.

Après presque deux ans d'enquête ininterrompue, l'hécatombe parmi ses proches est grande. Trois de ses principaux ministres, ceux des affaires étrangères, de l'intérieur et de la communication, sont en liberté surveillée. Le procureur, le vice-procureur et huit parlementaires sont en prison. L'ancien directeur de la campagne et ancien ministre de la défense Fernando Botero est sous les verrous depuis août 1995. Le trésorier de la campagne samperiste, Santiago Medina, a obtenu d'être emprisonné chez lui après avoir avoué et dénoncé à la justice l'usage d'argent sale pendant la campagne.

Ernesto Samper devrait appeler, après ce verdict, à la réconciliation nationale et annoncer une grande réforme politique. Trois solutions pour sortir de la crise ont plusieurs fois été évoquées : un référendum, des élections anticipées ou la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Nombreux sont les observateurs qui s'inquiètent cependant des conséquences de la décision du Parlement. *« Ce verdict ne va pas rétablir la confiance »*, a affirmé, mercredi, le président de la puissante Association nationale des industriels colombiens. Par ailleurs, le gouvernement américain a plusieurs fois annoncé qu'il prendrait des sanctions commerciales contre la Colombie en cas d'absolution du président.

Anne Proenza

هكذا من الاهل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Lorsque Jean Lacouture galope avec Montaigne
page II

LA CHRONIQUE DE NICOLE ZAND
Une parabole mystico-sylvestre du Coréen sibérien Anatoli Kim
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 14 JUIN 1996



ENQUÊTE
La psychanalyse américaine en crise
pages IV et V

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



L'œil de La Bruyère

Trop pertinent, trop dérangeant, trop moderne. Il n'en fallait pas davantage pour « oublier » le tricentenaire de sa mort. Silence, il nous regarde

Philippe Sollers

Il n'est pas surprenant que l'industrie commémorative néglige La Bruyère, un des plus grands écrivains français mort il y a trois siècles. Une vie obscure et très informée, un seul grand livre, une galerie des ridicules du temps et de tous les temps, un projet de refonte du style et des mœurs, une profondeur de pensée qui rappelle souvent Pascal, un sens aigu de la relativité, un œil incessant : tout cela est trop fort, gênant, différentiel ; on risque de s'y reconnaître. *Les Caractères* est un traité de critique sociale actuel.

Ces écrivains français, tout de même, quels noms ils portent. Molière, Sévigné, La Fontaine, La Rochefoucauld, La Bruyère, Racine, Boileau, Vauvenargues, Voltaire, Sade, et, plus tard, Céline, Genet... On dirait un paysage, avec ses vallons, ses prairies, ses rivières, ses arbres, ses puits d'ombre, ses clairières, ses fleurs. La Bruyère, là, à gauche, est comme un buisson au bruissement inquiétant. Des *caractères* ? Oui, au sens grec de graver, d'imprimer. Le mot a un sens biologique, théologique, psychologique, typographique. L'œil est la partie de la lettre qui paraît à l'impression. Qu'on s'exprime en romain ou en italique, on touche le nerf matériel du discours. Ce n'est pas un hasard si le premier chapitre des *Caractères* s'intitule « Des ouvrages de l'esprit » et le dernier « Des esprits forts ». On commence par des considérations sur l'art d'écrire, et on termine en remontant le ressort de Dieu, qui, comme d'habitude, avait tendance à se dérégler (on sait que La Bruyère a mauvaise réputation chez les professeurs à cause de son appartenance au clan Bossuet).

« Avec l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles. » Voilà ce style *« rapide, concis, nerveux »*, cet *« usage tout nouveau de la langue »* (c'est Voltaire qui parle) en train d'accomplir une révolution dont le mot lumière est l'emblème (Montesquieu, lecteur de La Bruyère). *Les Caractères* ont eu immédiatement une large audience, d'où beaucoup de jalousies. *« Les allusions qu'on trouve en foule dans ce livre*, dit encore Voltaire, *achevèrent le succès. »* Des « clefs » ? Il y en avait, bien sûr, et tout le monde en prenait pour son grade, mais ces clefs sont des types fixes et s'appliquent aussi bien aux figurants de nos jours. Regardez : *« Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, qui ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent. »* Ou bien : *« A juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive un jour la charmer. Son choix est fait : c'est un petit monstre qui manque d'esprit. »* Et ainsi de suite.

Le plus étrange est que La Bruyère est moderne par un retour médité aux auteurs grecs et latins, et que, dans la fameuse querelle des Anciens et des Modernes, il est pour les Anciens par subversion, alors que les « modernes », eux, conformistes de leur époque, sont plats, ennuyeux, précieux, hypocrites, pompeux. Paradoxe à méditer ces temps-ci. Il suffit de relire l'étonnante et violente préface que La Bruyère a écrite pour son discours de réception à l'Académie française. Il avait fait scandale en défendant ses amis, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Fénelon, Racine (comme on voit, l'Académie, à l'époque, n'abritait pas n'importe qui). Il dénonce donc l'éternelle cabale des dévots : *« Je ne doute point que le public ne soit étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits (...). Prose, vers, tout est sujet à leur censure, tout est en proie à une haine implacable, qu'ils ont conçue contre ce qui ose paraître dans quelque perfection et avec les signes d'une approbation publique. »*

MASCARADE UNIVERSELLE.

LE CARNAVAL PERPETUEL.

BN/Estampes

« Le Carnaval perpétuel », gravure éditée par Nicolas Guerard (XVII[e] siècle)

Voilà le point central : ce que le clergé littéraire ou intellectuel ne supporte pas, dans sa médiocrité *« manquant de force et d'haleine »*, c'est que la perfection aille directement au public, qu'il y ait, donc, une alliance naturelle entre le génie et le peuple. *Les Provinciales* plaisent trop, et aussi les *Fables*, *Les Caractères*, et aussi *Tartuffe* ou *Phèdre*. Que tel ou tel journaliste ou académicien obscur en écume de rage n'y change rien. *Les Caractères*, surtout, personne ne s'y trompe, sont une machine de guerre contre l'aveuglement de l'opinion et ses fonctionnaires : *« Le contraire des bruits qui courent des affaires ou des personnes est souvent la vérité. »* Ou bien : *« Il faut faire comme les autres : maxime suspecte, qui signifie presque toujours : il faut mal faire. »* Ou encore : *« Ce n'est que peu à peu, et forcés même par le temps et les occasions, que la vertu parfaite et le vice consommé viennent enfin à se déclarer. »*

Attention, dit La Bruyère, il y aura un jugement dernier, et il sera *formel*, rien d'autre. N'espérez pas y échapper, l'art, dans sa fibre secrète, vous juge : *« Il y a dans l'art un point de perfection comme de bonté et de maturité dans la nature. Celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà ou au-delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement. »* L'absence de goût, on le voit, consiste à passer à côté d'un *point*. La bêtise, elle, est une question d'automatisme. *« Le sot est automate. »* La comédie sociale est un somnambulisme, un spectacle de marionnettes, mieux vaut en rire qu'en pleurer, puisque *« l'inquiétude, la crainte, l'abattement n'éloignent pas la mort, au contraire »*.

Puissance de la littérature : grâce à une certaine précision d'expression, on s'inscrit au cœur du principe de contradiction. C'est ainsi que La Bruyère n'aurait pas été peu flatté de se voir réécrit par Lautréamont. La Bruyère : *« Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent... L'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes. »* Lautréamont (dans *Poésies*) : *« Rien n'est dit. L'on vient trop tôt depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes... Nous avons l'avantage de travailler après les anciens, les habiles d'entre les modernes. »* Tout est dit. Rien n'est dit. Le seul fait de *dire* ouvre le temps lui-même.

Jouhandeau, dans une subtile préface aux *Caractères* (1), va jusqu'à comparer La Bruyère à Nietzsche. Il en donne pour preuve le passage suivant : *« Il y a des gens qui gagnent à être extraordinaires ; ils voguent, ils cinglent dans une mer où les autres échouent et se brisent ; ils parviennent, en blessant toutes les règles de parvenir ; ils tirent de leur irrégularité et de leur folie tous les fruits d'une sagesse la plus consommée ; ils s'élèvent par un continuel enjouement jusqu'au sérieux des dignités ; ils finissent enfin et rencontrent un avenir qu'ils n'ont ni vu ni espéré. Ce qui reste d'eux sur la terre, c'est l'exemple de leur fortune, fatal à ceux qui voudraient le suivre. »*

On peut relire souvent ce passage. Il n'est pas près de vieillir.

(1) Folio, N° 693

★ Parmi les nombreuses éditions des *Caractères*, signalons celles qui font autorité : la plus classique, due à Roger Garapon (Classique Garnier, Bordas), et celle d'Emmanuel Bury au Livre de poche.

★ Un colloque La Bruyère aura lieu à la Sorbonne les 7, 8 et 9 novembre, organisé à l'initiative du Groupe d'étude des Moralistes de Paris-IV. Une exposition sur « Les Parisiens de La Bruyère » – dans laquelle figurera la gravure qui illustre cet article – sera présentée du 4 octobre au 10 novembre à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, avec le concours de la Bibliothèque nationale de France.

Le Mal qui rit

Hoda Barakat, grâce à la littérature, repousse le choix de haine et de guerre de son héros

LA PIERRE DU RIRE
de *Hoda Barakat*.
Traduit de l'arabe (Liban)
par Nadine Acoury,
éd. Actes Sud, « Monde arabe »
240 p., 118 F.

Sans doute, faut-il s'être senti soudain très seule dans une ville bouleversée par la proximité de la mort, avoir autant haï qu'aimé et être une femme pour donner à la littérature arabe un roman d'une si féroce modernité.

Quand on entre dans l'univers de Khalil, héros « bien-aimé », on pénètre dans celui de ses stratégies maniaco-dépressives, barrières pathétiques destinées à maintenir la guerre en dehors de sa chambre. Monde sensuel, où découper en fines lamelles un oignon, le faire rissoler dans une cuillerée d'huile se transforment en acte héroïque de défense face à la mort et à l'absurde. Dans les rues, d'autres hommes s'engagent dans la guerre civile, les milices, le martyre, comme on devient salarié du destin. Khalil, lui, fait le ménage. Se ménage un espace, obsédé par la propreté et le désir des hommes.

Mais Khalil n'est pas un héros nostalgique, c'est un contemporain de la guerre civile. De sa ville devenue *« hideuse »*, Beyrouth, à peine nommée, il n'entretient pas les icônes, mais les renvoie à leur passé. Même Fairouz, incarnation pour nous du Liban réunifié, n'est qu'un *« symbole qui ne symbolise rien du tout » : « Personne ne m'a légué quoi que ce soit que je puisse regretter »*, dit-il. Pour combler la nuit vertigineuse, Khalil lui préfère ces *« vraies voix totalement factices »* entendues sur la bande FM, dans la nuit beyrouthine, quand elles parlent d'amour.

Tous les sens en éveil, il écoute la fureur étouffée de la guerre. Beyrouth implose entre les obus et la puanteur. Des hommes vivent – et meurent – ici. Peut-on fréquenter les frontières invisibles de la tragédie quand les poètes deviennent des imposteurs, *les journalistes de* tristes valets imbus de leur héroïsme, les professeurs d'arabe d'absurdes souvenirs et la ville un cloaque dont les murs se couvrent de portraits de martyrs convertibles en dollars, sans se convertir soi-même en une autre espèce d'homme ?

Ghania Mouffok

La Pierre du rire, de Hoda Barakat, est l'histoire d'une métamorphose contagieuse, quand l'agneau solitaire devient loup parmi les loups. Le changement est à l'œuvre, impitoyable. De la chambre de Khalil à l'appartement des voisins, passés de l'autre côté de la ligne de démarcation, de l'abri où les habitants de l'immeuble se protègent, dans les boîtes de nuit, dans les labyrinthes de la mort et de la folie, dans le deuil et le désir, les sentiments les plus intimes se transforment, sous la logique implacable d'un nouveau monde, surgi des souterrains de la ville, là où vivent *« les rats, les nouveaux maîtres »*.

Tout ordonne de choisir son camp, la mort des autres, la faim, le besoin de protection, les amis de l'université, hier révolutionnaires, aujourd'hui *« membres du parti »*. Il faut s'engager, devenir journaliste, milicien, trafiquant... Tous savent *désormais* que le choix n'est plus que la nécessité de survivre. Dans ces duels intimes, entre courage et lâcheté, féminité et virilité, individus et tribus, Khalil va choisir de haïr les autres pour s'aimer. *« Il était devenu un mâle qui rit*, écrit Hoda Barakat, *et moi je suis restée une femme qui écrit. »*

Ecrivain iconoclaste, elle possède cette lucidité, cette liberté des auteurs qui allient la connaissance de la souffrance à un immense talent. Il fallait que naisse le « je » pour écrire un ouvrage aussi singulier, qui, sans jamais s'apitoyer, décrit avec une telle intensité l'innocence perdue de toute une génération.

« Je ne veux pas oublier », nous confie Hoda Barakat, née à Beyrouth en 1952 et qui s'est exilée à Paris, en 1989. Originaire de ces montagnes du nord du Liban, cette chrétienne mariée à un musulman poursuit en solitaire, par l'écriture, le travail de deuil : *« Dans une guerre civile, pour tuer un ennemi, tu dois le connaître. Cette connaissance intime de ta victime est une source de violence qui se dédouble à l'infini. L'ennemi, c'est toi et cela fait beaucoup plus mal. »*

Que l'on ne s'y méprenne pas. *La Pierre du rire* n'est pas qu'un *livre sur la guerre du Liban*, mais l'histoire d'un homme vaincu, et qui, paradoxalement, dans la violence haïe, croit retrouver sa dignité d'homme. Il pourrait être hier de Sarajevo et aujourd'hui d'Alger, des villes où survivre c'est s'adapter, tout simplement, s'inventer une morale, puisque *« la violence, c'est l'échec d'un ordre moral »*.

le feuilleton

de Pierre Lepape

Michel et les trois Henri



MONTAIGNE À CHEVAL
de Jean Lacouture.
Seuil, 334 p., 130 F.

Personne, depuis Proust et son *Contre Sainte-Beuve* ne prétend plus expliquer l'œuvre d'un auteur par le récit de sa vie. Certains esprits radicaux en ont conclu à l'inutilité des biographies. D'autres, poussant encore un peu plus loin le bouchon, ont même annoncé la « mort de l'auteur », ce « je » superflu qui vient troubler l'autopsie des textes. *L'Iliade* nous suffit sans qu'on suppose Homère, et *Othello* se passe sans dommage d'un inconnu nommé Shakespeare.

Ces sérieuses considérations n'ont fort heureusement jamais empêché de bons écrivains de raconter la vie d'autres bons écrivains, ni de doctes universitaires de soulever des tonnes de poussière et d'archives pour retrouver la trace des enfants de Rabelais, ni des milliers de lecteurs de se passionner pour les amours de Chateaubriand ou l'énigme du poêle fatal à Zola. Simplement parce que les grands créateurs – comme les grands savants et les grands capitaines –, ce sont aussi nos stars. On aime leurs livres ; on veut connaître le roman de leur vie, question d'amitié. S'y ajoute le sentiment que les livres sont aussi des actes qui s'insèrent dans la trame et l'énigme d'existences particulières. On a envie de savoir, de comprendre.

Ces raisons d'aimer et de défendre les biographies d'écrivains seraient-elles toutes mauvaises qu'il en demeurerait une qui justifie leur utilité : elles nous donnent l'occasion de découvrir ou de relire des pages magnifiques. Dans la plus médiocre biographie de Stendhal ou de Proust, il y a toujours au moins vingt passages qui valent le déplacement : les citations de Stendhal ou de Proust. Autant d'appels éloquents, parfois irrésistibles à courir à la source, à goûter à l'intégralité du banquet dont on nous présente les hors-d'œuvre. Ce qui vaut pour les mauvais biographes vaut plus encore pour les bons ; on pourrait mesurer la réussite d'une entreprise biographique à l'envie qu'elle nous donne de passer de la vie à l'œuvre, de la chair au sang. Le meilleur de *Montaigne à cheval*, c'est évidemment ce qu'écrit Montaigne lui-même ; et le talent de Jean Lacouture tient dans cette évidence. Il est un magnifique passeur.

On comprend mieux ce rôle, ses servitudes et ses grandeurs lorsqu'on compare *Montaigne à cheval* avec la plus complète des grandes biographies universitaires consacrées à l'auteur des *Essais*, celle de Donald Frame, publiée aux Etats-Unis il y a trente ans déjà et récemment traduite en français (1). Frame est un chercheur d'une impressionnante méticulosité. Il traite de la vie de Montaigne comme le ferait un détective opiniâtre. En ne se fiant qu'aux faits soigneusement établis, en se gardant des embardées de son imagination comme des mirages de la vue panoramique. Il avance lentement, pas à pas, le nez collé aux traces, *« la marche basse et sans lustre »* comme écrivait Montaigne – qui pratiquait avec panache l'auto-dénigrement. Beau et morne travail, très utile sans doute, d'une scientifique honnêteté et qu'on pourrait ainsi résumer : tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui sur un homme du XVIe siècle nommé Michel Eyquem de Montaigne et qui écrivit un ouvrage intitulé *Essais*.

Jean Lacouture n'appartient pas à l'élite internationale des savants montaignistes ; ses curiosités sont trop multiples pour se focaliser sur une époque ou sur une personne. Il aime l'histoire, mais en journaliste et en amateur de rugby : comme un extraordinaire spectacle dont il convient de bien comprendre les règles pour mieux en sentir la beauté. Il adore ce qui bouge, ce qui se transforme, ce qui fermente, ce qui s'invente, dans le bonheur et dans la souffrance : la vie. Son écriture conserve toujours quelque chose de cette trépidation.

On devine que le choix qu'il a fait de Montaigne comme nouveau personnage de sa collection de portraits doit quelque chose à l'agacement. L'image d'un Montaigne couard et frileux abandonnant le monde à quarante ans pour se retirer dans sa tour et s'enfermer dans l'écriture d'un livre le choquait comme une incongruité : un grand esprit ne pouvait pas respirer ainsi en vase clos – et moins encore un Périgourdin. *Montaigne à cheval*, c'est une prise de position : on n'écrit pas un livre aussi immense que les *Essais* en demeurant benoîtement *« assis sur son cul »*. On n'écrit pas davantage *Montaigne à cheval* en usant ses fonds de pantalon dans les bibliothèques et les dépôts d'archives. Certes, Lacouture a lu le meilleur de ce qu'il convient de lire dans l'immense *corpus* des études montaignistes. Les grands classiques et les travaux érudits les plus récents. Albert Thibaudet et Géralde Nakam, Jean Starobinski et Roger Trinquet, Donald Frame et André Tournon. Il fait de ces enquêtes un respectueux usage, même si la prudence de Frame le fait piaffer d'impatience. Mais il n'a cure d'accumuler les thèses et les mémoires comme autant de garde-fous ; il s'en sert au contraire comme de tremplins pour mieux sauter. Ce qu'il ne sait pas de Montaigne, il le sent, il l'imagine, il le respire. Lacouture galope avec Montaigne, sans que la vérité s'en effarouche.

Jean Lacouture galope avec Montaigne. A l'homme de méditation et d'introspection, il superpose un Montaigne des chevauchées, des amours, de la guerre, et surtout un Montaigne politique

Nous savions déjà que le seigneur de Montaigne n'était pas le contemplateur mélancolique de soi-même que l'on nous avait dit. Encore fallait-il nous le montrer, et superposer à l'image de l'homme de méditation et d'introspection une autre image qui soit aussi forte. Savoir ne suffit pas si l'on ne voit pas. Lacouture donne à voir. Le Montaigne des chevauchées – *« Je n'ai aimé d'aller qu'à cheval (...) Si toutefois j'avais à choisir* [ma mort], *ce serait, ce crois-je, plutôt à cheval que dans un lit »* –, celui des amours, celui du noble exercice de la guerre, celui, surtout, du dévouement au bien public, le Montaigne politique.

Le meilleur de Lacouture est là, dans l'évocation des efforts déployés par le petit hobereau du Périgord pour s'entremettre entre les clans qui se disputent la France, les rois Valois, Henri de Navarre et ses huguenots, les Guise et leurs ligueurs. Montaigne ne met pas sa plume au service de la paix, comme un intellectuel, il y met son repos, son corps, son esprit, ses relations, sa sécurité. Il met la main à la pâte, jusqu'aux coudes. Il s'engage, il se trompe, il échoue par une voie, recommence par une autre. Pendant des mois, à plusieurs reprises, il plante là son château, sa tour et ses chers *Essais* pour galoper de Bordeaux à Paris, de Normandie en Touraine et de la cour d'un Henri à celle d'un autre. Il ne pense pas la politique, il l'apprend, il la pratique, à un moment où elle est, plus encore qu'à d'autres, semblable à un noeud de vipères, répugnante, dangereuse, immorale et tragique.

« Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente » avait écrit Montaigne, en disciple de Machiavel, aux premières pages de son troisième livre des *Essais*. Relisant ce paragraphe sur le fameux « exemplaire de Bordeaux », il ajoute en marge : *« et qu'on massacre »*, comme si mentir et trahir ne suffisaient plus à donner la mesure de l'écart monstrueux qui sépare, dans le domaine politique, l'utile de l'honnête, la nécessité de la morale. Depuis la Saint-Barthélémy, le pieux mensonge et la sainte trahison ne sont plus que broutilles pour qui a vécu la tragédie de l'histoire. Montaigne se garde de justifier ou de condamner : il est responsable de l'horreur, comme tous ses contemporains, et au même titre que ceux qui ont tenu l'épée : *« De même, en toute police, il y a des offices nécessaires, non seulement abjects, mais encore vicieux (...) Il faut laisser jouer cette partie aux citoyens vigoureux et moins craintifs qui sacrifient leur honneur et leur conscience, comme ces autres anciens sacrifièrent leur vie pour le salut de leur pays ; nous autres, plus faibles, prenons des rôles plus aisés et moins hasardeux. »* Apre leçon de solidarité citoyenne et qui dément en effet, de la manière la plus brutale, l'idée confortable d'un penseur sage appliqué à démêler les fils délicieux de son *ego*. Montaigne loin de s'abstraire de son époque y puise la sève de sa pensée, cette sève fût-elle d'une amertume imbuvable.

Dès lors la langueur affichée, revendiquée par Montaigne, cette médiocrité qu'il proclame, ce portrait d'anti-héros qu'il trace inlassablement de lui-même apparaissent comme autant de leurres. Il se fait tout petit et tout faible et tout mou pour mieux convaincre les petits, les faibles et les mous qu'il y a, malgré tout, quelque chose à faire pour gagner la paix, ramener l'ordre dans le royaume, arrêter la progression de cette ombre immense et sanglante sous laquelle semble devoir s'ensevelir le pays en ce dernier tiers du siècle. Sauver la Renaissance en train d'agoniser, peut-être est-ce là le véritable projet des *Essais* : *« Composer nos mœurs est notre office, et non pas composer des livres. »* Ecrire, apprendre à penser, mais pour apprendre à agir.

On ne peut qu'aimer la vaillance et la vigueur avec lesquelles Jean Lacouture mène son équipage. Il fait sonner et claquer Montaigne comme un personnage de *La Reine Margot*. On lui reprochera d'avoir privilégié le cavalier aux dépens de l'écrivain ; mais un écrivain ça ne se raconte pas. L'auteur des *Essais*, il suffit de le lire ; Michel de Montaigne, on s'en faisait une pâle idée. Lacouture a fait un livre généreux : *« Celui-là n'a rien de généreux qui peut recevoir du plaisir où il n'en donne point. »*

(1) *Montaigne. Une vie, une œuvre. 1533-1592*, de Donald Frame, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Claude Arnould, Nathalie Dauvois et Patricia Eichel, préface de François Rigolot, éd. Honoré Champion, 1994, 470 p., 340 F.

version originale

Une offense nommée Babar

SHOULD WE BURN BABAR ?
Essay on Children's Literature and the Power of stories
de Herbert Kohl.
The New Press, 178 p., $ 18,95

Herbert Kohl sonne la charge contre le célèbre éléphant qu'il juge « colonialiste », « sexiste » et « antidémocratique »

Tout le monde le sait : un éléphant, ça trompe... Ça trompe son monde et ses lecteurs, fût-il le plus distingué, le plus humanisé des pachydermes, fût-il le célèbre Babar de Jean de Brunhoff. Mystifiés par cet animal en habit vert, nous l'aurions tous été, et le serions encore, si un essai de l'Américain Herbert Kohl ne se proposait de nous révéler enfin la « véritable » nature du célèbre éléphant. Attention : il est grand temps, selon Herbert Kohl, de débarrasser les bibliothèques de nos enfants de cette lecture dangereuse, car politiquement trop incorrecte. La couverture du livre donne le ton. On y voit un animal stylisé à la façon d'un épouvantail. Et son costume en flammes est déjà une réponse à la question du titre : *« Faut-il brûler Babar ? »*

Brûler Babar ? Et pourquoi pas Cendrillon, les Trois Petits Cochons, Boucle d'or et la Petite Marchande d'allumettes ? S'il fallait expurger les classiques enfantins de tout anthropocentrisme, de tout sexisme ou simplement de toute niaiserie, cela ferait un bel autodafé ! On veut croire à un canular. Or il n'en est rien. Aux Etats-Unis, le livre trône en bonne place dans les vitrines des meilleures librairies d'Harvard, et la prestigieuse *New York Times Book Review* lui a récemment consacré une page entière. Quant à son auteur, connu pour ses nombreux livres pour la jeunesse et directeur du Coastal Ridge Research and Education Center de Point Arena, en Californie, il est aussi lauréat du National Book Award, l'une des plus hautes distinctions littéraires américaines. En son temps, Herbert Kohl était pourtant, de son propre aveu, un grand « babarophile ». Mais un minutieux réexamen du texte l'a convaincu que *« ce conte apparemment innocent »* est en réalité une œuvre *« colonialiste »*, *« sexiste »*, *« antidémocratique »*, bref *« un chef-d'œuvre de propagande, tant il est facile de l'accepter en bloc sans la mettre en question, et même d'intérioriser certaines attitudes qu'elle présente »*.

Colonialiste ? Herbert Kohl n'est pas le premier à stigmatiser dans *Babar « le rêve colonial et civilisateur de la France au temps de sa splendeur »*. Il n'ignore pas que les premières aventures ont paru dans *Le Jardin des modes* en 1931 et que l'oeuvre s'inscrit dans son époque. Mais que l'éléphanteau, après la mort de sa mère, fasse si vite le deuil de ses origines, qu'il renonce à son *« éléphantitude »* pour quelques beaux habits et une voiture, voilà ce qu'il n'admet pas. *« Résister (...) ne semble pas l'effleurer »*, écrit Herbert Kohl. Il est *« passif comme une poupée de chiffon »*. *« En tant qu'adulte, je suis gêné par la malléabilité et la bonne humeur avec lesquelles il se transforme en éléphant riche (...) et à figure humaine »*. Quant à la Vieille Dame – en anglais *The Rich Lady* – incarnation de la patrie civilisatrice –, Dieu sait quel modèle de capitalisme (corrompu ?) elle véhicule ! *« La Vieille Dame a de l'argent, beaucoup d'argent »*, écrit très sérieusement Herbert Kohl. Mais *« l'origine de sa fortune n'est pas claire »*...

Plus tard, Babar retrouve la jungle. Et là commence l'antiféminisme selon Herbert Kohl. Car si Babar et Céleste convolent en justes noces, *« rien n'indique que Céleste ait eu son mot à dire dans cette affaire ! »* N'est-ce pas une fois de plus, *« le triomphe du mâle européanisé ? »* L'illustration de ce que le *« bonheur de la femme est suspendu au fait d'être choisie par le bon mâle* (the right male) ».

Enfin, lorsque le couple royal part en voyage de noces, Babar, symboliquement, pose son chapeau sur la tête du vieux Cornélius qui va régner par intérim. Mais *quid* du suffrage universel chez les éléphants ? Cornélius peut-il tirer sa légitimité de ce simple couvre-chef ? Et cet usage des symboles – qui rend naturel un tel mode de transmission du pouvoir – n'est-il pas *« dangereux »* car *« antidémocratique »* ?

Bref, la conclusion d'Herbert Kohl est sans appel. Il convient, sinon de brûler Babar, de *« le consigner dans les bibliothèques de recherche »*. Son temps est révolu. Laissons-le aux *« collectionneurs »*. Et choisissons pour nos enfants des contes *« moins offensants »*.

Si Jean de Brunhoff se retourne dans sa tombe, il ne sera pas le seul. Au moment où Babar est montré du doigt, Roald Dahl – l'auteur du *Bon Gros Géant*, le champion des histoires subversives pour la jeunesse – subit lui aussi les attaques d'Américains en colère. En Virginie notamment, comme le relate le *Sunday Times*, une mère indignée tente de faire interdire *La Potion magique de Georges Bouillon* qui inciterait au crime parce qu'on y voit Georges projeter de liquider sa grand-mère avec des produits ménagers !

D'ailleurs, c'est bien simple : pour ne plus heurter personne, certains éditeurs pour la jeunesse fourniraient désormais à leurs auteurs une liste de notions à proscrire (*« Taboo List »*). Selon l'une d'entre elles, on est prié d'éviter toute référence aux idées de *« fantômes, magie, religion, tabac, triche, sucre, bonbons, gâteau d'anniversaire, mort, divorce, émotions négatives et fêtes religieuses »*. En dehors de cela, le champ est libre ! Et vive la création !

Florence Noiville

Plongée en eaux troubles

BEGGARS & THIEVES
Lives of Urban Street Criminals
de Mark S. Fleisher.
University of Wisconsin Press,
332 p., $37 50, $16,95 (paper)

Un anthropologue se penche sur la délinquance urbaine aux Etats-Unis

Pour comprendre les problèmes de la délinquance dans les villes américaines et tenter d'y remédier, on ne peut rester au balcon du savoir universitaire ou des commissions d'experts, il faut aller y voir de près, s'immerger dans le quotidien de cette réalité. Dans le fil d'une tradition sociologique restée vivante depuis l'époque pionnière de l'école de Chicago avant guerre, Mark S. Fleisher a entrepris cette rude plongée. Anthropologue spécialisé dans les questions de justice criminelle et professeur associé à l'université de l'Illinois, après avoir été administrateur au Bureau fédéral des prisons, il est ainsi passé de la salle de cours au monde de la rue et du costume aux vieilles hardes, afin d'étudier, à Seattle et à Washington en particulier, les itinéraires, les comportements et les modes de vie des délinquants adolescents ou adultes, dealers, voleurs et auteurs d'agressions diverses. Une enquête de plusieurs années, menée également dans les antennes de police, les abris, les missions et les prisons.

Sans fard, il raconte les conditions peu académiques et les difficultés spécifiques de cette observation participante : le temps passé à traîner dans les lieux fréquentés par les délinquants (bars, parkings, coins de rues et *drug houses*, où la drogue est préparée ou empaquetée), avec pour premier guide et informateur un dealer de cocaïne noir surnommé Popcorn, les problèmes déontologiques qu'il a dû affronter en étant obligé de payer verre après verre ou de concéder quelques dollars, tout en sachant qu'il favorisait l'alcoolisme ou la toxicomanie de ses interlocuteurs, ou bien encore le caractère peu approprié des entretiens biographiques qu'il s'efforçait de poursuivre avec des personnes ayant à la fois un niveau de verbalisation assez faible et un rapport à la chronologie très perturbé.

En partant du point de vue et du vécu des délinquants, il montre comment ces derniers sont enfermés dans une sorte d'adolescence permanente, caractérisée par l'irresponsabilité, l'absence de projet et une attitude purement réactive aux sollicitations et besoins du présent. Seuls quelques événements de type initiatique jalonnent leur parcours erratique : la fugue du domicile, l'entrée dans une bande ou un gang, la première expérience de la prison. Cette étude, qui restitue de façon vivante et précise la *« culture de la rue »*, son langage, ses règles, ses formes de comportement, est dépourvue d'empathie comme de mythologie : l'univers des délinquants n'a rien de séduisant, Fleisher le dépeint morne, répétitif et violent, et il insiste sur l'insécurité émotionnelle, le *« manque d'autocontrôle »*, la *« haine de soi »* et les tendances dépressives de ceux qu'il a rencontrés.

Comment en sont-ils venus là ? De tous les facteurs, liés à l'environnement social, culturel et psychologique, qui ont pesé sur leur trajectoire, le plus important, selon l'auteur, est un *« défaut de socialisation première »* en raison d'une enfance négligée et maltraitée. Point de bascule initial et crucial, la carence ou la violence parentale produisent de durables dommages, car, contre elles, l'enfant se construit une *« vision du monde défensive »* qui, par la suite, va se durcir en structure de comportement irréversible. Dès lors, répression et prison n'y changeront rien. A propos de cette dernière, la conclusion de Fleisher est sans illusions : il souligne combien elle devient un *« sanctuaire »* que seuls les toxicomanes craignent en raison du sevrage de drogue, les autres trouvant là, le temps d'un séjour, une nourriture et des soins médicaux assurés, des connaissances et un monde familier, bref, un espace finalement moins âpre que celui du dehors, particulièrement en hiver.

Ce constat conduit Fleisher à mettre sévèrement en cause l'inefficacité dispendieuse de la politique répressive menée aux Etats-Unis, privilégiant la construction et la multiplication des prisons au détriment de programmes de traitement de la toxicomanie et, surtout, d'une politique sociale de prévention en amont, notamment en ce qui concerne la protection des mineurs.

Sur ce dernier point, il critique également, non sans virulence, les principes qu'il juge illusoires et finalement dangereux des projets visant à maintenir à tout prix les enfants auprès des parents, même maltraitants. Mieux vaudrait, à ses yeux, investir sur l'avenir, en développant de petites structures d'accueil chaleureuses et protectrices pour l'enfance en danger, plutôt que de miser sur de coûteux et aléatoires projets de réhabilitation en milieu carcéral.

Ses descriptions comme son diagnostic sont dérangeants, choquants parfois. Il n'est pas certain que toutes les prisons américaines soient ces abris aux allures d'hôtels confortables qu'il décrit. Et son point de vue sur le caractère irrécupérable des criminels endurcis que l'on ne peut qu'enfermer et mettre au travail est brutal. Mais Fleisher a le mérite de s'engager doublement : dans une véritable ethnographie de la délinquance et dans une prise de position étayée de propositions en matière de politique publique. Il n'est pas très courant de voir un ancien administrateur du monde pénitentiaire se faire chercheur et aller fréquenter, sur leur terrain, *Mendiants et voleurs*.

Nicole Lapierre

Funèbre constat

A partir du récit des derniers jours de sa mère, Lucile Laveggi revoit l'image que la société se fait de la souffrance et de la mort. Derrière l'émotion pointe la révolte

UNE ROSE EN HIVER
de Lucile Laveggi.
Gallimard, coll. « L'infini »
88 p., 72 F.

Aujourd'hui, on ne meurt pas de la même manière qu'il y a vingt ou trente ans. La façon de souffrir, de passer ses derniers instants, de se séparer du monde des vivants, a changé. Et l'image que la société se donne de la mort est en train, elle aussi, de se modifier. Ce constat est au cœur du nouveau livre de Lucile Laveggi qui, après *La Spectatrice* (1), où elle tournait en dérision les mythes modernistes de l'argent impérial et de l'optimisme clinquant, poursuit son investigation des idéologies contemporaines, de leur mise en scène et de leur déplacement. Mais ce constat, Lucile Laveggi le fait à partir du récit de la mort de sa mère : c'est ce qui le rend si précis et émouvant.

Sa mère ne s'est pas éteinte – comme bien d'autres membres de sa famille avant elle – à la campagne, où elle est née. Il y a, chez Laveggi, une sorte de nostalgie lumineuse pour une époque où les femmes mouraient dans leur lit, entre deux draps brodés, la tête protégée par un grand nombre d'oreillers, au fond d'une chambre sacrée et comme détachée du reste de la maison. Après l'accompagnement du cercueil, *« dont les planches sentaient bon le bois coupé »*, les filles vieillissaient soudain et se trouvaient *« confortées dans leur sexe après avoir accepté la tâche que les femmes se transmettent en silence et qui est la capacité de regarder mourir »*. Le contraste entre les pages évoquant un rituel, devenu presque désuet, et d'où émanent une paix funèbre, une tristesse rayonnante, et celles consacrées à la description du funérarium où la mère a été incinérée dans un coin perdu de banlieue, est saisissant. Cette illusion glacée de cérémonie se déroule comme un film, avec les différentes familles qui attendent devant des cellules numérotées avant qu'une femme, qui pourrait être la secrétaire d'un expert-comptable, ne sorte de sa serviette des cantiques, enthousiastes et plats *« qui vous font sentir athée »*. Tout est observé, dit par Lucile Laveggi dans un chapitre d'une justesse glaçante, les phrases nettes, courtes, s'enchaînant parfois sur un rythme plus fiévreux qui trahit une révolte à peine contenue.


JOHN FOLEY
« Si vous voulez défendre un malade, défendez son apparence contre la société qui juge sur les apparences »

C'est avec la même ironie impassible que Laveggi évoque l'univers presque hostile de la clinique où a été soignée sa mère : indifférence du professeur diagnostiquant distraitement un cancer et qui, avec son nœud papillon, semble prêt à aller fêter la nouvelle année dans le dos des malades : brutalités de l'aide-soignante qui reproche à sa mère d'avoir taché le drap et la réprimande comme une petite fille ; nonchalance cynique de l'infirmier de nuit qui, un walkman sur les oreilles, met un temps infini à venir changer la poche. Il faut toujours se battre dans un hôpital (ce sont les seuls moments où éclate vraiment l'indignation de l'auteur), entreprendre sans cesse des négociations avec les employés de la souffrance, insister pour obtenir de la morphine plutôt que de la viscéralgine, qui coûte moins cher.

Pour éviter l'humiliation de tous les mourants solitaires qu'on laisse agoniser avant de les emballer dans des sacs plastique, la seule arme est la préservation de sa propre dignité. *« Si vous voulez défendre un malade, défendez son apparence contre la société qui juge sur les apparences. »* D'où le souci de sa mère de toujours paraître presque bien coiffée alors que, près d'elle, une corbeille contient des roses fraîches – ce motif des fleurs intervenant souvent dans le livre comme un contrepoint de beauté, un exorcisme de douceur qui incline le personnel hospitalier à faire preuve de plus de prévenance : il y a un respect, presque ému, de l'infirmière Leila qui vient croiser les bras de sa mère, après qu'elle s'est éteinte.

Mais ce qu'on a coutume d'appeler « le travail de deuil » a changé, aussi, et l'on doit résister pour que la douleur ne vous soit pas volée. En regardant, quelques jours plus tard, une émission de télévision qui comporte un reportage sur une unité de soins palliatifs *new look*, destiné à faire croire que les hôpitaux et les cliniques seront bientôt de *« chaudes et moelleuses couveuses »*, où l'on vivra une ultime expérience passionnante, où mourir sera un simple *« transit »*, Lucile Laveggi constate combien le vocabulaire de la mort a été recyclé : les mots crus sont effacés, les récits d'agonie se font tendres et policés, et les philosophes, après avoir été des experts de la communication, deviennent *« des interprètes bienveillants du mourir »*.

Car la société n'a jamais eu aussi peur de la mort, comme elle n'a jamais eu aussi peur de la jouissance. Cela revient au même. Mais à cette peur, Lucile Laveggi a choisi de se confronter. C'est son talent lucide, son beau courage.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Gallimard, 1992. La même année, Lucile Laveggi publiait un livre d'entretiens avec le philosophe Marcel Conche, *Vivre et Philosopher* (PUF).

Destin levantin

Dans un récit où se côtoient amour et haine, Amin Maalouf rend hommage aux dépossédés de leur vie

LES ÉCHELLES DU LEVANT
d'Amin Maalouf.
Grasset, 300 p., 126 F.

Il est des personnages de roman qui s'imposent par l'universalité de leur histoire. Leur destin particulier porte témoignage de millions d'autres ; à travers leurs amours, leurs drames, leurs espérances, des peuples se reconnaissent. Des peuples assassinés par la guerre ou transplantés, qui traversent les événements, et que les événements traversent, transpercent.

Ossyane Ketabdar est de ces héros romanesques qui ont la présence des personnages mythiques. Les siens ont connu la fin de l'empire ottoman, le massacre des Arméniens, la guerre de 14-18 qui dépeupla les villages du Moyen-Orient; quant à lui, né d'un père turc et d'une mère arménienne qui se sont rencontrés au lendemain d'un massacre, venu en France pour ses études de médecine, il y vit le début de la drôle de guerre. Sous le nom de Bakou qui veut dire « avenir », il s'engage dans la Résistance. A Lyon, le hasard de la quête aux faux papiers met sur sa route Clara. Il la retrouvera au Levant, la guerre finie, pour le partage de l'amour, du courage, du malheur et de l'attente symbolique d'une vie paisible.

Mais les conflits sont déjà là qui aujourd'hui encore ensanglantent le Moyen-Orient, qu'Ossyane préfère appeler le Levant en évoquant ses « Echelles », symboles de la tolérance qui n'est plus, étapes d'un itinéraire de Constantinople à Alexandrie par Smyrne, Beyrouth et bien d'autres villes où, dans un mélange de langues et de religions, différents peuples se côtoyaient avant de s'exterminer, *« chacun priant son dieu de faire taire les prières des autres »*. A 77 ans, lors d'un séjour en France sur les traces de ses amis de combat disparus, Ossyane confie sa vie de traqué à un compagnon de passage. Jeune, Ossyane s'étonna que son père eût choisi ce prénom ; il se révélera prémonitoire, puisqu'il signifie « désobéissance », « rébellion ».

Amin Maalouf a écrit un roman à deux voix inégales, celle d'Ossyane et celle du compagnon de rencontre. Cette inégalité donne son intensité au récit. La seconde voix, en effet, est là pour relier les quatre jours de confidence et apporter quelques commentaires aux événements, mais le narrateur ne tombe pas dans le piège de l'analyse, de la digression que serait une étude historique trop explicative des faits. Seulement quelques discrets éclairages dans le ton de la simplicité, qui est celui d'Ossyane se racontant. Quand Ossyane, séparé de Clara, qui va accoucher, ne peut la rejoindre parce que l'Etat d'Israël vient de naître et que les frontières se ferment, quatre mots lui suffisent – *« Oui, seul. Sans Clara »* – pour évoquer toutes les détresses de toutes les séparations, toutes les tragédies qui sont le lot commun des êtres que l'histoire des peuples sépare et qui peuvent reprendre le cri douloureux d'Ossyane : *« Nous n'avons rien choisi, c'est l'histoire qui a choisi pour nous. »*

Le Levant est au centre de ce roman, et que tel ou tel événement ait un demi-siècle ne retire rien à son actualité. Nadia, la fille d'Ossyane et de Clara est, elle aussi, lasse des guerres qui succèdent aux guerres. Toutefois, dans ce cadre précis, c'est bien plus que l'histoire de quelques peuples du Moyen-Orient qu'évoque Amin Maalouf. Derrière Tel-Aviv, Haïfa, Beyrouth, d'autres noms s'inscrivent où l'individu n'a plus de destin qu'en fonction des combats, *« brin de paille dans la tourmente »*. Implacable comme un témoignage, cette histoire de millions d'Ossyane est aussi une belle œuvre romanesque.

Pierre-Robert Leclercq

d ' a u t r e s m o n d e s

Le chemin forestier d'un Coréen sibérien

Parabole de l'histoire du XXe siècle, le roman d'Anatoli Kim est une composition polyphonique et mystico-sylvestre

NOTRE PÈRE-FORÊT
Roman parabole
d'Anatoli Kim.
Traduit du russe
par Christine Zeytounian-Beloûs,
éd. Jacqueline Chambon,
376 p., 150 F.

Imaginez un roman dont le personnage principal serait le Père-Forêt, l'esprit de la nature qui engendra les hommes, un être immortel, cruel, généreux, mais désemparé face à ses enfants humains. L'arbre, comme père et mère d'une humanité qui n'a pas été créée par Dieu et qui ne cesse de se débattre dans les souffrances du siècle : la Révolution, la famine, les camps allemands et les camps soviétiques, le Mal absolu d'une science devenue folle. C'est cette parabole de l'homme, enfant prodigue de la nature, que nous propose le Coréen de Sibérie Anatoli Kim, un des écrivains les plus originaux de la littérature russe actuelle, pour qui Jacqueline Chambon avait eu un vrai coup de foudre en découvrant *L'Ecureuil*, un roman publié à Moscou en 1984, qui vous entraînait dans un monde où les humains cohabitent avec des hommes-animaux (Ed. Jacqueline Chambon, 1990). Elle vient de publier *Notre Père-forêt*, qui date de 1989, un livre étrange et fascinant. Touffu, inextricable, comme la Sibérie peut-être, ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas aller y voir.

Trois générations : le grand-père, Nikolaï, officier en retraite, ancien vétérinaire des armées, arrivé pour la première fois à l'automne 1889, avait édifié son domaine parmi les bouleaux et les pins, selon les préceptes d'Henry Thoreau, rêvant à une vie libre et heureuse, loin de la vanité du monde. Le domaine avait été incendié par les paysans en 1918 et Nikolaï obligé d'aller avec sa famille vivre en ville dans des baraquements surpeuplés. Son fils cadet, Stepan, élevé loin de la forêt, y reviendra tout comme Gleb, le petit-fils, qui après avoir travaillé pendant quinze ans à Moscou pour le centre secret chargé de la mise au point de l'arme, avait soudain abandonné les mathématiques et sa famille pour revenir à l'improviste dans la demeure de la forêt.

Forêt qui est aussi le creuset de l'angoisse de l'homme confronté à son origine et à sa fin dans l'unité de l'univers. *« Quand on coupe un arbre, il tremble, non pas tant de douleur et d'effroi qu'à cause des efforts précipités de la dryade pour transférer au plus vite son grand être ramifié dans les racines, au plus profond de la terre. Et quand l'arbre condamné tombe lourdement au sol, au moment où se déchire le cordon ombilical qui relie l'arbre à la terre se produit la naissance d'un être nouveau. (...) Vous êtes sans le savoir le descendant direct de cet arbre. »* Peuple forestier destiné à mourir dans le grand incendie qui marquera la fin du grand tout. Du grand bois.

Une composition polyphonique, presque musicale. Parfois une phrase commencée par un personnage est poursuivie par un autre et achevée par un troisième. Qui ne vit pas dans le même temps. Et cent ans se sont passés... Une autre façon de raconter l'histoire du XXe siècle à travers trois générations de la famille Touraev : Nikolaï l'ermite philosophe, Stepan le survivant des camps de la mort, et Gleb, le scientifique qui met fin à ses jours pour avoir contribué à élaborer une nouvelle arme biologique.

Nostalgique des forêts de l'Extrême-Orient russe en même temps que des légendes bouddhiques qui ont nourri son enfance de petit Soviétique appartenant à une minorité, contraint par ailleurs à une tout autre éducation à la lumière du matérialisme, doué d'une imagination ancrée dans la nature, profondément panthéiste, Anatoli Kim compose un objet bizarre, barbare et poétique à la fois, nourri d'un christiano-paganisme zen écolo dans un monde orphelin de Dieu. Mais aussi ses personnages, ces enfants du Père-Forêt qui leur donne sa sève, sont aussi des habitants des villes qui appartiennent entièrement à l'histoire d'un siècle de souffrances et de troubles. Sans oublier la rencontre, à la fin du livre, du fils de l'arbre avec le fils de Dieu après une collation chez Emmaüs !... Un fouillis extraordinaire, une sorte de salade russe mystico-sylvestre démêlant *« l'énergie du Mal (...) de l'énergie du Bien »*. Au temps de Brejnev, ce fut d'abord une affirmation de liberté. De chlorophylle spirituelle.

Citoyen soviétique, représentant de la troisième génération de Coréens en Russie, devenu Moscovite, Anatoli Kim le Sibérien est traduit en vingt-cinq langues. Il avait profité de la perestroïka pour partir en Corée du Sud, où il a enseigné quatre années la littérature russe, entre 1991 et 1995, sans parler la langue. *« Ils m'ont dit que je n'avais pas perdu mon âme coréenne et que j'avais eu le mérite de la faire connaître en Russie »*... Il est né en 1939 au Kazakhstan. Sa famille, émigrée en Russie depuis le début du siècle, pour fuir l'occupation japonaise, y avait été déportée, comme tous les Coréens des zones frontalières ; il en est parti en 1948 et a passé son adolescence en Sibérie extrême-orientale, sur les bords de l'Oussouri et à Sakhaline. Son père était instituteur. *« Je voulais être peintre. En 1957, je suis allé à Moscou pour étudier la peinture. Mais, un jour, au théâtre, j'ai entendu une phrase qui a changé ma vie. C'étaient deux vers de Walt Whitman que je ne connaissais pas :* « Un enfant m'apporte une poignée d'herbe et me demande ce que c'est. » *Ça a été comme une maladie : le désir d'écrire m'est venu brusquement. J'avais vingt ans et j'ai compris qu'on ne pouvait pas s'occuper sérieusement de deux arts à la fois. J'ai devancé l'appel, trois ans d'armée pour réfléchir, et je me suis retrouvé incorporé dans un régiment qui gardait un camp de prisonniers. Je savais que je ne tirerais jamais, car si je tuais, je ne pourrais pas devenir un artiste. Alors, quand j'étais de garde, je posais le fusil dans un coin, et j'écrivais. »*

A son retour, il entre à l'Institut de littérature Gorki à Moscou. *« Je ne connaissais personne. Je n'avais pas l'idée que je pourrais être édité un jour. Je lisais beaucoup : Whitman surtout, Thomas Mann, Stendhal, Anatole France. Joyce qui était partiellement traduit. J'ai attendu dix ans que mes nouvelles soient publiées dans la revue* Aurora *de Leningrad. Jusque-là, personne n'avait encore écrit sur la vie des Coréens, sur le monde intérieur des Coréens d'un point de vue littéraire.»*

On estimait il y a dix ans à plus de 450 000 les Coréens de Russie. Paysans sans terre, arrivés d'abord vers 1860 pour exploiter l'immensité de l'Extrême-Orient russe. Puis, à partir du début du siècle, pour fuir l'occupant japonais. *« On leur accordait des terres, mais à condition de se faire baptiser,* explique-t-il. *Moi, j'ai été baptisé à quarante ans. Mon parrain était le célèbre acteur Smoktounovski. Mais je ne me sens pas orthodoxe. »* Toute religion est sans doute trop réductrice pour ce déiste qu'on sent capable de les accepter toutes. Inclassable, sur tous les plans.

Nicole Zand

l i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **QUANT A JE (KANTAJE)**, de Katalin Molnar
Ce livre, rangé dans la catégorie littéraire, inédite jusque-là, de *l'« agrégat », est sans doute l'un des plus originaux publiés depuis* longtemps. Visuellement d'abord, grâce à la conception graphique de Cédric Scandella – jeux typographiques qui n'utilisent pas le texte comme une matière morte, mais au contraire vivante et dansante –, dans ce qui est raconté ensuite : l'apprentissage de la France et du français par l'auteur, d'origine hongroise. Touchée par une grave gaieté, la lettre ici devient folle : au meilleur, au plus allègre sens du terme (POL, 238 p., 150 F).

● **TAMBOUR-BABEL**, d'Ernest Pépin
Romancier et poète, l'Antillais Ernest Pépin n'a pas la chance d'appartenir à la grande déferlante de la littérature martiniquaise, très à la mode – et à juste titre – depuis les succès de Glissant et de Chamoiseau. Pépin est de Guadeloupe ; on le regarde de haut, comme un provincial ; on a bien tort. Pour être moins âpre, moins révoltée que celle de ses confrères, la prose de Pépin est égale en beauté et en richesse. Au-delà du « pittoresque » de la langue – *ce babélien enchanté qui noue les idiomes de trois* continents – se dessinent dans le roman de Pépin les contours de ce que pourrait être une nouvelle civilisation : un arbre dont les racines plongeraient sur toutes les rives de l'Atlantique. (Gallimard, 240 p., 98 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LE TEMPS DU MIRACLE**, de Borislav Pekic
Partant chaque fois du texte véritable des Evangiles, mis en exergue, Pekic donne de la Bible un prolongement hérétique. A quoi mènent les miracles ? A la torture de Lazare, fatigué de ressusciter et qui voudrait en finir une fois pour toutes ? A celle de Yabnéel la lépreuse, qui paye sa guérison en se voyant rejetée de tous ? A celle de Siloé l'aveugle, soudain effrayé par le spectacle du monde ? Derrière ces récits déviés, ironiques, poétiques, perce une réflexion sur le sens des miracles, du prosélytisme, du « Bien » quand il est imposé aux hommes. La « légende du Grand inquisiteur », dans *Les Frères Karamazov*, n'est pas loin. Ni la dictature titiste, dont Pekic, au moment où il écrit *Le Temps du miracle*, en 1965, vient de faire l'expérience en prison. Premier roman de ce grand écrivain yougoslave, mort à Londres en 1992 (traduit du serbo-croate par Mireille Robin, Le Serpent à plumes, 430 p., 139 F).

● **LA TÊTE DE WOYZECK**, d'Ekbert Faas
Condamné à mort pour avoir assassiné sa maîtresse, exécuté à Leipzig en 1824, Woyzeck a inspiré Büchner, dont la pièce, écrite en 1837, est devenue un classique du répertoire théâtral avant de servir de thème à l'opéra d'Alban Berg. Ekbert Faas, qui a quitté l'Allemagne de l'Est pour vivre en Amérique du Nord, reprend cette histoire dans son contexte historique et social, la mêlant à d'autres événements se déroulant un siècle plus tard, au moment de la *montée du fascisme. Elle établit un lien inattendu* entre ces deux pôles : l'idéologie nazie trouverait ses racines dans la tradition philosophique et littéraire allemande de Goethe à Schopenhauer (traduit de l'anglais par Marie Plowiecka, éd. Marie Plowiecka, 6, rue Paul-Messein, 95160 Montmorency, 302 p., 119 F).

La psychanalyse américaine bousculée

Après l'âge d'or des années 50-60, le mouvement psychanalytique connaît un certain fléchissement. Une vaste exposition prévue à l'automne 1998 avive les polémiques entre freudiens et anti-freudiens

Nicolas Weill

C'est une époque de vaches maigres et de gros temps que vivent et la psychanalyse et Freud, aux Etats-Unis. Les décennies triomphales des années 50 et 60 semblent désormais bien lointaines... Le « mouvement » psychanalytique tel qu'il a été fondé par Freud se trouve désormais sur la défensive. Tandis que les neuroleptiques, inventés dans les années 50, sont préférés aux *talking cures* (cures analytiques), dont le coût et la durée font reculer patients, praticiens et caisses d'assurances, le développement des neurosciences, la multiplication et la diversification de l'offre thérapeutique, depuis le « cri primal » jusqu'à l'hypnose en passant par le comportementalisme, a entraîné une baisse tendancielle du taux de fréquentation des divans.

Autre signe propre à faire douter de l'avenir : le nombre de médecins psychiatres candidats à une formation psychanalytique est lui aussi en chute libre, même si le docteur Otto Kernberg, président élu de l'IPA (International Psychoanalytic Association, qui rassemble environ neuf mille six cents membres de par le monde), estime que la situation se stabilise. « *L'élitisme*, explique-t-il, *l'isolement volontaire, la rigidité de l'institution psychanalytique ont leur part de responsabilité dans la situation actuelle. Pourtant je ne crois pas que la crise soit interne. Il s'agit d'une réaction à la culture qui environne la psychanalyse, dans un temps où l'atmosphère est plus empirique, moins concernée par l'individu ou le sujet. Peut-être est-ce plus évident aux Etats-Unis qu'en Europe.* » En novembre 1993, tandis que la *New York Reviews of Books* publiait un long article passionnément antifreudien de Frederick Crews, un professeur de littérature de l'Université de Californie, d'où émergeait l'inhabituelle figure d'un Freud aux limites du charlatanisme, piètre praticien, habile à dissimuler ses échecs par des astuces théoriques d'où serait née la psychanalyse, l'hebdomadaire *Time* consacrait sa célèbre « une » à la question « *Is Freud dead ?* » (« Freud est-il mort ? »). Pourtant l'enracinement de Freud et du freudisme dans le paysage intellectuel et universitaire américain demeure profond. Une statistique établissait par exemple qu'en 1992, dans les départements de littérature, 38 % des professeurs enseignaient la théorie psychanalytique à leurs étudiants de premier cycle. A l'université de Stanford (Californie), au début de la décennie, Freud figurait encore dans les huit options d'un programme intitulé « Culture, idées et valeurs » : au même rang que la Bible et Shakespeare – et devant Platon, Aristote, Homère, Sophocle, Virgile et Voltaire. Même si les disciples de Freud et des « post-freudiens » (Mélanie Klein, Kohut, Bion, Lacan, etc.) se sont parfois dépeints eux-mêmes sous les traits d'une communauté marginale, voire assiégée, assénant les dures vérités de la sexualité infantile, de l'Œdipe et de l'inconscient à une société globale qui multipliait les « résistances », cette histoire, désormais séculaire, a longtemps été celle d'un formidable succès.

Est-ce cette faveur vivace de Freud dans la culture ambiante que les institutions « orthodoxes » ont espéré ranimer pour redorer le blason d'une pratique thérapeutique en recul ? Telle serait alors la véritable raison de l'organisation d'une vaste exposition prévue pour la fin 1996 sur le thème « Freud, conflit et culture » à la Library of Congress (Bibliothèque du Congrès à Washington), où sont déposées, depuis 1950, les archives de Sigmund Freud. Harold Blum, qui depuis 1986 dirige les Sigmund Freud Archives, est à l'origine du projet (le fameux divan sur lequel Freud allongeait ses patients devait faire le voyage de Londres à Washington pour l'occasion). Les organisateurs espéraient voir affluer quelque deux cent cinquante mille visiteurs, et entendaient bien mettre à contribution le réseau Internet.

Harold Blum se défend néanmoins d'avoir voulu monter une opération de relations publiques, dont les idées psychanalytiques n'ont, selon lui, nul besoin : « *Celles-ci ont même fait leur entrée dans le vocabulaire politique, où l'on parle couramment de "projection" ou de "dénégation"*, dit-il ; *elles servent à comprendre le racisme. L'exposition a un but d'éducation et de culture. D'ailleurs, en exposant Freud et ses idées, on prend aussi le risque de l'objection.* » Le comité de l'exposition se compose d'historiens (comme Peter Gay ou Carl Schorske, ou le curateur, l'historien des idées, Michael Roth) et de psychanalystes.

C'est alors qu'entre en scène un groupe composite formé principalement de spécialistes des études freudiennes (les *Freud scholars*). Ils s'alarment à l'idée que l'exposition prévue puisse servir à ressusciter le mythe héroïque de la psychanalyse, qu'à divers titres certains d'entre eux s'efforcent d'ébranler depuis la fin des années 70. À l'instigation d'un chercheur indépendant d'origine britannique, Peter Swales, ancien *businessman* des Rolling Stones, reconverti depuis vingt-deux ans à l'érudition freudienne, une pétition est lancée le 31 juillet 1995. Elle rassemble quarante-deux chercheurs – bientôt cinquante –, parmi lesquels des historiens comme Frank Sulloway, Paul Roazen, Mikkel Borch-Jacobsen, le philosophe des sciences Adolf Grünbaum, le neurobiologiste Oliver Sacks (lequel finira, avec quelques autres, par faire marche arrière), l'écrivain féministe Gloria Steinem, Morris Eagle (qui se trouve être également président d'une des plus puissantes sociétés de psychanalystes non-médecins aux Etats-Unis), et Sophie Freud.

UN CULTE QUI AGACE

On pourrait s'étonner de voir le nom de l'unique petite-fille vivante de Sigmund Freud (née en 1924, elle est la fille de Martin Freud), qui a connu son grand-père jusqu'en 1939, associé à certains des pourfendeurs les plus virulents de la psychanalyse. Mais le culte de Freud agace cet ancien professeur de la School of Social Work, du Simmons College de Boston, soit qu'on lui demande des autographes, soit qu'on tente au téléphone de la persuader que l'homme qu'elle visita tous les dimanches et qu'elle regardait avec un respect craintif était un meurtrier en série, qui aurait profité d'un voyage à Manchester pour assassiner son demi-frère ! « *Il y a une propension dans la tradition familiale freudienne à diviser le monde en amis et ennemis. Cette tradition me paraît inutile à entretenir aujourd'hui. Mon grand-père traitait les dissidents d'hérétiques, et ma tante, Anna, a perpétué cette pratique à sa manière. Si j'ai signé, c'est au nom de la liberté d'expression. Dire de quelqu'un comme Morris Eagle, qui a consacré son existence à la théorie psychanalytique, qu'il dénigre Freud, c'est proprement scandaleux.* » Bien des concepts psychanalytiques lui paraissent frappés d'obsolescence à l'heure où la connaissance du cerveau a à ce point progressé. La psychanalyse, estime-t-elle, est née de la culture populaire ; elle y retourne en cette fin de siècle. Tous les signataires de la pétition demandent que soit inclu dans le comité un représentant de la tendance critique, et que le catalogue se fasse l'écho des révisions en cours. La polémique prend alors de l'ampleur, relayée d'abord par les médias proches des milieux universitaires, puis par la grande presse. Le 4 décembre 1995, la Library of Congress annonce le report *sine die* de l'exposition. Après quelques hésitations (une contre-pétition internationale est entretemps lancée, depuis la France, à l'initiative d'Elisabeth Roudinesco et du psychiatre Philippe Garnier, appelant à la tenue de l'exposition), « Freud, conflit et culture » finira par être reprogrammée à l'automne 1998.

Peter Swales se défend d'avoir voulu « censurer » l'événement, dans un contexte américain où les expositions disparaissent bien facilement des calendriers sous la pression des groupes d'intérêts divers. Ainsi, ce même mois de décembre 1995, la Library of Congress démonte en une nuit une rétrospective – sur la vie des esclaves dans les plantations – sous le motif qu'elle offensait la sensibilité des employés afro-américains de l'institution. « *Tout ce que nous voulions*, dit Swales, *c'était une présentation équilibrée. La Library of Congress est une institution publique, et la liberté de parole est un droit constitutionnellement protégé. De sorte que j'ai le droit absolu de dire qu'un projet d'exposition doit être stoppé. De même que j'ai celui de dire que l'exposition sur la résistance allemande, financée par le gouvernement de Bonn, était une escroquerie. L'accusation de censure portée contre nous est, par conséquent, mensongère et ridicule à la fois.* »

Il faut préciser que, auprès de certains de ces *Freud scholars*, le nom de Harold Blum et surtout des archives Freud fait depuis bien longtemps l'effet d'un chiffon rouge (1). « *C'est un fait*, dit Peter Swales, *que jusqu'en 1984-1985 la plus grande partie des archives de Freud étaient inaccessibles, et en quarante ans, on a eu tout le temps d'opérer les pires manipulations ! Les raisons légales invoquées sont de la foutaise. C'est grâce aux pressions des Paul Roazen et des Peter Swales, qu'ils ont fini par céder. Quand Kurt Eissler, le prédécesseur de Harold Blum, a démissionné, il a emporté avec lui deux cent cinquante interviews, qu'il voulait classifier jusqu'au siècle prochain.* » Peter Swales exhibe ainsi la retranscription d'une conversation de 1964 entre Kurt Eissler et la donatrice d'un fonds d'archive, Mme Jacobsohn, dont il a pu obtenir la copie. Dans ce document, on voit Kurt Eissler essayer de convaincre son interlocutrice d'étendre le délai d'inaccessibilité à cinquante ans, alors qu'elle-même n'en réclame que vingt-cinq.

Excessif, répond Harold Blum. « *Nous sommes dans un processus de déclassification continue, et à l'heure qu'il est 88 % des archives Freud sont accessibles. En l'an 2000, le fonds de la fille de Freud, Anna, le sera aussi sans restriction, et 98 % de près des 45 000 manuscrits qui constituent la collection Freud seront dès lors en accès libre.* » Selon Peter Gay, auteur d'une biographie de Freud (*Freud, une vie*, Hachette-pluriel), « *la façon dont les archives Freud sont gérées et dont les psychanalystes se protègent reflète la contradiction entre le caractère éruptif de la psychanalyse et le milieu bourgeois dans lequel elle est née et s'est développée. Ce qui m'étonne c'est plutôt la passion déployée par certains signataires de la pétition de juillet 1995* ». Pour les critiques de Freud, en revanche, et dans la mesure où la théorie freudienne dérive du matériel clinique accumulé par Freud – les fameux « cas » Dora, l'Homme aux loups, le petit Hans etc. – ainsi que de son auto-analyse, les détails biographiques conservent une importance déterminante, propre à décider si la psychanalyse peut figurer au rang des savoirs et des thérapies, ou bien au catalogue des vieilleries et des illusions pseudo-scientifiques comme la phrénologie ou bien le mesmérisme.

DENIGREMENT

Yosef Hayim Yerushalmi, professeur d'histoire juive à l'Université de Columbia, à New York, auteur d'un essai sur *Le Moïse de Freud* (Gallimard), n'est pas de cet avis, et il s'est joint à la contre-pétition d'Elisabeth Roudinesco. Pour lui Freud et son œuvre se trouvent bel et bien exposés actuellement à une entreprise de dénigrement systématique (*Freud bashing*) : « *Que Freud ait eu ou non des relations sexuelles avec sa belle-sœur Minna Bernays* [ce que soutient Peter Swales et que dément Peter Gay] *n'a d'importance que si l'on admet le syllogisme suivant : Freud a couché avec Minna, Freud a trompé les gens à propos de son mariage, il était par conséquent un menteur et son œuvre est suspecte. Or s'il est vrai que toute démarche dérive d'une expérience personnelle, la psychanalyse s'est détachée de Freud pour prendre sens par elle-même.* »

« *Le problème est que l'hypothèse majeure de la psychanalyse repose sur des fondements très faibles* », rétorque l'épistémologue Adolf Grünbaum. Ce disciple de Karl Popper, professeur à l'Université de Pittsburg, après avoir travaillé sur la philosophie de la physique, s'intéresse depuis le début des années 80 à la question de la validité scientifique de la psychanalyse (2). Son œuvre est souvent citée comme référence épistémologique par les critiques de Freud et du freudisme, même si Adolf Grünbaum est régulièrement l'hôte des congrès de psychanalyse. « *L'influence sociologique de la psychanalyse*, dit-il, *n'en démontre pas la validité scientifique. J'estime que la psychanalyse a fait beaucoup de mal par ses prétentions thérapeutiques grandioses. Par l'espèce de scolastique qu'elle a engendrée dans certains départements de nos universités. La question de fond est moins de savoir si la psychanalyse est ou non une science, mais si elle dispose de preuves solides propres à étayer sa démarche thérapeutique.* »

Prenant le contrepied de Karl Popper, qui jugeait la psychanalyse « invérifiable » parce qu'« infalsifiable », Adolf Grünbaum estime qu'on peut parfaitement la réfuter. Ce à quoi il s'emploie depuis une vingtaine d'années. Selon lui, la psychanalyse est actuellement trop tirée vers l'interprétation et l'herméneutique, façon commode d'esquiver les questions de fond comme celle de savoir si oui ou non il y a une relation *causale* entre le refoulement (de l'homosexualité, par exemple) et les névroses : « *Une bonne façon de tester la psychanalyse dans ce qui est pour elle un principe d'explication consisterait, par exemple, à comparer le nombre et la nature des cas de paranoïa dans des sociétés permissives pour l'homosexualité, comme le Berlin de Weimar ou actuellement San Francisco avec des données puisées dans des sociétés où celle-ci est condamnée.* »

Aux dernières nouvelles, Michael Roth aurait invité plusieurs auteurs critiques, l'Anglais Frank Cioffi, l'Australien Malcolm Macmillan et à s'associer au catalogue ou aux préparatifs de l'exposition. L'« affaire » « Freud, conflit et culture » s'oriente vers une fin heureuse (*happy ending*). Mais il n'est pas acquis que l'avenir de la psychanalyse aux Etats-Unis en redevienne radieux.



© 1975 ART SPIEGELMAN

« Comment on utilise des stéréotypes de personnages dans les blagues. »
Bulle du haut : « Notre blague appartient à la série de celles qui utilisent les stéréotypes du psychiatre et des cinglés. Elle perdrait de son sel si les figures étaient inversées de sorte que le psychiatre ne serait plus dépeint comme une figure d'autorité. »

Bulle du bas : « Le dessinateur humoriste cherche à contrôler la victime de son agression comme le sorcier-docteur ses poupées vaudoues. »
Les dessins d'Art Spiegelman doivent figurer dans le catalogue de l'exposition Freud de l'automne 98.

---

(1) Voir à ce sujet le livre de Janett Malcolm, *Tempête aux archives Freud*, PUF, 1986.

(2) Un ouvrage d'Adolf Grilnbaum est disponible en français aux éditions de l'Eclat : *La Psychanalyse à l'épreuve*. Son ouvrage de 1984, *The Foundations of Psychoanalysis*, est en cours de traduction aux PUF et doit sortir en français à l'automne.

entretien

« Les antifreudiens sont allés trop loin »

« Pourquoi avez-vous réagi à la pétition des Etats-Unis de Peter Swales en 1995 ?

– Les organisateurs de cette pétition, Swales en tête (mais pas tous les signataires), appartiennent à une mouvance devenue très antifreudienne. Même s'ils le nient maintenant, ils voulaient empêcher ou retarder la tenue de cette exposition. *Ce courant historiographique s'est* dénommé lui-même révisionniste (rien à voir, *que ce soit bien clair*, avec le négationnisme des chambres à gaz). *Mikkel Borch-Jacobsen* et plusieurs autres ont quitté le domaine de la recherche pour celui d'un engagement fanatique contraire aux principes de l'histoire ou de la critique savante. Ils n'hésitent pas à affirmer tantôt que Freud est un plagiaire qui n'a rien inventé, tantôt qu'il a mis dans la tête de ses patientes des affabulations sexuelles, tantôt qu'il s'est fait rouler par des simulatrices. J'ai donc écrit l'article dans *Libération* (du 26 janvier 1996) pour prendre fermement position. Ensuite, c'est un praticien, Philippe Garnier, qui m'a proposé de rédiger cette pétition, pour faire valoir une réaction française et internationale. Elle a recueilli un joli succès dans plusieurs pays, y compris aux Etats-Unis où Carl Schorske et Peter Gay nous ont soutenus, et aussi « à la base », chez les travailleurs sociaux en France, et j'en suis heureuse. Nous recevons encore des signatures chaque jour. L'idée est à la fois de défendre le freudisme contre ces sottises et de demander l'ouverture totale des Archives Freud sans aucune discrimination.

» *Aujourd'hui, les antifreudiens* sont en déclin. D'une certaine manière, ils ont donné un coup de fouet aux chercheurs érudits en les obligeant à se démarquer plus nettement de l'orthodoxie freudienne et de son hagiographie. Mais maintenant ils sont allés trop loin.

– Vous faisiez allusion dans votre article de *Libération* aux réfugiés juifs fuyant le nazisme. Cette phrase a beaucoup choqué des gens comme Grünbaum, qui a lui-même fui le nazisme, ou encore la petite-fille de Freud. Ils ont eu l'impression de se voir associés à une entreprise de démolition antisémite de la psychanalyse.

– De grâce, épargnons-nous ce genre de polémique stérile ! J'ai déploré dans mon article que le plus grand pays d'implantation de la psychanalyse, qui avait accueilli tant d'émigrés juifs d'Europe centrale, ait vu se développer un courant de haine de Freud aussi fort. Ce qui me frappe dans cette accusation, c'est qu'elle montre bien comment on peut en venir à abandonner la théorie et la critique du document, du discours, des idées ou de l'archive au profit d'un hyperinterprétation abusive des textes afin de lancer une accusation ou de se faire passer pour une victime. Par certains côtés, cette méthode hyperinterprétative ressemble aux mauvais aspects de l'interprétation psychanalytique, à ce *que l'on reprochait autrefois à* certains psychanalystes néophytes qui *« voyaient toujours du sexe partout »*.

– D'où le lien que vous avez établi entre les attaques des antifreudiens et une forme de *political correctness*.

– Je sais bien que ce mot est galvaudé et qu'il faut l'employer avec prudence. Néanmoins, le phénomène existe. Dans le domaine des psychothérapies, il s'est traduit aux Etats-Unis par la réactualisation de différentes méthodes de suggestion (avec pharmacologie) consistant à *« faire avouer »* à des femmes psychiquement fragiles, ayant des troubles de la personnalité souvent aux limites de la psychose, qu'elles auraient été victimes dans leur enfance d'abus sexuels puis à les pousser à porter plainte. Il y a là une nouvelle technologie de l'aveu (comme dirait Foucault) qui est contraire à toute forme d'éthique du sujet et qui conduit plutôt à favoriser le mensonge qu'à élucider la vérité.

– Selon vous, les antifreudiens sont les promoteurs de techniques alternatives, comme l'hypnose par exemple ?

– Oui, c'est souvent le cas. Mais aujourd'hui les psychothérapies s'épanouissent dans le monde. Elles ne sont pas en danger. Il y a une multitude d'écoles. La psychanalyse est la seule parmi toutes à avoir apporté une nouvelle philosophie du sujet, un nouvel humanisme. En outre, depuis cent ans qu'elle existe, elle n'est plus du tout monolithique comme le croient les antifreudiens. Elle n'a pas cessé de se renouveler, d'emprunter ses concepts et sa méthode à d'autres domaines : elle a produit dans son histoire les moyens de se renouveler ou de se critiquer, voire d'échapper à ses propres dogmes. C'est bien pour ça qu'elle a conquis le monde.

– Grünbaum, de son côté, estime que la psychanalyse doit être mesurée à l'aune des sciences naturelles. Qu'elle n'a pas encore gagné le statut scientifique que Freud ambitionnait. Selon lui, il n'y a pas de raison de ne pas considérer la psychanalyse de la même façon que les autres sciences naturelles.

– Grünbaum appartient à la tradition de l'antifreudisme classique issue de Karl Popper. Sa critique n'a pas apporté grand-chose. Elle consiste à récuser l'interprétation freudienne de l'inconscient, du rêve et du désir, qualifiée d'herméneutique, au nom d'une prétendue scientificité qui permettrait enfin de découvrir la trace matérielle de l'inconscient dans les neurones.

» Tout en étant darwinien, et tout en restant dans le modèle biologique de son époque, Freud a apporté une nouvelle définition du psychisme : il lui a donné une autonomie grâce à une doctrine et à une méthode qui ne reposent justement pas sur la recherche de ces fameuses preuves « matérielles », puisque ces preuves n'existent pas dans ce domaine, hors d'un système d'interprétation. Aujourd'hui, c'est la neurobiologie et le cognitivisme qui servent d'héréditarisme aux nouveaux travaux, j'ai utilisé un autre modèle d'histoire des sciences que je trouve beaucoup plus fécond : celui issu de Georges Canguilhem. Ce modèle permet de regarder autrement la scientificité d'un domaine, en y intégrant d'autres critères de validation : par exemple, la cohérence de la discursivité elle-même.

– Y a-t-il une désaffection pour la psychanalyse ?

– Oui et non. Oui, parce que la pharmacologie et les modèles organicistes ont envahi la psychiatrie et que l'on croit trouver dans des pilules le moyen de guérir l'homme de ses malaises, notamment dans la période actuelle où l'économique prime sur tout, où l'on ne veut rien dépenser et avoir des recettes miracles. Non, dans la mesure où la psychanalyse est encore aujourd'hui la meilleure approche, non technologique, de la connaissance de soi-même. Elle n'a pas encore dit son dernier mot à la crise réelle qui la frappe. »

Propos recueillis par Raphaëlle Rérolle et Nicolas Weill

JOHN FOLEY

Elisabeth Roudinesco.
Née en 1944 et fille de Jenny Aubry, l'une des pionnières de la psychanalyse en France, Elisabeth Roudinesco est historienne et psychanalyste. Membre de l'Ecole freudienne entre 1969 et 1981, elle est aujourd'hui directeur de recherches au département d'histoire de l'université Paris-VII, chargée de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et vice-présidente de la Société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse. Elisabeth Roudinesco est l'auteur d'une *Histoire de la psychanalyse en France* en deux volumes (Ramsay, 1982, et Seuil, 1986 ; rééditée par Fayard en 1995), de deux biographies – *Théroigne de Méricourt, une femme mélancolique sous la Révolution* (Seuil, 1989), *Jacques Lacan. Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée* (Fayard, 1993) – et d'un ouvrage sur la vie intellectuelle en France intitulé *Généalogies* (Fayard, 1994).

Contradictions françaises

En France, la remise en cause de la psychanalyse n'a pas pris les mêmes proportions qu'aux Etats-Unis, loin de là. En dehors de la pétition protestant contre l'ajournement de l'exposition Freud à Washington *(voir ci-contre)*, les échos de cette controverse sont restés atténués. Dans le pays de Lacan, où la psychanalyse s'est implantée plus fortement qu'ailleurs, où elle a marqué tous les domaines de la vie intellectuelle et suscité en son propre sein de très vives querelles, un malaise sourd se manifeste pourtant par une relative désaffection du public. Pour Marilia Aisenstein, présidente de la Société psychanalytique de Paris, *« nous souffrons d'une époque où tout doit être fait rapidement et sans bavure. Il y a un modèle médical de la guérison, qui consiste à faire revenir le patient à l'état antérieur. Ce que la psychanalyse recherche, c'est le changement »*.

La crise actuelle est un remous de plus dans une histoire mouvementée. *« Depuis que je suis entré en psychiatrie, en 1953, j'ai toujours entendu annoncer la mort de la psychanlayse*, affirme ainsi le psychanalyste André Green. (...) *Mais, jusque-là, les critiques portaient sur la psychanalyse elle-même. Maintenant, elles visent Freud. »* Après avoir suscité une certaine indifférence, l'histoire de la psychanalyse devient un outil de contestation, *comme le constate le psychana*lyste Alain de Mijolla, fondateur de la *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse* (PUF) – *aujourd'hui disparue. « La désillusion est à la mesure de l'extrême illusion suscitée par les théories de Freud*, ajoute-t-il. *Aux Etats-Unis, on a pensé qu'elles allaient tout résoudre. En France, nous payons la vogue du lacanisme médiatique. »*

Pour André Green, les attaques qui se manifestent aujourd'hui sont pernicieuses, car elles se font au nom de la science. *« Pour des raisons historiques, les Américains ont, dans leur grande majorité, prétendu que la psychanalyse était une science*, explique-t-il. *Ici, on a été plus prudents. En ce qui me concerne, peu m'importe de ne pas faire partie du club fermé de la science. De toute façon, il est nécessaire de changer les critères d'objectivation par la méthode scientifique lorsqu'on parle du psychisme. »* Un point de vue que ne partage pas Joëlle Proust, au Centre de recherches en épistémologie appliquée de l'Ecole polytechnique (CREA). Disciple d'Adolf Grünbaum, cette chercheuse tente de développer en France une critique philosophique de la psychanalyse.

« Les méthodes des sciences de la nature déterminent l'ensemble des phénomènes, y compris les phénomènes psychiques », déclare-t-elle, avant de s'élever contre la *« pratique essentiellement verbale, incantatoire, dépourvue de regard critique »*, qui, selon elle, prévaudrait chez la plupart des psychanalystes. *« Si on veut justifier rationnellement une pratique*, explique Joëlle Proust, *il faut pouvoir expliquer pourquoi on peut soulager un patient. »* Sans contester que Freud ait eu des idées géniales, elle affirme qu'il faut envisager la psychanalyse comme un ensemble d'hypothèses susceptibles d'évoluer. D'autres qu'elle, sur une ligne différente, ont décidé d'analyser les *« contradictions »* et les *« déchirements internes »* de la théorie freudienne pour faire avancer la psychanalyse. Pour Nicholas Rand et Maria Torok, *auteurs de Questions à Freud* (1), il s'agit de *« repenser le projet même de la psychanalyse en connaissance de cause, en sachant que la pensée de Freud évolue sur des contraires mutuellement exclusifs »*.

R. R.

(1) Les Belles lettres/Archimbaud, 280 p., 135 F.

entretien

Histoire officielle et désinformation

« Les réactions à votre pétition ont été en France et aux Etats-Unis extrêmement véhémentes. On a parlé de censure, de terrorisme intellectuel, de *political correctness*, de puritanisme, et même, à mots plus ou moins couverts, d'antisémitisme. Quel est le point commun entre les signataires ?

– Combien de fois faudra-t-il le répéter ? Les cinquante psychanalystes, philosophes et historiens qui ont signé cette pétition viennent d'horizons très divers et ne représentent aucune « tendance ». Leur seul point commun est d'avoir signé une pétition de deux paragraphes demandant en termes très pondérés que le comité organisateur de l'exposition tienne compte des multiples travaux qui, ces vingt-cinq dernières années, ont renouvelé les études freudiennes. En quoi cela peut-il être assimilé à de la « censure » ? Le texte de notre pétition n'a jamais demandé que l'exposition soit annulée, et je peux vous assurer que nous avons été très surpris lorsque la Bibliothèque du Congrès a décidé de reporter l'exposition faute de crédits suffisants. Nous avons été encore plus surpris lorsque des institutions psychanalytiques et les organisateurs de l'exposition ont brandi notre pétition dans la presse comme une grave menace à la liberté d'expression et l'ont utilisée, fort efficacement, pour trouver les fonds dont ils avaient besoin et pour obtenir de la Bibliothèque du Congrès qu'elle revienne sur sa décision.

» Nos protestations n'y ont rien fait : un flot d'accusations de plus en plus extravagantes et ignobles (comme celle d'antisémitisme) s'est déversé sur nous, qui a culminé avec la contre-pétition organisée en France par Elisabeth Roudinesco. Dans la mesure où cette dernière était parfaitement informée du contenu de notre pétition, j'en suis réduit à me demander pourquoi elle l'a présentée dans la presse française comme un brûlot d'*« une violence inouïe »*. Appelons les choses par leur nom : les signatures de cette contre-pétition ont été obtenues sur la base d'une campagne de désinformation et de calomnies digne de l'époque stalinienne ou maccarthyste.

– Nieriez-vous pourtant qu'il y ait, dans le monde anglo-saxon, une école « révisionniste » et que votre pétition en soit l'expression ?

– « Ecole » ? Sûrement pas. « Révisionniste » ? C'est un terme qui a en français une connotation détestable, et il vaudrait mieux ne pas l'employer. Toutefois, il est vrai qu'on assiste depuis plus de vingt ans – et pas seulement dans le monde anglo-saxon – à une réévaluation générale de l'œuvre de Freud, consistant à soumettre la psychanalyse aux critères en usage dans d'autres disciplines, telles que l'histoire ou la philosophie des sciences. Une telle approche entre forcément en conflit avec le caractère « initiatique » de la psychanalyse, je veux dire son refus obstiné de reconnaître d'autres critères d'évaluation que les siens propres et sa tendance à interpréter toute critique externe en termes de « résistance », d'« antifreudisme » ou de « censure ». La controverse actuelle est tout à fait caractéristique de cette propension des milieux analytiques à substituer l'invective à la discussion académique ou scientifique.

– Que répondez-vous à ceux qui objectent que la psychanalyse a évolué depuis le temps de Freud et que les remises en cause historicisantes ne sauraient en entamer la validité actuelle ? Pourquoi, selon vous, est-il important de faire l'histoire de la psychanalyse ?

– *Votre question suppose qu'il y* ait eu progrès depuis Freud, et que ses successeurs aient réussi à surmonter les graves problèmes *méthodologiques qu'il leur a* légués. La vérité est que les néo-freudiens eux-mêmes n'ont jamais réussi à s'entendre sur la nature de ces prétendus « progrès » (quoi de commun entre un Lacan, un Kohut, un Bion ?). La théorie psychanalytique n'est pas plus consistante aujourd'hui qu'au temps de Freud, et c'est précisément ce qui explique le rôle joué par l'histoire officielle gérée par les Archives Freud : sans la commune référence aux mythes fondateurs du mouvement psychanalytique, celui-ci éclaterait instantanément. Il n'y a qu'à voir les réactions des psychanalystes, toutes écoles confondues, aux révélations des nouveaux historiens pour se rendre compte de l'importance qu'ils accordent à ces points d'histoire prétendument « mineurs ».

» En réalité, il n'est nullement indifférent pour les psychanalystes d'apprendre, par exemple, que Freud se vantait de guérisons imaginaires, ou que l'Homme aux loups n'a jamais cru à la « scène primitive ». Dans la mesure où la théorie psychanalytique repose, selon Freud lui-même, sur l'*« observation »* d'un matériel clinique soustrait par principe au regard d'observateurs extérieurs, la probité et l'impartialité du fondateur jouent un rôle épistémologique tout à fait essentiel (ce qui n'est pas le cas dans d'autres sciences). Toute remise en cause de la fiabilité des récits de cas de Freud à partir de sources indépendantes a donc des effets immédiats, non seulement sur la folklorique « légende » freudienne, mais aussi sur la théorie et sur la pratique qui en découle. C'est là l'enjeu réel de la controverse actuelle : qui va écrire l'histoire de la psychanalyse ? Les psychanalystes, qui ont prouvé à quel point ils pouvaient manipuler, censurer et séquestrer les archives (pour certaines jusqu'à l'an 2113) ? Ou bien les nouveaux historiens, qui ne demandent plus à l'histoire de la psychanalyse qu'elle vienne justifier la théorie ? »

Propos recueillis par Nicolas Weill

Mikkel Borch-Jacobsen.
Ce philosophe de quarante-cinq ans, agrégé, a enseigné à l'université de Strasbourg, avant de gagner, il y a une dizaine d'années, l'université de Washington, à Seattle. Il a consacré l'essentiel de ses publications à une lecture démystificatrice de la psychanalyse et de l'histoire du freudisme. Il s'est attaqué d'abord à Lacan (dans *Lacan, le maître absolu*, Flammarion, 1990), puis, en 1995, au fameux cas d'Anna O. étudié par Freud, et sur lequel ce dernier aurait en partie fondé la cure analytique (*Souvenir d'Anna O.*, Aubier). Estimant que la « mythographie » freudienne s'est trop longtemps substituée à une véritable historiographie, Mikkel Borch-Jacobsen est un représentant en France de la « réévaluation » de la psychanalyse telle qu'elle se pratique aux Etats-Unis. Il est en outre l'un des signataires de la pétition du 31 juillet 1995 initiée par Peter Swales sur l'exposition Freud prévue à la Bibliothèque du Congrès.

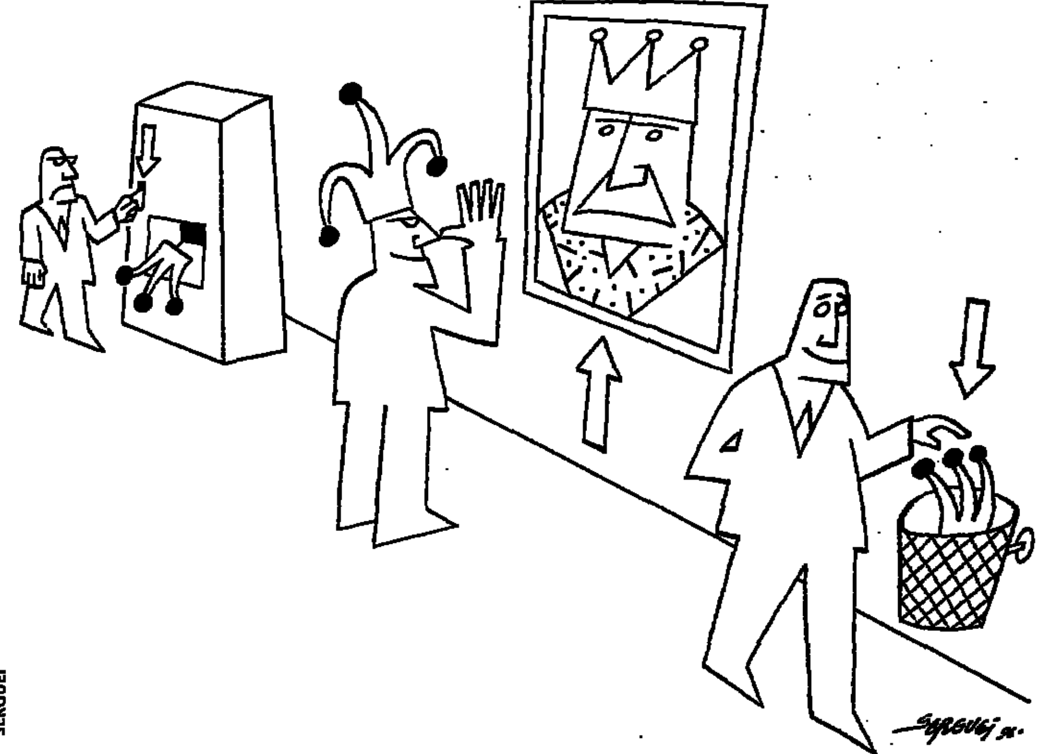
La chronique

de Roger-Pol Droit

Où sont passés les provocateurs ?

LA SATIRE, UNE HISTOIRE DANS L'HISTOIRE
Antiquité et France. Moyen Age – XIXe siècle
PUF, « Perspectives littéraires », 250 p., 128 F.

L'ART DE FAIRE DES DETTES
de Jacques-Gilbert Ymbert.
Postface de Jean-Claude Masson.
Rivages-Poche, « Petite Bibliothèque », 110 p., 48 F.


SERGUEÏ

Etriqués, médiocres, pusillanimes, pleutres, petits, polis, prudemment polis... voilà ce que nous sommes devenus. Adoucis par une indifférence tiédasse, nous trouvons les grandes polémiques presque étonnantes, exotiques, trop fortes pour nos papilles. La satire même nous semble appartenir à une planète lointaine, sauvage, éventuellement inconvenante. Pas de vague, pas d'arêtes. Pas de conflits, en tout cas rien d'ouvert, rien de déclaré. Tout feutré, bien lisse. Des débats, bien sûr, des discussions évidemment, surtout pas de disputes ! Jamais d'altercations. Les indignations doivent être temporaires et calibrées – seulement sur demande, ou sur devis. Colère prohibée, censure des coups de gueule, action immédiate et invisible : aucun refus explicite, aucun geste repérable. Interdire est devenu inutile : les querelles (les vraies, les saignantes, les mauvaises...) semblent sorties de nos têtes. Nous en avons perdu, plus encore que le goût, l'idée même.

Fini, à ce qu'il semble, le temps où Flaubert disait : « *J'ai quelquefois des prurits atroces d'engueuler les humains.* » Tout le monde est beau et gentil. L'époque a l'esprit large. On voit mal quel serait le prétexte pour être de méchante humeur. Rêver d'écrire, comme Boileau, un ouvrage « *tout plein d'affreuses vérités* », le projet a presque disparu. On préfère les fictions et le progrès. On trouvera malvenue, voire grotesque, l'idée que l'histoire, finalement, n'avance guère. Comment supporter d'entendre que, malgré les techniques multipliées et les politiques renouvelées, les humains font immuablement les mêmes gestes stupides, tombent éternellement dans des pièges identiques, répètent de génération en génération de semblables travers ? Ne sommes-nous pas moins sots et moins crédules que nos aïeux ? N'étaient-ils pas plus vaniteux et plus cupides ? La satire nous refuse cette piètre consolation. Elle tend siècle après siècle un miroir, et voit s'y refléter toujours la même comédie.

C'est ce que montre le joli travail de Colette Arnould. Même s'il ne prétend pas épuiser ce vaste sujet, il offre une belle mise en perspective des thèmes et des procédés de la satire. Ses références sont empruntées aux auteurs de l'Antiquité (Juvénal, Martial, Horace, Lucien) à ceux du Moyen Age (Jean de Meun), de la Renaissance (Erasme, Rabelais) et des siècles suivants, le nôtre excepté. Trait marquant : la fixité des thèmes. On s'est toujours moqué du corps, par exemple, de ses difformités éventuelles, de ses singularités multiples, de son vieillissement, des efforts pitoyables de certains pour réparer l'irréparable et masquer sous un vêtement ou un fard les dégâts des ans. Martial dit d'une dame, le mot est terrible, que « *son visage ne dort pas avec elle* ». Catulle apostrophe en ces termes une de ses victimes : « *Efféminé Thallus, plus mou que le poil d'un lapin, que le duvet d'une oie, que le bout de l'oreille, plus flasque que le pénis d'un vieillard, qu'une toile d'araignée...* » Texte ancien, décidément.

Durant une bonne vingtaine de siècles, la plume des satiristes a dénoncé ridicules et bassesses. Leurs héritiers sont rares. Serions-nous devenus parfaits ?

Verdeur des termes et rudesse des traits se retrouvent pourtant partout. Qu'il s'agisse de fustiger la tendance des femmes à la débauche, la rapacité de tout un chacun, le cynisme de ceux qui exercent un pouvoir, les compromissions des gens de justice, le narcissisme des auteurs, le bagout creux des philosophes, la mystification des croyances religieuses, l'ignorance impunie des médecins... les maîtres de la satire n'ont jamais leur langue dans leur poche. Les figures symbolisant l'autorité ou le savoir sont particulièrement visées. « *Princes qui maniez dedans vos mains impures/ Au lieu de la justice une fange d'ordures...* » dit Agrippa d'Aubigné. Mazarin est traité de « *Bougre sodomisant l'Estat* », Socrate de « *pontife des subtils radotages* ». Les chers confrères sont évidemment les mieux lotis : Eschyle voit en Euripide un « *collectionneur de fadaises* » et un « *rapetasseur de loques* », Voltaire écrit en marge de Rousseau « *obscur et mal placé* », « *ridicule* », « *pitoyable* », « *galimatias* », « *faux* », « *très faux* ».

Pourquoi sommes-nous devenus tellement prudes et prudents ? Le grand art de l'injure visiblement se perd. Il n'en reste que des bribes tournant à la vulgarité, la pire des contrefaçons. Car il y eut une grande élégance de la belle injure, une tranchante beauté de l'offense choisie. Les plus réussies, cela va de soi, ne s'en prennent pas aux personnes. Elles frappent les dogmes, mythes et idées qui paraissent les plus respectables. Tourner en dérision, soulever un coin du voile, laisser entrevoir des coulisses sordides, c'est le travail des provocateurs. Les meilleurs d'entre eux n'agissent ni par rancœur ni par goût de détruire. Ce qu'ils ne supportent pas, ce sont les torpeurs de l'optimisme, les surfaces pleines des certitudes. Depuis toujours, ils se sont employés à défaire ce vernis.

Pour le faire craquer, il suffit généralement d'outrer le trait déjà existant, de prolonger de quelques pas le mouvement déjà là. Voyez la merveilleuse idée de Jacques-Gilbert Ymbert. Nous sommes en 1825. Ce maître des requêtes au Conseil d'Etat constate ce que tous voient comme lui : l'existence d'une série d'oisifs, de dandys sans le sou et de pique-assiettes chic. Au lieu de se lamenter, il explique et conseille. Si vous êtes en mesure d'embrasser la carrière exigeante d'un *homme comme il faut*, dit-il en substance, cessez d'être coupable. Ne vivez plus d'expédient et de mauvaise conscience. Considérez que vous faites travailler le commerce de luxe, les restaurants et les théâtres, et qu'en contrepartie la société vous doit une rente. Vous la prélèverez comme un impôt, par le biais de vos dettes. Bien avant *Le Droit à la paresse* de Paul Lafargue, dans un style sec et sobre qui peut évoquer Swift, ce petit pamphlet froid sur *l'Art de faire des dettes* est un modèle de grande moquerie oubliée.

La force des provocateurs, c'est la cruauté du vrai. Les accuse-t-on d'exagérer ? De noircir ? De forcer le trait ? Ils affirment au contraire être simplement lucides, constater seulement ce qui est : le mauvais fond de cet animal détraqué qu'on appelle l'homme. La Nature dit à son sujet, dans *Le Roman de la Rose* : « *Il est orgueilleux, meurtrier et larron, félon, cupide, avare, tricheur, dépourvu d'espérance et plein de médisance, haineux aussi, et méprisant, mécréant, envieux, menteur, parjure, faussaire, sot, vantard, glouton, inconstant et insensé, idolâtre, ingrat, traître et fieffé hypocrite, paresseux et sodomite.* » Est-on, ainsi, suffisamment loin des progrès par l'éducation, de l'émancipation du genre humain, de la naissance d'un homme nouveau ? La joie de la satire, évidemment, est inséparable du désespoir et du pessimisme. Et si c'était cela que notre époque, désormais, obstinément refuse : la part d'inconfort de la désillusion ?

On souhaite aujourd'hui être lucide quand c'est possible, mais ne jamais en souffrir. Le rêve : être désabusé de manière légère, anesthésiée, non toxique. Pas d'illusion, certes, mais pas non plus de déception ! Tous les décapeurs ont su que c'était impossible : pas de liberté de l'esprit sans l'épreuve du désespoir. Confort ou vérité, il faut choisir. La préférence pour l'aveuglement douillet est actuellement si forte et pesante que les provocateurs se font rares. Dans la dénonciation et la mise à nu, les grands ne faisaient pas semblant. Ils mordaient dans le vif, sachant que cette morsure, et l'arrache-cœur qui l'accompagne, sont des conditions de la vérité. Est-ce donc si difficile à entendre ? Ne peut-on imaginer que se dissipe à nouveau, çà et là, le brouillard tiède des flux vidéo et du contentement inerte ? Faut-il désespérer des provocateurs au grand style ?

Le sous-marinier de l'âme

D'une philosophie de l'effort et de la volonté au dessaisissement du moi, Maine de Biran a cherché, au-delà des points de vue divers, un point fixe de l'esprit. François Azouvi suit les traces de cet homme intérieur

MAINE DE BIRAN
La Science de l'homme
de François Azouvi.
Ed. Vrin, 482 p., 287 F.

Celui que Jules Lachelier, « *dans l'abandon d'une causerie* », appelait « *notre Kant* » et qu'il aurait aussi bien pu nommer, malgré le contraste des tempéraments, « notre Fichte », le chevalier François Gontier Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac à la Restauration, a exercé sur la philosophie française contemporaine un rayonnement aussi durable que discret. Aux excellents mais peu nombreux ouvrages qui lui ont été consacrés (Goubier, Vancourt, Michel Henry, Romeyer-Dherbey), il faut rattacher désormais la thèse de François Azouvi, également maître d'œuvre de l'édition critique de Maine de Biran (chez Vrin), en voie d'achèvement, qui remplace avantageusement les éditions anciennes et fautives.

L'objet et l'ambition de la méditation biranienne, sans cesse reprise et ressassée, rarement menée à bien sauf sous l'impulsion de *Mémoires* à présenter aux concours académiques, concerne la « science de l'homme » ou anthropologie. Lui que le *Dictionnaire des girouettes* a gratifié à bon droit de tout un assortiment de petits fanions, s'il est ondoyant à certains égards, demeure constant dans ses projets. C'est ce qui lui a permis d'élever un monument voué à traverser les âges : « *C'est pour le petit nombre d'hommes qui s'adonnent parmi nous à la culture de ce sens intérieur que j'ai dressé, comme j'ai su, ce faible monument destiné à marquer mon passage dans un pays désert, inculte, que les voyageurs sont si peu curieux de visiter. Il redira à ceux qui viendront après moi quelles pensées occupaient à telle époque un ami de la science de l'homme, ce qu'il méditait, ce qu'il aurait voulu faire pour ses progrès.* »

Henri Gouhier avait analysé les « conversions » de Maine de Biran (Vrin, 1947). Le biranisme, en effet, est une philosophie de l'effort et de la volonté ; mais vient un moment où Biran cesse d'être biranien pour s'ouvrir à la passivité, à la « troisième vie ». Plutôt que de conversions, il faudrait sans doute parler d'approfondissements et de transitions. Sans contredire son aîné et modèle, Azouvi substitue à l'idée des conversions la doctrine des « points de vue ». C'est la méthode qui fait l'unité des travaux de Maine de Biran, alors que le même langage recouvre des contenus différents. Le « point de vue » de l'homme extérieur n'est pas celui de l'homme intérieur, le point de vue de la vitalité n'est pas celui de l'humanité. La recherche de la science subit ainsi des flexions et des déplacements, de la « science objective » à la science subjective ou psychologie, « science des sciences », en passant par la « science mixte » (*homo duplex in humanitate*), jusqu'à former un triple faisceau, ou plutôt fermer un « cercle » qui d'ailleurs ne boucle pas complètement. L'épistémologie fait le lien des aires successives. Azouvi le démontre avec une compétence et une sobriété qui n'ont d'égale que la minutie du raisonnement.

Xavier Tilliette

Il reste que la gloire de Biran, avec son influence persistante, réside dans la « science mixte » qu'il a dégagée de la physiologie et de l'Idéologie : la force hyperorganique *moi* saisie dans le sentiment de l'effort musculaire, la conscience du *soi* tendu et arcbouté dans les ténèbres, c'est-à-dire le Cogito biranien. Bien avant la phénoménologie, Biran a fait la découverte du corps propre ou subjectif, entièrement absorbé dans l'inconscient (un inconscient pur, nullement freudien). Il n'est pas surprenant qu'après Husserl, Merleau-Ponty, lecteur assidu de Biran, ait repris, en l'attribuant d'ailleurs à Malebranche, l'exemple des deux mains touchante et touchée qui amorcent « *une ébauche de réflexion* » en une sorte de déclic alternatif : ce que Biran appelle « *double réplique* » ou « *redoublement intérieur* » parfaitement commenté par François Azouvi. « *Jamais Maine de Biran*, remarque-t-il, *ne sera plus près de ce qui s'appellera au XXe siècle* phénoménologie. »

Auparavant il aura été le fondateur de la psychologie des « *faits de conscience* », comme Freud, l'anti-Biran, sera l'explorateur de l'inconscient, on sait avec quel lyrisme momentané d'inventeur : « *Ne le criez pas dans Engaddi, ne le proclamez pas dans Galaad...* » Maine de Biran aussi, spéléologue de l'âme, avait entrevu une Atlantide engloutie : « *Qui sait... s'il n'y a pas un nouveau monde intérieur, qui pourra être découvert un jour par quelque Colomb métaphysicien ?* » (23 juillet 1816). Ce Colomb métaphysicien, c'est lui, mieux que Schelling, salué par le prince Odojevski comme le « *Christophe Colomb de l'âme* ». Ailleurs il évoque les « *souterrains de l'âme* », et surtout la mer souterraine, à 20 000 lieues de profondeur : « *Je quitte le port, je vais m'enfoncer dans une mer souterraine, mais sans espérer de toucher ces rivages si éloignés et de pouvoir m'écrier "Italiam ! Italiam !"* »

De la carte de l'Atlantide, Biran, dans un effort justement toujours recommencé, n'a livré que quelques aperçus. Mais de même qu'il avait tiré de l'Idéologie de Tracy et Cabanis les germes de vérité qu'elle recélait, il a frayé une voie, parallèle à la philosophie allemande, où ses successeurs se sont avancés, jusqu'à ce que la pensée de la subjectivité débouche dans le grand mouvement de la phénoménologie. Le chevalier aura été un précurseur de la subjectivité absolue, un titre dont l'honore Michel Henry, même si François Azouvi refuse, non sans raison, de dissocier le corps organique d'un Ego pur transcendantal.

Outre la diversité des « points de vue », l'auteur du *Mémoire sur la décomposition de la pensée* est à la recherche d'un point d'appui, d'un « *point fixe* » – point archimédique qui est l'obsession des philosophes. Chez Maine de Biran, le point fixe de l'existence se dérobe. C'est pourquoi, aidé par la lecture de Fénelon, fasciné par la notion de *désapprobation*, il a sur la fin délaissé la philosophie de sa maturité, le biranisme.

En effet, la « conversion » au christianisme, de teinte johannique, ou du moins au spiritualisme, se situe dans le droit-fil de la lecture de Kant, en dialogue avec Ampère, et du dessaisissement du pouvoir autoconstitutif du Moi. Il n'y a pas de « point de vue nouménal ». Mais la conversion a un fondement autre que le Moi reste homogène à la philosophie antérieure. Car Biran ne confond pas philosophie et théologie ; il y a diversité de points de vue. Cependant, la révélation interne permet de transposer en concepts philosophiques les contenus de la théologie.

Tout au long de son ouvrage, François Azouvi, qui ne cache pas que le psychagogue est demeuré jusqu'au terme en proie au doute, aura montré lucidement le retour volontaire à l'homme intérieur en qui habite la vérité, selon la belle citation qui intervient dans la conclusion : « *L'être méditatif... avance librement dans les galeries souterraines de l'âme où les habitants frivoles de l'univers extérieur l'ignorent et le méconnaissent, mais la liberté intérieure le console de sa vie obscure et rehausse sans cesse le sentiment de sa dignité.* »

Les sympathies étrangères du FN

LES FILIÈRES NOIRES
de Guy Konopnicki.
Denoël, 352 p., 120 F.

L'écrivain, journaliste et conseiller régional Verts d'Ile-de-France, Guy Konopnicki, s'intéresse de longue date au Front national. Aujourd'hui il se dit persuadé que « *l'on n'inventera pas une méthode pour lutter contre le FN* » mais croit en revanche qu'« *il faut dire et révéler quelques vérités sur ce parti différent de tous les autres, sur cette entreprise redoutable qui mine notre démocratie et menace la liberté* ». Il s'y emploie dans son dernier ouvrage en démontant *Les Filières noires* du FN. Filières nazies, néonazies et fascisantes qui ont fourni le terreau du Front national et avec lesquelles Jean-Marie Le Pen a plus que sympathisé. Filières de personnages argentés mais aussi plus que douteux auxquels la justice a demandé des comptes. Filières empruntées par les fonds personnels de Jean-Marie Le Pen ou ceux de son parti : comptes en Suisse, fonds provenant de pays arabes, ou bien, comme ce fut le cas il y a quelques années, de la secte Moon. Voilà un bien sombre tableau pour celui qui a pris pour slogan « *Mains propres, tête haute* » et qui dénonce sans cesse les capitaux apatrides. Guy Konopnicki, qui n'hésite pas à tremper sa plume dans l'encre des pamphlétaires, peste contre le discours politique et réclame un « *renouveau du débat politique, de la polémique et du mouvement social* ». « *La transformation du langage politique en babil pour primates sous-développés profite forcément à une formation prénéandertalienne* », écrit cet ancien militant communiste, avant de conclure : « *On a trop dit que ce parti était dangereux pour les immigrés et pour les minorités. Le Front national est dangereux pour les Français. Pour la liberté des Français.* »

Christiane Chombeau

هكذا من الاصل

Le sang est une blessure

Alors que Jacques Ruffié et Jean-Charles Sournia relatent l'histoire de la transfusion sanguine des origines à l'affaire du sang contaminé, Marie-Angèle Hermitte se consacre à l'aspect juridique de ce drame. Deux approches qui révèlent des divergences sur le partage des responsabilités

LE SANG ET LE DROIT
Essai sur la transfusion sanguine
de Marie-Angèle Hermitte.
Seuil, coll. « Science ouverte »,
477 p., 185 F.

LA TRANSFUSION SANGUINE
de Jacques Ruffié
et Jean-Charles Sournia.
Fayard, coll. « Le temps des sciences », 542 p., 160 F.

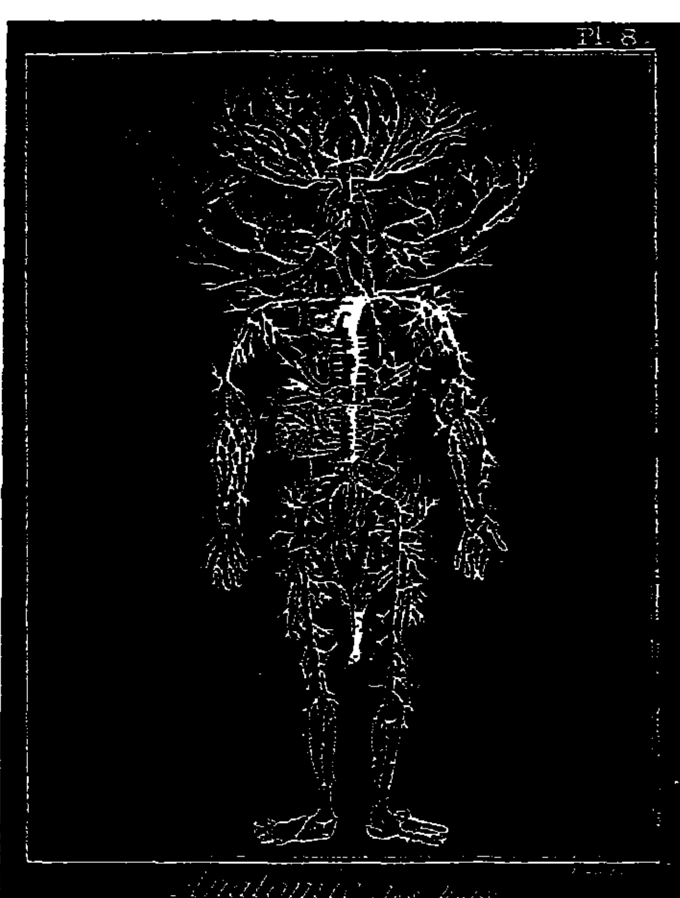
De 1990 à 1993, l'affaire du sang contaminé a fait l'objet de nombreuses publications. Elles sont aujourd'hui moins fréquentes. Plus de mille procès devant les juridictions civiles, administratives et pénales ont donné le sentiment que la justice humaine était passée ; deux lois et une révision de la Constitution, que les enseignements de l'affaire d'Etat avaient été tirés. Les victimes ressentent amèrement la volonté à peine dissimulée de tourner la page. Elles continuent de vivre et de mourir, certaines se battent encore pour le passage en cour d'assises ou pour que la qualification d'empoisonnement soit reconnue. Que leur offrent la répétition des procédures, les quelques aveux arrachés par la patience rusée des juges ? La faute est inexpiable, la dette du condamné à l'égard du corps social n'est pas effacée par sa peine. Même si le rite allait jusqu'au bout, estime Marie-Angèle Hermitte, *« il est peu probable qu'il puisse réparer totalement le tissu social, qui restera blessé »*.

Comment l'impossible expiation peut-elle être transmuée en progrès social ? Le moment est venu, dit-on, de prendre du recul. Mais la formule est équivoque, les propos distanciés et la sérénité affichée pouvant dissimuler la volonté de ne pas comprendre la portée d'un drame exemplaire.

Jacques Ruffié et Jean-Charles Sournia, sommités médicales, racontent l'aventure de la transfusion sanguine, de ses origines au drame de la contamination des hémophiles par le virus du sida. Marie-Angèle Hermitte, spécialiste des problèmes juridiques posés par le développement des sciences de la vie, poursuit l'examen de la *« réaction d'un système juridique à une catastrophe industrielle »*. Les deux projets se recoupent en partie, et le lecteur peut croire d'abord à une différence d'accent bien naturelle, le médecin et le juriste maîtrisant plus aisément tel ou tel aspect d'un dossier complexe. Jacques Ruffié et Jean-Charles Sournia entendent bien, d'ailleurs, faire œuvre de biologistes – mais aussi d'historiens et d'anthropologues – sans renoncer pour autant à évoquer les données juridiques, auxquelles Marie-Angèle Hermitte consacre une analyse exceptionnellement approfondie. Le rêve d'une heureuse complémentarité de ces deux livres cède pourtant à leur lecture. Sur le même sujet, animés d'une égale volonté de comprendre, ils déploient des logiques intellectuelles distinctes, voire opposées, et c'est en définitive l'incompréhension réciproque de deux mondes, celui des médecins et celui des juristes, qu'ils illustrent.

PREMIERS PAS

L'histoire de la transfusion sanguine est fort plaisante, riche des intuitions des précurseurs et des naïvetés préscientifiques. La découverte de la circulation du sang par Harvey ouvrit la voie aux expérimentateurs du Grand Siècle. Le major Jean Daniel, de Leipzig, comme Richard Lower en Angleterre et Jean-Baptiste Denis en France, réalisent des transfusions de chien à chien. En 1667, le major Jean Daniel pratique pour la première fois la transfusion d'homme à homme. Le monde savant de l'époque se divisa entre transfuseurs et antitransfuseurs. *« Acte barbare, sorti de l'antre de Satan »*, écrivit La Martinière, antitransfuseur offensif. La transfusion interhumaine ne donna pas les résultats escomptés. Le 2 janvier 1675, le Parlement de Paris entérina en l'aggravant une sentence du Châtelet, prononcée à la suite d'un accident mortel. La transfusion sur l'homme était désormais interdite, sous peine de punitions corporelles. Les expérimentations reprirent au XIXe siècle. Les protocoles se multiplièrent. On parvint à éviter les accidents causés par l'introduction d'air dans les veines et à prévenir la coagulation du sang. En 1900, Karl Landsteiner découvrit les groupes sanguins. A la veille de la Grande Guerre, reconnaissent Marie-Angèle Hermitte comme Jacques Ruffié et Jean-Charles Sournia, la transfusion entre dans sa phase scientifique. Mais les différences d'approche apparaissent. Pour Marie-Angèle Hermitte, l'histoire des progrès techniques de la transfusion sanguine, au XIXe siècle, et celle de l'élaboration des principes de la responsabilité médicale et de la santé publique vont de pair. Pour Jacques Ruffié et Jean-Charles Sournia la transfusion sanguine est une belle aventure scientifique et morale de l'humanité, assombrie en cette fin de siècle par le drame de la contamination des hémophiles par le virus du sida. Ils relèguent en annexe la grande loi de 1952, qui organise la transfusion pour une quarantaine d'années en faisant valoir l'exigence d'absence de but lucratif.


EDIMEDIA
Planche anatomique datant du XVIIIe siècle

RAPPEL À L'ORDRE

L'analyse de la loi n'interrompt donc pas l'exposé minutieux des avancées transfusionnelles au XXe siècle. A l'inverse, Marie-Angèle Hermitte place l'examen de la loi de 1952 au cœur de son propos et établit que la nouvelle idéologie de la transfusion, celle du bénévolat, est née avec la Résistance. Puisqu'il n'était plus possible de s'adresser aux organismes officiels soumis au contrôle de Vichy, la transfusion clandestine fit appel à des bénévoles discrets. L'attachement des Français à leur système, la fausse sécurité apportée par la gratuité, s'expliquent par ce pan de notre histoire. La divergence des perspectives s'accuse lorsque l'affaire du sang contaminé est abordée. Jacques Ruffié et Jean-Charles Sournia dénoncent vigoureusement l'évidente surconsommation de produits sanguins, le retard *« inexplicable »* dans l'adoption de la technique du chauffage des produits sanguins. Le ton est celui de la remontrance. De grands médecins rappellent leurs confrères à leurs devoirs, mais les aspects juridiques de l'affaire sont à peine abordés. Et l'idée affleure que *« les responsabilités, en fait, sont largement partagées »*.

Marie-Angèle Hermitte, au contraire, restitue et commente les principaux arrêts, indique les responsabilités imputées aux protagonistes par les juridictions civiles, administratives et pénales. Tout est scrupuleusement élucidé. Quelques préjugés ne résistent pas à cette quête de la vérité. L'aspect collectif des décisions délictueuses, souvent relevé pour décourager les victimes ou pour excuser les coupables, ne fait pas obstacle à la détermination des responsabilités. A condition toutefois de ne pas céder à une seconde idée reçue, selon laquelle les tribunaux auraient jugé en 1992 une affaire qui s'est déroulée à une époque où l'on ne savait rien sur le sida. Quelle décision prendre lorsque l'incertitude règne ? En 1983, le mode d'action des virus HIV est mal connu. La transmission de la maladie par le sang n'est qu'une hypothèse. Les *« rationnels théoriciens optimistes »* s'efforcent de la valider scientifiquement, et diffèrent toute décision jusqu'à l'obtention de résultats. Les *« intuitifs empiriques pessimistes »*, en revanche, constatent que la progression de l'épidémie est rapide et le pronostic mauvais. Ils prônent l'acceptation de la notion de groupe à risques, l'interruption de l'importation de produits concentrés et l'expérimentation des produits chauffés.

Pour Marie-Angèle Hermitte, ces deux approches ne se valent pas. *« Il m'est apparu clairement,* écrit-elle, *que l'on confond souvent le degré de certitude nécessaire pour valider une connaissance dans l'univers scientifique et le degré de certitude nécessaire pour prendre une décision de type sociopolitique. » Or le scientifique est porté à envisager l'action sur le modèle de l'expérimentation achevée. Ce faisant, il se fourvoie, car les décisions sociopolitiques n'attendent pas. Il faut donc « élaborer des stratégies de transition et d'urgence qui permettent de minimiser les risques de la phase d'incertitude en attendant que viennent les résultats scientifiques »*. Cette philosophie de la décision n'est qu'esquissée. Assez fermement pour qu'il ne soit plus possible de tracer autour de la transfusion sanguine *« un large cercle de non-droit où les responsabilités ne devraient être définies que par les pairs »*.

Jean-Paul Thomas

Rescapés et parias

Les Etats-Unis résistèrent longtemps avant d'ouvrir leurs portes aux victimes de la Shoah

CES JUIFS DONT L'AMÉRIQUE NE VOULAIT PAS (1945-1950)
de Françoise Ouzan.
Ed. Complexe, coll. « Questions au XXe siècle»,
192 p., 120 F.

Le cauchemar de tous les déportés juifs n'a pas pris fin à la libération des camps. Leur statut de parias leur collait à la peau. Des centaines de milliers d'entre eux en firent la triste expérience lorsqu'ils voulurent émigrer aux Etats-Unis ou en Palestine. Loin de leur ouvrir la porte de la terre promise, les Alliés entreprirent de les parquer derrière des barbelés. Sur les lieux mêmes, parfois, de leur internement. Et ce, pendant des mois, avant de les abandonner à de nouvelles errances.

Fin 1945, on comptait un million de « personnes déplacées », non rapatriables, regroupées dans des centres de transit en Europe de l'Est. Parmi elles 20 % rescapées de la Shoah. Les frontières avaient été remodelées durant la guerre, au gré des vainqueurs successifs, et nombre de ces rescapés ne se connaissaient plus de patrie. Au demeurant pour quel avenir ? En 1946, la Pologne est le théâtre de nouveaux pogroms. Même après les persécutions nazies, l'antisémitisme semble avoir de beaux jours devant lui en Europe.

Les pages que Françoise Ouzan consacre à ces événements peu connus sont tirées d'une thèse de doctorat pour laquelle elle a consulté les archives de Harry Truman et de Dwight Eisenhower ainsi que des dossiers de l'armée américaine. On reste étonné, à la lire, de la rudesse que les troupes d'occupation manifestèrent à l'encontre de ces victimes. Et de l'égoïsme du peuple américain qui résista longtemps avant de les accepter sur son sol.

Les ordres du général Eisenhower, qui commande les forces alliées en Europe, ne sont qu'imparfaitement exécutés par ses subordonnés. Alerté par des rapports catastrophistes, le président Truman a pourtant exigé du généralissime que les « personnes déplacées » soient traitées avec davantage d'humanité. Mais le patron de la IIIe armée, le général Patton, n'en fait qu'à sa tête. Pour lui, *« la version juive de la personnne déplacée est, dans la majorité des cas, une espèce de sous-homme dépourvu de tous les raffinements culturels et sociaux de notre époque »*.

Truman manifeste une grande opiniâtreté, tout au long de ces années, pour trouver une solution. Il fera pression sur Attlee, le premier ministre britannique, pour que ces juifs errants soient accueillis en Palestine, qui n'est pas encore Israël. Du Congrès, il finira par obtenir – en 1948 et 1950, après combien de rebondissements ! – un assouplissement de la loi sur les quotas d'immigration. Dans ses profondeurs, le peuple américain n'a cure des survivants du génocide et de cette masse d'étrangers en général, perçue outre-Atlantique comme une menace de subversion communiste.

La législation finalement adoptée fait la part belle à des apatrides et à des réfugiés dont tout laisse à penser qu'ils sont, pour certains, d'anciens sympathisants nazis, baltes ou ukrainiens. C'est le début de la guerre froide et il est clair que certains congressistes ne se sont laissé fléchir qu'afin d'accueillir, en plus des juifs qui demandent l'asile, des Européens fuyant le communisme. *« Aussi limitée soit-elle,* conclut Françoise Ouzan, *cette mesure législative (...) témoigne de la culpabilité de l'Amérique d'après-guerre envers les réfugiés du nazisme auxquels* [à la fin des années 30 et au début des années 40] *elle a fermé ses portes. »*

Bertrand Le Gendre

Du rififi dans les triades chinoises

Le retour de Hongkong à la Chine en 1997 pourrait bouleverser le royaume du crime organisé dans le territoire. Les polices du monde entier s'attendent à des turbulences

L'EMPIRE INVISIBLE
Les mafias chinoises
de Roger Faligot.
Ed. Philippe Picquier, 205 p., 98 F.

Le retour de Hongkong dans le giron de Pékin, le 1er juillet 1997, va mettre directement face à face le pouvoir communiste et celui des triades. Ces groupes de malfrats, qui entretiennent volontiers, sous une forme dénaturée, une lointaine filiation avec les sociétés secrètes ancestrales, sont en passe de devenir, selon Roger Faligot, l'auteur de *L'Empire invisible*, la *« galaxie numéro un »* du crime organisé dans le monde. Y aura-t-il affrontement ou accommodement ?

Les enjeux sont considérables. Hongkong n'est pas seulement une place financière de premier plan ; c'est aussi, et surtout, la plaque tournante du trafic international de l'héroïne, lequel représente la moitié du marché mondial de la drogue. Ce commerce illicite dégage pour les mafias qui le contrôlent des dizaines de milliards de dollars de profits.

Spécialiste de l'espionnage, Roger Faligot s'est plongé, ce qui n'est pas si fréquent, dans l'univers non moins trouble des triades. L'originalité de son enquête tient au fait qu'elle décrit les évolutions du crime organisé chinois depuis le milieu du siècle et essaie de pressentir celles qui l'attendent après le départ des Anglais de la colonie. Deux phénomènes principaux sont mis en lumière : l'internationalisation croissante des activités ainsi qu'une fragmentation des gangs dans un environnement géopolitique en profonde transformation.

Le changement de statut de Hongkong devrait accélérer le redéploiement des triades. Un mouvement déjà amorcé : les plus grandes de ces organisations criminelles (le cartel Wo, la Sun Yee On, etc.) possèdent déjà, aujourd'hui, des succursales à Vancouver, New York ou Paris. La tendance va s'accentuer, estime R. Faligot, ce qui renforcera le caractère mondial des réseaux, qui contrôlent depuis les années 50 le trafic de l'héroïne du Triangle d'or, mais pourrait avoir aussi un effet d'éparpillement en Europe et en Amérique.

La chute du mur de Berlin en 1989 a offert aux gangs chinois de nouveaux espaces, particulièrement aux plus récents d'entre eux, formés par d'anciens gardes rouges ou des soldats démobilisés. Une coopération s'est installée avec les mafias russes, notamment pour assurer la sécurité des filières d'émigration clandestine vers l'Ouest.

Les triades pourront-elles maintenir à Hongkong un minimum d'activités ou y aura-t-il complète délocalisation ? Tout dépendra évidemment de Pékin. En 1949, lors de la prise du pouvoir en Chine par Mao Zedong, la répression des triades, liées aux nationalistes, fut impitoyable.

PÉKIN AMBIGU

L'attitude de Pékin aujourd'hui, note Faligot, n'est pas dépourvue d'ambiguïté. Ainsi, comment interpréter cette étonnante déclaration du ministre chinois de la sécurité publique, Tao Siju, affirmant le 8 avril 1993 : *« Les membres des triades ne sont pas tous des gangsters. S'ils sont de bons patriotes, s'ils assurent la prospérité de Hongkong, nous devons les respecter. »* Le même Tao Siju aurait eu des contacts avec les frères Heung, parrains de la Sun Yee On et de l'industrie cinématographique de Hongkong. Cette triade aurait écarté de sa direction les membres favorables à Taïwan et elle investirait beaucoup dans les zones économiques de la province du Guangdong.

Autant d'indices qui, selon Roger Faligot, démontreraient que certaines triades ne désespèrent pas de corrompre le pouvoir communiste et qu'elles sauront s'adapter à la nouvelle situation. Une conclusion qui rejoint les analyses de ceux qui constatent que l'essor économique en Chine appelle le développement du crime organisé. Qui contrôlera alors le trafic de l'héroïne ? La Chine jouera-t-elle le jeu de la coopération internationale ? Les policiers rencontrés par Roger Faligot au Canada, en Europe, en Asie, sont dans l'expectative. Connaîtra-t-on d'ici à la fin du siècle une nouvelle guerre de l'opium ?

Manuel Lucbert

هكذا من الاهل

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Jeanneney gouverneur !

ÉCOUTE LA FRANCE QUI GRONDE
de Jean-Marcel Jeanneney.
Ed. Arléa, 143 p., 85 F.

Peut-être verrons-nous un jour prochain des manifestants défiler rue de la Vrillière, à Paris, sous les hautes fenêtres de la Banque de France, scandant : Trichet, démission ! Jeanneney, gouverneur ! En effet, dans son dernier ouvrage, l'émérite professeur d'université, l'ancien ministre du général de Gaulle, propose ni plus ni moins de faire marcher la planche à billets et de distribuer à chaque Français la somme de 2 000 francs. Cette création de monnaie *ex nihilo* serait, assure-t-il, encore plus efficace si elle était opérée par la future Banque centrale européenne au profit de tous les citoyens de l'Union européenne, et *« rien n'interdirait de la renouveler si cela paraissait utile »*. Jean-Marcel Jeanneney nous avait habitués à des positions peu orthodoxes depuis qu'il s'était engagé haut et fort *« pour un nouveau protectionnisme »* (Le Seuil, 1978). Cette fois, il pousse le bouchon sciemment jusqu'à la *« provocation »* – pour reprendre ses propres termes. On admirera qu'au terme d'une carrière couverte d'honneurs, notre auteur trouve l'énergie et la verdeur, presque les maladresses d'un essayiste qui en serait à son premier coup, tout en déployant des talents de pédagogue dont d'anciens élèves se souviennent encore.

Comment un économiste aussi chevronné en est-il arrivé à tenter de justifier le recours à un procédé monétaire qu'il sait, qu'il dit lui-même détestable ? Subirions-nous comme en 1929 une déflation qui nécessiterait une « reflation » ? Jean-Marcel Jeanneney, qui se livre à une analyse détaillée de la Grande Crise, ne répond pas vraiment à cette interrogation. Il dit seulement qu'après deux décennies de sous-emploi, on ne peut plus se permettre d'attendre que la machine reparte toute seule. *« Quelles que soient les incertitudes, l'Etat doit agir pour améliorer à court terme et à moyen terme le fonctionnement de l'économie et ses effets sur le sort des hommes. »* Mais la question aujourd'hui n'est pas tant de savoir si l'Etat doit agir, mais comment il doit agir. C'est ici que Jeanneney déploie tous les charmes de la raison économique, si l'on ose dire.

Selon l'économiste, une seule voie possible pour sortir de la crise : faire fonctionner la planche à billets

Premièrement, il ne servirait à rien d'augmenter les salaires, comme certains le recommandent, *« pour plaire »*. Une telle augmentation aggraverait les coûts des entreprises et les obligerait à licencier du personnel. Deuxièmement, la réduction de la durée du travail imposée autoritairement aurait le même effet déplorable et pour la même raison. Troisièmement, l'Etat ne peut pas accroître ses dépenses, parce qu'un tel accroissement devrait être financé soit par l'emprunt, ce qui aurait pour effet d'évincer les entrepreneurs à la recherche de capitaux, soit par l'impôt, ce qui accroîtrait la charge fiscale qui a atteint déjà un tel niveau qu'elle décourage l'activité – donc, dans les deux cas, l'effet serait négatif sur l'emploi. Quatrièmement, l'Etat ne peut pas non plus pousser à l'inflation par la hausse des prix. Ce vieux procédé qui permettait en d'autres temps de baisser les taux d'intérêt a perdu de son efficacité, *« parce que les Français sont en droit de placer leur épargne où bon leur semble »*, que *« l'illusion monétaire a complètement disparu »*.

En d'autres termes, grâce à la libéralisation du marché des capitaux, les épargnants qui prêtent à l'Etat ont les moyens de lui imposer des taux d'intérêt réels positifs et un remboursement autre qu'en monnaie de singe. Cinquièmement, une dévaluation serait totalement inutile, puisque notre balance commerciale est largement excédentaire – pour ne rien dire des risques de rétorsion de la part des pays avec lesquels nous commerçons. Sixièmement, libéraliser totalement le marché du travail, le marché des biens et services, réduire les impôts sur les revenus et le capital – toutes mesures réclamées par les partisans d'un « libéralisme débridé » – provoqueraient, prévoit l'auteur, *« de grandes souffrances et de grands désordres sociaux et moraux »*.

Toutes ces voies étant sans issue, reste une septième, la seule possible, à savoir le recours à la bonne vieille planche à billets. C'est bien ce qu'il fallait démontrer. Pour pallier tous les dangers d'un détournement par l'Etat, l'argent devra être distribué directement aux citoyens. Une allocation de 2 000 F par citoyens équivaudrait à une injection de 120 milliards de francs, soit un peu moins de 2 % de ce qui est produit chaque année en France. D'après les calculs demandés par l'auteur à l'Observatoire des conjonctures économiques, on peut attendre de cette distribution un certain nombre d'effets bénéfiques. *« L'emploi s'accroîtrait de vingt mille personnes. »*

Un peu maigre, le « miracle » ! L'auteur le reconnaît lui-même, et c'est bien pourquoi il propose, comme nous l'avons dit, d'étendre sa médecine à l'ensemble de l'Europe et de la renouveler autant que nécessaire ; mais aussi de revenir à une sorte de politique de revenus visant un partage social équitable et efficace et une croissance forte. Un *« Commissariat au partage social et à la croissance »* devrait remplacer l'actuel Commissariat du Plan, *« qui depuis belle lurette ne planifie plus rien »*. Entre autres tâches, le nouveau commissaire *« devra organiser de façon scientifique la connaissance de l'état d'esprit des habitants de notre pays »*, afin que soient détectés *« les grondements annonciateurs de troubles sociaux »*... Ah ! si l'on avait pu prévoir mai 68 ! Jeanneney paraît s'adresser aux gouvernants actuels : Ne vous laissez pas surprendre comme nous.

Ce renouvellement du projet de surveillance sociale a l'air de tomber comme un cheveu sur la soupe aromatisée des nouveaux assignats. Mais on peut y voir aussi une sorte de logique fatale. En ce bas monde, rien n'est gratuit. Une manne va tomber du ciel, certes, mais, dans le même temps, on se promet de vous sonder les reins et les cœurs.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

La « question » arménienne

HISTOIRE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN
de Vahakn Dadrian.
Traduit de l'anglais
par Marc Nichanian,
préface d'Alfred Grosser,
Stock, 694 p., 180 F.

En 1915, le 24 avril, le ministère de l'intérieur turc ordonne d'arrêter tous les dirigeants politiques arméniens accusés de nationalisme. C'est le début du génocide du peuple arménien. Un mois plus tard, les autorités de Constantinople promulguent une loi sur la déportation des éléments suspects de *« trahison »*. Sous le terme qui se voulait anodin se cache l'extermination des Arméniens. Les Turcs ne s'en défendaient guère, à l'époque, comme le rapportait l'ambassadeur américain Morgenthau : *« Lorsque les autorités turques lancèrent les ordres de déportation, elles annonçaient à tout un peuple sa destruction.* (...) *Dans leurs conversations avec moi, les officiels turcs ne firent aucun effort particulier pour me dissimuler ce fait. »*

Au total, plus d'un million d'Arméniens furent mis à mort pendant la première guerre mondiale ; plusieurs centaines de milliers devaient périr dans la tentative turque de s'emparer de l'Arménie russe en 1918 et en 1920. Ces morts s'ajoutaient à la tragique liste des victimes de la répression du sultan Abdul-Hamid en 1894-1896 et des massacres perpétrés par les Jeunes Turcs en 1909 à Adana.

Le génocide de 1915 n'est pas un acte isolé, ni dans le temps ni dans l'espace. C'est sans doute la conclusion la plus forte du livre de Vahakn Dadrian. Professeur de sociologie à l'université de New York puis directeur d'un programme d'étude sur les génocides financé par la Fondation Guggenheim, Vahakn Dadrian a consacré plusieurs années de recherches à replacer le massacre du peuple arménien dans son histoire, celle de la *« question arménienne »* – *« Assassiner un homme est un crime, assassiner un peuple est « une question »*, écrivait Victor Hugo, cité en exergue – et dans l'ensemble plus vaste des relations entre les grandes puissances.

Il trace des parallèles entre le sort réservé aux Arméniens par les Turcs, *« effroyable augure »*, et le génocide des juifs. Il existe un lien de causalité parce que, parmi les concepteurs et les exécutants de l'extermination des juifs, figurent des témoins et des complices du massacre des Arméniens. La mission militaire allemande à Constantinople a organisé en détail la mobilisation générale, prélude à la déportation.

La Turquie était alors l'alliée du Reich, mais la responsabilité internationale ne repose pas seulement sur les Allemands. Les autres puissances de l'époque ont aussi joué un rôle, que ce soit par naïveté, par lâcheté ou par cynisme. Des caractéristiques qu'on retrouvera dans d'autres génocides du XXe siècle. Vahakn Dadrian montre bien comment, après le Congrès de Berlin (1878), l'*« intervention humanitaire »* des puissances en Turquie en faveur du droit des minorités eut des effets négatifs. Elle partait de bons sentiments puisqu'il s'agissait de pousser la Sublime Porte à accorder des droits aux *« infidèles tolérés »* de l'empire, qui ne jouissaient pas d'une aussi grande liberté que la légende veut bien le dire.

Mais les puissances n'étaient nullement décidées à intervenir pour que soient respectées les vagues promesses des autorités turques, entêtées à nier l'existence des minorités. L'ambassadeur de France à Constantinople, Paul Cambon, scandalisé par la pusillanimité de son gouvernement, écrivait en 1897 : *« A force de dire que l'Arménie n'existait pas, les Arméniens ont fini par croire à la réalité de son existence. »* Les Turcs ne se sont pas limités à dénier toute existence aux Arméniens, ils nient depuis quatre-vingts ans la réalité du génocide, les Alliés les y ont aidés. En 1915, ils condamnaient *« un crime contre l'humanité »* et en tenaient *« personnellement responsables tous les membres du gouvernement turc qui auraient participé à ces massacres »*. Le traité de Sèvres en 1920 reprenait l'idée d'une responsabilité turque ; trois ans plus tard, le traité de Lausanne, triomphe de la Realpolitik, n'en faisait plus mention. L'Anglais Curzon et le Turc Ismet Inonü s'étaient mis d'accord pour que le sort des Arméniens ne soit plus évoqué.

Alfred Grosser, qui a consacré de nombreux travaux à la mémoire, l'écrit dans sa préface : nous avons *« un devoir d'exigence à l'égard de l'Etat turc pour qu'il assume les crimes comme les dirigeants allemands ne cessent d'assumer l'horreur infligée au nom de l'Allemagne »*. C'est une condition préalable à toute entrée de la Turquie dans l'Europe. *« Le devoir de faire savoir comprend aussi la lutte contre la négation de ce qui fut »*, ajoute Alfred Grosser. Il doute cependant que cette lutte puisse passer par des décisions judiciaires et souligne l'incohérence de la loi française qui punit la négation des crimes hitlériens, mais d'eux seulement, oubliant les Arméniens et les autres victimes de génocides. La somme irréprochable de Vahakn Dadrian est, elle, un manifeste contre tous les négationnismes.

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Le pouvoir : l'illusion d'exister

JOURNAL DE MATIGNON
de Nicolas Bazire.
Plon, 254 p., 120 F.

Le pouvoir fascine ceux qui l'exercent et ceux sur lesquels il s'exerce. Les premiers en conservent une inguérissable nostalgie, les autres lui vouent une inépuisable curiosité. D'où l'attrait des témoignages, souvenirs et autres confidences qui tentent d'en éclairer les arcanes pour le commun des mortels. Dans cette perspective, l'expérience de ceux qui l'ont approché de près, sans en détenir la responsabilité, n'est pas la moins instructive, surtout quand c'est la première du genre. Elle a alors la fraîcheur d'un récit d'amateur au sortir d'une initiation provisoire. Ou qu'il feint de croire provisoire.

Au fonds commun déjà très pourvu depuis que les hommes gouvernent les hommes, Nicolas Bazire, ancien directeur du cabinet d'Edouard Balladur lorsque celui-ci était premier ministre, vient d'apporter sa contribution. Elle est délibérément modeste dans son ambition : son *Journal de Matignon* est celui d'une trajectoire personnelle et ne prétend pas servir l'Histoire, encore que tout témoignage est à considérer. Rien de commun, toutefois, avec le *Verbatim* de Jacques Attali, par exemple : cela ne se fait pas dans la maison Balladur, sous peine de rejet définitif. Le lecteur n'aura droit à aucun des secrets d'Etat – qui, précise l'auteur, sont « *à* [sa] *connaissance peu nombreux* ». Pas de secrets de famille, ou de clan, non plus.

Si proches et si fréquentes qu'aient été les relations de l'ancien premier ministre avec ses collaborateurs, elles n'en étaient pas moins marquées par la réserve et la distance. Edouard Balladur a reproduit un mode de collaboration qui était en vigueur dans l'entourage de Georges Pompidou, qu'il a bien connu comme conseiller et secrétaire général de l'Elysée : quelque chose de l'héritage gaulliste, encore que le général de Gaulle ne répugnait pas à la provocation familière dès lors qu'elle était de son fait. Nicolas Bazire confirme que la distance est une notion-clé du comportement de son ancien patron. Celui-ci la gère avec subtilité ou théâtralement, suivant les cas, qu'il s'agisse des hommes ou des événements. Sa hantise est d'être surpris par les uns et par les autres, ou de paraître surpris. Aussi met-il beaucoup de soin à se préparer, face à l'inattendu, qui, comme on sait, finit toujours par arriver.

Avec Edouard Balladur, Nicolas Bazire partage un certain humour et un goût de la provocation par l'évidence. Si, en bon énarque, il perçoit l'aspect caricatural de l'énarque type, la contestation fort à la mode de la technocratie administrative le fait sourire. D'une part, il ne pense pas qu'on apprenne grand-chose à l'ENA ; d'autre part, il estime que le métier de gouverner est une réalité : il est donc naturel que l'exercent en priorité ceux qui y sont formés. Quant à croire que les technocrates veulent se passer de la politique, c'est ignorer, note-t-il, que *« tous ceux qui l'ont approchée ne cessent au contraire d'en rêver. Lui le premier ! »*.

L'auteur va un peu plus loin à ce sujet, en confiant : *« La participation à l'exercice du pouvoir, même à la place discrète qui était la mienne, agit comme une drogue : elle dilate le champ de ce qui vous concerne et vous donne l'impression – l'illusion – d'exister davantage. »* Il reviendra sur ce thème qui est au cœur de son témoignage pour dire encore : *« La proximité du pouvoir presque suprême que détient le premier ministre, surtout en cohabitation, est tellement « irradiante » que les quelques atomes qu'en recueille le directeur de son cabinet lui permettent pleinement d'exister. »* Au terme de son expérience, alors qu'il n'a plus à aller à Matignon avec *« allégresse »*, il conclut : *« (...) Personne ne pensera à me demander mon avis. Là encore, c'est normal, mais ce n'est pas agréable. Rien de tel que d'avoir été un tout petit peu "sujet" et de ne l'être plus pour se sentir objet. Au fond, ce doit être salutaire. »*

Nicolas Bazire ne parle pas que de lui, mais aussi de ceux qu'il a vus. Ainsi a-t-il pu noter *« l'avidité »* qu'avait Jacques Chirac de *« connaître l'avis de son ami Edouard sur à peu près tous les sujets de la vie politique nationale et internationale »*. L'échange, précise-t-il, était presque à sens unique. Il a pu observer le caractère fluctuant des soutiens médiatiques, à travers les exemples d'un célèbre pilote de course et d'un non moins célèbre acteur de cinéma.

Après bien d'autres, il relève que le facteur chance n'est pas rien dans l'exercice du pouvoir, sans compter la dose d'irrationnalité qui s'y rattache. On ne saurait tout prévoir... et, heureusement, *« l'avenir reste imprévisible »*, c'est-à-dire plein de promesses, aussi.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Au pays des internautes

TOUT SAVOIR SUR INTERNET
de Gilles Bauche.
Ed. Arléa, 250 p., 100 F.

Internet ? Bien sûr. Tout le monde connaît... et pas grand-monde ne semble comprendre le fonctionnement de ce machin, sa signification et ses conséquences. Un certain Gilles Bauche, dont on nous dit qu'il a vingt-neuf ans, qu'il est ancien élève de l'ENA et travaille à la direction du Trésor, répond à toutes les questions que l'honnête homme se pose – et à beaucoup d'autres. Chaque chapitre, chaque sous-chapitre de son livre commence par une interrogation. Et, miracle, il y est répondu clairement. Pour une fois, on a envie de crier « Vive l'ENA et vive le Trésor ! »

Précisons tout de suite que ce livre se présente sous la forme papier : *dead tree version* (« version arbre mort »). Mais les branchés en trouveront quelques extraits sur la page Cyber-Bercy d'Internet, à l'adresse suivante : http : // ourworld-.compuserve,. com/homepages/GBauche.Pour nous autres, pauvres profanes, commençons par le début. Qu'est-ce qu'Internet ? Réponse : *« C'est un réseau mondial fondé sur l'idée de fédérer, grâce à une norme commune, tous les ordinateurs et tous les réseaux de télécommunications du monde, et donc de permettre la communication de n'importe quel ordinateur de la planète avec n'importe quel ordinateur par tout moyen de télécommunication. »*

Des chercheurs d'une agence militaire américaine ont inventé cette toile d'araignée qui permet à l'information, en cas de connexion défectueuse, de toujours atteindre son objectif en empruntant un autre chemin. Les scientifiques en ont vite compris l'utilité et sont entrés sur le réseau. Celui-ci s'est ouvert ensuite au grand public, en attendant d'être assiégé par les marchands de toutes catégories, qui y ont flairé un formidable fromage.

Les internautes seraient déjà près de trente-cinq millions. Leur nombre ne cesse de croître, comme d'ailleurs les services qui leur sont proposés. Depuis 1990, le trafic double de volume chaque année, et il se crée un site serveur toutes les deux minutes. La progression fulgurante de cet outil aux potentialités immenses donne le vertige.

Au Trésor, et peut-être déjà à l'ENA, M. Bauche a appris à compter. Le petit calcul qu'il livre dans son ouvrage nous ramène sur terre. Si les cinquante mille dernières années de l'existence humaine, écrit-il, étaient découpées en tranches de soixante-dix ans – l'équivalent de la vie d'un homme d'aujourd'hui –, on aboutirait à un total de sept cents « générations ». Six cent cinquante d'entre elles au moins ont vu le jour dans des grottes préhistoriques. Seules les sept dernières ont connu l'imprimerie. L'entrée dans le cyberespace n'a pris que quelques années...

L'auteur n'est pas seulement un pédagogue hors pair. Mine de rien, sous forme de questions-réponses, il engage une réflexion de fond sur la civilisation de l'immatériel dans laquelle nous entrons. Internet, explique-t-il, est en train d'inaugurer un nouveau rapport au savoir, au territoire et aux autres. Sans doute en raison de ses origines universitaires, le réseau a développé jusqu'ici une économie de la gratuité qui n'a rien à voir avec la logique commerciale. Ses utilisateurs se fondent sur le principe suivant : *« Si tu ne sais pas, demande ; si tu sais, partage. »*

L'image de l'individu isolé devant son écran relève davantage du fantasme que de la réalité, affirme Gilles Bauche. Dit-on d'un lecteur assidu qu'il reste *« des heures devant du papier »* ? L'internaute, lui aussi, est en contact avec un discours, des voix, un univers qu'il contribue à construire. *« Que le texte s'affiche sur l'écran ne change rien à l'affaire. Les lettres d'amour n'ont jamais empêché les amants de s'embrasser. Les personnes qui téléphonent le plus sont aussi celles qui rencontrent le plus de monde... »* Emporté par son enthousiasme, l'énarque estime qu'Internet *« peut accomplir la résurrection du vieux rêve républicain de liberté, d'égalité et de fraternité »*. On n'est pas obligé de le suivre aussi loin.

Une masse fantastique d'informations est distribuée sur Internet, sans hiérarchie et sans contrôle, les utilisateurs étant eux-mêmes des éditeurs. Peut-on réglementer un tel instrument, qui n'a pas de réalité matérielle, ignore les frontières et ne relève d'aucune autorité définie ? Gilles Bauche s'inquiète des risques de censure, à la suite de récentes mesures votées aux Etats-Unis. Sous prétexte, dit-il, de lutter contre le négationnisme ou la pédophilie, on menace la liberté. Contrairement à la télévision, Internet ne diffuse pas tous ses messages à l'ensemble du public. Personne n'est obligé de regarder ce qui ne lui plaît pas. Au lieu de censurer, on ferait mieux de s'appuyer sur la responsabilité personnelle... Là aussi, il est permis d'être plus circonspect.

Combien de temps encore Internet appartiendra-t-il aux internautes ? De nombreuses entreprises cherchent à se faire une place sur le réseau, avec des intentions plus ou moins nobles. Il y aura certainement beaucoup d'argent à gagner le jour où le système de facturation sera au point. Et plus encore lorsque sera réalisée une transparence totale du marché. Le cyber-consommateur pourrait alors connaître instantanément le meilleur rapport qualité-prix d'un produit, le visionner chez lui, le commander et payer son achat en monnaie électronique. Il ne faudra sans doute pas attendre pour cela la sept cent unième génération...

PASSAGE EN REVUE

● Lignes

La revue *Lignes* consacre son dernier numéro au philosophe Vladimir Jankélévitch (1903-1985). En une série d'articles remarquables, présentés par Lluis Sala-Molins, sa pensée de l'instant, du « je-ne-sais-quoi » qui est « presque-rien » est exposée dans toute sa finesse et sa subtilité. C'est dans le non-dit, dans la musicalité de sa parole qu'il est possible de concevoir la philosophie de Jankélévitch, de comprendre ses écrits. Si sa terminologie est, de prime abord, paradoxale (présence absente, évidence inévidente...), elle ne vise en aucune manière la confusion du lecteur *(lire à ce propos l'article de Brigitte Imbert-Vier)* ; sa volonté est de faire surgir le sens à partir de l'inexprimé, de mettre en lumière l'indescriptible : *« La langue doit se dépasser elle-même car son objet se dérobe toujours »* (Gérald Cahen). La légende dit que parfois Jankélévitch interrompait son discours et jouait quelques mesures au piano, comme s'il exprimait là ce qu'il ne pouvait dire (Jean Maurel). Pourfendeur de l'*« ère systémique »*, il se fait le fervent accusateur des bourreaux nazis auxquels il refuse d'accorder le pardon, et le héraut de la notion d'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité – *« Seigneur ! Ne leur pardonnez pas, car ils savent ce qu'ils font »* (Alain Le Guyader). La morale de ce bergsonien dans l'âme se veut un hymne à la vie, à cet instant de grâce dans lequel est perçue la création elle-même. (Ed. Hazan, n° 28, 100 F)

Un classique a pris la fuite

Goethe a beaucoup écrit sur les arts – et beaucoup oscillé entre classicisme intransigeant et esprit d'aventure

ECRITS SUR L'ART
de Goethe.
Présentation de Tzvetan Todorov,
traduction et notes
de Jean-Marie Schaeffer,
GF-Flammarion, 342 p., 53 F.

Pourquoi lire les écrits sur l'art de Goethe ? Est-ce bien nécessaire ? Le culte qu'il vouait à l'Antiquité n'est plus de saison. La question qu'il posait dans l'Introduction aux Propylées – *« Quelle est la nation moderne qui ne doive pas aux Grecs sa culture artistique ? »* – a perdu de son sens, et nul ne songe plus à réduire à la Grèce le fonds de ses références. S'éloigner *« des maximes que les Anciens appliquaient continuellement »*, douter *« que leurs œuvres possèdent une perfection inaccessible »*, ces pensées ont cessé d'être criminelles. L'idée de perfection ne séduit plus, trop absolue, trop commode.

Quand il affronte Diderot et entreprend de démontrer ses erreurs, Goethe apparaît comme celui qui défend les canons antiques contre les vérités d'observation et d'expérience. Diderot, au nom de la science anatomique et du réalisme, refuse toute figure dessinée selon des canons conventionnels, au mépris de la vraisemblance. *« S'il y avait une figure difficile à trouver* – écrit-il – *ce serait celle d'un homme de vingt-cinq ans, qui serait né subitement du limon de la terre, et qui n'aurait encore rien fait ; mais cet homme est une chimère. »* Evidence de bon sens ? Pas pour Goethe, quoi qu'il concède qu'*« on ne peut pas contredire directement cette affirmation »*. Il louvoie, il ergote, il imagine l'athlète parfait *« qui a atteint le plus haut niveau de sa formation par l'exercice le plus modéré »* – ce qui ne veut rien dire – et finit par protester : *« Une telle figure, qui est basée sur des proportions vraies, peut parfaitement être produite par l'art et n'est dès lors pas une chimère mais un idéal. »* Le grand mot est lâché : idéal. A sa suite viennent, autres grands mots, beauté, équilibre, harmonie, mesure, perfection. Ils abondent dans les écrits de la période dite de maturité, ou du *« classicisme weimarien »*, lequel a duré de la fin des années 1780 au début des années 1810. On peut admirer la cohérence du système, l'ingéniosité des raisonnements, la connaissance profonde de l'Antiquité qui l'appuie, l'éloquence digne avec laquelle Goethe le professe. De là à y pénétrer et y reconnaître des inquiétudes contemporaines, la distance est infranchissable.



BULLOZ

Vénus d'Arles (musée du Louvre)

Alors, pourquoi lire Goethe ? Pour le plaisir de l'histoire des idées, sans doute. Mais encore parce que Goethe, s'il lui arrive comme le vieil Homère de se répéter, ne s'est pas enfermé dans sa cuirasse de bronze pour n'en plus sortir. Tout au contraire : il en sort, il se contredit, il change – et rien n'est plus instructif que ces changements. En 1818, lui, le classique, il tient Rubens pour un *« artiste de talent »* susceptible de *« pas de géant »*. Sans doute continue-t-il à rêver d'un nouveau siècle de Périclès, mais sa foi fléchit. Grec, peut-on l'être encore ? Les circonstances historiques ne lui semblent guère favorables, après le XVIIIe siècle et la Révolution française, dans une Allemagne de plus en plus industrieuse et moderne. Alors, *« que chacun soit un Grec à sa manière »* ! Lui-même, en vieillissant, se découvre des curiosités singulières, poésie orientale et chants serbes. Il lit et commente Shakespeare sans jamais s'en lasser. Il dit son admiration pour Stendhal, pour Walter Scott, pour Humboldt. Sans souci des nationalités, il cherche un équilibre entre les particularités de chacun et l'*« universellement humain »*.

Ses derniers écrits ne relèvent plus d'aucun système normatif. Ils ne déterminent plus ni hiérarchie, ni modèles indépassables. Ayant traversé classicisme et romantisme à son rythme, Goethe semble redevenir celui qui, cinquante ans plus tôt, lançait que *« les principes nuisent plus au génie que les exemples »*, celui qui demandait *« qu'on prenne en considération le fait que la théorie, quelle qu'elle soit, barre la route à la jouissance véritable, car elle constitue le néant le plus nocif qui ait jamais été inventé »*. Ce Goethe-là, il ne fait aucun doute que le lire aujourd'hui est une activité profitable et peut-être même nécessaire, ne serait-ce que pour jouer ensuite au jeu des parallèles historiques. D'autres époques, à commencer par la nôtre, ont vu des systèmes et des théories s'effondrer et leurs fondateurs reprendre leur liberté, in extremis.

En Tzvetan Todorov, cet auteur polymorphe et changeant a trouvé un analyste exemplaire. La préface qui ouvre le volume est un chef-d'œuvre du genre, analytique, démonstrative, limpide et de temps en temps heureusement ironique.

Philippe Dagen

Le primitif et le postmoderne

Que représente aujourd'hui l'ethnographie dans un contexte postcolonial ? L'apôtre du postmodernisme James Clifford présente quelques-unes de ses

MALAISE DANS LA CULTURE
L'ethnographie, la littérature et l'art au XXe siècle
de James Clifford.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Anne Fichère,
(énsb-a) éd., 392 p., 175 F.

Sur la couverture du volume, un homme masqué porte, sur le sommet du crâne, l'effigie d'un « Blanc » coiffé d'un casque colonial. Entre ses mains, un cahier ouvert et un stylo. L'ethnologue est devenu un personnage de danse Igbo (Nigeria). L'enquêteur a été phagocyté par son sujet. Que représente aujourd'hui l'ethnographie dans un contexte postcolonial ? Que devient-elle après un siècle d'enseignements, de travaux sur le terrain, de publications, d'expositions, de musées, de relations (parfois ambiguës) avec l'art et la littérature ? A-t-elle encore un rôle à jouer dans les rapports interculturels ? James Clifford, professeur à l'université de Californie (Santa Cruz), apôtre d'une anthropologie postmoderne, a rassemblé en un volume quelques-unes de ses réponses formulées sur une période de sept ans.

Le malaise culturel que nous vivons, c'est la modernité ethnographique même, indique l'universitaire. Ethnographique, parce que nous nous trouvons en porte-à-faux par rapport à des traditions dispersées. Modernité, parce que le déroulement, et la mobilité qu'il affronte, est de plus en plus partagé. Si le changement a toujours été assimilé au désordre, le sentiment de l'authenticité perdue et détruite par la modernité est aujourd'hui un truisme. La vision proposée par James Clifford est différente. Elle s'appuie d'abord sur un survol des *« stratégies d'écriture et de représentation »*, c'est-à-dire une relecture des approches ethnographiques, de Malinowski à Maurice Leenhardt en passant par Marcel Griaule, dont il analyse longuement la méthode (l'ethnographie ou *« l'art d'être sage-femme et juge d'instruction »*).

SEGALEN, CONRAD...

Il n'oublie pas le rôle joué par la littérature. Par les œuvres de Segalen ou de Conrad, qu'il rapproche de son compatriote Malinowski. *« Toute vouée à l'écriture, à devenir un écrivain anglais, sa vie offre un paradigme de la subjectivité ethnographique »*, écrit-il à propos de l'auteur du *Cœur des ténèbres*. Par Michel Leiris, dont les textes sont essentiellement consacrés à une autobiographie hétérodoxe – *« Comment Leiris pouvait-il se permettre de représenter une autre culture alors qu'il avait déjà assez de difficulté à se représenter lui-même ? »*. Par les travaux des surréalistes, qui, parallèlement à l'ethnographie moderne, ont le désir de remettre profondément en cause le réel. *« Les tabous sont faits pour être violés »*, proclamait Marcel Mauss, dont l'enseignement façonna une génération entière d'ethnologues français. Bataille et Artaud ne disaient pas autre chose. *« L'exotique était la principal cour d'appel contre le rationnel, le beau, le normal de l'Occident »*, constate James Clifford.

Dans une deuxième partie, l'auteur aborde les rapports de l'ethnographie et de l'avant-garde artistique, *« avec qui elle partage les procédés modernistes du collage, de la juxtaposition et du dépaysement »*. L'imparable débat sur la pièce *« primitive »*, document ethnographique ou objet d'art, nous vaut quelques pages brillantes et balancées. A travers l'analyse de collections et d'expositions, notamment celle organisée par William Rubin et Kirk Varnedoe au MOMA de New York, où dans la famille « moderniste », les arts « tribaux » jouaient le rôle des grands-parents, et celle montée par Suzan Vogel, au Center for African Art de New York, à partir des « chefs-d'œuvre » du Musée de l'homme de Paris, il conclut à l'*« esthétisation de la science »*.

Cet essai éclaté, qui use avec habileté de l'art du collage, s'achève sur la relation d'un procès. Ce dernier s'est déroulé en Nouvelle-Angleterre, en 1977. Le conseil tribal des Indiens wampanoag revendiquait un territoire de 8 000 hectares devant le tribunal de Boston, qui exigeait de ces Amérindiens qu'ils prouvent leur identité. Tâche difficile quand les traditions sont atomisées, les mariages mixtes nombreux, l'histoire confuse, et les frontières culturelles floues et mouvantes. Le verdict débouta les demandeurs, mais les débats furent passionnants. Toutes les questions concernant l'identité d'un groupe furent posées et débattues. Elles nous renvoient à notre propre histoire contemporaine. A propos du poète Aimé Césaire, James Clifford écrit : *« Nous sommes tous des Caraïbes aujourd'hui dans nos archipels urbains. Peut-être n'y a-t-il pour personne aucun retour possible dans un pays natal – seulement des notes de terrain pour le réinventer. »*

Emmanuel de Roux

Matteo Giovanetti ressuscité

UN PEINTRE ITALIEN À LA COUR D'AVIGNON
d'Enrico Castelnuovo.
Traduit de l'italien
par Simone Darses
et Sylvie Girard,
Gérard Montfort édit.,
196 p., 66 ill., 280 F.

Quelle peut être la félicité suprême pour un historien de l'art ? Renouveler la théorie ? Mais la théorie ne cesse de se renouveler. Dresser un catalogue ? Mais il est toujours incomplet et généralement ennuyeux. Non, le vrai bonheur, c'est d'inventer un peintre, de ressusciter un nom et une œuvre disparus. Enrico Castelnuovo a connu cette ivresse. Travaillant sur l'art en Avignon au temps de la papauté, il a découvert un peintre nommé Matteo Giovanetti, qui travailla en Provence dans la seconde moitié du XIVe siècle. Rassemblant des documents lacunaires et laconiques, procédant par rapprochements et déductions, Castelnuovo réussit à reconstituer une vie, qui commença vers 1300 et finit vers 1369. L'exercice était difficile : les fresques qui restent *de lui* ont terriblement souffert des outrages des siècles et de l'administration militaire, qui avait fait du palais une caserne.

Après avoir scruté les parois des chapelles Saint-Martial et Saint-Jean et analysé les peintures sur bois dispersées un peu partout, l'historien peut isoler les éléments d'un style qu'il ne lui reste plus ensuite, fort de son érudition, qu'à comparer à celui de ses contemporains – à commencer par Simone Martini – afin d'en suggérer la généalogie et d'en démontrer la singularité. C'est alors la question de l'art avignonnais dans son ensemble, de sa formation, de son homogénéité et du croisement des influences qui se trouve posée – et résolue dans la mesure où sources et vestiges le permettent.

Ph. D.

هكذا من الاهل

a c t u a l i t é s

L'EDITION FRANÇAISE

● **Photocopillage.** Le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a condamné, lundi 20 mai, un organisme de formation en langues, le French American Center d'Aix-en-Provence, pour photocopies illicites. Les reproductions incriminées concernaient des pages de livres copiées sans autorisation et diffusées comme support pédagogique. Cette décision intervient à l'issue d'une procédure de près de trois ans engagée par le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) et trois éditeurs britanniques (Heinemann, Cambridge University Press et Oxford University Press). Le tribunal a condamné le centre à une astreinte de 5000 F par infraction constatée et à verser 70 000 F à chacun des plaignants.

● **Nouveau président à la SGDL.** Le comité de la Société des gens de lettres (SGDL) a élu son nouveau président, l'écrivain François Coupry, qui fut le premier directeur de la Maison des écrivains. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, François Coupry est élu pour un mandat de deux ans. Il succède à l'écrivain Paul Fournel.

● **Des polars chez Liana Levi.** « A corps et à crime » : c'est sous cette étiquette que les éditions Liana Levi ont lancé leur collection de littérature policière, dirigée par Catherine Morhange. Alors que les deux premiers titres, déjà en librairie, sont l'œuvre de romancières anglo-saxonnes contemporaines – *Trouvez-moi un coupable*, de Margaret Yorke, et *Meurtre en librairie*, de Carolyn G. Hart –, deux classiques paraîtront le 20 juin : *L'Affaire Lerouge* et *Le Petit Vieux des Batignolles*, d'Emile Gaboriau.

● **Une Académie européenne de poésie**, présidée par l'écrivain Alain Bosquet, a été créée à l'initiative de la France, du Luxembourg et de la Belgique, afin *« d'assurer la place du poème dans la presse, à la radio et à la télévision de tous les pays d'Europe »*. Représentant dix-huit pays, composée de trente membres fondateurs et de trente membres correspondants, cette académie a également créé, à Luxembourg, un Fonds européen de poésie auquel les poètes pourront donner leurs archives et qui constituera une *« mémoire poétique contemporaine »* en provenance des pays représentés.

● **Prix littéraires.** Les prix littéraires de la vocation ont été attribués à Antoine Bello pour ses nouvelles *Les Funambules* (Gallimard) et à Carle Coppens pour ses *Poèmes contre la montre* (à paraître chez Obsidiane). Le prix France Télévision a été attribué à Jean-Paul Dubois pour *Kennedy et moi* (Seuil), à Olivier Todd pour *Camus, une vie* (Gallimard) et à J.-M. G. Le Clézio pour *La Quarantaine* (Gallimard) et, dans le secteur jeunesse, à Frédéric Clément pour *Le Magazin zin zin* (Albin Michel Jeunesse) et à Michel Coudeyre et Oliver Tiano pour *Ramsès II et son temps* (Mango).

Charles-Henri Flammarion : « L'entrée en Bourse est un gage d'indépendance à long terme »

Flammarion, l'un des derniers groupes d'édition français indépendants, sera introduit sur le second marché de la Bourse de Paris, jeudi 20 juin. Seize pour cent de son capital – qui s'élève aujourd'hui à près de 50 millions de francs – seront mis à la disposition du public. Pour cette maison familiale fondée en 1876, c'est un pas supplémentaire vers une modernisation à laquelle se montre attaché le dirigeant de la quatrième génération, Charles-Henri Flammarion, PDG de l'entreprise. Avec ses deux frères, Alain et Jean-Noël, respectivement directeur général de la diffusion et directeur de Flammarion 4 (librairies), il a contribué à faire de la société de la rue Racine le quatrième groupe d'édition en France. Couvrant tous les secteurs du livre (excepté les dictionnaires et les encyclopédies) et tous les stades du métier (édition, diffusion-distribution, librairie), le groupe réalise aujourd'hui plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, un résultat net de 41,4 millions et se pose – *via* les marques Flammarion, J'ai lu (poche), Arthaud (aventure, tourisme), Aubier (sciences humaines), La Maison rustique (pratique), Fluide glacial (BD), Le Père Castor (jeunesse), Librio (livres à 10 francs) et, depuis août 1995, les éditions scolaires Delagrave – comme le premier éditeur privé de livres d'art et de beaux livres, le deuxième éditeur français de livres de poche, et le quatrième réseau de librairies en France. Il a aussi été un des pionniers en matière de CD-ROM.

« A quels objectifs correspond votre introduction en Bourse ?

– Charles-Henri Flammarion : La trésorerie dont nous disposons aujourd'hui (167 millions de francs pour un endettement de 80 millions à moyen terme) est suffisante pour que nous nous passions d'une augmentation de capital dans un avenir proche, mais l'entrée en Bourse permettra, le moment venu, de lever des fonds dans un délai relativement court pour financer un développement. Ce n'est donc pas une opération défensive mais offensive, qui se fait sans que les circonstances nous pressent, dans un moment qui nous parait favorable, afin de bien positionner la maison dans les années qui viennent.

– Quels investissements envisagez-vous ?

– Le marché du livre étant très stable, la croissance sur ce marché est difficile à réaliser de façon purement interne. C'est pourquoi nous essayons de procéder à des acquisitions pour augmenter nos parts de marché, dans la mesure de nos moyens et si les maisons d'édition en question présentent des intérêts spécifiques. Dans certains cas, il peut s'agir de développer le petit groupe de presse que nous avons commencé à constituer avec Fluide glacial et, plus récemment, avec Beaux Arts Magazine. Autre axe de développement possible, le multimédia : je suis convaincu que c'est un secteur de croissance essentiel pour les maisons d'édition. Enfin, l'activité éditoriale en dehors de France : nous avons créé en 1991 une filiale d'édition de langue anglaise aux Etats-Unis, et cette première expérience débouchera probablement sur d'autres activités similaires, peut-être sur l'acquisition d'une maison d'édition à l'étranger.

– Flammarion appartient à la famille depuis quatre générations et vous aviez montré antérieurement – notamment en portant de 50 à 81 % les parts du capital détenues par vos deux frères et vous-même – votre attachement à l'indépendance de la maison. L'entrée en Bourse ne risque-t-elle pas, à terme, de la compromettre ?

– D'une part, les 16 % que nous libérons sur le marché ne changent pas grand-chose à la géographie actuelle du capital. D'autre part, l'idée est au contraire d'assurer l'indépendance de la société à long terme. La situation actuelle imposait de compter exclusivement sur nos propres ressources pour financer notre développement. Compte tenu de la taille de Flammarion aujourd'hui, le fait d'avoir accès au marché est une condition nécessaire pour gérer efficacement le groupe dans l'avenir. Ce n'est donc aucunement pour nous une façon de nous dégager, de nous désengager.

– Envisagez-vous, dans un second temps, de mettre d'autres actions sur le marché ?

– Nous avons fait un pacte d'actionnaires qui interdit de vendre des actions pendant dix-huit mois, le temps de laisser les cours se stabiliser. Quoi qu'il en soit, le maintien durable du contrôle familial se fera par la constitution, ultérieurement à l'introduction en Bourse, d'une holding de contrôle qui gardera la mainmise de la famille sur le management de la société. De plus, les 78 % dont nous restons possesseurs, mes frères et moi, nous laissent de la marge.

– Vous serez le seul éditeur sur le marché boursier. Comment l'expliquez-vous ?

– Au moment où Flammarion va s'introduire, nous serons en effet la seule entreprise d'édition en tant que telle sur le marché boursier français (le Groupe de la cité ayant fusionné avec la CEP et Hachette étant devenu une branche du groupe Lagardère). J'espère bien que nous serons suivis par d'autres maisons d'édition.

– Pourquoi ?

– Comme je le disais, c'est pour moi un gage d'indépendance à long terme, et je pense que la situation actuelle de l'édition française est suffisamment concentrée pour qu'on essaie d'éviter qu'elle le devienne davantage. Mais il faut une structure de capital, une structure financière, une organisation qui puisse le permettre. La situation de Gallimard, par la géographie de son capital, est moins facile que la nôtre, celle d'Albin Michel est en effet assez proche. Peut-être que ça les tentera, j'espère...

– Quel est selon vous le rôle des maisons d'édition indépendantes dans le système actuel, qui tend à la concentration ?

– La concentration formidable qui s'est produite depuis quinze ans dans l'édition française est un motif d'inquiétude pour ceux qui y ont échappé jusqu'alors. C'est vrai que le fait qu'une très large partie de l'édition française soit entre les mains de ces groupes et de managers qui ont des objectifs à très court terme a changé la mentalité de l'activité éditoriale, la situation psychologique de l'éditeur. Ce qui différencie aujourd'hui, d'une certaine façon, les groupes des maisons indépendantes de taille moyenne comme la nôtre (Gallimard, Le Seuil ou Albin Michel), c'est le temps. L'édition est encore une activité qui, dans sa partie la plus fondamentale, la plus innovante, reste une activité artisanale dont on ne peut pas mesurer l'efficacité dans des délais trop courts. Il faut laisser le temps aux éditeurs de réaliser leurs projets, de construire quelque chose.

– Pensez-vous pouvoir tenir ces exigences ?

– Quand je constate ce qui s'est passé depuis dix ans, je suis plutôt satisfait. Mais quand on regarde devant, l'inquiétude est, par définition, constante. Le paradoxe de l'édition, c'est que la quantité de produits nouveaux est énorme par rapport à toute autre activité. Il faut savoir que dans un groupe comme le nôtre (qui publie environ 850 titres par an), 50 % du chiffre d'affaires de l'année qui va venir est réalisé avec des nouveautés, c'est-à-dire avec des livres qui n'existent pas quand vous commencez votre exercice, et dont vous ne savez pas comment ils seront accueillis... Si vous n'êtes pas inquiet sur l'avenir, vous n'êtes pas éditeur.

Propos recueillis par Marion Van Renterghem

Légendes poétiques

Il arrive qu'entre la littérature et l'édition on constate un certain divorce. Les goûts et l'intelligence qui déterminent l'une peuvent ne pas coïncider avec les intérêts qui commandent la subsistance de l'autre. Le divorce cesse dès lors que ces intérêts ne sont plus en cause et que l'on rejoint le monde de la dépense sans calcul, du seul plaisir. La poésie, par nature, est bien de ce côté-là, amenant ceux qui la pratiquent ou qui l'éditent à ne jamais compter – ou à mal compter...

Compter, Micaëla Henich l'a pourtant fait, avec rigueur, jusqu'au total de 1003, pour une de ces entreprises poétiques parfaitement improbables que l'on voit fleurir parfois dans les ateliers d'éditeurs un peu fous et ne regardant pas à la dépense. Entreprises belles et séduisantes de cette improbabilité même.

« Mille e tre », c'est bien sûr le nombre des amantes que Mozart et Da Ponte ont prêté à Don Juan, ce grand dépensier devant l'Eternel ; c'est à présent aussi le nombre de dessins exécutés à l'encre de chine et à la plume, par Micaëla Henich, numérotés et confiés à cinq auteurs, français ou de langue anglaise : Dominique Fourcade pour les deux cents premiers, Jacques Roubaud pour les deux cents suivants, suivis de Michael Palmer, de Tom Raworth, et de Jacques Derrida, qui n'est pas poète mais qui s'est plié à cet exercice risqué d'illustration littéraire d'un travail graphique. Trois dessins demeurent sans légende ; à l'exception du dernier, tous sont du même format : 16 × 6. Quatre livres sont nés de cette collaboration – Dominique Fourcade n'ayant pas encore rendu sa copie...

Trois éditeurs ont, à partir de chacun de ces assemblages de textes et d'images, réalisé quatre livres : les éditions Théâtre typographique (qui sont à l'origine de l'entreprise) pour *Deux cents flèches*, de Jacques Roubaud, et *Cités*, de Michael Palmer (1) ; Sixtus/Editions pour *Out of the picture*, de Tom Raworth (2) ; William Blake & Cie pour *Lignées*, de Jacques Derrida (3). Dans sa pluralité littéraire comme dans son unité graphique, l'ensemble forme une sorte de livre imaginaire, de livre rêvé, par bonheur soustrait au monde de l'utilité immédiate.

Patrick Kéchichian

(1) 139, avenue de la République, 92400 Courbevoie.
(2) 5, rue Labordière, 87100 Limoges.
(3) BP 4, 33037 Bordeaux Cedex.

★ **On peut se procurer ces ouvrages à la librairie Nicaise, 145, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.**

A L'ETRANGER

Gitta Sereny contre David Irving

L'historien britannique David Irving s'est vu refuser par les éditeurs la publication de son dernier livre *Goebbels : the Mastermind of the Third Reich* (« Goebbels : le cerveau du IIIe Reich »). Dès les années 70, avec sa *Guerre d'Hitler*, Irving avait soutenu que le leader du IIIe Reich ignorait tout de l'extermination des juifs jusqu'au mois d'octobre 1943, thèse dénoncée d'emblée par l'historienne et journaliste Gitta Sereny comme dangereuse et proche pour certains des opinions négationnistes. Les Editions St Martin ont décidé de ne pas honorer leur contrat avec l'historien et donc de ne pas publier son nouvel ouvrage. Une autre maison d'édition, Times Books, une division de Random House, un moment intéressée, s'est elle aussi rétractée. Dans ce contexte, révèle *The Independent* du 6 juin, l'auteur de *La Guerre d'Hitler* a intenté à Gitta Sereny un procès en diffamation. *« Un propagandiste brillant parlant d'un autre propagandiste »*, avait-elle dit de David Irving.

● **SCIENCE ET VIE QUOTIDIENNE EN ESPAGNE**

La langue espagnole quotidienne s'ouvre aux apports du vocabulaire des sciences et des techniques et c'est une des raisons de la publication d'un *Vocabulario cientifico y tecnico* (editorial Espasa) qui comporte plus de 50 000 définitions avec en outre une double entrée, à la fois en anglais et en espagnol. Cet ouvrage, réalisé par les membres de la Real Academia de Ciencias Exactas, Fisicas y Naturales, sera disponible en CR-ROM à la fin de l'année et comportera alors quelque 5 000 termes supplémentaires. On s'attend à ce que d'ici à l'an 2000 90 % des nouveautés en matière de langage proviennent de la culture scientifique ou technique.

● **INTERNET POUR TOUS À LA BIBLIOTHÈQUE**

La Bibliothèque des sciences, de l'industrie et des affaires (SIBL) de Manhattan, une branche de la Bibliothèque publique de New York, a été entièrement rénovée et a adopté un nouveau système informatique. Cet accès aux techniques de « l'âge digital » a été financé par des fonds tant publics que privés. Les visiteurs peuvent se familiariser et utiliser gratuitement le réseau Internet. De nombreux ouvrages ont déjà été chargés sur le site électronique de la SIBL, permettant leur consultation libre et permanente, par les chercheurs du monde entier. Il ne serait pas possible de généraliser une telle pratique en raison notamment des droits de reproduction, ou du coût qu'engendrerait la transcription des 52 000 ouvrages de la bibliothèque. On sait par ailleurs que de toute façon il faut beaucoup de temps pour transcrire tout ce qui est du domaine de l'image (cartes, graphiques, photographies etc.) et qu'en outre il est très difficile de lire un ouvrage entier sur écran – et qu'imprimer demande à la fois du temps et beaucoup de papier ! La SIBL conserve donc des facilités encore traditionnelles (plusieurs étages de livres). Voilà toutefois une initiative intéressante sur laquelle pourraient se pencher les bonnes fées de la Très Grande Bibliothèque.

s o m m a i r e

LITTÉRATURE

CHRONIQUES

ESSAIS

AGENDA

● **JUSQU'AU 15 JUIN, à Fresnoy-le-Grand (Aisne). Alain-Fournier.** Exposition de peintres contemporains autour du *Grand Meaulnes*, organisée par la Fondation Lesur (Salle Marcel-Lesur, place de la Mairie, rens. : (16) 23-09-09-88).

● **LE 17 JUIN, à Avignon : Lewendel.** Débat à propos du livre *Un hiver en Provence*, d'Isaac Lewendel (Aube), en présence de l'auteur et de René Diez, journaliste (17 heures, FNAC, rue de la République).

● **DU 18 AU 21 JUIN, à Maisons-Laffitte : Théophile Gautier.** Colloque international sur le thème « Théophile Gautier, la comédie de la vie et de la mort » (ancienne église de Maisons-Laffitte, rens. : 39-12-11-02).

● **LE 20 JUIN, à Paris : inégalités.** Pierre Rosanvallon, auteur (avec Jean-Paul Fitoussi) du *Nouvel Age des inégalités* (Seuil), est invité par le cercle Bernard-Lazare à débattre sur le thème de ce livre à 20 h 30 (10, rue Saint-Claude, 75003, tél : 42-71-68-19).

● **DU 20 JUIN AU 23 JUIN, à Paris : poésie.** Le Marché de la poésie, qui en est à sa quatorzième édition, se tiendra sur la place Saint-Sulpice (rens. : association Circé, tél. : 44-32-05-94, fax : 44-32-05-05).

● **LE 22 JUIN, à Paris : Segalen.** Journée d'étude, présidée par Pierre Oster, sur le thème « Victor Segalen, œuvre complète et inachèvements », de 9 heures à 18 heures (Bibliothèque nationale de France, 2, rue Vivienne, 75002, rens. : 30-61-05-30).

● **LES 22 ET 23 JUIN, à Carcassonne : autobiographie.** Ateliers, rencontre-débat et conférences auront lieu dans le cadre des « Journées de l'autobiographie » organisées par l'Association pour l'autobiographie (APA) (Maison des mémoires–Joë Bousquet, rens. : (16) 74-38-37-31).

● **LES 22 ET 23 JUIN, à Paris : Sartre.** « Sartre et Descartes » sera le thème de la première séance du colloque annuel du Groupe d'études sartriennes qui se tiendra à la Sorbonne (galerie Dumas, amphithéâtre Lefebvre, 1, rue Victor-Poussin, 75005, rens. : 45-80-38-23).

● **LES 23 ET 24 JUIN, à Saint-Etienne : librairie.** Plusieurs rencontres autour du thème « La librairie, un commerce culturel dans la cité » réuniront des responsables du ministère de la culture, des élus, des professionnels, des enseignants... (esplanade/Maison de la culture, allée Chantegrillet, Jardin des plantes, rens. : (16) 78-39-58-87).

● **LE 26 JUIN, à Paris : Wallonie.** Rencontre avec Dominique Rolin autour de son dernier roman, *L'Accoudoir* (Gallimard), à 19 heures (librairie Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris, tél : 42-71-58-03).